



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

La revue Inflexions

est éditée par l'armée de terre.

14, rue Saint-Dominique, 75700 Paris SP07

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : inflexions.emat-cab@terre-net.defense.gouv.fr

Télécopie : 01 44 42 57 96

www.inflexions.fr

Facebook : inflexions (officiel)

Membres fondateurs :

M. le général de corps d'armée (2S) Jérôme Millet ─ Mme Line Sourbier-Pinter

─ M. le général d'armée (2S) Bernard Thorette

Directeur de la publication :

M. le général de corps d'armée Jean-Philippe Margueron

Directeur délégué :

M. le colonel Daniel Menaouine

Rédactrice en chef :

Mme Emmanuelle Rioux

Comité de rédaction :

M. le général d'armée (2S) Jean-René Bachelet ─ M. John Christopher Barry ─ Mme le

professeur Monique Castillo ─ M. le professeur Jean-Paul Charnay (†) ─ M. le médecin chef

des services Patrick Clervoy ─ M. Samy Cohen ─ M. le colonel (er) Jean-Luc Cotard

─ Mme le professeur Catherine Durandin ─ M. le colonel Benoît Durieux ─ M. le colonel

Michel Goya ─ M. le professeur Armel Huet ─ M. le grand rabbin Haïm Korsia ─ M. le

général de brigade François Lecointre ─ Mme Véronique Nahoum-Grappe ─ M. le colonel

Thierry Marchand ─ M. le colonel Hervé Pierre ─ M. l'ambassadeur de France François

Scheer ─ M. le professeur Didier Sicard ─ M. le colonel (er) André Thieblemont

Membre d'honneur :

M. le général de corps d'armée (2S) Pierre Garrigou-Grandchamp

Secrétaire de rédaction : adjudant-chef Claudia Sobotka

Les manuscrits soumis au comité de lecture ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les titres des articles sont de la responsabilité de la rédaction.



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

Le patriotisme

NUMÉRO 26

LE PATRIOTISME

┆ ÉDITORIAL ┆

- ┆ FRANÇOIS SCHEER ┆ 7

┆ DOSSIER ┆

LA PATRIE AVEC DES YEUX D'ENFANT

- ┆ JEAN-PIERRE RIOUX ┆ 13

« Par un épais brouillard du mois de septembre, deux enfants, deux frères, sortaient de la ville de Phalsbourg en Lorraine. Ils venaient de franchir la grande porte fortifiée qu'on appelle "porte de France" » : ainsi débute *Le Tour de la France par deux enfants*.

ÉCLAIRAGE CROISÉ

- ┆ FRANÇOIS LECOINTRE ET THIERRY MARCHAND ┆ 19

Qu'est-ce que la patrie ? Il existe à l'évidence une divergence de perception entre la société civile et le monde militaire. Le croisement proposé ici entre une approche historique et un regard militaire permet de mieux comprendre les limites et le potentiel de ce concept renaissant.

UN TREILLIS BLEU, BLANC, ROUGE

- ┆ YOHANN DOUADY ┆ 25

Tous les jeunes qui s'engagent aujourd'hui dans l'armée y ont trouvé les valeurs qu'ils attendaient : la discipline, l'aventure, la camaraderie et surtout le service de leur pays. Car quel que soit leur grade, les militaires remplissent les missions données par les élus du peuple français. Le témoignage d'un sergent-chef.

« AUX ARMÉES, LA PATRIE RECONNAISSANTE. »

À PROPOS DU 14 JUILLET

- ┆ JEAN-YVES LE DRIAN ┆ 33

Chaque année, des interrogations se font jour sur le défilé militaire du 14 Juillet. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, explique ici ce que, pour lui, représente celui-ci : la nation qui rend l'hommage du peuple à ses armées, qui se rassemble autour d'elles ; et en même temps une ouverture sur le monde.

SPÉCIFICITÉS FRANÇAISES

- ┆ PATRICK CLERVOY ┆ 37

Le patriotisme en France et pour les Français se distingue des sentiments nationaux des pays étrangers ainsi que des régionalismes pour plusieurs raisons essentiellement sociales et historiques.

CHARLES PÉGUY, PATRIOTE DE 1914

- ┆ JEAN-PIERRE RIOUX ┆ 43

Le 2 août 1914, Charles Péguy part pour la guerre « soulevé d'enthousiasme et du bonheur d'être le soldat de la République de France ». Car il a sublimé son patriotisme d'enfance en l'inscrivant au registre de l'épique, reprenant possession de « cet immense domaine moral et lyrique dont l'avait privé un civisme étriqué par les polémiques de la crise dreyfusienne ».

AIMER LA FRANCE. QUELLE FRANCE ?

- ┆ JEAN-RENÉ BACHELET ┆ 55

Entre l'« État Français » et la France libre et la Résistance se sont affrontées deux conceptions de la France, radicalement contrastées. Leur mise en évidence est éclairante pour une juste compréhension de ce que nous appelons la France, lieu d'un « vouloir vivre ensemble » susceptible d'inspirer le « patriotisme » au-delà des clivages.

PATRIOTISMES, FRONTIÈRES ET TERRITOIRES

┃ ARMEL HUET **L 69**

L'histoire montre que le patriotisme n'exprime pas que des attachements au territoire d'un pays, mais qu'il se présente sous des formes différentes de défense aussi bien de la famille, d'intérêts particuliers ou d'engagements pour des causes communes.

FICHTE : L'ÉTAT, LA NATION ET LA PATRIE

┃ BERNARD BOURGEOIS **L 81**

Le patriotisme fichtéen prend son sens concret dans l'articulation rationnelle de l'État, de la nation et de la patrie. Par la réhabilitation qu'elle opère de la nation, moyen terme des deux séquences, la doctrine de Fichte a une valeur exemplaire pour notre époque, tentée par l'idéologisme sectaire.

LEGIO PATRIA NOSTRA. UN PATRIOTISME COSMOPOLITE ?

┃ CHRISTOPHE DE SAINT CHAMAS **L 93**

« Qui sait si l'inconnu qui dort sous l'arche immense / Mêlant sa gloire épique aux orgueils du passé / N'est pas cet étranger devenu fils de France / Non par le sang reçu mais par le sang versé ? » Retour sur un lien unique entre la Légion, patrie du légionnaire, et la France qui peut, progressivement, et s'il le souhaite, devenir la patrie de l'étranger qui la sert.

LE NOUVEAU PATRIOTISME ALLEMAND

┃ ÉTIENNE FRANÇOIS **L 97**

Redevenue à la suite de sa réunification un État national « normal », l'Allemagne d'aujourd'hui, démocratique, pacifique et occidentale, a retrouvé un patriotisme qui s'apparente à celui des autres nations. Mais elle n'en oublie pas pour autant son histoire proche, récusant tout ce qui pourrait s'apparenter à une rechute dans le nationalisme.

JEUNESSE ET PATRIE, UNE UNION LIBRE ?

┃ JEAN-XAVIER CHABANE ET SERGE TOQUET **L 105**

Serge Toquet enseigne l'histoire à l'école des pupilles de l'air, le colonel Jean-Xavier Chabane est le commandant de ce lycée de la Défense. Ils nous font partager leurs réflexions sur le patriotisme et les jeunes du XXI^e siècle. Regards croisés d'un officier et d'un enseignant, croisement d'expériences.

JUIFS D'ALGÉRIE ET FRANÇAIS

┃ DIDIER NEBOT **L 111**

Face aux attentats perpétrés par le FLN envers leur communauté, la grande majorité des juifs d'Algérie gagna la France. Et non Israël, contrairement à nombre de leurs coreligionnaires marocains. Un choix fruit d'une longue histoire et d'un attachement profond nés avec le décret Crémieux.

LE PATRIOTISME AMER DE FRANTZ FANON

┃ VIRGINIE VAUTIER **L 115**

Médecin, philosophe et militant politique, Frantz Fanon, patriote ardent, Antillais d'origine, fit l'expérience du racisme ordinaire des Français de métropole durant la Seconde Guerre mondiale. Amer, il s'engagea dans une œuvre de réflexion puis de lutte militante pour établir les bases d'une fraternité qui dépassât les différences ethniques et culturelles.

LA FACE SOMBRE DU PATRIOTISME :

LE CAS FRITZ HABER

┃ CLAUDE COHEN **L 121**

Fritz Haber, prix Nobel de chimie 1918, se considérait comme un grand patriote ; d'autres le tiennent pour un criminel. Ses découvertes permettront en effet la fabrication des engrais azotés, mais aussi des gaz de combat, dont le fameux gaz moutarde. En attendant un certain Zyklon B mis au point à l'origine pour désinfecter les cales des navires...

LA PRÉFÉRENCE POUR LA HAINE. QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES ÉLANS COLLECTIFS

┆ VÉRONIQUE NAHOUM-GRAPPE **L 131**

Pour le groupe, la haine est plus facile à penser, à éprouver, plus simple à proclamer, plus convaincante. Comme élan, elle tient dans le temps et se transforme en architecture de sens : elle résout la question d'une éventuelle mise en question de soi et celle du comment faire. C'est un psychotrope qui fait du bien au corps, qui chasse pensées noires, doutes et culpabilité.

PATRIOTISME ET RÉSISTANCE DANS LA POÉSIE GÉORGIENNE

┆ BELATSIPURIA **L 137**

Avec la colonisation de son pays par la Russie au XIX^e siècle, le peuple géorgien s'est trouvé confronté à la nécessité de forger une nouvelle identité nationale, ce qui s'est réalisé dans l'espace littéraire. Mais alors que la poésie patriotique a été stimulée par le colonialisme, à l'époque postcoloniale, c'est son dysfonctionnement par rapport à la réalité nouvelle qui est apparu.

MÉTAMORPHOSE DU SACRIFICE. DE MOURIR POUR LA PATRIE À LA TYRANNIE DU MARCHÉ

┆ JOHN CHRISTOPHER BARRY **L 145**

L'État charismatique qui incarnait la nation et inspirait jadis ferveur patriotique et sacrifice s'est vu remplacé par un nouveau Moloch, la Finance transnationale, qui ne connaît aucune patrie, morale ou politique, autre que celle de sa propre nature jamais satisfaite, et qui exige qu'on lui sacrifie le monde entier.

« RÉFLÉCHIR D'ABORD À CE QUI NOUS LIE AUX AUTRES »

┆ ENTRETIEN AVEC BENOÎT GOURMAUD **L 155**

Qu'est-ce que le patriotisme pour un chef d'entreprise français ? Entretien avec l'un d'eux, à la tête d'une entreprise industrielle du secteur agroalimentaire implantée sur le territoire national, mais également à l'étranger, en particulier en Chine.

┆ POUR NOURRIR LE DÉBAT

L'ARMÉE, LA GUERRE ET LES POLITIQUES DE DÉFENSE : FONDEMENTS ET CONTROVERSES ÉCONOMIQUES

┆ GRÉGORY CHIGOLET **L 165**

Les théories économiques sous-jacentes aux politiques de défense des principales puissances militaires mondiales : Russie et Chine, France et Royaume-Uni, puis États-Unis.

LE TEMPS RÉEL : AUBAINE, FATALITÉ, VULNÉRABILITÉ OU TYRANNIE ?

┆ CHRISTOPHE FONTAINE **L 179**

Face à l'ivresse informationnelle et cognitive qui, grâce à l'image, laisse à penser que l'on comprend parce que l'on voit, il convient de réapprendre à prendre son temps, voire à en perdre. L'enjeu est d'agir au bon moment, dans une séquence maîtrisée et cohérente dans le long terme, car c'est bien là que se situe la véritable urgence.

┆ TRANSLATION IN ENGLISH **L**

THE NEW GERMAN PATRIOTISM

┆ ÉTIENNE FRANÇOIS **L 187**

┆ COMPTES RENDUS DE LECTURE **L 195**

┆ SYNTHÈSES DES ARTICLES **L 207**

┆ TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH **L 213**

┆ BIOGRAPHIES **L 219**

FRANÇOIS SCHEER

ÉDITORIAL

Répondant à la question d'un journaliste lors de sa conférence de presse du 14 janvier 2014, François Hollande a ces mots : « Social, je le suis, réaliste, réformiste, mais surtout patriote. Ce n'est pas l'avenir d'un parti, une idéologie que je professe. Il s'agit de l'avenir de la France. » Paroles rares dans la bouche d'un président de la République.

Patriote ? J'avoue avoir sur le moment levé un sourcil. Le terme me paraissait-il emphatique, anachronique ou simplement désuet ? N'était-ce pas plutôt que, dans mon subconscient, « patriote » n'allait pas sans référence guerrière ou révolutionnaire, double référence que symbolise toujours notre hymne national ? Arrêtons-nous d'ailleurs un instant sur cette *Marseillaise* dont le général Bachelet, évoquant les combats de la Résistance, déplore qu'elle ne soit plus enseignée dans nos écoles, preuve à ses yeux de la distance prise de nos jours avec l'idée de « patriotisme ». A-t-on cependant conscience de l'exception culturelle que constituent dans le monde du XXI^e siècle les accents belliqueux de notre hymne ? Je ne parle pas seulement de la première strophe, celle que, soyons justes, nos compatriotes savent encore entonner, ne serait-ce que dans les stades, celle qui jette les « enfants de la patrie » dans la bataille contre « ces féroces soldats » dont le « sang impur abreuve nos sillons ». Aucune des strophes de ce chant de guerre, de cet hymne révolutionnaire, de ce péan de victoire n'échappe au climat de furieuse exaltation suscité par l'« amour sacré de la patrie ».

Loin de moi l'idée de nier le caractère patriotique des guerres qui, depuis 1792, envoyèrent plusieurs millions de citoyens sur les champs de bataille pour la défense du territoire français, socle de la nation française. Pour autant, ne fermons pas les yeux sur le caractère dévoyé d'un certain patriotisme lorsqu'il prend pour cible l'« ennemi intérieur ». Sans aller jusqu'aux excès des périodes révolutionnaires (« Dans un état révolutionnaire, il y a deux classes, les suspects et les patriotes », aurait lancé le général Bonaparte à l'aube d'une brillante carrière), on sait la marge étroite entre patriotisme et nationalisme. Autant le nationalisme d'essence libérale conduisit-il la France du XIX^e siècle à soutenir contre la Sainte-Alliance les peuples européens luttant pour leur indépendance, autant verra-t-on, sous le coup de la défaite de 1870, ce nationalisme changer de camp et devenir la marque de fabrique d'une droite réactionnaire, portée certes par l'idée de revanche, mais dirigeant d'abord les flèches d'un patriotisme exalté,

dans le sillage de l'affaire Dreyfus, contre une République adolescente. D'où la réaction indignée du patriote et dreyfusard Péguy, que rappelle Jean-Pierre Rioux : « Étant internationalistes, nous sommes encore français, parce que dans l'Internationale, nous sommes vraiment la nation française ; il n'y a même que nous qui soyons bien français : les nationalistes le sont mal. »

Dans le même temps, Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française*, définit le « patriote » comme « celui qui aime sa patrie, qui cherche à la servir » et, pour illustrer son propos, choisit de citer le duc de Saint-Simon qui, parlant de Vauban, écrivait que « patriote comme il était, il avait toute sa vie été touché de la misère du peuple et de toutes les vexations qu'il souffrait ». Nulle résonance guerrière dans cet éloge d'un maréchal de France : pour le mémorialiste, le patriotisme de cet homme de guerre tient d'abord à ses préoccupations sociales. À l'image des préoccupations économiques et sociales qu'exprime le président de la République lorsqu'il dit son patriotisme : c'est de l'avenir de la France qu'il s'agit et si champ de bataille il y a, c'est celui de la croissance et de l'emploi. Discours qui fait en quelque sorte écho au sentiment qu'exprimait Pierre Nora dans un entretien intitulé « Le nationalisme nous cachait la nation » et que publiait *Le Monde* en mars 2007 : « La nation de Renan, funèbre et sacrificielle, ne reviendra plus. Les Français ne veulent plus mourir pour la patrie, mais ils en sont amoureux. »

Peut-on alors parler désormais sans déroger d'un patriotisme économique, industriel, commercial, social, culturel ou même sportif ? C'est assurément le sens qu'il convient de donner aux propos du chef de l'État et de tous ceux qui s'attachent aujourd'hui à lutter contre le « déclinisme » d'une trop grande majorité de Français. Morosité sans fondement, mais qui trouve sa source, au-delà d'une situation de crise de portée mondiale dont la France éprouve plus de difficulté à s'extraire que nombre de pays proches et lointains, dans cette relation toujours névrotique qu'entretiennent les Français avec leur histoire. Dans ses *Réflexions sur la politique extérieure de la France* publiées en 1986, François Mitterrand notait déjà : « Le peuple français a connu et surmonté trop d'épreuves pour que son patriotisme ne l'emporte pas, chaque fois qu'il est nécessaire, sur le doute où il se complait. Mais, pris comme les autres de son voisinage dans les contradictions du siècle, assailli par la vision des masses humaines dont le poids déplace aux bords du Pacifique les centres traditionnels de la puissance, déshabitué de décider pour le reste du monde, il hésite entre deux vertiges, celui du repli sur soi et celui de l'oubli de soi. »

C'est de fait l'oubli de soi qui l'emporte pour l'heure. Dans le monde globalisé du XXI^e siècle, qui a consacré la fin de l'hégémonie

occidentale, la France, alors même qu'elle demeure l'une des premières puissances de la planète, vit mal ce déclassement. Que l'Europe tout entière paie le prix de cette redistribution des cartes de la puissance à l'échelle du monde n'est pas de nature à apaiser le mal de vivre français, tant subsiste confusément dans l'inconscient collectif le sentiment d'une malédiction de l'histoire, qui rendrait du même coup dérisoire toute tentative de redresser la barre. Pèsent toujours dans le subconscient français les échecs et les erreurs du siècle passé, et notamment, malgré la légende dorée d'une France résistante tracée à grands traits par le général de Gaulle, l'étrange défaite de 1940 et l'ignominieux régime de Vichy. Comme si notre « vieux pays » n'avait pas durant toute sa longue histoire alterné d'éclatantes victoires et des défaites qui ne manquaient pas non plus d'éclat, de fastueuses époques de grandeur et de cohésion nationales, et des périodes tout aussi riches de déchirements et de reniements. « Nulle nation n'a tant fait pour sa perte que la française, mais tout lui tourne à salut », grinçait Charles Quint. Pour conjurer ce passé récent qui ne passe pas et retrouver la voie d'un patriotisme apaisé, il est sans doute temps que les Français entreprennent un sérieux travail de mémoire, à l'image de l'effort poursuivi par leurs voisins allemands, et que rapporte Étienne François, pour conjurer le spectre du nationalisme dément de l'époque nazie et fonder un nouveau patriotisme.

Mais revenons, pour conclure, à l'avenir de la France qui préoccupe légitimement le chef de l'État, et qui pour moi s'appelle l'Europe. Dans une Europe qui, au terme de siècles de fureurs guerrières, a déclaré la guerre hors-la-loi, mais qui demeure constituée d'États-nations à la souveraineté d'autant plus sourcilleuse qu'elle a déjà beaucoup concédé, un patriotisme européen est-il pensable ? Un tel patriotisme aux couleurs de la paix n'aurait-il pas du sens au moment où l'Europe, secouée de pulsions nationalistes qui mettent gravement en péril une unité si patiemment édifiée depuis soixante ans, se voit en outre menacée d'isolement par ce déplacement des rapports de puissance qu'évoquait déjà François Mitterrand ? Soyons réalistes : concevoir un tel patriotisme paraît aujourd'hui hors de la portée de peuples que le doute sur l'avenir de leur unité ne cesse de hanter. Faut-il pour autant se résigner à cette désespérance, dès lors que l'on peut craindre que ce doute n'engendre finalement la disparition de l'Europe de la carte du monde ?

« L'Europe vit dans la honte d'avoir été impérialiste, totalitaire et colonialiste », analyse Monique Castillo. « C'est pourquoi elle tend à faire du mépris de soi un signe de tolérance et d'ouverture au monde, comme si son autonégation était l'ultime témoignage de l'universalisme de ses valeurs. [...] Ce reniement est devenu si contre-productif

qu'il met l'Europe en danger. [...] Pourtant un retournement est possible si l'on prend conscience que ce désenchantement, loin d'être notre destin, est au contraire ce qui nous prive de notre avenir, ce qui nous rend aveugles et étrangers à notre propre vitalité culturelle ; car ce qui fait la vitalité culturelle de l'Europe est sa vocation à se donner des buts. »

Et notre philosophe, dans une veine toute kantienne, enfonce le clou : « Aujourd'hui, ce qui menace la foi dans l'Europe, ce n'est plus, comme au temps de la montée des totalitarismes, un ennemi idéologique, c'est l'Europe elle-même, une Europe intérieurement divisée entre ce qui fait sa force (dans le meilleur des cas, la compétitivité économique) et ce qui fait son esprit (sa vitalité culturelle). Nous touchons là au cœur du problème : notre faiblesse est de croire que notre destin est un déclin et que tel est l'héritage fatal de la civilisation européenne. [...] [Or] un patriotisme culturel européen est pensable parce que sa vitalité n'est pas synonyme d'hégémonie mais de rayonnement, qu'il ne consiste pas en une somme de conquêtes mais en une forme d'énergie. Propager la puissance d'inspirer est une forme de fraternité qui n'est nullement détruite par les nouveaux moyens de communication¹. » ┘

1. Monique Castillo, « L'identité européenne : la vitalité culturelle ; la voie franco-allemande », conférence prononcée le 15 janvier 2014 à Paris devant le Club économique franco-allemand.



DOSSIER



JEAN-PIERRE RIOUX

LA PATRIE AVEC DES YEUX D'ENFANT

« Par un épais brouillard du mois de septembre deux enfants, deux frères, sortaient de la ville de Phalsbourg en Lorraine. Ils venaient de franchir la grande porte fortifiée qu'on appelle " porte de France " » : ainsi commence le voyage initiatique d'André et de Julien, ces deux orphelins vosgiens qui partent à la rencontre de la mère patrie après la défaite de 1870 et l'amputation des « provinces perdues ». Ces quelques mots ouvrent le vieux guide Joanne de la géographie civique et morale d'une France-personne, le best-seller, le chef-d'œuvre de « lecture courante » en classe ou ailleurs, qui a aidé des millions de Françaises et de Français à cultiver la tendresse géographique, physique et spirituelle pour leur pays, à fortifier leur intelligence civique et à défendre quoi qu'il en coûte, avec du Bellay, la « mère des arts, des armes et des lois » : *Le Tour de la France par deux enfants. Devoir et Patrie* de G. Bruno.

Sa première édition, chez Eugène Belin en 1877, a été diffusée à trois millions d'exemplaires dix ans plus tard. Sa deuxième mouture, modifiée en 1906, était forte de sept millions quatre cent mille volumes en 1914. Puis le livre a poursuivi sa carrière (huit millions quatre cent mille exemplaires répartis au total en 1976, à la veille de son centenaire) dans les maisons d'école, les associations, les bibliothèques, les patronages, les lieux de rencontre entre peuple et culture et, il va de soi, les familles. Mais sa pratique en classe et sa lecture à haute et basse voix ont été abandonnées dès les années 1920 et le fil du XX^e siècle l'a relégué, jauni et parfois maculé à l'encre violette, au hasard des tables de nuit, des greniers puis des brocantes.

Autant dire que malgré ce délaissement d'aujourd'hui, par l'effet cumulatif de sa lecture et du souvenir de ses vignettes (de Jeanne d'Arc à la quenouille au marteau-pilon du Creusot qui savait casser si délicatement une noix), il n'est guère de livre plus massivement, étroitement et singulièrement tricolore ; guère de « lieu » resté aussi longtemps, aussi intimement constitutif d'une mémoire et d'une identité. Si Ernest Lavisse fut, via *l'Histoire de France*, notre « instituteur national » (Pierre Nora), G. Bruno, dans son exaltation amoureuse de toutes les disciplines scolaires éclairant des paysages humanisés et des labeurs d'intérêt général, a été le voyageur de commerce et le répétiteur de la devise affichée au sous-titre de son petit volume : devoir et patrie.

L'auteur, qui tiendra à garder ce pseudonyme et à ne jamais éclaircir le G. de son prénom fictif, est une femme, fait unique à l'époque pour un manuel scolaire : Augustine Tuillerie (1833-1923), épouse

du philosophe Alfred Fouillée, un normalien bien introduit dans les milieux de l'édition à usage pédagogique. Elle n'en est pas à son coup d'essai puisqu'elle a donné en 1869, à l'heure de Victor Duruy, ce fier prédécesseur de Jules Ferry sous l'Empire libéral, un premier livre « de lecture courante » chez Belin, *Francinet*, qui détaillait déjà des « principes élémentaires de morale, d'économie politique, de droit usuel », puis « d'agriculture, d'hygiène et de sciences usuelles » à mettre au service du pays.

Augustine a persévéré dans son ambition édifiante en donnant, en 1887 et toujours chez Belin, un nouveau livre de lecture courante, mais cette fois « d'instruction morale et civique en action », *Les Enfants de Marcel*, où les fils d'un sergent de l'armée de l'Est de 1870, devenus à leur tour très patriotes puisque « toute l'armée des travailleurs [...] soutient l'honneur de la patrie », faisaient eux aussi leur initiation itinérante et l'ainé, c'est tout dire, entré à Saint-Cyr. Ils héritaient même *in fine* d'un parent alsacien et, grâce à lui, d'une ferme dans cette Algérie qui ne manquerait pas de rester, grâce à eux, « cultivée par des bras français » : selon Bruno, sachons-le, « la propriété est un droit sacré dont le respect va croissant avec la civilisation même », et surtout sur une « terre bénie », « presque aussi chère que la mère patrie », la « nouvelle Alsace » du Constantinois. L'inlassable Mme Fouillée a même repris la plume en 1916, en pleine guerre, à quatre-vingt-trois ans, pour rédiger un *Tour de l'Europe pendant la guerre* qu'elle voulut prémonitoire, où des héros cousins de ceux du *Tour de la France* exploraient une sorte de Société des nations européennes sortie des tranchées, fustigeaient l'impérialisme allemand et prônaient à la fois l'union nationale, la solidarité internationale et la paix universelle selon Kant, après ce qui devait être la « der des ders ».

On n'en était pas tout à fait là en 1877 quand parut son *Tour de la France*. La défaite de 1870 y est très prégnante et jamais le livre ne peut être pris en défaut au chapitre de l'amour de la patrie, des devoirs civiques, du service militaire et de l'impôt du sang : c'est évidemment sur ce point que quelques instituteurs pacifistes, après 1900, critiquèrent ses enseignements sans pour autant l'abandonner. Mais, fort habilement, Bruno n'a eu de cesse d'aller au succès en affichant la seule ambition dans laquelle la France d'alors voulait se reconnaître : rappeler que la désunion, la division puis la guerre civile avaient été et resteraient à jamais funestes pour une nation digne de ce nom. Ni la Commune ni la Terreur ni même la Révolution ou la Saint-Barthélemy n'étaient mentionnées, mais c'est ce refus de rappeler des événements qui auraient pu être fatals à la patrie qui explique que le livre soit si tendrement jalonné par les seules belles images choisies de bienfaiteurs de l'humanité, de militaires héroïques sans brutalité,

d'explorateurs hardis et tout évangéliques, d'écrivains et d'artistes bienfaisants, de grands commis de l'État populaires ; que les hérauts de la paix, de la concorde et du mieux-être aient été préférés aux sabreurs, aux saints, aux rois et même aux politiques revanchards et exaltés. Signe évident de cette vocation non belliciste : ni Louis XIV ni Napoléon ne sont particulièrement signalés, et jamais André et Julien ne croisent un régiment, une caserne ou n'abordent, même dans les squares à nounous, un pantalon rouge. Cette « lecture courante », on l'a comprise, prônait le juste milieu. Elle refusait tout éclairage partisan et restait imprégnée d'équanimité.

Néanmoins, cette vocation centriste teintée de conservatisme a pu rendre et nous rend encore sa lecture irritante, parce que Bruno a, notamment, répandu au-delà du raisonnable une vision rurale de la France, nié la question sociale et proclamé sans l'ombre d'un doute la supériorité de la race blanche. La grande ville, il est vrai, n'est jamais chantée et le petit Julien se fatigue étrangement vite en parcourant Paris, alors qu'il saute de joie sur les rives du canal du Midi. Flottage des bois dans le Morvan, vache bretonne, fromagerie du Jura, coq de Crèvecœur et même boissellerie : cette France sépia n'est peuplée que de paysans, d'artisans et de marchands ; la carriole et le maquignon n'y seront jamais tout à fait vaincus par le chemin de fer et la ville de tous les dangers. Pour Bruno, soucieux de ses lecteurs encore majoritairement ruraux et promoteur d'un avenir sans errance, la terre, l'atelier et la boutique ne pouvaient jamais mentir, et seules l'agriculture et la petite épargne, au bout du compte, font la richesse d'un pays.

Par ailleurs, au Creusot, un M. Gertal montrait sans déplaisir à Julien de très jeunes enfants qui travaillaient « de tout leur cœur ». Le capital et la plus-value étaient ignorés, puisque « ce qui donne du prix aux choses, c'est surtout le travail et l'intelligence de l'ouvrier ». C'est même un « chenapan » et un « infâme » qui se permettra de dénoncer les maîtres qui « regorgent d'argent » et « paient mal ». Peu importe, finalement, qu'il y ait plus de pauvres que de riches : l'essentiel est qu'il se trouve partout des « bons », des laborieux, des sobres et des moraux, à l'image d'une France qui n'entendait abandonner ni ses rythmes séculaires ni ses modèles éprouvés.

Cette philosophie très courte était restée sensible à l'effet social et moral de toute énergie spirituelle créatrice. Elle n'a pu, finalement, inviter qu'à jouer sur la solidarité et a fait de la seule complémentarité des êtres la recette de l'ordre et du progrès. Dieu, l'âme et le destin des individus et des peuples, tout reste une combinaison vaguement solidariste et largement idéaliste. À une condition, que le livre a remplie médiocrement. Dès lors que l'esprit de pèlerinage y circulait partout, puisque sortir de chez soi était une initiation très

recommandée, que sortir de soi-même en voyageant devait aguerrir et transformer l'enfant qui rentrerait ensuite, adulte averti, vivre en paix au pays le reste de ses jours, il aurait fallu que Bruno réfléchît davantage à l'universalité de cette démarche émancipatrice.

Or ce pèlerinage n'a pas d'horizon hors frontières et outre-mer, sauf pour échantillonnage d'exotisme : il reste implicitement en sentinelle sur le Rhin. Et surtout, il perd de sa vertu dès qu'il tente de mesurer un rapport français à l'inconnu, à l'étranger ou à l'étrange, qu'il aborde la question de l'Autre. Il se refuse même à manier l'argument de la diversité française hexagonale, si cher déjà à Michelet et que Braudel reprendra après tant d'autres pour tenter d'approcher et de comprendre l'altérité. Bruno, c'est vrai, cultive l'entre soi en toute bonne conscience. Il dit que la race blanche est « la plus parfaite », qu'elle porte aux colonies la civilisation européenne. Pire : ce sont des « sauvages » dont « plusieurs sont anthropophages » qui ont fait son affreux sort à La Pérouse. L'édition de 1906 dira certes le surplus de puissance que la France pourrait tirer de ses colonies tout en y installant la santé et l'instruction, tant ce pays, « toujours généreux, donne à tous, sans compter, ses bienfaits et ses secours ». Il n'empêche : malgré une échappée sur la Corse, la géographie de ce *Tour* réserve ses effets bienfaisants aux frontières du seul Hexagone.

Il y eut pire, au moins sur le moment. Mme Fouillée, croyante, a bientôt pu être accusée tantôt de cléricisme larvé, dès 1899 dans *La Revue socialiste* par Eugène Fournière, tantôt de laïcisme militant, à la Chambre le 17 janvier 1910 par un député de droite, Groussau. À l'édition de 1877 avait en effet succédé en 1906, aussitôt après la Séparation de 1905, une nouvelle édition « révisée » et augmentée d'un « épilogue », parce que le monde changeait. Cette actualisation, intervenue de surcroît en pleine bataille scolaire, relancée précisément à propos des manuels « sans Dieu », faisait au texte et à ses images un toilettage laïc très soigneux, mais qui n'attestait d'aucun anticléricalisme. Sur les neuf images supprimées, six avaient trait à la religion : André et Julien ignoreront désormais Bossuet et Fénelon, saint Bernard prêchant la croisade, Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille, la cathédrale du sacre à Reims et l'intérieur de Notre-Dame de Paris (on ne saura jamais pourquoi la source du Rhône, les résiniers et le berger des Landes avaient été mis dans la même charrette : si les uns avaient été victimes de la grande dépression économique de la fin du XIX^e siècle, l'autre, elle, coulait toujours...). Plus aucune église n'affectait la vue des petits pèlerins, plus aucun « Mon Dieu ! » ou « Ciel ! » n'émaillait leur surprise, leur émotion et leur peine.

Cela suffit à agiter le parlementaire bien-pensant cité tout à l'heure. En vain d'ailleurs, puisque l'enseignement libre se garda bien de

condamner trop haut la nouvelle édition et que la grande majorité des instituteurs laïques convinrent de leur côté, tout aussi sagement, que le « fait » religieux, à condition qu'il fût soigneusement pesé et relativisé, ne devait pas être ignoré dans l'enseignement public. Et l'ancien philosophe métaphysicien et normalien Jean Jaurès, devenu le leader socialiste que l'on sait, sut alors rappeler à la tribune de la Chambre que la référence à Dieu ne le gênerait jamais et qu'au demeurant la dizaine d'images de l'épilogue du livre entonnait le seul hymne qui convint aux vraies déesses du temps : la Patrie sur la défensive et la Science au service du progrès. Jaurès résumait ainsi le sentiment général : à l'image de la « ferme réparée par la paix », dernière image du livre, le pays saura toujours faire face en cas de guerre, mais c'est son labeur civil qui garantit la paix, la tranquillité et la prospérité.

Que la patrie en version pacifiante ait pris ainsi la plus large place dans ce *Tour de la France* n'étonnait pas à la veille de 1914, quand la défense nationale l'emportait déjà sur la Revanche. Mais, aujourd'hui, c'est la pérennité ou non de cet allant civique et moral qui nous importe. La découverte du savoir et celle du prochain vont de pair, l'éducation est un cheminement, le spectacle raisonné du monde cultive la sensibilité et élève l'esprit, le vivre-ensemble se cultive et la patrie, ainsi, se fait tous les jours : ainsi, « je vais finir par savoir ma géographie sur le bout du doigt », déclare le petit Julien. Qu'avons-nous à lui répondre un siècle plus tard¹ ? ┘

1. On trouvera une première version de ce texte dans *Tableaux de la France*, présentés par Jean-Pierre Rioux, Omnibus, 2007, pp. 813-820. Ce volume contient, outre ce *Tour de la France par deux enfants* (1877) de G. Bruno, le *Tableau de la France* (1833) de Jules Michelet, l'*Introduction générale à l'histoire de France* (1865) de Victor Duruy et *La France. Tableau géographique* (1903) de Paul Vidal de la Blache.



FRANÇOIS LECOINTRE ET THIERRY MARCHAND

ÉCLAIRAGE CROISÉ

À l'heure où le thème de l'identité nationale se réinvite dans le débat public et où, centenaire oblige, la Grande Guerre est mise à l'honneur, l'interrogation sur la notion de patrie prend subitement un sens renouvelé. Cette notion, il faut l'avouer, s'était un peu assoupie depuis quelques décennies, offrant pour beaucoup de nos concitoyens une image surannée et poussiéreuse. D'autres idées plus modernes comme la nation, la République, le civisme, l'Europe ont remplacé dans nos gazettes une idée de patrie considérée, sans agressivité aucune, comme un peu désuète et dépassée. La référence au creuset de notre histoire, à la terre nourricière, aux pères et au sol sacré dans lequel ils reposent semblait avoir passé la main à de nouvelles notions plus généreuses et volontaristes, offrant plus de perspectives que de références.

Devant ce mouvement de fond, l'idée même de patrie a peu à peu déserté le sens commun pour étrangement se rétablir depuis peu dans un nouveau substantif : le patriotisme, qui émerge peu à peu comme un sujet alors que la patrie n'en est plus vraiment un. Alors qu'il est si difficile d'engager le débat sur l'identité nationale, personne ne trouve rien à redire aux discours mobilisateurs sur le patriotisme économique ou le patriotisme sportif, considérés en soi comme de nouvelles valeurs.

Réflexe de survie dans un environnement mondialisé et agressif, le patriotisme économique vient contredire les lois générales du marché en affirmant qu'il est possible de consommer mieux en consommant de manière civique des biens produits sur son propre territoire. Au rebours d'une globalisation anxieuse, le sursaut patriotique constituerait une forme de résistance au marché. Comme si un bien devait être choisi davantage pour sa valeur sociale que pour sa simple valeur marchande.

Besoin identitaire encore lorsqu'il s'agit par procuration de soutenir ceux qui portent la marque et le symbole du pays. Personne ne pardonne aux équipes nationales de ne pas entonner l'hymne national avec le public des stades. Cause commune dans l'adversité comme dans la victoire, le patriotisme sportif nous renvoie étonnamment vers des sentiments spontanés qui produisent du collectif à peu de frais, alors que notre société semble glisser sur la pente de l'atomisation.

Il est difficile de croire que le retour de la notion de patrie sous des formes détournées ne soit que le fruit d'un hasard circonstanciel. Le patriotisme exprimerait-il davantage que ces mouvements de surface, c'est-à-dire une conception plus profonde et plus

fondamentale d'un vouloir vivre ensemble qui semble aujourd'hui nous échapper ? Le croisement entre une approche historique, soulignant l'évolution de cette notion au cours du temps, et un regard militaire qui intègre au contraire la patrie comme une constante permet probablement de mieux comprendre les limites et le potentiel de ce concept renaissant.

L'érosion progressive d'une notion

Il est vrai que l'époque contemporaine offre moins de prises à la classique notion de patrie, ressuscitée dans les tourments de la Révolution française. En effet, l'identité du peuple français s'incarnait depuis l'aube des temps dans la personne de son souverain. À défaut, il fallut bien trouver un substitut pour maintenir l'unité du pays et fédérer les énergies. C'est la patrie et ses références au passé qui prit le pas sur la nation, idée probablement encore trop neuve pour constituer un ciment assez solide pour affronter la tempête contre-révolutionnaire.

« La patrie est en danger » apparaît pourtant comme un slogan en complet décalage avec les principes mêmes du mouvement révolutionnaire qui se voulait plus un projet qu'un héritage. Alors que l'on rasait le passé pour établir un nouveau référentiel politique et social, c'est paradoxalement à la patrie que l'on fit appel pour sauver l'essentiel lorsque les armées étrangères approchaient de Paris. De même, lorsqu'en 1804 Napoléon donne un statut militaire à la toute nouvelle École polytechnique destinée à fournir au pays de nouvelles élites, il lui assigne une devise forte qui ne fait en aucune manière référence à la nation française en devenir : « Pour la patrie, la science et la gloire. »

Lorsque les temps se firent plus cléments, la notion ne disparut pas pour autant. Au cours du tumultueux XIX^e siècle, c'est toujours vers la patrie que se tournent les soldats qui montent au front. « Honneur et Patrie » sont cousus en fil d'or dans les plis de tous les drapeaux. Loin des idéaux révolutionnaires, telles sont les valeurs pour lesquelles les soldats de l'Empire et de la République iront combattre et mourir aux quatre coins du monde.

C'est même encore vers la patrie que se retournent paradoxalement les soldats étrangers qui viennent se battre au service d'un pays qui n'est pas le leur. Qu'à cela ne tienne, par un étonnant glissement de sens, la Légion étrangère s'érige elle-même en nouvelle patrie « hors sol », élargissant par là le sens du mot, perçu avant toute chose comme un idéal à conquérir beaucoup plus qu'un

bien à conserver. C'est d'ailleurs pour cette *Legio Patria Nostra* et les valeurs universelles qu'elle recouvre que plusieurs milliers de soldats étrangers viendront s'engager dans cette institution lors des deux conflits mondiaux.

Enfin, lorsque la nation s'effondre en juin 1940 et qu'il ne reste au régime de Vichy qu'une illusion de pouvoir et de souveraineté, c'est encore une fois vers la patrie qu'il se retournera. « Travail, Famille, Patrie » : comme si ces mots exprimaient le seul patrimoine qu'il reste en toutes circonstances à un peuple, fût-il vaincu.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'idée européenne viendra écorner un peu plus la patrie. D'abord parce qu'elle se veut unificatrice, appelant à un ambitieux projet de vivre ensemble à l'échelle d'un continent, elle ne pouvait s'appuyer sur une notion directement liée au passé, au sol et aux frontières. Probablement faut-il également considérer qu'elle entrevoyait dans la patrie comme dans la nation la partie sombre de l'âme des peuples, responsable du suicide collectif de la civilisation européenne.

Force est de constater que depuis cette époque, la notion de patrie perd du terrain. La fin de la guerre froide et des systèmes de conscription ont probablement rendu cette référence moins nécessaire dès lors que le service du pays ne s'imposait plus avec autant d'acuité. Seule la société militaire a semblé résister aux modes et aux pentes. La patrie y représente toujours la valeur supérieure au nom de laquelle les soldats acceptent de donner leur vie. D'où un évident décalage autour de cette notion dans les débats publics. Lorsqu'ils abordent cette question, civils et militaires ne parlent probablement pas exactement de la même chose.

La patrie du militaire

Plus que de s'interroger sur la patrie, le soldat la pratique au quotidien de façon instinctive et naturelle. Tout, en effet, le porte au patriotisme. Son métier tout d'abord, qui ne peut se concevoir que de façon extrêmement collective. Comme un sportif au sein de son équipe, le soldat ne vit dans sa section ou dans sa compagnie que par le service qu'il rend au groupe. Aucun espace pour l'individualisme dans un engagement au combat dont l'extrême complexité ne peut être maîtrisée que par la complémentarité des savoir-faire mis en œuvre par chaque homme et finement coordonnés par les différents niveaux de commandement. Par nécessité, le militaire est donc étroitement solidaire de ses congénères. L'action militaire, en outre, parce qu'elle confronte à l'ennemi et à l'aléa, conduit au sein d'un

ensemble très hiérarchisé¹ à déléguer une grande liberté d'action et à fortement encourager l'initiative des niveaux subordonnés. Le militaire n'est donc pas seulement solidaire. Parce qu'il commande autant qu'il obéit, il est également responsable d'une communauté au destin de laquelle il participe pleinement et vis-à-vis de laquelle il se sent engagé.

À cette réalité très concrète du métier militaire, il faut ajouter le rapport à la mort qui est consubstantiel à l'état de soldat. La mort et la souffrance potentielles de chaque camarade auquel le soldat est lié par le sang qu'il faudra verser. Cette éventualité, vécue au sein de toutes les unités de l'armée de terre constamment engagées en opérations depuis plusieurs décennies, transforme la solidarité déjà évoquée en fraternité. La mort et la souffrance, ensuite, qu'il faudra infliger à l'ennemi en vertu d'une raison supérieure qui transcende les considérations individuelles et privées de chacun. Du rapport à la mort découle donc la prise de conscience d'une nécessaire verticalité de la relation sociale, de l'aspect indispensable d'une autorité s'exerçant au nom de la collectivité et suffisamment incontestable pour que l'outil militaire auquel chaque soldat prend part obéisse sans discuter pour mettre en œuvre la volonté commune. Le militaire est ainsi voué au patriotisme, comme le croyant à la sainteté.

Ce patriotisme est d'autant plus évident que la patrie est incarnée dans les emboîtements successifs de solidarités/fraternités qui, du groupe de combat au régiment, en passant par la section et la compagnie, lient physiquement et affectivement les hommes entre eux, et les relie tous au drapeau qui symbolise la collectivité nationale. Cette fraternité qui perd en intensité au gré de l'élargissement du groupe gagne ainsi en force symbolique au fur et à mesure de sa traduction en rites militaires et républicains. Ainsi, la remise aux jeunes recrues de leur insigne régimentaire constitue la première étape d'une véritable initiation militaire patriotique qui, en passant par la présentation au drapeau de l'unité et la participation aux cérémonies commémoratives ou au défilé de la fête nationale, fait de chaque soldat un citoyen imprégné du souvenir de ses anciens², des sacrifices qu'ils ont consentis et des grandes choses qu'ils ont faites ensemble.

Reste alors à l'autorité politique à veiller à ce que l'énergie de ces jeunes soldats soit renforcée encore par l'identification très claire des

1. Dès qu'une cellule atteint quatre hommes, elle est dotée d'un chef.

2. Là encore, il ne s'agit pas d'une figure de style. « L'ancien » n'est pas seulement le poilu de la Grande Guerre tombé lors d'une des batailles dont le nom est inscrit dans les plis du drapeau. « L'ancien », dans une armée professionnelle engagée en opérations extérieures, c'est le camarade que l'on a connu et aimé, qui a été blessé ou tué au combat, et qui vit encore au régiment si son nom n'orne pas le monument aux morts qui se dresse sur la place d'armes.

grandes choses auxquelles on va la vouer et de leur relation intime avec le bien commun de la nation dont découle la légitimité indispensable à l'action militaire.

Il existe donc une évidente divergence de perception autour de cette notion entre la société civile et le monde militaire. Si, pour la première, la patrie apparaît comme une variable liée aux fluctuations du sentiment national dans un environnement changeant, elle constitue pour le second une constante intimement liée à un fonctionnement spécifique. La patrie apparaît donc consubstantielle à l'état militaire.

Que peut-on conclure de cette rapide présentation d'un sujet qui à l'évidence semble avoir plus de ressources que de surface médiatique ? Loin d'être un concept éculé, la patrie constitue probablement un capital ignoré qui sommeille dans l'âme des peuples. Moins politisée que l'idée de nation, moins théorique que la République, elle semble renvoyer à un substrat solide, à un seuil de consensus naturel qui réconcilie de manière pratique l'héritage et le projet. Ce trésor inexploité peut s'avérer capital dans les situations difficiles et la crise économique que nous connaissons aujourd'hui n'est certainement pas étrangère à la réémergence de certaines de ses formes détournées. Le monde militaire qui a toujours considéré cette idée comme le ciment de son unité et comme le moteur de son engagement opérationnel pourrait certainement apporter au débat public son expérience du sujet. ─



YOHANN DOUADY

UN TREILLIS BLEU, BLANC, ROUGE

L'histoire de notre pays offre de nombreuses raisons d'être fier de son héritage. Ainsi, lorsque la France est évoquée sur la scène internationale, elle l'est à travers l'image éternelle de « patrie des droits de l'homme et du citoyen ». Mais l'histoire n'est jamais monochrome. Elle est même agitée de soubresauts permanents, heureux ou malheureux, et offre cette ambiguïté d'avoir été forgée par des périodes de noirceur plus ou moins longues, plus ou moins marquantes, en même temps qu'elle était modelée par le souffle de l'espérance. En 1942, par exemple, tandis que certains Français s'illustraient dans la rafle dramatique du Vél d'Hiv à Paris, d'autres, à des milliers de kilomètres de là, poursuivaient la longue traversée des sables africains qu'ils avaient commencée un an plus tôt, après avoir prêté serment à Koufra. Et si l'histoire est capable d'offrir le meilleur comme le pire, elle peut également susciter le dépassement de soi dans la tourmente. Ce n'est pas un hasard si la Légion étrangère ou les troupes de marine ont choisi de célébrer leur fraternité de corps à travers la commémoration, chaque année, de deux batailles douloureuses et dévastatrices qui avaient, en leur temps, constitué le terreau de gestes héroïques et exemplaires.

L'histoire de la décolonisation fourmille encore d'épisodes aussi dramatiques qu'héroïques, notamment en Indochine. Mais il s'agit surtout d'une période charnière, au cours de laquelle les premières fractures commencèrent à apparaître entre les hommes partis se battre sur cette terre jaune et la population de métropole ou de l'arrière – entre les soldats et les citoyens. Les combattants du corps expéditionnaire comprenaient parfois mieux l'ennemi à combattre que la population à défendre dans les villes pacifiées du delta du Mékong ou du Tonkin, ou, pis encore, de la France. Et plus encore que de l'incompréhension ou un manque d'intérêt pour cette guerre lointaine, il y avait aussi, au sein de certaines franges de la population française, un véritable sentiment de mépris et de haine pour ces soldats d'Indochine – sentiments exprimés sur les quais de Marseille lors du rapatriement des blessés ou dans les manufactures d'armement lorsque les munitions étaient sabotées. À leur retour d'Indochine, parfois après plusieurs mois de captivité concentrationnaire, ces soldats ne retrouvèrent pas toujours leur place en France, un pays dont ils avaient défendu les intérêts, un pays pour lequel ils avaient enduré les pires souffrances et la perte d'innombrables camarades, mais un pays qui se désintéressait d'eux et ne leur accordait guère de reconnaissance.

La guerre d'Algérie ne fit qu'accentuer cette fracture, ce malaise, un malaise d'autant plus perceptible que cette nouvelle guerre était cette fois-ci plus proche et plus personnelle puisqu'elle impliquait désormais le contingent et touchait indistinctement toutes les familles. Les événements de 1961 et la dissolution du 1^{er} régiment étranger de parachutistes (REP) firent céder les derniers fils qui constituaient encore le lien armée-nation.

En moins de vingt ans, et en faisant parfois jouer les mêmes acteurs, l'Histoire avait ainsi réussi le tour de force de faire acclamer l'armée française en 1944 sur les Champs-Élysées, de célébrer son héroïsme inutile à Diên Biên Phù en 1954, puis de réclamer sa tête, ou plutôt celles d'un « quarteron de généraux », quelques années plus tard. Si bien qu'aujourd'hui, après la disparition du service national et d'innombrables lois de programmation militaire, l'armée française n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a été au siècle dernier. Son format continue de se réduire et les crédits qui lui sont alloués ne cessent de diminuer. Le budget de la défense n'est-il pas passé de 5,44 % du PIB en 1961 à 1,5 % aujourd'hui ? Il se raconte désormais que tous les soldats français pourraient être accueillis dans le seul Stade de France, mais encore faudrait-il qu'il y ait suffisamment de VAB¹ en état de rouler pour les y transporter...

Et pourtant, malgré des moyens en baisse constante, malgré des liens avec la nation qui n'ont cessé de s'étioler, malgré des missions qui sont incomprises ou ignorées des citoyens et des médias, nous avons encore en permanence plus de treize mille soldats engagés opérationnellement à l'étranger ou sur le territoire national. Et nous avons toujours des hommes qui tombent, en Afghanistan, au Mali, en Guyane, en Centrafrique, et parfois même en France à l'entraînement.

Et pourtant, malgré cette armée dont la cote de mailles s'effiloche, dont les soldats continuent de mourir dans l'indifférence ou parfois même dans le mépris de leurs concitoyens – « Ils n'avaient qu'à ne pas y aller », peut-on entendre –, nous avons encore des jeunes qui s'engagent. Certes, certains d'entre eux viennent avant tout chercher un travail pour échapper au chômage, et ceux-là arrivent sans aucune attente, sans aucune espérance, sans aucune croyance, sans être capables de se projeter dans l'avenir. Ils n'imaginent pas un seul instant que ce choix pourrait les conduire à mourir pour le drapeau, qu'il s'agisse de leur propre mort ou de celle d'un de leurs camarades. L'éventualité leur paraît aussi improbable qu'obscène.

Mais, avec eux, il y a aussi ces jeunes qui s'engagent pour « servir », au sens noble du terme. Ils viennent pour se mettre au service de leur

1. Véhicule de l'avant blindé.

pays, au service de la nation et de son drapeau. Ils viennent par patriotisme, une notion sur le déclin que l'on assimilerait presque à une vulgarité tant ce mot peut être prononcé avec une moue méprisante dans la bouche des faiseurs d'opinion.

Au contact des uns et des autres, ils vont forger un esprit de corps et s'arroger des valeurs qui jusque-là les dépassaient, mais des valeurs qui vont désormais leur permettre de s'élever. Ils vont apprendre, pour ceux qui ne le savaient pas encore en entrant dans l'institution, qu'ils font maintenant partie de ce groupe infime qui estime avoir des devoirs à rendre à son pays plutôt que des droits à lui réclamer. Ils vont encore apprendre ce que sont réellement les notions d'obéissance, de respect, d'honneur, de fraternité et de dévouement. Ils vont se transformer, devenir des hommes.

Je me suis moi-même engagé au 2^e régiment d'infanterie de marine (RIMA) pour vivre cette mue, ainsi que je l'avais sommairement évoqué dans l'ouvrage *D'une guerre à l'autre* : « Je ne me suis pas engagé pour devenir moi-même, mais pour devenir un autre. J'ai signé mon engagement le jour même de mon baccalauréat, dès la fin des épreuves. Peut-être une façon pour moi de mettre un terme à une vie d'étudiant, et de plonger dans le monde des adultes et du travail, un peu à la manière des jeunes de mon âge qui partaient naguère effectuer leur service militaire. Mais, surtout, je me suis engagé avec la ferme volonté de servir mon pays, et non dans le seul but de dénicher un travail alimentaire. Passionné d'histoire, j'avais noté au cours de mes différentes lectures le rôle récurrent des troupes de marine, ces troupes destinées à l'origine à être embarquées sur les navires royaux pour y servir l'artillerie et participer aux abordages et combats navals, ainsi que pour tenir garnison dans les colonies lointaines. »

Que l'on se soit engagé dans l'armée pour des raisons alimentaires ou par vocation, on en vient à découvrir un nouveau monde et des valeurs qui souvent n'ont plus cours dans le monde civil. Des valeurs telles que des gens de tous horizons, aux origines sociales extrêmement diverses, aux cultes différents, aux parcours multiples et aux niveaux d'études parfois très hétéroclites vont arriver à travailler ensemble, au profit d'un objectif commun plutôt qu'en fonction de chacun de leurs intérêts propres.

La plupart de ces jeunes hommes que l'on retrouve aujourd'hui dans nos rangs avaient souvent une idée prédéfinie de ce que pouvait être l'armée en termes de rigueur, de travail, de missions ou encore de camaraderie... Mais beaucoup ont été surpris, parfois plus tard au cours de leur engagement, par la solidarité qu'il pouvait y avoir au sein de cette institution. Ils ont fait la connaissance de camarades et de supérieurs de leur unité, ou d'autres unités, qui ne les connaissaient

pas mais qui leur faisaient confiance, les aidaient à franchir une difficulté, les aidaient à se dépasser. Et cela leur a permis de découvrir que le soldat français, quel qu'il soit, n'était pas un simple inconnu, mais un véritable camarade sur lequel ils pouvaient compter et qu'ils pourraient avoir à aider à leur tour dans une période difficile, peut-être même au combat.

Toutes ces valeurs que certains ont découvertes et se sont appropriées, ou que d'autres possédaient déjà en eux, suscitent bien sûr un esprit de corps, un esprit d'appartenance à nos armes, à nos régiments, mais plus encore que cela, ces valeurs nous remplissent de fierté et nous font prendre conscience des devoirs que nous avons envers ceux qui nous ont précédés et qui ont valeur d'exemple à nos yeux, mais aussi envers ceux qui nous suivront et dont nous aimerions qu'ils nous considèrent un jour, à notre tour, comme un exemple.

Nous n'en avons pas forcément conscience, mais ces devoirs que nous avons envers les nôtres ne sont en fait que l'illustration, à une échelle plus humaine, plus individuelle, des devoirs que nous avons envers notre pays, notre nation, notre patrie. Il n'est pas aisé, aujourd'hui, de définir précisément ce que peut être l'esprit patriotique à l'intérieur de nos rangs. De manière ironique, celui-ci s'exprime peut-être plus facilement à l'extérieur qu'à l'intérieur de nos frontières car, lorsque nous sommes déployés en Afghanistan, au Mali ou en Centrafrique, nous effectuons notre mission et luttons avec le sentiment d'appartenance à l'armée française, avec le sentiment de représenter la France, et ses valeurs et la conscience d'être investis d'une responsabilité écrasante lorsque l'engagement doit se durcir. Les exemples sont nombreux ces derniers temps, qu'il s'agisse des soldats stationnés au Gabon qui sont partis intervenir en Centrafrique, du déclenchement de l'opération Serval au Mali avec l'envoi de troupes venant de métropole et du Tchad, ou encore de l'intervention en Côte d'Ivoire en 2011 avec des soldats du RMT² dépêchés du Tchad pour aller renforcer le 43^e bataillon d'infanterie de marine (BIMA) et finalement intervenir en protection de la résidence de France, un carré de terre de notre pays à l'étranger. Toutes ces actions se sont déroulées au nom de notre pays, avec le sentiment du devoir à accomplir pour la nation. Et cela à tous les niveaux hiérarchiques, sans qu'il y ait eu besoin d'insister auprès des hommes ou de leur forcer la main : ils avaient clairement conscience d'être le relais de la voix de la France et de défendre ses intérêts.

Mais c'est également là que la notion de patriotisme devient difficile à appréhender aujourd'hui. Au cours des époques précédentes, et

2. Régiment de marche du Tchad.

des crises précédentes, le patriotisme allait de soi : il s'agissait, d'un point de vue étymologique, de défendre la patrie, de la défendre militairement en cas d'attaque extérieure. Aujourd'hui, alors que les frontières extérieures de notre pays n'ont pas été menacées depuis quelques décennies, ses soldats ne peuvent plus que défendre les intérêts du pays, et non plus le pays lui-même. La notion de patriotisme s'est ainsi usée, faute d'avoir été mise à l'épreuve comme elle avait pu l'être en 1870, en 1914, en 1939... Elle ne subsiste aujourd'hui que dans cette version édulcorée qui vise à défendre les intérêts du pays plutôt que le pays lui-même.

La perception du soldat français par le citoyen s'en est évidemment trouvée modifiée. La population ne voit plus le soldat mourir pour la patrie, pour des raisons patriotiques, mais elle le voit mourir pour des intérêts géopolitiques ou politiques. Et il se trouve même des anciens pour s'opposer à ce qu'un nom de soldat français mort pour la France en Afghanistan soit gravé sur le monument aux morts de son petit village, sous les patronymes de ceux qui auraient trouvé une mort « plus glorieuse » en 14-18 ou en 39-45. C'est ce qui est arrivé dans le petit village de Ballots, où il a fallu que la famille Louaisil fasse preuve de persévérance et d'insistance pour que le nom du caporal Cyril Louaisil, mon camarade tombé en Afghanistan, puisse être gravé sur le monument du village en dépit de l'opposition de certains habitants. Évidemment, ce sont des choses dont on ne parle pas, pas plus que l'on ne parle des tombes ou des plaques commémoratives de soldats français morts en Afghanistan qui ont été vandalisées – celle du brigadier-chef Clément Kovac, du 1^{er} régiment de chasseurs, dont la stèle funéraire a été saccagée en juillet 2013, ou celle du caporal Melam Baouma, du RMT, qui a été profanée en janvier 2010. Pas plus que l'on ne s'offusque particulièrement de ce qu'une élue de la nation refuse de s'associer, lors d'un conseil municipal à Vannes, à une minute de silence en l'honneur de trois marsouins du 3^e RIMA tombés en Afghanistan. Pas plus que l'on ne s'étonne de voir Pierre Haski, figure du journalisme français et cofondateur du site d'information Rue89, reconnaître publiquement son antimilitarisme lors d'une chronique qu'il consacre au livre *Captain Teacher* : « Avant de laisser un commentaire antimilitariste pavlovien au pied de cette chronique – ce qui était mon réflexe initial, je l'avoue, en commençant à lire le livre³... »

Si le soldat est resté patriote au fond du cœur, qu'il ait appris à le devenir en faisant siennes les valeurs de l'armée ou qu'il l'ait toujours été, c'est malheureusement plus rarement le cas de ses concitoyens et parfois même, ce qui est plus grave encore, de ceux qui sont ses

3. « Récit : une radio libre française dans la guerre d'Afghanistan », *Rue89*, 16 septembre 2013.

chefs ou auraient eu vocation à le devenir. En mai 2011, alors que notre unité venait pour prendre son tour de présence et d'opérations dans la vallée de Tagab en Afghanistan, à un mois de notre retour en France, nous entendîmes une formidable explosion. La radio de notre blindé annonça peu de temps après que le 1^{re} classe Roperh, du 13^e régiment du génie, avait trouvé la mort en sécurisant la route pour ses camarades. Nous étions si près de rentrer en France, si fatigués et éprouvés aussi bien moralement que physiquement par les missions successives que nous avions menées, que nous en fûmes lourdement affectés. Le soir même, ou le lendemain, nous voulûmes regarder les informations à la télévision pour voir de quelle manière cette mort serait évoquée, pour savoir si on parlerait un peu de nous, un peu de notre action en Afghanistan, mais non. Les médias préféraient commenter abondamment l'épopée aussi dramatique que pathétique vécue par l'un de ses serviteurs dans un hôtel à New York. Je ne saurais dire les sentiments que nous éprouvâmes alors. Non seulement les médias se désintéressaient de la mort du 1^{re} classe Roperh et de ce qu'elle représentait, mais ils faisaient leurs choux gras d'une affaire sordide montrant que le patriotisme, même dans sa version édulcorée – la défense des intérêts de la France – n'était pas une priorité dans les hautes sphères de la politique. Il faut avoir le cœur bien accroché et des convictions bien fortes pour repartir effectuer une mission et risquer sa vie dans la plus grande indifférence, voire dans le mépris, après avoir perdu l'un des siens et constaté le fossé qu'il y avait entre les dirigeants du pays et ceux qui, sur le terrain, défendaient les intérêts de ce même pays.

Oui, il est parfois très difficile de devoir tant faire pour son pays, et de le voir en retour faire si peu pour nous. Mais il est vrai que nous ne demandons rien, que nous ne réclamons rien, que nous cherchons simplement à ce que les intérêts, la parole et le drapeau de la France soient respectés en France comme à l'étranger. C'est en effet ce drapeau qui nous unit par-dessus tout, par-dessus les déceptions comme par-dessus les souffrances, ou en dépit des souffrances. En écrivant cela, je pense évidemment à mon petit frère Loïc que j'ai involontairement poussé vers l'armée et qui s'est engagé au 8^e RPIMA. Le 9 décembre 2013, alors qu'il était déployé en Centrafrique, il a perdu deux de ses amis avec lesquels il s'était engagé : les parachutistes Le Quinio et Vokaer. Il vivait là son premier déploiement et, déjà, perdait des frères d'armes. Comment réagir à cela et vivre avec cela sinon en se réfugiant dans les valeurs dont l'armée a fait son socle : la camaraderie, la fidélité envers nos chefs, l'honneur du drapeau et, bien sûr, le patriotisme – être prêt à défendre son pays, mais aussi à mourir pour lui.

Depuis 1999, le « code du soldat » constitue la référence éthique pour tous les personnels de l'armée de terre. Il reformule sur un mode normatif les principes multiséculaires propres à guider « le soldat » dans l'exercice de son difficile métier. Il est à la base de la formation morale.

La mention de « la France » l'ouvre et le clôt, marquant ainsi que le service de la patrie, avant tout, donne sens au métier des armes.

LE CODE DU SOLDAT

1. Au service de la France, le soldat lui est entièrement dévoué, en tout temps et en tout lieu.
2. Il accomplit sa mission avec la volonté de gagner et de vaincre, et si nécessaire au péril de sa vie.
3. Maître de sa force, il respecte l'adversaire et veille à épargner les populations.
4. Il obéit aux ordres, dans le respect des lois, des coutumes de la guerre et des conventions internationales.
5. Il fait preuve d'initiative et s'adapte en toutes circonstances.
6. Soldat professionnel, il entretient ses capacités intellectuelles et physiques, et développe sa compétence et sa force morale.
7. Membre d'une communauté solidaire et fraternelle, il agit avec honneur, franchise et loyauté.
8. Attentif aux autres et déterminé à surmonter les difficultés, il œuvre pour la cohésion et le dynamisme de son unité.
9. Il est ouvert sur le monde et la société, et en respecte les différences.
10. Il s'exprime avec réserve pour ne pas porter atteinte à la neutralité des armées en matière philosophique, politique et religieuse.
11. Fier de son engagement, il est, toujours et partout, un ambassadeur de son régiment, de l'armée de terre et de la France.

En parlant de la guerre d'Indochine, Alain Decaux écrivait : « Elles me hantent les images de ceux qui au long de tant d'années sont allés se battre là-bas. Ils venaient de France, d'Afrique, d'ailleurs. La terre d'Indochine est imprégnée de leur sang. Je pense à ceux qui sont morts parce qu'ils ont cru à la cause qu'ils défendaient et il fallait qu'ils y croient. Je pense, hélas, à ceux qui sont morts alors qu'ils n'y croyaient plus... » Aujourd'hui, pourrait-on poursuivre, alors que notre pays ne connaît plus de « guerre » mais uniquement des « crises », alors que les jeunes générations sont qualifiées de désabusées, alors que les hommes politiques ne semblent plus se consacrer à la défense des intérêts du pays, mais plutôt à celle de leurs intérêts ou à celle des groupements d'intérêts les plus puissants, alors qu'il n'y a plus de vision ou d'ambition pour le pays, mais uniquement des réformes ou des restructurations, il faut bien avouer que l'enjeu n'est plus de croire ou de ne pas croire en la cause, mais tout simplement d'avoir une

cause en laquelle décider de croire ou non. Il n'y a plus aujourd'hui de cause, mais uniquement des intérêts individuels ou corporatistes, et il n'y a plus personne qui soit prêt à mourir pour la moindre cause.

Plus personne à l'exception du militaire qui, hier comme aujourd'hui, et comme demain certainement, continuera à se dépasser dans la tourmente, à offrir le meilleur de lui dans l'indifférence et le mépris, à défendre son drapeau et les valeurs de son pays, sans rien demander d'autre que d'être traité dans l'honneur et avec le respect qu'il accorde lui-même au drapeau et pour lequel il est encore prêt à se sacrifier car il n'a d'accomplissement individuel que dans celui d'un intérêt commun bien plus grand encore. ┘



JEAN-YVES LE DRIAN

**« AUX ARMÉES,
LA PATRIE RECONNAISSANTE. »
À PROPOS DU 14 JUILLET**

Depuis que j'ai vingt ans, l'Histoire a orienté mes choix professionnels – jeune agrégé, j'ai d'abord entrepris une thèse d'histoire sociale sur les forges d'Hennebont –, puis mes choix personnels, avec le souci qui a toujours été le mien d'inscrire mon engagement politique dans une longue durée, celle qui éprouve, derrière la versatilité des hommes, la solidité de leurs convictions et la pertinence de leurs actions.

Cette référence à l'Histoire n'a rien de passéiste. Au contraire, elle est la meilleure garantie pour affronter l'avenir. La démarche de la prospective, à mon sens, qui est si importante pour le ministère de la Défense, ce n'est pas d'imaginer demain à partir d'aujourd'hui ; mais c'est de repartir d'hier, et parfois d'avant-hier, pour comprendre de quoi notre futur pourra être fait. Plus nous prenons du recul, plus notre trajectoire a des chances d'être juste.

La question du patriotisme qui m'a été posée, et à laquelle je voudrais répondre à propos du 14 Juillet, je l'entends à travers ce prisme de l'Histoire, qui invite autant à relativiser la désaffection dont semble souffrir le beau mot de patrie aujourd'hui qu'à retrouver la force de ses symboles, lorsqu'ils mobilisent dans un même souffle – celui du défilé – les figures immémoriales de la nation en armes et celles, tout aussi glorieuses, de nos soldats d'aujourd'hui.

Car les interrogations qui se font jour sur le 14 Juillet ne portent pas tant sur la fête nationale que sur le défilé militaire, qui en sera le cœur cette année encore. La France, entend-on, est l'un des rares pays à perpétuer une tradition anachronique, qui serait celle de vieilles lunes figées dans un monde qui n'en finit pas de bouger. En guise de réponse, je voudrais dire très simplement ce que représente pour moi le défilé du 14 Juillet.

C'est un fait historique que la nation, hier en armes, a desserré avec la suspension du service national le lien quotidien que constituait l'engagement militaire de ses jeunes. Dans ce geste fondateur, elle a délégué à certains de ses fils et filles le soin de la défendre. Naguère partout visibles, nos armées œuvrent désormais dans une discrétion qui est à la fois la conséquence de la professionnalisation, souvent la condition de leur engagement et toujours le meilleur signe de leurs réussites.

Je précise ici que la professionnalisation des armées est une évolution plus qu'une révolution. Hier nos armées étaient déjà professionnelles. Aujourd'hui, ce sont d'abord des armées de volontaires, dans lesquelles s'engage une part importante de notre jeunesse, souvent d'ailleurs pour une durée qui n'est pas forcément plus longue qu'à l'époque du service militaire. Pour tous ces jeunes, le patriotisme est une réalité vécue, comme il doit l'être pour nous tous.

Ainsi, chaque jour de l'année, que ce soit dans le silence des mers, dans les étendues du Sahel ou dans le ciel de France, loin de l'agitation des villes qui nous sont familières, ou bien au contraire au milieu de nos activités, sans que l'on s'en rende toujours compte, nos armées œuvrent à notre sécurité.

La vocation des armes a toujours appelé un courage hors du commun, mais on mesure ici ce qu'elle demande aujourd'hui de dévouement et d'abnégation lorsque la reconnaissance de la nation emprunte des voies moins éclatantes qu'autrefois.

Le 14 Juillet, cependant, nos soldats sortent de l'ombre où ils se maintiennent le reste de l'année pour veiller sur la tranquillité de la nation. En ce jour de fête, c'est la nation qui contemple ses armées. Dans la fierté des missions accomplies, avec aussi la conscience du sang qui a été versé, la nation leur rend l'hommage du peuple, qui se rassemble autour d'elles, sur les Champs-Élysées et dans l'ensemble des foyers de France.

Nos soldats, pour un instant loin des théâtres, extérieurs ou nationaux, à distance des dangers qui forment la toile de fond de leur engagement, retrouvent alors le contact de leurs concitoyens, qu'ils servent au quotidien. Ce faisant, les Français prennent conscience que les unités qui défilent devant eux incarnent la grandeur d'un service invisible, celle de penser toujours à eux, sans jamais se faire valoir. C'est pourquoi, en ce jour si singulier où elles viennent à leur rencontre, ces dernières trouvent l'expression naturelle d'une profonde reconnaissance.

Le défilé, c'est donc la nation qui se retrouve, à travers la rencontre de deux fiertés, celle des soldats, dévoués à notre pays, et celle de l'ensemble des Français, qui portent ce dévouement au cœur. Mais c'est en même temps, et je veux également le souligner, une ouverture sur le monde.

Chaque 14 Juillet est l'occasion de célébrer le message de paix porté par nos armées. Il y a là un paradoxe, mais il ne doit pas nous égarer : le temps des ambitions conquérantes est passé depuis longtemps et la seule conquête que nous ambitionnons est celle de la paix. Cette dernière, cependant, demande autant de volonté que de pragmatisme et elle nécessite souvent d'en passer par la présence des armes.

Nous qui avons la chance de vivre dans un espace maintenant pacifié – l'Europe –, nous ne devons oublier ni le chemin que nous avons parcouru, les épreuves que nous avons traversées, ni le reste du monde qui ne cesse de changer, souvent hélas dans le sens d'un durcissement de l'environnement stratégique dans lequel la France et l'Europe évoluent. À travers nos armées, nous gardons donc les yeux ouverts.

Nos soldats agissent au service d'une paix dont l'Histoire nous a enseigné le prix. À chaque fois que nous intervenons, ce sont les intérêts de la nation et nos valeurs qui sont en jeu. Ces valeurs, qui nous unissent, sont ouvertes ; elles sont généreuses ; elles n'excluent pas les autres.

Voilà le patriotisme du 14 Juillet : il retrouve la patrie dans la nation. Historiquement, « l'amour sacré de la patrie », comme le chante *La Marseillaise*, est le socle sur lequel s'est construite la nation. Mais aujourd'hui, c'est la nation, avec son territoire, sa langue, son État, qui s'impose à tous comme un fait, et c'est peut-être la patrie que nous devons cultiver, c'est-à-dire ce sentiment ouvert d'appartenance collective, qui nous rassemble autour d'un héritage essentiel.

Assister au défilé ou le regarder à la télévision, c'est donc s'inscrire dans une communauté – la plus forte qui soit – qui ouvre son regard et puise dans le passé des raisons d'envisager l'avenir ensemble. Lorsque nos soldats s'avancent sur les Champs-Élysées, c'est forts de la mémoire de combats anciens qui se prolongent jusque dans les engagements présents.

Le 14 Juillet n'apparaît ainsi pas sans cette patine que lui donne l'Histoire : de l'enthousiasme populaire du 14 Juillet 1919 au silence des quatre années de l'Occupation, la cérémonie récapitule ses significations passées dans une geste qui s'offre au présent, sans exclusive, et réactive le serment du peuple français de défendre sa souveraineté, y compris par l'*ultima ratio* des armes. ─

PATRICK CLERVOY

SPÉCIFICITÉS FRANÇAISES

Avant la Révolution française, la patrie n'existait pas comme on la (re)connait aujourd'hui. Bossuet, qui enseignait au Dauphin l'histoire de France, disait « l'État ». Et celui-ci s'incarnait dans la personne du roi ; l'identité et l'unité nationale se faisaient autour de cette figure de majesté. Avec la mort de Louis XVI, cette modalité de célébration de l'unité nationale disparut dans la violence. La cohésion du peuple de France menaçait d'éclater. L'État royal avait disparu. Une entité singulière s'y substitua : la patrie. La patrie et son culte, le patriotisme, sont donc nés de la violence conjuguée de la convulsion populaire et de la réaction nationale aux guerres que les royaumes voisins firent à la France. Il en restera, dans la réaction patriotique, une violence en rapport avec cette menace aux frontières et ce risque d'éclatement de l'unité nationale.

Une entité singulière

La patrie est une entité singulière parce qu'elle est à la fois immatérielle et personnifiée. La patrie est une âme. Cela lui donne des propriétés spécifiques : elle est unique ; elle est vouée à l'immortalité ; elle est le pivot de l'esprit de la nation. Le temps passe, le peuple change, les lois évoluent, le territoire se modifie, la société se transforme, mais la patrie demeure. Elle est l'invariant de la France, mais un invariant qui ne peut être précisé. Il est de fait difficile d'en donner une définition qui ne la figerait pas. Celle proposée par Émile Littré la réduit au lieu de naissance ; seuls les dictionnaires modernes lui reconnaissent le sens dans lequel elle est entendue aujourd'hui. Paul Robert la définit ainsi comme la communauté politique à laquelle on a le sentiment d'appartenir.

Un héritage

La patrie est un héritage. Étymologiquement, le terme fait référence à la figure du père, avec cette originalité que son genre est féminin, comme est féminin le nom de notre pays. On distingue le « patrimoine », ensemble des biens matériels que transmet le père, de la « patrie », héritage immatériel des valeurs de la France. La patrie est une personnalisation de la nation. Elle en est l'esprit. Le patriotisme est la ferveur qui lui est portée.

Jules Michelet a porté à son apogée cette articulation entre l'âme d'une nation et sa personnification immatérielle. Dans la préface de son *Histoire de France*, il écrit : « J'aperçus la France. [...] Le premier je la vis comme une âme et une personne. » Et à la question de comprendre comment le pays, de ses éléments épars, en est venu à se constituer France, il répond : « Tout autre chose eût pu résulter de ce mélange. Dans les autres pays, il y a des nations ; dans le nôtre, il y a une unité très spéciale, la France est une personne. » Dans chaque geste héroïque qui a marqué l'histoire de la France, il voit l'incarnation de l'âme nationale. Dans l'histoire de Jeanne d'Arc, il fait plusieurs fois le lien entre la jeune femme et la patrie : « En elle [apparut] déjà la patrie », « la patrie chez nous est née du cœur d'une femme ». Le patriotisme est construit comme une histoire d'héritage et de cœur. Notons que Jeanne, elle, disait « pays » ou « sol de France ».

▣ Une identité

La patrie est une identité. Une identité de nation. Cette identité est hétérogène à l'identité familiale ou à celle de clan qui sont acquises par filiation. Le patriotisme transcende le biologique. La patrie est ce dont hérite un citoyen s'il s'en saisit. Le patriotisme est une identité que l'on choisit. Ce choix, on le lit par exemple chez Marc Bloch : « Mon arrière-grand-père fut soldat en [17]93 ; [...] mon père, en 1870, servit dans Strasbourg assiégé ; [...] mes deux oncles et lui quittèrent volontairement leur Alsace natale, après son annexion par le II^e Reich ; [...] j'ai été élevé dans le culte de ces traditions patriotiques, [...] la France [...] demeurera quoi qu'il arrive la patrie dont je ne saurais déraciner mon cœur. J'y suis né, j'ai bu aux sources de sa culture, j'ai fait mien son passé, je ne respire bien que sous son ciel, et je me suis efforcé, à mon tour, de la défendre de mon mieux. » On ne peut définir le patriotisme plus clairement et plus simplement !

Que l'identité de patrie relève d'un choix est montré par l'usage qui existe dans certains pays d'accompagner cette prise d'identité par un serment. Ainsi un serment d'allégeance à la reine existe dans les différents pays du *Commonwealth* ; c'est la relation entre une figure royale et ses sujets. Aux États-Unis existe un serment d'allégeance au drapeau ; c'est la relation entre une nation et ses citoyens. En France, en 2011, un parti politique avait lancé l'idée d'un serment d'allégeance aux armes. Ce projet ne fut pas concrétisé. Probablement que la notion d'allégeance « aux armes » faisait trop explicitement référence à la violence que porte dans notre pays la notion de patrie.

Une religion

La patrie est une religion et le patriotisme est son culte. À la Révolution française, l'Église avait accompagné l'État royal dans sa chute. Un nouveau culte devait naître, laïque et républicain. Ce fut celui de la patrie. Il connut son apogée entre la guerre contre la Prusse et la Seconde Guerre mondiale. Il était enseigné à tous les petits Français. Sur la page de couverture de l'*Histoire de France. Cours moyen première année* d'Ernest Lavisse, par exemple, on peut lire : « Enfant, [...] tu apprendras l'histoire de la France. Tu dois aimer la France, parce que la nature l'a faite belle et parce que son histoire l'a faite grande. »

Le culte de la patrie a ses autels et ses offices, ses saints et ses reliques. Aux lendemains de la Grande Guerre, chaque village a érigé un monument aux morts où est inscrit « À ses enfants morts pour la France, la patrie reconnaissante. » Des monuments fleuris aux temps prescrits des fêtes nationales, les 14 juillet, 8 mai et 11 novembre de chaque année. Les saints sont ceux qui incarnèrent la lutte morale ou physique pour son intégrité : les petits Alsaciens de Hansi, les poilus de Verdun... Jeanne d'Arc fut ainsi récupérée : il n'est pas étonnant que sa canonisation date de 1920, époque où il fallut rassembler sous une seule figure la mémoire des milliers de soldats qui avaient donné leurs vies pour le salut du pays. La patrie a eu aussi ses reliques telles, en leur temps, les « bornes de la terre sacrée de France » du sculpteur Gaston Deblaize, mises en vente au profit des gueules cassées. Il s'agissait d'urnes de dix centimètres de haut contenant de la terre prélevée sur les champs de bataille de l'Argonne, de la Marne, de Champagne, de Verdun ou de la Somme. Ceux qui le désiraient pouvaient ainsi posséder un peu du sol de France sacralisé par le sang versé pour la défendre.

Une force morale

Le patriotisme est une force morale. Malraux écrivait de Jeanne d'Arc qu'« elle portait la France en elle de la même façon qu'elle portait sa foi ». Il en est du patriotisme comme il en est de la foi : un mélange émouvant d'illusion et d'espérance. C'est le sens de la confession de Charles de Gaulle au début de ses *Mémoires de guerre* : « Toute ma vie je me suis fait une certaine idée de la France. Le sentiment me l'inspire autant que la raison. Ce qu'il y a en moi d'affectif imagine naturellement la France [...] comme vouée à une destinée éminente et exceptionnelle. »

La force morale liée à la patrie inspire un sentiment d'humanité. Pour ne prendre que quelques événements récents, on peut entendre cette foi et cette vertu morale dans les mots de l'archevêque de Toulouse, Jules-Géraud Saliège, lequel, dans une lettre à lire dans chaque église de son diocèse, invitait les Français à sauver les juifs et à s'opposer aux rafles : « Il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer. Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer. [...] France, patrie bien aimée, France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine, France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs. »

Cette humanité de la patrie est aussi au centre de la déclaration d'Henri Marrou, professeur à la Sorbonne, dans un message d'indignation publié dans *Le Monde* du 5 avril 1956 : « Je ne suis ni journaliste professionnel ni homme politique ; je témoigne ici en simple citoyen que sa conscience tourmente et qui constate n'être pas le seul à éprouver cette lourde gêne, cette inquiétude, cette angoisse. [...] Partout en Algérie, la chose n'est niée par personne, ont été installés de véritables laboratoires de torture, avec baignoire électrique et tout ce qu'il faut, et c'est une honte pour le pays de la Révolution française et de l'affaire Dreyfus. [...] Oui, avant qu'on soit engagé plus avant dans le cycle infernal du terrorisme et des représailles, il faut que chacun de nous entende au plus profond, au plus sincère de son cœur, le cri de nos pères : "La patrie est en danger !" »

La patrie peut aussi entrer en résipiscence, comme on peut l'entendre dans le discours prononcé par Jacques Chirac, alors président de la République, le 16 juillet 1995 au Vél d'Hiv : « La France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. »

Un obstacle

Le patriotisme peut être un obstacle au développement d'une nation au-delà des limites du sol qui l'a vu naître. Il est aisé de dire, comme Charles Péguy, « notre patrie » à Paris et dans les provinces françaises proches de la capitale, mais il l'est déjà moins dans les provinces éloignées, insulaires ou ultramarines, lesquelles opposent parfois leurs propres langues et leurs propres cultures dans une posture indépendantiste. La patrie est aussi un obstacle lorsque la France tente de s'intégrer dans un ensemble plus vaste comme l'Europe administrative

ou l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Ce qui n'est pas la patrie est alors perçu comme une menace ; ce qui est au-delà des frontières est vite regardé comme ennemi. N'oublions pas que *La Marseillaise*, dont le refrain commence par « Aux armes citoyens ! », est un chant de guerre.

Un orgueil

Le patriotisme est un orgueil. C'est le narcissisme à l'échelle d'une nation. C'est une image collective idéale qu'un peuple veut se donner et croit voir dans son histoire en se comparant avantageusement à ses voisins. Victor Hugo l'a dénoncé. Il avait fait ce rêve magnifique : avoir le monde pour patrie et l'humanité comme nation. Pour parvenir à cette unité universelle, il déclarait dans *Choses vues* : « Il nous reste à abdiquer un dernier égoïsme : la patrie. »

Cela rejoint la plus belle description du patriotisme français. Celle d'un romantique, Alphonse de Lamartine, dans un discours du 10 mars 1842 sur l'abolition de l'esclavage : « Le patriotisme est le premier sentiment, le premier devoir de l'homme que la nature attache à son pays avant tout, par-dessus tout, par tous les liens de la famille et de la nationalité, qui n'est que la famille élargie. Celui qui ne serait pas patriote ne serait pas un homme complet, ce serait un nomade. Pourquoi est-il si beau de mourir pour son pays ? C'est que c'est mourir pour quelque chose de plus que soi-même, pour quelque chose de divin, pour la durée et la perpétuité de cette famille immortelle qui nous a engendrés et de qui nous avons tout reçu ! [...] Mais il y a deux patriotismes : il y en a un qui se compose de toutes les haines, de tous les préjugés, de toutes les grossières antipathies que les peuples abrutis par des gouvernements intéressés à les désunir nourrissent les uns contre les autres. Je déteste bien, je méprise bien, je hais bien les nations voisines et rivales de la mienne ; donc je suis bien patriote ! Voilà l'axiome brutal de certains hommes d'aujourd'hui. Vous voyez que ce patriotisme coûte peu : il suffit d'ignorer, d'injurier, et de haïr. [...] Il en est un autre qui se compose au contraire de toutes les vérités, de toutes les facultés, de tous les droits que les peuples ont en commun et qui, en chérissant avant tout sa propre patrie, laisse déborder ses sympathies au-delà des races, des langues, des frontières, et qui considère les nationalités diverses comme les unités partielles de cette grande unité générale dont les peuples divers ne sont que les rayons, mais dont la civilisation est au centre ! C'est le patriotisme des religions, c'est celui des philosophes, c'est celui des plus grands hommes d'État. » 

JEAN-PIERRE RIOUX

CHARLES PÉGUY, PATRIOTE DE 1914

Charles Péguy est parti pour la guerre, le dimanche 2 août 1914, un parmi « l'immense troupe » de la mobilisation générale, à quarante et un ans¹. Quoi qu'on ait dit et écrit après sa mort pour héroïser en « poète national » ce « tué à l'ennemi » du samedi 5 septembre devant Villeroy, à quelques heures du sursaut sur la Marne, ce serait un contresens que de trop singulariser sa résolution : au front, pendant ses cinq dernières semaines de vie, le lieutenant de réserve du 276^e RI est resté un parmi les siens, de « l'innombrable race », héritier parmi d'autres des « listes cadastrales » de la mémoire et de la foi, qui « s'enfonce avec orgueil dans cet anonymat » avec la certitude de n'y être plus jamais ni seul ni désespéré. Au matin du départ, son amie Geneviève Favre a noté : « Je l'ai vu s'éloigner soulevé d'enthousiasme et du bonheur d'être le soldat de la République de France. » Puis : « Péguy, d'une voix lente, mettant en chaque mot un accent solennel, me dit : "Grande amie, je pars soldat de la République, pour le désarmement général, pour la dernière des guerres". » Péguy répond ainsi à l'exigence patriotique, du plus loin qu'il se souvienne, du plus fort de ses batailles civiles.

L'enfant de la défaite

Sa République est fille de la défaite de 1870, de la révélation que « l'esprit du mal, c'était les Prussiens ». Elle seule saura laver l'humiliation pour continuer à faire France. Le 4-Septembre après Sedan, la défense nationale relancée depuis la Loire, Paris assiégé puis ses Communards en révolte massacrés par les Versaillais, la guerre étrangère doublée de guerre civile comme en 1793 : autant d'événements matriciels, indélébiles, qui lui ont été racontés et qu'il a ressassés. Il l'a rappelé en 1905, quand, croyait-il, le danger revenait : « Les hommes de ma génération, nés immédiatement après la guerre, ont été élevés dans ce témoignage même ; nous n'avons même pas eu à le recevoir ; c'est lui qui nous a élevés, qui nous a bercés, qui nous a nourris. [...] Stupeur d'avoir été battus, puisqu'il était entendu qu'on était invincible ; mais rapidement stupeur et surprise de ressentiment et, plus profondément, un ressentiment d'outrage. » Cet outrage-là

1. Ce texte reprend des éléments de Jean-Pierre Rioux, *La Mort du lieutenant Péguy, 5 septembre 1914*, Paris, Tallandier, 2014. On trouvera dans cet ouvrage tous les compléments utiles.

a fait de lui, à la vie à la mort, un fantassin fidèle à l'armée selon Gambetta, « une armée qui comprendra tout le monde, une armée qui sera la nation elle-même debout devant l'étranger ; une armée où les droits de l'intelligence et la hiérarchie seront parfaitement respectés et, surtout, où la science des armes, ce triomphe de l'intelligence, sera appliquée à sa dernière puissance, avec tout ce que comporte d'audace, d'intelligence, d'héroïsme et de grandeur le génie même des Français. »

Dans cette vocation patriotique précoce fut décisif aussi le souvenir de son père Désiré Péguy, parti à vingt-quatre ans en 1870 avec le 37^e des mobiles du Loiret, défenseur de Paris assiégé, mort le 18 novembre 1873, dix mois après la naissance de Charles, d'une maladie contractée au combat : Péguy « fils de tué » a grandi à Orléans, « ville de bataille » depuis Jeanne d'Arc, en relisant l'unique lettre du disparu. Il s'est senti redevable à ce père « moblot », soldat parmi les « soldats improvisés de tant de pauvres petites armées improvisées », qui a su avec tant d'autres rester digne de la « vieille garde impériale » de Napoléon tant ils étaient « de la même race », celle qui prenait la mort « tout de suite ».

Deux autres figures quasi paternelles ont complété son éducation patriotique au faubourg Bourgogne. Louis Boitier d'abord, le forgeron autodidacte, libre-penseur et républicain à l'antique, le premier qui lui « ait mis Hugo entre les mains », qui s'était battu lui aussi et racontait à l'enfant la campagne de l'armée de Chanzy et l'entrée des Prussiens dans Orléans. Monsieur Naudy ensuite, le directeur de l'école normale des instituteurs du Loiret qui a accueilli Charles à sept ans et l'a poussé aux « études » via l'école primaire des « hussards noirs », qui a brossé pour ce bon élève la fresque de la patrie, l'a installé enfant dans un nationalisme « sincère » et « honnête », né de la Révolution mais « foncier » puisqu'il prolongeait celui de « l'ancienne France » et préparait à laver l'outrage et sauver une fois encore « l'âme » nationale. L'élève Péguy et ses petits camarades avaient dès lors vocation à servir militairement une patrie révolutionnaire et messianique, celle qui défend le sol natal, apporte la liberté aux opprimés et prolonge de bataille en bataille « la République de nos pères ».

Cet atavisme convient fort bien, il est vrai, à l'intrépidité de son tempérament. La vie de Péguy a été pétrie de rituels et d'horaires à respecter comme à la caserne ou sur le champ de bataille. Il a toujours eu plaisir à parler des choses militaires, surtout avec ses amis antimilitaristes ou tièdes. Il a adoré les gros mots et les blagues de soudard. Bref, « quand il me parlait de la guerre, a noté son amie Mme Simone, il me faisait l'effet d'un enfant qui joue aux soldats de plomb ». De

toujours, ses amis et ses biographes ont donc souligné son goût pour l'autorité et le commandement, pour la marche cadencée, l'action de commando, la planification d'état-major de chaque bataille intellectuelle et politique. Bref, Péguy a toujours couru sabre au clair dans ses écrits, ses polémiques, ses conversations comme ses amitiés. Il y avait en lui du « général Charles Napoléon Péguy », dira malicieusement Pie Duployé. Et Jacques Copeau, qui l'a souvent accompagné sur les plateaux de Chevreuse ou d'Orsay, a bien senti que sa préhension du monde était d'infanterie bien lancée : « Il surveillait, constatait, prenait en charge et, pour ainsi dire, dirigeait tout ce que la vie plaçait sous son regard et dans le rayon de sa pensée : les êtres, les idées, les événements, les paysages. Il était né chef, et chef militaire. Les arbres bien alignés de nos routes devaient lui apparaître comme des soldats à leur poste. »

Cette « destination de chacun » est essentielle à ses yeux. Et elle lui a fait sentir que l'autorité d'un chef n'est pas qu'une « autorité de commandement », celle des galonnés imbus de « militarisme à objet dogmatique », mais une « autorité de compétence », celle des bons ouvriers qui respectent les contremaîtres, des piocheurs de la vigne en bord de Loire, celle qui met chacun à son poste et dans son rôle, pour œuvrer au service du bien commun ; qui engage dans la défense nationale le travail, l'expérience et le courage intimes ; qui pousse soldats et officiers à l'accomplissement d'eux-mêmes ; qui revivifiera ainsi le rapport au peuple des nouvelles élites républicaines, les civiles comme les militaires.

L'âme militaire d'un dreyfusard

Mais c'est l'armée de sa République qui en a fait un biffin. Boursier sans bourse après son premier échec au concours d'entrée à l'École normale supérieure, il a bénéficié d'une disposition de la loi du 11 juillet 1872 qui permettait aux soutiens de famille et aux bacheliers de ne servir qu'une année, suivie de périodes de vingt-huit jours. Ses mois de régiment l'ont ravi, il s'est détendu, à l'aise avec « les hommes », comme protégé et rendu à lui-même sous l'anonymat de l'uniforme. Il en sort soldat de première classe puis caporal en septembre 1893, empli d'une « joie féconde » à la vue de son livret militaire. Conclusion, à jamais ? Péguy soutiendra avoir appris alors que « l'homme n'est jamais libre qu'au régiment. [...] Hors des servitudes civiles ; hors des émoussements civils. Sensible au bon procédé, sensible au mauvais ; sensible au mot courtois, sensible à l'injure ; suivant jusqu'à la mort le chef ami, le chef aimé, le chef courtois,

haïssant à mort le chef discourtois, le chef injurieux, tel est le Français, tel est le peuple, tels nous sommes ». Il dénoncera plus tard, il est vrai, « la servitude, l'obéissance passive, le surmenage physique » à la caserne et même « les ivrogneries de la gloire militaire » en Europe, mais il n'oubliera jamais « les grandes marches au soleil des routes ».

C'est dire que chaque année, jusqu'en 1913, « il se rend aux manœuvres comme à un rendez-vous d'amour », « il s'enfièvre à tout appareil guerrier », plein de « la joie puérile du pantalon rouge et des galons ». Là est selon lui la vraie vie, celle où l'on respire « dans son propre peuple » et l'on « se débarbouille d'encre » ; celle où la réalité militaire se révèle « comme soubassement des autres réalités ». Le voici lieutenant et maintenu à sa demande en réserve active en 1905. C'est un de ces officiers sortis du peuple grâce à l'école publique qui ne sauront ou ne voudront jamais monter à cheval, mais qui entraîneront au mieux la réserve et la territoriale, insuffleront aux hommes les plus mûrs un patriotisme défensif de résistance à l'invasion, puisque les classes d'active du contingent ne sont pas assez nombreuses. Grâce à eux, la France démographiquement affaiblie pouvait rivaliser avec le Reich allemand. Un jour de septembre 1913, il confiera à son ami Joseph Lotte : « Moi, je suis un vieux grognard. Voilà vingt ans que je suis en campagne. Je suis couvert de boue, mais je me bats bien. » Par tempérament de fils du peuple comme par fidélité familiale et par mystique républicaine, Péguy fut donc un de ceux de sa classe, celle de 1893, qui eurent le plus orgueilleusement l'âme militaire.

Ce patriote d'héritage n'est pas dissociable de ses engagements de jeune révolutionnaire dès 1894 rue d'Ulm, l'année même où le capitaine Dreyfus est condamné. Dans un article intitulé « Service militaire » publié en 1899 dans *La Revue blanche*, Péguy a tenu à mettre en exergue à ses engagements un internationalisme de garantie des « âmes nationales ». « Oui, écrit-il, nous attaquons toute armée en ce qu'elle est un instrument de guerre offensive, c'est-à-dire un outil de violence collective injuste ; et nous attaquons particulièrement l'armée française en ce qu'elle est un instrument de guerre offensive en Algérie, en Tunisie, en Tonkin, en Soudan et en Madagascar [...] justement parce que, étant internationalistes, nous sommes encore français, parce que dans l'Internationale nous sommes vraiment la nation française ; il n'y a même que nous qui soyons bien Français : les nationalistes le sont mal. »

Dès lors, poursuit-il, refusons la dénonciation « systématique » de l'armée, affirmons qu'on peut attaquer l'institution « fermement sans haine » et que cette absence de haine est « notre nouveauté » : « Nous ferons sans relâche la guerre à la guerre ; mais à la guerre qui est haineuse, nous ne ferons pas une guerre haineuse, car alors nous ne

serions pas plus avancés qu'avant. Sans haine, sans rien qui ressemble aux sentiments [...] des réactionnaires, nous attaquons l'institution de toutes les armées, de toute l'armée, en ce qu'elle est, précisément, un instrument de haine internationale, en ce qu'elle devient une école de haine civile. »

Et c'est pourquoi il a récusé la « sainte Revanche » en version Paul Déroulède et Ligue des patriotes, cette « variété de l'antique talion ». Ainsi, selon lui, le vrai patriotisme ne peut-il être qu'internationaliste et les antidreyfusards nationalistes, ligueurs de l'Action française comme de la Patrie française qui suivent Maurras ou Barrès, font tort au pays en admettant l'injustice sous les armes. C'est peut-être vrai pour certaines patries, concède-t-il, mais pas pour la France, patrie privilégiée pour peuple modèle. Car la France, elle, « a su garder auprès des peuples une audience singulièrement attentive. Cette audience est la meilleure part de notre héritage. Les nationalistes ont tout fait [...] pour la lui faire perdre. Les dreyfusistes ont réussi à la lui assurer plus large encore », car l'affaire Dreyfus a vocation humaine et donc universelle à répandre la vérité et la justice. Quitte pour notre bretteur à présenter un peu plus tard, en 1904, quand le dreyfusisme est décomposé et que la guerre russo-japonaise révèle la violence des temps modernes, cette bataille autour de Dreyfus comme une résurgence de la « barbarie des anciennes guerres civiles religieuses », une participation au vieux « fanatisme de rage » qui ensanglante l'humanité.

Cette position de Péguy est délicate puisque l'Internationale socialiste ne sera pas l'« Internation » à laquelle il aspire et que la question nationale, alourdie par l'oppression des minorités, tourmente alors les syndicats et les partis ouvriers, les intellectuels et les révoltés dans toute l'Europe et jusqu'en Russie, en Extrême-Orient ou en Amérique latine. Cet internationalisme singulier a-t-il fait de lui un pacifiste ? Que non ! Car Péguy a toujours pensé que l'exercice politique et moral de la revendication des Droits de l'homme poussait à la guerre extérieure et à la guerre civile plus qu'à la paix. Autrement dit, qu'il y a des guerres justes, et même morales et honorables. Et que celles-ci ne sont pas en contradiction historique avec l'aspiration au désarmement général d'un monde moderne devenu très dangereux. Secourir les opprimés, peuples ou individus, pour ensuite les aider à s'émanciper, plaide-t-il, est un devoir de résistance inscrit dans les Droits de l'homme.

Et c'est pourquoi, de 1901 à 1914, les *Cahiers* et leur gérant ont alerté sur les oppressions au Maghreb, au Transvaal, en Arménie, en Russie ou en Chine et, d'abord, en Europe. Et Péguy en a conclu que jamais l'idée de la paix à tout prix, de la paix par le droit ou de la paix

universelle ne seraient libératrices par elles seules. En 1913, contre la trop pacifiste Ligue française des droits de l'homme et du citoyen, il le répète : « Je repense à cette formule, la paix par le droit, qui paraît si courte, si simple, si commode, si lucide. [...] Quel enfantillage, aussitôt qu'on y pense. Le droit ne fait pas la paix, il fait la guerre. Et il n'est pas souvent fait par la guerre, mais il est encore moins souvent fait par la paix. Dès qu'un point de droit apparaît dans le monde, il est un point d'origine de guerre. » Décidément, son héroïne préférée, obsessionnelle, Jeannette la Lorraine, avait raison : « La guerre fait la guerre à la paix. Et la paix, naturellement, ne fait pas la guerre à la guerre. La paix laisse la paix à la guerre. La paix se tue par la guerre. Et la guerre ne se tue pas par la paix. [...] Pour tuer la guerre, il faut faire la guerre. »

Conclusion, à la veille de 1914, d'un Péguy revenu sur l'entrefaite à la foi chrétienne et plein de l'évangélique : « Je ne suis pas venu apporter la paix mais la guerre. » « Non seulement la justice mais la charité même est pleine de guerre. [...] Tel est précisément le sort temporel. Tel est le sort de l'homme et du monde. [...] Il y a dans la Déclaration des droits de l'homme [...] de quoi faire la guerre à tout le monde pendant la durée de tout le monde. » Le fond de sa pensée ? « *Avoir la paix*, le grand mot de toutes les lâchetés civiques et intellectuelles. Tant que le présent est présent, tant que la vie est vivante, tant que la liberté est libre elle est bien embêtante, elle fait la guerre. » C'est donc au nom de la paix à venir qu'il tire l'épée, car la paix « à coups de sabre » est la seule qui dure et qui soit digne.

Dès lors, l'intérêt, la vocation et l'honneur national doivent rester le compas et la boussole d'une action internationaliste et socialiste qui aboutira à l'émancipation de tous et au désarmement général. Car « il faut une patrie à une révolution » : Péguy a persisté et signé en 1910 dans *Notre jeunesse*. « Notre socialisme, y dit-il, [...] n'était nullement antifrançais, nullement antipatriote, nullement antinational. Il était essentiellement et rigoureusement, exactement international. [...] Loin d'atténuer, loin d'effacer le peuple, au contraire il l'exaltait, il l'assainissait. Loin d'affaiblir, ou d'atténuer, loin d'effacer la nation, au contraire il l'exaltait, il l'assainissait. Notre thèse était au contraire, et elle est encore, que c'est au contraire la bourgeoisie, le bourgeoisisme, le capitalisme bourgeois, le sabotage capitaliste et bourgeois qui oblitèrent la nation et le peuple. » Et de poursuivre : « Ce n'était point violer, effacer les nations et les peuples, ce n'était point les fausser, les violenter, les oblitérer, les forcer, leur donner une entorse, mais au contraire, que de travailler à remplacer d'une substitution, d'un remplacement organique, moléculaire, un champ clos, une concurrence anarchique de peuples forcenés, frénétiques, par une forêt saine, par une forêt grandissante de peuples prospères,

par tout un peuple de peuples florissants. [...] Ce n'était point annuler les nations et les peuples. Au contraire c'était les foncer, les asseoir enfin, les faire naître, les faire et les laisser pousser. C'était les *faire*. »

C'est pourquoi le dreyfusard qui rêvait d'émancipation universelle, l'ancien normalien lecteur d'Homère, de Corneille et de Kant autant que de Michelet et de Bergson est installé dès 1902 dans une certaine idée de la guerre en version française, celle qui respecte la vitalité des peuples, dont il ne sortira plus : la guerre à la loyale. « Je prétends, écrit-il alors, que la paix n'est valable et que la paix n'est ferme que si la guerre précédente, après qu'elle fut devenue inévitable, a été conduite loyale. Or je connais au moins deux loyautés, et la seconde n'est pas moins indispensable que la première. La première loyauté consiste à traiter nos adversaires et nos ennemis comme des hommes, à respecter leur personne morale, à respecter dans notre conduite envers eux les obligations de la morale, à garder au plus fort du combat et dans toute l'animosité de la lutte, la propreté, la probité, la justice, la justesse, la loyauté, à rester honnête, à ne pas mentir. Cette première loyauté est surtout morale. Je la nommerais la loyauté personnelle. Je reconnais une seconde loyauté, [...] qui est mentale autant que morale [et qui] consiste à traiter la guerre elle-même, après qu'elle est devenue inévitable, comme étant la guerre et non pas comme étant la paix. Tout bêtement elle consiste à faire la guerre sérieusement, dans son genre, comme on doit faire sérieusement son travail, dans son genre. Elle consiste à se battre corps pour corps. »

En sentinelle

Le coup de tonnerre de 1905 à Tanger l'aurait-il assez ébranlé pour qu'il consente à sortir de cette générosité de jeunesse ? Oui et non. Péguy a toujours soutenu que le débarquement de Guillaume II là-bas, le 6 juin, pour soi-disant préserver la liberté du Maroc mais surtout pour y mettre front à front les expansionnismes et les intérêts coloniaux allemands et français, avait été plus qu'un tournant diplomatique : une « révélation », un « saisissement », les prémices d'un choc de civilisation. Nous savons bien aujourd'hui que Tanger n'a été ni le premier ni le dernier « coup », et que celui d'Agadir suivra, encore au Maroc, qu'il n'a pas aggravé outre mesure l'assoupissement du patriotisme, patent après presque trente ans de paix, mais qu'il n'est pas davantage à l'origine du regain nationaliste. Il n'empêche que Péguy en a fait un événement inaugural et prémonitoire, un tocsin pour réveiller l'ardeur patriotique. Mieux : cette agression germanique, dit-il, réinstalle par vocation historique et spirituelle la France

à l'avant-poste. Il a ainsi, pour une fois, croisé Clemenceau dénonçant aussitôt dans *L'Aurore* à la fois l'« implacable volonté de suprématie » allemande et l'intolérable atteinte au « trésor de vie française » amassé depuis la guerre de Cent Ans. Il a rejoint déjà l'élite étudiante et très parisienne des *Jeunes gens d'aujourd'hui* interrogée en 1913, tant il souffrait lui aussi de cette « blessure de l'orgueil national, intime, cachée, qui mit dans notre sang un ferment secret » et il aspirait comme eux au « relèvement national ». Non seulement, après trente ans de paix, la guerre pouvait devenir réalité mais l'Allemagne étant à l'avant-garde de la « barbarie », ses maléfices pouvaient ruiner l'âme du pays, car la France est devenue « une grande armée un peu épuisée », « se creusant intérieurement comme un os rongé », minée par « l'ennemi intérieur ».

Néanmoins, quoi qu'on ait pu dire après sa mort en tordant son œuvre dans le sens le plus revancharde et, sous Vichy, le moins résistant qui soit, l'urgence révélée à Tanger n'a rien désavoué chez Péguy. Mais elle a rendu plus ample, plus ardent, plus fiévreux au physique comme au moral son patriotisme d'énergie créatrice. Elle le maintiendra jusqu'à l'été 1914 dans une incandescence sans rapport avec la réelle gravité de la menace qui pourtant va le ravager, lui chrétien définitivement, homme et poète tourmenté ! Qu'importe, pense-t-il, l'exacte mesure diplomatique et politique du « coup » et de ses conséquences, puisque son clairon suffit et qu'il « ne dépend pas de nous que l'événement se déclenche ; mais il dépend de nous de faire face à l'événement. [...] Il dépend de nous de faire notre devoir » !

Désormais, le fantassin est l'arme au pied. « Pour faire face, dit-il, nous n'avons ni à nous tendre ni à nous altérer ni à nous travailler particulièrement. Nous ne sommes point du gouvernement, nous sommes des petites gens de l'armée. Quand nous avons bien regardé notre feuille de route ou notre lettre de service et que nous nous sommes procuré quelques paires de chaussettes de laine, quelques bonnes paires de bonnes chaussettes de grosse laine neuves, pour ne point laisser nos pieds en morceaux au hasard des étapes, quand nous nous sommes entretenus en bon état d'entraînement et de santé, quand nous sommes restés bons marcheurs, bons coureurs, bons vivants, nous avons fait tout ce que nous avons à faire. Nous n'avons ni à rompre ni à altérer nos métiers, ni à rompre ni à altérer nos vies ordinaires. » Mais sans renoncer aux armes.

C'est pourquoi jusqu'en 1914 Péguy ne mettra plus en cause l'armée de conscription, le service militaire, le commandement et la discipline, les lois et les budgets, les stratégies et les alliances ou les tactiques offensives. L'institution militaire est restée pour lui, comme pour tant d'hommes de sa génération, l'« Arche sainte » des dix premières

années de la III^e République. Pêle-mêle, il combat encore plus fort l'antimilitarisme et d'abord celui de Gustave Hervé, il farfouille dans la question de l'Alsace-Lorraine. Il se félicite qu'on se soucie davantage du niveau intellectuel des officiers. Il fait l'éloge de son ami Psichari voué conjointement au Christ et aux armes. Il chante les progrès des matériels mais ne mesure pas la question de l'artillerie lourde et de la puissance du feu des armes plus légères, tout en rappelant les vertus de la baïonnette. Il tait les rivalités entre l'état-major et les ministres de la Guerre, et salue bien bas en 1911 l'accession supposée apaisante de Joffre à la double fonction de chef d'état-major et de généralissime. Et s'il intervient si fortement en 1913 dans le débat sur la loi portant à trois ans la durée du service militaire, c'est pour pourfendre d'abord le traître Jaurès de *L'Armée nouvelle* et sa « sornette des milices » : « Quand des hommes instruits viennent dire qu'il ne faut pas d'armée, qu'il faut *armer le peuple*, je me demande ce qui peut bien se passer dans leur tête. Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire, armer le peuple. [...] Comme si armer le peuple n'était point précisément constituer des classes d'active, des classes de réserve et de territoriale », avec pour les commander des lieutenants Péguy.

Par ailleurs, la sentinelle perçoit que ce « demi-clair matin » de juin 1905 a débordé le monde moderne, libéré des sources inconnues, touché au participe passé ou au futur antérieur tous et chacun, peuples, nations et individus. Et que ses *Cahiers de la Quinzaine* sont au premier rang pour prendre en charge, « tel quel », un « devoir total » de lucidité et de prophétie qui redouble le devoir national comme aux meilleurs jours de l'affaire Dreyfus. Ce qui accroit à la fois ses craintes et ses ardeurs, note-t-il aussitôt dans *Notre Patrie* : « Je savais [qu'une] période nouvelle avait commencé dans l'histoire de ma propre vie, dans l'histoire de ce pays, et assurément dans l'histoire du monde. [...] Au premier déclenchement, à la première intonation, tout homme entendait en lui, retrouvait, écoutait, comme familière et connue, cette résonance profonde, cette voix qui n'était pas une voix du dehors, cette voix de mémoire engloutie là et comme amoncelée on ne savait depuis quand ni pourquoi. » Dans *L'Argent suite*, du printemps 1913, il renouvelle donc que « celui qui défend la France est toujours celui qui défend le royaume de France » et que la République « une et indivisible » est « notre royaume de France ». Autrement dit, le Français républicain en pantalon garance descend par « mémoire amoncelée » du chevalier courtois, parce qu'à la guerre les Français sont de la « race chevaleresque », de la « lutte pour l'honneur et pour l'éternel » face à la « race de domination », de la lutte pour l'empire et pour le temporel. Et surtout parce qu'« en temps de guerre, il n'y a plus que l'État. Et c'est *Vive la nation* ».

Autrement dit, puisque la France est sous menace de mort, elle doit mieux que jamais assumer une double vocation que Péguy n'aura de cesse d'approfondir jusqu'en 1914 et qui ne contredit ni ne contrarie la France de 1793. Toujours dans *L'Argent suite*, il a résumé ainsi cette obligation : « Il ne fait aucun doute que la France a deux vocations dans le monde et que si elle est quelquefois fatiguée au temporel et même au spirituel et diminuée et quelquefois pauvre de forces, c'est qu'elle est doublement fidèle, c'est qu'elle est fidèle deux fois, c'est qu'elle a à pourvoir à deux tâches et à deux fidélités, à sa vocation de chrétienté et à sa vocation de liberté. La France n'est pas seulement la fille aînée de l'Église ; [...] elle a aussi dans le laïque une sorte de vocation parallèle singulière, elle est indéniablement une sorte de patronne et de témoin (et souvent une martyre), de la liberté dans le monde. »

Affirmer si hautement cette dualité suffit à dédouaner Péguy de quelque ralliement au nationalisme alors en pleine virulence, à cette mouvance qui cultivait alors si souvent la fidélité exclusive à la terre et aux morts, l'identité close, la mise en cause ou la subversion de la République, la haine de l'« anti-France » juive ou franc-maçonne. Lui, il reste sans compromission avec les royalistes, les réactionnaires et les conservateurs, il est toujours empreint de son patriotisme-souche d'insurrection permanente, il est certain qu'il y a une continuité du destin français de Jeanne d'Arc à la République, il se dit toujours en prière pour le « peuple inventeur de croisade », et la rencontre entre le Christ et une patrie. Mais ce libertaire qui retrouve l'appétit métaphysique croit toujours, comme à ses heures socialistes et dreyfusardes, que l'avenir de l'« Internation » est lié au destin français et que la pleine humanité procèdera, un jour, du concert harmonisé du national et de l'universel. Il plaide par conséquent pour une France qui reste « à la tête du monde » pour guider la liberté des peuples. C'est sur les bords de la « Meuse endormeuse et douce à mon enfance » du pays de Jeanne, chante-t-il, que sera défendue la liberté du monde. Dès lors, scande-t-il, combattons résolument sous ce drapeau-là, non seulement pour mieux entendre « la voix de mémoire engloutie » mais pour contenir « l'inondation de la barbarie » qui menace la civilisation et que favoriserait une *Pax germanica* selon Guillaume II. Il s'agit de sauver l'honneur d'un pays qui a en charge « tout ce qui n'est pas du temporel ».

1905 fut ainsi pour lui un signalement tragique. Oui, le monde moderne est convulsionnaire, la guerre est inévitable, une civilisation peut mourir. C'est pourquoi les *Cahiers* vont examiner avec tant d'attention désormais la première révolution russe, la victoire des Japonais à Port-Arthur, le Maroc dépecé, les ravages coloniaux et les

Balkans en feu, ces attestations que l'humanité perd son équilibre et dilapide ses héritages. Et l'antagonisme entre la France et l'Allemagne reste, croit-il, le point d'orgue de ce concert international si maléfique. Mais rien ne sera dénoué, rien ne pourra faire grandir la « petite fille Espérance » si la France se montre infidèle à elle-même et si chaque Français ne fait pas sa révolution intérieure en remariant sa patrie et sa jeunesse.

C'est ainsi conforté que Péguy a surmonté ses désespérances en 1911, et a suivi après 1906 sa pente religieuse et sa vocation poétique : pour assumer cette « contagion de vie intérieure » et être « mentalement, sentimentalement, essentiellement transféré dans un monde nouveau ». Il a donc su de 1905 à 1914 réchauffer, transcrire et sublimer son patriotisme d'enfance ; il l'a porté à incandescence en l'inscrivant au registre de l'épique et a ainsi, selon Daniel Halévy, « repris possession de cet immense domaine moral et lyrique dont l'avait privé un civisme étriqué par les polémiques de la crise dreyfusienne » et par le constat désespérant de la dégradation calamiteuse de la mystique en politique. Il chante dès lors « la double racination » de l'arbre de grâce et de l'arbre de nature, puisque « le surnaturel est lui-même charnel » et que « l'éternité même est dans le temporel », y compris et peut-être surtout par temps de guerre, lorsque le spirituel est obligé de « coucher dans le lit de camp du temporel » et que l'amour de la patrie ne se distingue plus du salut de tous et de chacun.

Cette ultime vision péguyste de la guerre patriotique a donc pris son envol religieux en conformité avec la vocation dont il avait déjà crédité la patrie française de jeunesse. Et la dimension républicaine de son engagement a été régénérée mais non transfigurée par le passé magnifié et la foi retrouvée. « L'homme de quarante ans » part en sachant mieux qu'à vingt ans qu'il vit un « grand dépaysement de l'Histoire ». Depuis Tanger, Péguy chrétien et poète a comme accompli par avance le lieutenant de réserve. Il sait, comme il l'a déjà écrit en secret dans *Clio*, « qu'il a retrouvé l'être qu'il est : un bon Français de l'espèce ordinaire, et vers Dieu un fidèle et un pécheur de la commune espérée » ; qu'il est devenu un être qui sait « que l'on n'est pas heureux » et qu'heureusement la mort viendra en pleine espérance chrétienne.

Ne concluons pas cependant que le lieutenant Péguy aimait davantage la guerre. Non, en 1910 il a fait dénoncer la maudite par la petite Hauviette dans *Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc* : « Tant qu'il n'y aura pas eu quelqu'un pour tuer la guerre, nous serons comme les enfants quand on s'amuse en bas dans les prés à faire des digues et des levées avec de la terre et avec le sable, avec la boue de la Meuse. La Meuse finit toujours par passer par-dessus. Un jour ou l'autre.

La partie n'est pas égale. La guerre fait la guerre à la paix. Et la paix, naturellement, ne fait pas la guerre à la guerre. La paix laisse la paix à la guerre. La paix se tue par la guerre. Et la guerre ne se tue pas par la paix. Puisqu'elle n'est pas tuée par la paix de Dieu, par la paix de Jésus-Christ, comment se tuerait-elle par la paix des hommes ? [...] Pour tuer la guerre, il faut faire la guerre. » Et pourtant il se flatte d'être resté un fantassin-type. Et pourquoi donc ? Parce que, martèle-t-il encore dans *L'Argent suite*, « le temporel est essentiellement militaire ». Car depuis que les légions romaines piétinent et arpentent le monde, « il n'y a rien à faire à cela. Et il n'y a rien à dire. [...] Le soldat mesure la quantité de terre où un peuple ne meurt pas ». Et le christianisme lui-même a été « versé dans un moule temporel que le soldat avait préalablement établi ».

C'est pourquoi, rugit-il, il ne faut pas croire les pacifistes, les ligueurs des droits de l'homme et les modérés quand ils expliquent que la paix universelle et la réconciliation des peuples, la paix et l'amour à tout prix sont la valeur suprême qui peut l'emporter sur les droits de l'homme. Car le droit est un alliage du « moule temporel » établi par la guerre, au fil de l'épée. C'est pourquoi le patriote Péguy pensait le 2 août 1914 qu'il était juste et bon d'aller faire vaillamment la « dernière des guerres », celle de l'union sacrée pour la défense du droit. Cinq semaines plus tard, il est tué avant d'avoir pu mesurer l'écart qui se creusera désormais entre le chant du départ patriotique du 2 août 1914 et la réalité, inouïe et si ravageuse, de la Grande Guerre. ■

JEAN-RENÉ BACHELET

AIMER LA FRANCE. QUELLE FRANCE ?

Le mot « patriotisme » a de nouveau droit de cité. Voilà qui renoue avec les racines multiséculaires du culte de la « patrie », depuis l'antique « *Dulce et decorum est pro patria mori* » (« Il est doux et glorieux de mourir pour sa patrie ») du poète latin Horace jusqu'aux vers de Victor Hugo : « Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie / Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie. » Pourtant, des décennies durant, ces mots ont été évités, en tout cas marginalisés. Il est vrai que, dans le même temps, *La Marseillaise*, qui s'ouvre par une exhortation aux « enfants de la patrie », n'était plus enseignée dans les établissements scolaires.

Le renouveau auquel nous assistons aujourd'hui nécessiterait une analyse approfondie à la mesure des évolutions considérables auxquelles est confronté notre « vieux pays » en ce début de siècle, que ce soit dans sa sociologie ou dans son rapport à l'Europe et au monde. Mais le propos n'est pas de relancer le débat avorté sur l'« identité nationale », lequel méritait pourtant mieux que des querelles sémantiques et des échanges d'invectives. La réflexion ici proposée se situe en amont et découle d'une évidence : si renouveau il y a, une déshérence l'a précédé. Identifier les fondements de ce phénomène initial n'est pas un pur exercice d'école ; une telle démarche est nécessaire à l'approfondissement de la notion même de « patriotisme », autrement dit, en l'occurrence, de l'amour de la France.

Si on prend comme référence le patriotisme tel qu'il était enseigné voici plus d'un siècle par les « hussards de la République » et dont les manuels scolaires¹ portent témoignage, le cheminement d'une désaffection continue est aisément identifiable sur plus de cinquante ans, par paliers, en trois temps bien marqués. Elle s'amorce dès le lendemain de la Grande Guerre avec l'émergence d'un pacifisme profond, bien que concomitant de la célébration des immenses sacrifices consentis. Après le désastre de 1940, elle se renforce des funestes dévoiements de l'« État Français »², même si, à la Libération, la célébration de la Résistance et de la geste gaullienne semble restaurer

1. Les manuels Malet-Isaac et *Le Tour de la France par deux enfants* sont parmi les plus emblématiques. Voir l'article de Jean-Pierre Rioux dans ce même numéro.

2. À l'heure où l'inculture se conjugue avec la volonté de nuire pour employer cette même expression, sans majuscules ni guillemets afin de qualifier indifféremment la France d'aujourd'hui, le gouvernement ou l'État, il faut insister sur les majuscules et les guillemets : pour l'histoire, l'« État Français » qualifie le régime de Vichy, qui s'installe en 1940 en lieu et place de la République française. Et il faut se scandaliser qu'aussi bien la presse que nombre d'élus de la nation, sans doute le plus souvent par pure négligence, puissent en faire usage comme si l'expression n'était pas à jamais frappée d'infamie.

« une certaine idée de la France ». Elle se nourrit enfin des conflits de la décolonisation sur fond de guerre froide et d'affrontements idéologiques. Ces temps sont aujourd'hui révolus.

Mais, dans les trois moments de l'histoire de France que l'on peut ainsi identifier, la période 1940-1944 reste un « trou noir », au sens astrophysique du terme : non pas un phénomène obscur, qui serait donc mal connu, mais un lieu doté d'un pouvoir d'attraction mortifère. C'est d'abord, d'une façon générale, le fait du nazisme avec notamment l'impensable régression barbare du génocide des Juifs qui, encore aujourd'hui, défie la raison et disqualifie pour toujours les outrances nationalistes. C'est, de façon induite, pour nous Français, la trace douloureuse des compromissions vichystes qui frappent à jamais d'infamie les références à la « France éternelle » de la « Révolution nationale ».

Ainsi se dessine une hypothèse : dans l'inconscient national, l'« État Français » demeure une plaie profonde qui n'a cessé, et peut-être ne cesse, de fragiliser la cohésion du tissu national, dont le patriotisme est le ciment. Comment, dans un monde qui a tant changé, des événements vieux de sept décennies pourraient-ils garder quelque actualité ? Tout simplement dans le fait qu'alors, clairement, entre l'« État Français » d'une part, la France libre et la Résistance d'autre part, se sont affrontées deux conceptions de la France, radicalement contrastées, dans une lutte où la survie même de la nation était en cause. Leur mise en évidence reste plus éclairante que jamais pour une juste compréhension de ce que nous appelons la France, comme lieu d'un « vouloir vivre ensemble »³ susceptible d'inspirer le « patriotisme » au-delà des clivages de toutes natures.

Cette réflexion s'appuiera notamment sur le cas concret de la Haute-Savoie, révélateur à plus d'un titre. Voilà en effet un département que nombre de caractéristiques auraient dû vouer à une allégeance, sinon au régime de Vichy, du moins au « maréchalisme ». Or il deviendra l'une des régions emblématiques de la Résistance. Plus qu'ailleurs, cette Résistance y voit la convergence de courants issus de sources couvrant un très large spectre politique, idéologique et sociologique, où les militaires jouent un rôle important. En février-mars 1944, elle offre au plateau des Glières, face à l'action conjointe de la Wehrmacht et de la Milice, une image de « la France combattante », alors magnifiée à la radio de Londres, qui va bien au-delà de la relative modicité des combats. Avec ses seules forces unies, dès le 19 août 1944, elle contraint à la capitulation les deux mille cinq cents hommes des forces d'occupation, cas unique en France.

3. Cf. Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*

Or les résistants de Haute-Savoie affrontent non seulement l'occupant, qui n'est présent qu'à partir de novembre 1942, mais aussi, parfois d'abord, les forces de répression de Vichy, parmi lesquelles, à partir de sa création en janvier 1943, la Milice⁴, très idéologisée⁵. C'est France contre France. Pour les tenants de la « Révolution nationale », « patriotes » contre « terroristes ». Pour les maquisards, « Résistants » contre « collabos ». De quelle France parle-t-on ? Sept décennies plus tard, la réponse reste très éclairante.

■ L'« État Français » ou la France dévoyée

En juin 1940, face à l'Allemagne nazie, la France connaît le plus grand désastre de son histoire depuis la guerre de Cent Ans. À l'entrée en guerre, elle est l'une des « grandes puissances » ; son armée est jugée la meilleure du monde. Et voici qu'en quelques semaines, cette armée est anéantie ; un million cinq cent mille hommes sont sur les chemins de la captivité ; des centaines de milliers de réfugiés prennent la route de l'exode. Le désarroi des Français est total.

Le 17 juin, par le seul moyen d'information qui subsiste, la radio, ils entendent la voix, qui trahit son grand âge, du dernier chef de gouvernement de la III^e République nouvellement nommé par le président Albert Lebrun après la démission du président du Conseil Paul Reynaud, le maréchal Philippe Pétain : « Je fais à la France le don de ma personne pour atténuer ses malheurs. [...] C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous [...] les moyens de mettre un terme aux hostilités⁶. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie. »

L'écho de cette déclaration l'emporte alors de très loin sur l'appel lancé dès le lendemain par un inconnu, le général de Gaulle, à la radio de Londres. Chez la plupart, au-delà de la stupeur et de la tristesse, c'est, avec la fin du cauchemar qui avait pris la forme inédite et terrifiante du *Blitzkrieg*, un immense soulagement. Quant au « destin de la

4. Le parcours de son secrétaire général, Joseph Darnand, combattant d'élite de la Grande Guerre et de la campagne de 1940, est particulièrement illustratif des dérives perverses d'un « patriotisme » aux références dévoyées.

5. La lutte entre Milice et Résistance a été une lutte à mort. Les miliciens se montreront le plus souvent d'une barbarie dépassant celle de la Gestapo dans la traque des « terro » – selon leur expression –, leurs interrogatoires et leurs exécutions. Dans le même temps, les documents dont on dispose émanant d'eux expriment de ferventes professions de foi patriotiques et religieuses...

6. On ne soulignera jamais assez combien cette déclaration, avant tout accord entre belligérants, a précipité la « débâcle ».

patrie », peut-il être entre de meilleures mains que celles du dernier des maréchaux vainqueurs de la Grande Guerre ?

Lorsque l'armistice entre en vigueur le 25 juin, la France est coupée en deux : une zone occupée au nord de la Loire et le long du littoral atlantique, une « zone libre » au sud, à laquelle appartient la Haute-Savoie, qui n'a pas connu l'invasion.

Le 10 juillet 1940, le Parlement, réuni à Bordeaux, vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain « pour donner une nouvelle constitution à la France ». Seuls quatre-vingts parlementaires votent contre. Bien peu imaginent alors que le « vainqueur de Verdun » qui jouit, notamment auprès des anciens combattants, d'un immense prestige, va user de ces pleins pouvoirs pour abolir la République et lui substituer l'« État Français », dont le gouvernement s'installe à Vichy. Ce qu'on appellera le « régime de Vichy » a les apparences de la légalité. Il cultive par ailleurs une funeste ambiguïté : non seulement on est reconnaissant au maréchal d'avoir mis un terme aux combats, mais on lui fait confiance pour temporiser dans l'attente d'une revanche à venir. Ainsi est perçue par beaucoup la politique de « collaboration » lancée après la tristement fameuse entrevue et la poignée de mains de Pétain et d'Hitler à Montoire-sur-Loire, le 24 octobre 1940. Les mêmes ne perçoivent pas que la France risque d'y perdre son âme.

Comme souvent, l'observation de l'armée et des militaires est très éclairante sur ce point. Aux termes des conventions d'armistice, la France garde une armée, confinée en zone libre et dans ce qu'on appelle encore « l'empire », notamment en Afrique du Nord. En Haute-Savoie, cette « armée d'armistice » est représentée par le 27^e bataillon de chasseurs alpins (BCA), reconstitué à la mi-juillet 1940 à Annecy après avoir été anéanti en Picardie lors de la campagne de France. L'officier à qui en est confié le commandement, le chef de bataillon Jean Vallette d'Osia, va laisser son nom dans l'histoire de la Résistance, tout comme bon nombre de ses cadres, parmi lesquels le lieutenant Théodose Morel, futur chef charismatique du maquis des Glières sous le pseudonyme de Tom.

Vallette d'Osia oriente résolument son bataillon vers la préparation de la revanche, organise pour cela une mobilisation clandestine visant au triplement des effectifs, fait cacher des armes soustraites au contrôle de la commission d'armistice, soumet son bataillon à un entraînement intensif, galvanise les énergies. En novembre 1942, au lendemain du débarquement allié en Afrique du Nord la Wehrmacht envahit la zone sud ; l'armée d'armistice est dissoute. Vallette d'Osia prend alors la tête de l'Armée secrète (AS) et les cadres du 27^e BCA passent pour beaucoup dans la clandestinité pour encadrer les maquis naissants.

Comment interpréter un tel comportement ? Vallette d'Osia et ses officiers et sous-officiers auraient-ils été d'emblée des dissidents ? Au contraire, auraient-ils, à l'automne 1942, « retourné leur veste » comme on a pu l'entendre ? Non, on a là une illustration sans pareille de la complexité de la situation d'alors et de la funeste ambiguïté de Vichy.

Lorsque l'on demandait au général Vallette d'Osia – il est mort en 2000 à cent deux ans – pourquoi il avait donné à son bataillon les orientations qui vont en faire un vivier de la Résistance quand son camarade commandant le bataillon voisin à Chambéry n'en avait rien fait, il répondait : « Mon camarade n'avait pas reçu sa mission ! » Et d'expliquer que, reçu à Vichy au lendemain de la débâcle par Weygand, le général en chef, celui-ci l'avait dissuadé de rejoindre le général de Gaulle – Vallette d'Osia lui avait, *ex abrupto*, fait part de cette intention – pour lui faire valoir qu'en France on avait besoin d'officiers tels que lui pour « préparer la revanche ». Ainsi avait-il le sentiment d'avoir « reçu sa mission » et le militaire qu'il était allait s'y engager avec détermination sans s'embarrasser d'autres considérations. On fait confiance au maréchal : il « roulera les Boches ». On n'aura d'ailleurs pas d'état d'âme pour prononcer le serment d'allégeance qui est alors exigé des officiers comme de tous les hauts fonctionnaires⁷. Pour ces militaires animés par l'amour de la patrie, la « mission » avait bien pour objectif la libération de la France asservie, même si la politique suivie pour cela pouvait paraître tortueuse. Mais l'univers de la politique leur était étranger ; on ne s'autorisait pas à la discuter, on s'en tenait à l'écart car elle était toujours suspecte de compromissions⁸.

De fait, dans le même temps, très tôt, les compromissions vont loin. Ainsi du sort fait aux Espagnols républicains réfugiés en France en 1939 et engagés par milliers à la Légion étrangère : faits prisonniers, ils ne sont pas dirigés vers les stalags, mais vers le camp de concentration de Mauthausen, qui deviendra ainsi le camp des Espagnols. On ne sache pas que Vichy ait protesté par la voix de sa délégation permanente auprès de la commission des prisonniers de Berlin. Ainsi encore de l'expérience vécue par la délégation française à la commission d'armistice siégeant à Wiesbaden. Son chef, le général Doyen, devait faire un témoignage accablant au procès Pétain⁹.

D'emblée les exigences allemandes outrepassent largement les clauses d'armistice. Le général Doyen bataille pied à pied. Trois fois il fait le

7. Il est vrai qu'une thèse est alors souvent énoncée : il y aurait eu une répartition des rôles entre Pétain « le bouclier » et de Gaulle « l'épée ».

8. Il n'est pas sûr que cela ait beaucoup changé sept décennies plus tard.

9. Joseph Kessel, *L'Heure des châtiments. Reportages 1938-1945*, Paris, Tallandier. La déposition peut être consultée dans son intégralité dans le compte rendu des audiences publié en 1945 par la Haute Cour de justice (Imprimerie des journaux officiels, audience du samedi 28 juillet 1945, pp. 94-98).

voyage de Vichy ; à chaque fois il rencontre le Maréchal qui lui tient des propos apaisants le confortant dans son attitude. Peu après son retour à Wiesbaden, il a la surprise et la douleur de prendre connaissance des réponses du gouvernement français : elles acceptent l'inacceptable et sont signées Pétain. Il fait par ailleurs un rapport exposant que ce qu'il est amené à connaître au contact des Allemands lui montre que si l'Allemagne gagne la guerre, la France sera dépecée. Il est relevé et emprisonné¹⁰. Pour le général Doyen, très tôt, la politique de collaboration perd toute ambiguïté...

À partir de l'invasion de la zone Sud et de la dissolution de l'armée d'armistice en novembre 1942, la ligne à suivre s'impose d'évidence pour Vallette d'Osia comme pour ses cadres : l'amour de la patrie, qui n'a cessé de les animer aux ordres d'un gouvernement dont ils n'avaient jusque-là pas suspecté l'illégitimité, veut désormais que l'on reprenne la lutte, fût-ce contre ce même gouvernement, dans la mesure où celui-ci est désormais clairement sous contrôle de l'ennemi¹¹.

Mais Vichy, ce n'est pas seulement, en politique extérieure, le choix de la « collaboration » avec l'occupant en attendant des jours meilleurs – on sait aujourd'hui que c'était au prix des pires compromissions –, c'est aussi, en politique intérieure, la « Révolution nationale » au nom de laquelle on substitue l'« État Français » à la République, la devise « Travail, Famille, Patrie » à « Liberté, Égalité, Fraternité ».

En arrière-plan, mesurons bien l'immense traumatisme de la défaite. À l'impensable désastre, il faut des explications. Il faut démasquer et poursuivre les responsables. On s'y emploie quasi d'emblée, et l'opinion est perméable. Si l'on en est arrivé là, c'est que l'on s'était détourné de la « France éternelle », la « fille aînée de l'Église », la France rurale, celle d'une « terre qui ne ment pas ». Qui en porte la responsabilité ? La démocratie en tout premier lieu et, très tôt, on poursuit et on emprisonne les acteurs de la défunte III^e République. Les communistes, par ailleurs, s'imposent d'évidence à la vindicte. Le pacte germano-soviétique a conduit nombre d'entre eux en prison dès l'entrée en guerre. Vichy y ajoute l'obsession du « péril bolchevique », avec les « Rouges » comme ennemis de l'intérieur et bientôt « terroristes ». Ainsi, lorsqu'Hitler envahit l'Union soviétique en 1941, cette obsession conduit à donner à la « collaboration » une tout

10. Un exemplaire de son rapport était parvenu à Londres. Le 19 août 1944, il sera aux côtés des chefs de la Résistance recevant à Anney du commandant des forces d'occupation l'acte de capitulation qu'ils viennent de lui imposer. Il commande l'armée des Alpes, issue des maquis, pour la dure campagne de l'hiver 1944-1945.

11. C'est très exactement l'attitude du général de Lattre qui lui vaut arrestation et condamnation par Vichy avant qu'il ne s'évade de sa prison de Riom pour rejoindre Alger. C'est aussi celle du général Frère, qui devient chef de l'organisation de résistance de l'armée, ou du général Delestraint, chef de l'Armée secrète, qui disparaîtront tous deux en camp de concentration. À noter que le général Frère avait, comme gouverneur militaire de Lyon, présidé le tribunal militaire de Clermont-Ferrand qui avait, le 2 août 1940, condamné le général de Gaulle à mort par contumace pour trahison... Extrême complexité de temps tragiques.

autre dimension qu'une habileté de circonstance. Alors même qu'on est sous la botte nazie, on en viendra à s'engager dans la Milice ou dans la Légion des volontaires français (LVF) pour, aux côtés des mêmes nazis, « lutter contre le bolchevisme ». Et ces volontaires, à la veille de leur départ pour le front russe sous uniforme hitlérien, entendront de la bouche du maréchal qu'ils « portent l'honneur de la France »¹² ... Les francs-maçons ne sont pas en reste comme fauteurs de déliquescence morale et de désastre. Enfin, dans un pays où nombreux sont les réfugiés venus des divers pays d'Europe dans les années tumultueuses qui ont précédé la guerre, les « apatrides » sont une cible de choix et, parmi eux, sur fond d'antisémitisme récurrent, les juifs.

Tout cela s'orchestre au nom de l'amour de la France meurtrie, à la radio, dans la presse, par voie d'affiche, dans les écoles. Jamais on ne s'était montré autant patriote, et la « Légion des combattants », créée pour accompagner cette « Révolution nationale », fait recette avec les effectifs considérables des anciens combattants. La vénérable figure du Maréchal apporte sa caution à la faveur d'un véritable culte¹³ qui apparaît aujourd'hui comme une étrangeté dans un pays qui a toujours cultivé l'esprit critique voire l'impertinence et l'irrévérence. On mesure là l'ampleur du désarroi de l'opinion.

En Haute-Savoie, très catholique et paysanne, ces thèmes peuvent trouver un écho. Mais surtout, face aux risques d'annexion par l'Italie fasciste de Mussolini, Pétain apparaît comme un rempart. Ainsi, « Savoyards d'abord, Français toujours, Italiens jamais ! », ils adhèrent initialement en masse à la Légion des combattants (vingt-cinq mille membres sur une population de deux cent cinquante mille) et sont plusieurs milliers à accueillir le Maréchal avec ferveur lors de sa venue à Annecy en septembre 1941.

Or, dès octobre 1940, si la politique de collaboration pouvait être ambiguë, la « Révolution nationale » se montre sans fard. Le 2 octobre 1940 est adoptée la « loi portant statut des juifs », confirmée et complétée le 2 juin 1941. Elle commence comme suit : « Nous, Maréchal de France, chef de l'État français, le conseil des ministres entendu, Décrétons : Article 1^{er}. Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif... » Elle se poursuit par l'interdiction pour les « juifs » ainsi définis d'occuper une très longue liste d'emplois publics et de professions et donc leur exclusion. Parallèlement,

12. Au-delà des atteintes de l'âge (cf. le mot du général de Gaulle : « La vieillesse est un naufrage »), il y a une énigme Pétain, que son procès n'a pas levée.

13. Nombreux sont encore aujourd'hui ceux qui se souviennent d'avoir, enfants, chanté *Maréchal, nous voilà*, dont l'interprétation faisait partie du rituel de l'école.

quelques jours plus tard, le 18 octobre, ce texte est complété par une autre loi : « Article 1^{er}. Les ressortissants étrangers de race juive pourront, à dater de la promulgation de la présente loi, être internés dans des camps spéciaux par décision du préfet du département de leur résidence. »

Ainsi, dès l'automne 1940, hors toute pression de l'occupant, on établissait une discrimination entre Français au nom de la « race » ou de la religion et on usait des mêmes critères pour prescrire l'internement des étrangers. On tournait le dos à tout ce qui avait fait la France depuis des siècles. On ouvrait la voie – en avait-on conscience ? – à une terrible compromission dans ce qu'on devait appeler à Nuremberg le « crime contre l'humanité ».

Non, l'« État Français » n'était pas la France, et les professions de foi patriotiques de ses thuriféraires relèvent de l'escroquerie morale.

La Résistance : la France relevée

Face à cette France dévoyée se dresse, dès le 18 juin 1940, le général de Gaulle. Avec ses « compagnons » de la France libre, il va, quatre ans durant, incarner la France, la vraie France.

Il est aujourd'hui de bon ton de considérer que la légende gaullienne a hypertrophié le phénomène, tout comme celui, concomitant, de la Résistance intérieure, et que la réalité nationale était celle d'une allégeance massive à l'« État Français », avec la complaisance de l'Église catholique. On est ainsi passé d'une sous-estimation sinon occultation des méfaits de la « Révolution nationale » – on voulait oublier cette funeste parenthèse – à la thèse d'une compromission complaisante de la nation tout entière, donc de la France.

Il n'en est rien et, par exemple, s'agissant du sort fait aux juifs, si les lois antisémites et les rafles restent une tache imprescriptible, Serge Klarsfeld lui-même a bien établi que, parmi les pays d'Europe occupés, c'est en France que le plus grand nombre a pu être sauvé, grâce à l'engagement des Français qui ne se reconnaissaient en rien dans les outrances de Vichy.

Quant à l'Église, comment ne pas rappeler la « lettre au Maréchal » accompagnée d'une lettre pastorale du 30 août 1942 de monseigneur Théas, évêque de Montauban ? « Profondément émus par ce qu'on nous rapporte des arrestations massives d'israélites opérées la semaine dernière et des durs traitements qui leur ont été infligés, notamment au vélodrome d'hiver, nous ne pouvons étouffer le cri de notre conscience. C'est au nom de l'humanité et des principes chrétiens que notre voix s'élève pour une protestation en faveur des

droits imprescriptibles de la personne humaine... » Ou encore la lettre pastorale du 6 septembre 1942 du cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, plus souvent présenté comme un « maréchaliste » : « Mais qui voudrait reprocher à l'Église d'affirmer hautement, en cette heure sombre et en présence de ce qui nous est imposé, les droits imprescriptibles de la personne humaine, le caractère sacré des liens familiaux, l'inviolabilité du droit d'asile et les exigences impérieuses de cette charité dont le Christ a fait la marque distinctive de ses disciples ? C'est l'honneur de la civilisation chrétienne et ce doit être l'honneur de la France de ne jamais abandonner de tels principes... » Ou bien celle de monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse : « Les Juifs sont des hommes, les Juifs sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier. France, patrie bien-aimée, France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine, France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs... »

Et que dire, enfin, pour les protestants, de l'action du pasteur Boegner ou des pasteurs Trocmé et Theis au Chambon-sur-Lignon grâce auxquels un village entier s'est mobilisé pour cacher et sauver des dizaines d'enfants juifs.

Dans le même temps, en Haute-Savoie, un homme ne s'y trompe pas et son attitude va être déterminante pour faire de ce département l'un des hauts lieux de la Résistance. Son nom est François de Menthon. Il est l'héritier, avec le titre de comte, d'une famille installée depuis un millénaire sur les rives du lac d'Annecy, à Menthon-Saint-Bernard. À la déclaration de guerre, il est professeur de droit à l'université de Dijon. Mais surtout, il est l'un des dirigeants nationaux des mouvements des Jeunesses chrétiennes dont on mesure mal aujourd'hui l'ampleur qu'ils revêtaient alors. Il avait été l'un des fondateurs de la branche ouvrière, la Jeunesse ouvrière catholique (JOC). Il était le président départemental du mouvement, dont les branches agricoles les Jeunesses agricoles catholiques (JAC) et ouvrières étaient très développées dans ce département profondément marqué par le catholicisme.

Blessé et fait prisonnier lors de la campagne de 1940, il s'évade et rejoint sa terre natale. D'emblée, il prend ses distances avec Vichy, convaincu que la demande d'armistice a été une erreur et une faute. Dès novembre 1940, il crée, rédige et diffuse un journal clandestin intitulé *Liberté* afin d'éclairer ses concitoyens soumis à la seule propagande vichyssoise. Le mouvement qui s'esquisse fusionne en 1941

avec *Combat* d'Henri Frenay. Lorsque Jean Moulin est parachuté pour accomplir en France occupée la mission d'unification des forces de la Résistance que lui a donnée le général de Gaulle, il séjourne à Menthon-Saint-Bernard et c'est à François de Menthon qu'il confie la responsabilité du Comité des experts, devenu Comité général d'études, qui va préparer le programme politique de l'après-guerre et inspirera le Conseil national de la Résistance (CNR)¹⁴. Sous l'influence de cette personnalité respectée, la très catholique Haute-Savoie se détache de Vichy.

Lorsqu'en 1943 est instauré le Service du travail obligatoire (STO) qui enjoint à tout jeune Français de dix-huit à vingt-deux ans de partir travailler en Allemagne, le terrain est alors fertile pour que se développent des filières, sous l'égide de l'Action catholique, destinées à permettre à ceux qui veulent y échapper, les « réfractaires », de rejoindre les « maquis » qui se constituent alors dans les hautes vallées avec l'appui d'une population généreuse et accueillante. Les maquis de l'AS les accueillent pour l'essentiel, avec un encadrement issu à la fois des dirigeants des Jeunesses catholiques et des officiers et sous-officiers du 27^e BCA.

Les cadres, civils et militaires, ont alors une conscience très forte d'être porteurs d'une « certaine idée de la France », selon l'expression immortalisée plus tard par le général de Gaulle. En témoigne une figure très représentative des jeunes dirigeants des Jeunesses catholiques qui allait devenir un personnage emblématique du maquis des Glières, Alphonse Métral¹⁵. Voulant caractériser ce qu'il appelle « l'esprit des Glières », il écrit : « Pas d'arrière-pensées, pas de calculs personnels, pas de visées partisans, mais la France, rien que la France, qui méritait bien, pour eux, cet absolu dévouement. En se faisant l'âme d'une communauté fortement unie par les circonstances et par l'idéal, "l'esprit Glières" devint un élan fraternel unissant des hommes qui se sentaient responsables d'un même avenir. Cet "esprit Glières", ce fut la volonté au service de l'espoir, l'enthousiasme de la jeunesse pour la liberté reconquise, la mystique de la libération en vue d'une

14. Menacé d'arrestation, François de Menthon gagne Alger en 1943. Nommé commissaire à la Justice puis garde des Sceaux du gouvernement provisoire du général de Gaulle, il lui revient, à la Libération, de conduire la politique d'épuration, ce qui lui vaudra beaucoup d'ennemis selon que l'on ait jugé celle-ci trop rigoureuse ou, *a contrario*, trop clément. Il sera procureur pour la France au procès de Nuremberg et on lui doit largement la définition de la notion de « crime contre l'humanité ». L'un des fondateurs du Mouvement des patriotes républicains (MPR), il est député de la Haute-Savoie jusqu'en 1958. Bien que son admiration pour le général de Gaulle ait été sans restriction, il s'oppose alors à lui, estimant que la constitution qui allait devenir celle de la V^e République est trop à la mesure du grand homme et pourrait à l'usage se révéler problématique. Sans doute faut-il voir dans la vindicte que lui vouera alors l'appareil gaulliste un quasi-ostracisme qui fait qu'il est aujourd'hui le grand oublié de l'histoire de la Résistance. Il est vrai que sa très grande humilité personnelle ne le conduisait pas à se mettre en avant. Maire de sa commune jusqu'en 1977, il meurt à Menthon-Saint-Bernard en juin 1984.

15. On a retrouvé dans ses archives les trois lettres pastorales citées plus haut, ronéotypées à l'époque, ce qui témoigne de leur très large diffusion.

France fraternelle qui serait comme une vaste extension de la communauté du Plateau. »

Il est vrai que, face à la France dévoyée de Vichy, Glières va se révéler comme un microcosme de la France relevée dans ce qu'elle a de meilleur. Aux cent cinquante hommes de l'AS qui montent au plateau des Glières le 31 janvier 1944 aux ordres du lieutenant Tom Morel pour y accueillir des parachutages d'armes massifs attendus pour la pleine lune de février, se joint dès le lendemain un groupe important de républicains espagnols. Ils sont renforcés au fil des semaines, non seulement par d'autres éléments de l'AS, mais aussi par deux détachements de francs-tireurs et partisans (FTP)¹⁶. Aux côtés de ceux de l'AS, issus pour beaucoup des Jeunesses catholiques et encadrés par des officiers et sous-officiers de chasseurs alpins, voilà des jeunes communistes, voilà aussi des vétérans de la guerre d'Espagne, « Rouges » parmi les « Rouges », « violeurs de nonnes », selon la propagande de Vichy. La Nécropole nationale des Glières de Morette témoigne aujourd'hui de cette diversité : étoiles de David parmi les croix latines, cocardes espagnoles au côté de la cocarde nationale, patronymes savoyards, mais aussi de toutes les régions de France, mais encore espagnols, italiens, polonais, allemands, tous « morts pour la France ».

« Votre devise sera désormais "Vivre libre ou mourir" », lance Tom Morel à ses hommes rassemblés autour du drapeau frappé de la croix de Lorraine qui vient d'être hissé au sommet d'un mât de fortune le 20 février 1944. C'était rappeler, face à la France asservie de Vichy, que la France est d'abord terre de liberté. Une liberté qui vaut bien qu'à vingt ans on donne sa vie pour elle. Tom ajoute : « Ici, il n'y a plus ni AS ni FTP, il y a l'armée française. » C'était affirmer que la France et son armée ne se définissent pas selon des clivages idéologiques. Par leur seule présence, dans leur diversité, tous ces hommes, face aux discriminations de l'« État Français », relevaient l'égalité, au-delà de toutes catégories. De la part de Tom Morel, pas de théorie *a priori*, mais, d'instinct, ce jeune officier redonne vie à une France pétrie d'humanisme au fil des siècles.

Son successeur, le capitaine Anjot, qui prend le commandement après que Tom soit tombé le 10 mars, ne le cède en rien : aux émissaires de la Milice qui proposent un sauf-conduit pour les hommes de l'AS à condition qu'ils déposent les armes et que leur soient abandonnés

16. L'existence très ancienne d'une minorité active d'opposants au conservatisme traditionnel dans certaines zones du département, notamment en Faucigny et en Chablais, ajoutée au développement d'une classe ouvrière encore embryonnaire, constitue très tôt un terrain favorable à la résistance communiste face à Vichy, puis à l'occupant. C'est sur ce terrain que se forment des unités de Francs-tireurs partisans (FTP). Mais, globalement, la distinction entre AS et FTP ne prendra jamais en Haute-Savoie la coloration idéologique qui a pu se développer ailleurs et la fusion des deux dans les Forces françaises de l'intérieur pourra se faire sans problème majeur.

les Espagnols et les communistes, il oppose une fin de non-recevoir méprisante.

Les populations sont à l'unisson. Très tôt, ce département montagnoux et frontalier avec la Suisse était devenu un refuge pour nombre de personnes qui pouvaient craindre pour leur liberté. Les juifs tout particulièrement trouvent protection et assistance à la faveur de réseaux de solidarité où se retrouvent des hommes et des femmes de toutes catégories et de toutes conditions.

En 2007, l'un de ces enfants juifs de l'époque, Robert Moos, président de l'association israélite d'Annecy, aujourd'hui décédé, a procédé à une recherche systématique de ceux qu'il a appelés les « sauveteurs héroïques » de Haute-Savoie. Avec sa famille, il avait dû la vie sauve au commandant de la brigade de gendarmerie de la localité où ils se cachaient et il voulait s'acquitter d'une dette de reconnaissance. Deux cent cinquante noms sont ainsi sortis de l'ombre. Parmi eux, des paysans, des enseignants, des pêcheurs (pour la traversée du lac de Genève), des notables, des familles entières, des gendarmes, une trentaine de prêtres et de religieux. Tous ceux-là, dans l'« État Français » de la discrimination et de la haine, relevaient la fraternité.

C'est tout aussi vrai dans l'aide apportée aux maquis, qui n'auraient pu survivre sans l'assistance des populations paysannes des hautes vallées dans lesquelles ils étaient installés. Pour cela, des centaines de braves gens, restés le plus souvent dans l'anonymat, ont risqué la déportation et la mort. Tel sera particulièrement le cas lors de la dispersion du maquis des Glières à la fin mars 1944 devant l'offensive conjointe de la Wehrmacht et de la Milice. Combien de maquisards devront alors la vie à cette solidarité ! Ainsi les maquis pourront-ils se reconstituer et libérer le département par leurs seules forces dès la mi-août.

Évoquer ces tragiques événements d'il y a soixante-dix ans, c'est ainsi mieux comprendre ce qu'est la France, hier, aujourd'hui et demain. Une terre de liberté, liberté proclamée à Glières en février-mars 1944, liberté reconquise en Haute-Savoie par les seules forces unies de la Résistance en août. Une terre où, face aux honteuses discriminations édictées par Vichy, est proclamée et vécue l'égalité de tous en dignité et en droit, au-delà de toutes catégories idéologiques, politiques, religieuses ou sociales ; une égalité vécue dans les maquis, dans la lutte comme dans la victoire, Armée secrète et Francs-tireurs et partisans côte à côte. Une terre enfin de fraternité, où une population courageuse a pris le plus souvent tous les risques et payé parfois le prix fort pour porter assistance aux pourchassés et aider les maquis. C'était bien l'amour de la patrie et le service de cette France-là qui animaient ceux qui avaient allumé et entretenu la flamme de la Résistance, dans le

droit fil de l'exhortation du général de Gaulle du 18 juin 1940, en Haute-Savoie comme ailleurs.

Les enseignants ne s'y trompent pas, qui conduisent leurs élèves par milliers sur les lieux de mémoire de la Résistance. Les générations nouvelles y reçoivent une leçon de citoyenneté autour d'une question centrale : au nom de quoi voulons-nous vivre ensemble dans notre pays de France au-delà de nos différences ? La réponse est une profession de foi patriotique, et ce patriotisme-là ouvre sur l'universel. ─



ARMEL HUET

PATRIOTISMES, FRONTIÈRES ET TERRITOIRES

Nous avons tous appris à l'école que les montagnes, les mers et l'océan constituaient les frontières naturelles de la France, et qu'il en était ainsi pour une majorité de pays enserrés dans des limites nées de la géographie physique. Et qu'avec le temps, bon nombre de frontières qui n'ont rien de naturelles ont été considérées comme telles et comme ne pouvant être remises en cause. Chacun sait pourtant aujourd'hui que les frontières résultent en réalité de constructions politiques généralement jalonnées de conflits et de guerres, comme le montre l'histoire. Mais qu'elles soient qualifiées ou non de naturelles, toutes ont en commun d'être pensées et établies géographiquement en termes de territoire, espace « naturel » d'une société et de son histoire, de son identité, de ses projets, de ses valeurs et de ses ambitions. « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà », écrivait Pascal. Une société à l'intérieur de ses frontières aurait donc sa vérité, et son territoire serait le principe de son unité (nationale), le théâtre de la formation de ses convictions, de la construction et de la reconnaissance de ses valeurs communes par lesquelles elle peut se réguler et légitimer l'État qui la gouverne.

L'histoire enseigne également que les frontières ne sont pas seulement territoriales, limitant pays et États. Ce sont aussi celles qui séparent les familles – les rivalités entre Montaigne et Capulet ensanguinant la ville de Vérone au XVI^e siècle jusqu'à faire mourir leurs enfants¹ –, ou celles qui divisent les classes dont la lutte a été considérée comme le nouveau moteur d'une histoire enfin libérée de ses frontières territoriales, sources de guerres meurtrières. Et l'histoire, à l'échelle mondiale, est animée par les frontières entre les clans, les ethnies, les seigneurs de la guerre, les puissances économiques, les organisations légales et illégales...

Quels que soient les frontières, leur caractère « éternel » ou éphémère, les sociétés, les communautés, les groupes sociaux, les manifestations événementielles n'ont de cesse de marquer et de défendre leur territoire, leur histoire, leurs valeurs, d'alerter sur les menaces qu'ils croient percevoir, de redouter et d'affronter leurs « ennemis ». Pour se constituer en communautés, pour établir, renouveler et réaffirmer ce qui lie leurs membres, ces groupes se

1. Conflits rendus célèbres par la romance de *Roméo et Juliette*, la tragédie de Shakespeare écrite dans les années 1590, et maintes fois reprise au théâtre, au cinéma et dans des comédies musicales.

doivent en effet de construire leur propre histoire, d'en faire le récit et d'en dessiner son eschatologie à l'intérieur même d'un territoire assuré comme le sien propre. N'est-ce pas là le principe même du patriotisme, si on fait abstraction des formes qu'il a prises et qu'il continue de prendre dans l'histoire ?

▣ Les « patriotismes » des familles

Si on considère l'histoire de l'Europe occidentale depuis le haut Moyen Âge, on pourrait, très schématiquement, dégager quelques grands principes frontaliers. Le premier est celui de la naissance, qui donne lieu à des frontières familiales, généalogiques. C'est celui que définit Philippe Contamine dans un article des *Lieux de mémoire*². Il rappelle que l'idée selon laquelle mourir pour la patrie est l'un des actes les plus beaux et les plus respectables dans l'histoire occidentale, mais que des métamorphoses se sont produites avec le temps, « en étroite relation avec les structures politiques et idéologiques d'une société donnée, donc avec la nature du pouvoir, de la façon dont la guerre est comprise par cette société, comme avec les idées morales, juridiques et religieuses concernant la guerre, et avec le contour sociologique et psychologique de ceux qui la font ». « L'impératif de la défense du pays (*tutio patriae, defension patriae, salus patriae*) n'aurait donc jamais été absent du discours des dirigeants, même durant le haut Moyen Âge et durant l'âge d'or de la féodalité. »

Mais Philippe Contamine remarque que, malgré ce discours, la défense ou le salut du pays sont en réalité très loin d'occuper une place centrale dans les motivations qui poussent un gentilhomme de cette époque à partir pour la guerre. Les querelles entre grandes familles féodales, essentiellement à propos de la protection des biens ou de l'agrandissement des territoires, sont sources de conflits. Ainsi, au XIV^e siècle, Froissart montre que la mort glorieuse d'un grand seigneur normand, Godefroy de Harcourt, est la conséquence d'une querelle privée dans laquelle la référence suprême est la mère, le sang, la vengeance familiale, mais que cette querelle privée est considérée comme résultant d'un conflit plus vaste, lui aussi familial, entre les Harcourt et les Tancarville, entre les Valois et les Plantagenêt, entre la France et l'Angleterre³.

2. Philippe Contamine, « Mourir pour la patrie. X^e-XX^e siècle », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*. T. II. *La Nation*, Paris, Gallimard, 1986, pp. 11-43.

3. Jean Mabire, *Godefroy de Harcourt, seigneur normand*, édition du Lore, 2007 ; Jean-Yves Marin, « Geoffroy d'Harcourt, une "conscience normande" », *La Normandie dans la guerre de Cent Ans 1346-1450*, Paris, Skira/Le Seuil, 1999 ; François Neveux, *La Normandie pendant la guerre de Cent Ans*, Rennes, Ouest-France Université, 2008.

Le combattant fait aussi la guerre pour défendre son « honneur » et son « héritage », ceux de ses parents ou du seigneur dont il est le vassal. Il la mène encore pour défendre la foi et, à l'occasion, pour soumettre des territoires des ennemis de celle-ci. C'est le combat du croisé qui par sa mort devient martyr de Dieu « *Se vos murez, esterez seint martirs* » dit la *Chanson de Roland* au XII^e siècle. Sans oublier non plus ceux qui se battent « pour l'amour de leur dame » ou les mercenaires désireux de faire fortune sur les chemins et les théâtres des champs de bataille. Il serait vain de vouloir faire ici le tour des motivations et des configurations guerrières. Mais si la défense et la conquête d'un territoire sont présentes dans le modèle familial de la frontière à défendre, elles n'en sont pas les seuls éléments constitutifs. Dans ses actions d'éclat et autres « apertises d'armes », le combattant doit aussi se montrer « bon et preux ». Cette conception de la guerre est très nette dans le *Livre de la chevalerie* écrit au milieu du XIV^e siècle par Geoffroy de Charny⁴, un gentilhomme champenois et bourguignon. Défendre les siens exige de le faire avec honneur. C'est ainsi que le combattant affirme sa qualité et sa raison d'être.

Les patriotismes des territoires

Ce principe généalogique, qui domine l'époque féodale et qui tient dans la défense des siens ou la soumission de « territoires » au nom de l'honneur, du « sang » ou de la foi, est « concurrencé » à partir du XIV^e siècle par un autre principe, celui du territoire lui-même. La guerre de Cent Ans entraîne en effet des changements dans les rhétoriques, les idéologies et les comportements. Elle joue un rôle important dans l'éveil de la conscience nationale française et de ce qui sera qualifié de patriotisme. « Un peu partout dans le royaume, des attitudes se firent jour attestant une réaction de méfiance, de peur et de haine à l'égard des Anglais, ressentis comme des envahisseurs et non comme des héritiers légitimes cherchant à récupérer leur bien. La monarchie des Valois, dans la mesure de ses moyens, ne manqua pas de favoriser ces tendances⁵. »

En 1420 apparaît la théorie du « corps mystique du royaume » dont la défense définit la guerre juste. Cette théorie, qui dévalorise

4. Philippe Contamine, « Geoffroy de Charny (début du xiv^e siècle -1356). "Le plus prudhomme et le plus vaillant de tous les autres" », *Pages d'histoire militaire médiévale*, Paris, Institut de France, 2005, pp. 171-184, rééd. *Histoire et société. Mélanges offerts à Georges Duby*, T. II. *Le Tenancier, le Fidèle et le Citoyen*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1992, pp. 107-121. Geoffroy de Charny était considéré par ses contemporains comme l'un des meilleurs chevaliers de son temps. Il était aussi une sorte de « théoricien » de la chevalerie et de la guerre, par les ouvrages qu'il a publiés sur la chevalerie (*Livre de la chevalerie*, vers 1350), la guerre, les joutes et les tournois (*Demandes pour la joute, les tournois et la guerre*, vers 1352).

5. Philippe Contamine, *op. cit.*

la féodalité, condamne les guerres nobiliaires. L'historien et poète normand Robert Blondel (vers 1380-vers 1460) célèbre alors les exploits de Du Guesclin qui « se disposa assez souvent à mourir pour deffendre France ». Le xv^e siècle est ainsi marqué par « le très net recul de la petite guerre féodale au cours de laquelle s'affrontaient deux seigneurs ou deux barons ou bien une ville et un seigneur »⁶. Pour autant, le principe généalogique ne disparaît pas, comme en témoigne encore la Fronde des princes⁷ pendant la minorité de Louis XIV, au milieu du xvii^e siècle. Mais il cède du terrain devant le principe territorial, que la construction d'un État moderne centralisé et la Révolution vont affirmer avec force en substituant les frontières territoriales aux frontières féodales ou familiales.

Avec la Révolution, les frontières ne passent plus entre les territoires féodaux et familiaux, les gens « bien nés » et les autres rassemblés dans le tiers état, mais entre la « patrie » et l'étranger. Cet aboutissement est marqué par l'abolition des droits féodaux dans l'effusion de la nuit du 4 août. La référence à la patrie, déjà citée dans les cahiers des doléances, est affirmée par les révolutionnaires qui, après avoir un temps préféré le terme de nation, vont faire de la patrie une valeur absolue, surtout après la déclaration de guerre à l'Autriche en avril 1792. *La Marseillaise*, composée pour l'armée du Rhin dans la nuit du 25 au 26 avril, assimile les citoyens aux « enfants de la patrie » dont « l'amour sacré » conduit et soutient les « bras vengeurs ». L'enjeu est bien de motiver ces « citoyens » pour qu'ils aillent défendre leur patrie sur les champs de bataille. Et le 11 juillet 1792, devant la montée des périls extérieurs mais aussi intérieurs, la Législative proclame « la patrie en danger ». Le décret est lu dans les rues par les officiers municipaux tandis que s'enrôlent les premiers volontaires. Toutes les assemblées de département, de district et de commune doivent se constituer en comités de surveillance permanents, et la garde nationale se mettre sous les armes. Le drapeau de la garde nationale du district parisien de Saint-Eustache porte l'inscription « Vaincre et mourir pour la patrie ». Dans chaque commune, des autels doivent être élevés : « Le citoyen est né, vit et meurt pour la patrie. »

On peut dire sommairement que cette idéologie patriotique va s'affirmer et perdurer au moins un siècle et demi. Elle sera notamment renforcée par la levée en masse des jeunes Français, par une propagande soutenue contre l'ennemi, mais aussi par un discours à vocation universelle. En portant la guerre hors de chez elle au nom

6. *Ibid.*

7. Hubert Méthivier, *La Fronde*, Paris, PUF, 1984 ; Michel Pernot, *La Fronde*, Paris, Éditions de Fallois, 1994 ; Alexander Rubel, « Une question d'honneur. La Fronde, entre éthique de la noblesse et littérature », *xvii^e Siècle* n° 254, 2012, pp. 83-108.

de la liberté et de la fraternité, la France offre son sang pour le salut de l'humanité. Les campagnes napoléoniennes, qui répondent à des intérêts bien éloignés de cet idéal de liberté et de fraternité, vont contribuer à catalyser les sentiments patriotiques en Europe. Exprimée dans un romantisme outrancier par Michelet, qui proclame la France fraternité vivante et lumière du monde – « Notre glorieuse patrie est désormais le pilote du vaisseau de l'humanité⁸ » –, cette conception conquérante et à prétention universelle du patriotisme est portée par de nombreux auteurs, libéraux, démocrates ou républicains tout au long du XIX^e siècle. Le siècle, ce n'est pas un hasard, des colonisations.

La défaite de 1871 va réactiver ce modèle territorial de la patrie. Désireuse de prendre sa revanche, la France mobilise les deux ressorts dont elle dispose désormais pour assurer une éducation patriotique : le service militaire et l'école obligatoire. Une éducation qui n'est sans doute pas pour rien dans l'union sacrée de 1914 et la ferveur avec laquelle une majorité de jeunes Français se lancèrent dans la Grande Guerre.

Les patriotismes sans territoire

Dès le milieu du XIX^e siècle, le principe territorial et le patriotisme qui lui donne sens sont ouvertement contestés au nom cette fois d'une autre frontière, celle entre les classes. En conclusion de son *Manifeste communiste* publié en 1848, Karl Marx appelle les prolétaires de tous les pays à dépasser leurs appartenances nationales afin de renverser l'ordre social bourgeois. Quelques années plus tôt, Flora Tristan⁹ avait déjà donné une portée universelle à son appel à l'union des travailleurs en admettant dans l'Union ouvrière tous les prolétaires sans distinction de sexe ou de nationalité. La révolution russe put sembler pour un temps réaliser la prophétie en donnant le jour à la III^e Internationale, ou Komintern, et cela malgré la thèse de Staline, approuvée en 1925, de « la construction du socialisme dans un seul pays ». Staline resta fidèle à son idée et s'attacha à édifier la « patrie soviétique » ; bien que celle-ci fût discréditée par les horreurs du totalitarisme, son influence internationale résista jusque dans les années 1970.

Le modèle soviétique du socialisme fut loin en effet d'effacer le patriotisme territorial, il le renforça au contraire à l'échelle de l'Union soviétique et de son empire. D'aucuns, y compris parmi

8. Jules Michelet, *Le Peuple*, 1846. Jules Michelet (1798-1874) est considéré comme l'historien de la « supériorité française ».

9. Flora Tristan (1803-1844), femme de lettres, ouvrière, militante féministe, appartient au courant du socialisme utopique et humanitaire du XIX^e siècle.

les « soviétologues », croyaient même le régime soviétique destiné à durer¹⁰, avis que ne partageaient ni l'historienne Hélène Carrère d'Encausse ni l'anthropologue Emmanuel Todd, qui annonçaient plutôt son terme dans leurs ouvrages respectifs, *L'Empire éclaté* et *La Chute finale*¹¹. Leur prédiction se réalisa à la fin des années 1980 : la « patrie soviétique », minée par ses contradictions internes, les révoltes au sein de son empire, les évolutions géopolitiques des rapports de force, s'écroula avec son prestige et ses frontières. Le national-socialisme allemand, portant les mêmes folies meurtrières d'un patriotisme totalitaire, s'était déjà effondré depuis quatre décennies.

▣ Les patriotismes de la personne

Si les totalitarismes soviétique et nazi et leur conception de la patrie ont aujourd'hui vécu, cela ne signifie pas que le principe d'un territoire transcendant les frontières soit sans concurrent. D'autres « internationales » que celles des travailleurs ont vu le jour. L'essor du commerce international a ainsi instauré une mondialisation des échanges qui ne connaît pas de frontières. Les courants « alternatifs » contestant cette mondialisation sont loin de pouvoir en influencer le cours. Les entreprises multinationales, mais aussi de petites et moyennes entreprises, s'implantent là où elles pensent pouvoir faire des affaires. Les États-nations voient leur pouvoir affaibli tant « par le haut » (difficultés voire impuissances à contrôler et à réguler les phénomènes économiques internationaux et les activités illégales, transferts de compétences et de pouvoirs à des instances supranationales, opérations militaires sous mandat et commandement internationaux, phénomènes écologiques ignorant les frontières...) que « par le bas » (montée en puissance des villes, des mégalo-poles, affirmation des régions, mais aussi des pouvoirs technobureaucratiques et des sociétés ingouvernables). En même temps, les échanges mondialisés renforcent les compétitions entre les pays, et cela sur tous les plans, économiques, scientifiques, culturels, politiques, pour former des sociétés de réseaux¹²... Les intérêts des pays ne cessent alors d'être mis en avant pour sauver les niveaux de bien-être, les économies nationales (on parle désormais d'un indispensable « patriotisme économique »), mais aussi pour se libérer de la pauvreté

10. Cf. la critique de la soviétologie de Jean-Marie Chauvier, *Urss : une société en mouvement*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 1988.

11. Hélène Carrère d'Encausse, *L'Empire éclaté*, Paris, Flammarion, 1978 ; Emmanuel Todd, *La Chute finale. Essai sur la décomposition de la sphère soviétique*, Paris, Robert Laffont, 1976.

12. Théorisée notamment par Manuel Castells, *La Société en réseaux*, Paris, Fayard, 1998.

et des dominations... Les événements sportifs font vibrer les fibres « patriotiques ». Un nouveau modèle de patriotisme n'est-il pas en train de se dessiner dans les tourmentes des mutations contemporaines des sociétés et des enjeux géopolitiques ?

Une certitude : le patriotisme n'est pas seulement lié (même s'il peut l'être fortement) à un territoire à défendre pour son intégrité, ses intérêts, ses valeurs, et aux divers attachements qu'il représente. Son ressort peut également être recherché dans d'autres motivations qu'une anthropologie de la personne peut éclairer, puisqu'il s'agit de comprendre son universalité derrière la diversité de ses formes, de ses contenus et de ses moments d'expression. Il convient alors de lever la confusion fréquente qui est faite entre l'individu et la personne, car le premier, dans le langage courant et l'idéologie dominante, inclut généralement la seconde. L'individu nous distingue de nos semblables comme êtres appartenant à une même espèce humaine. La personne, elle, traduit notre capacité à nous construire comme êtres sociaux par le réseau de relations que nous construisons tout au long de notre vie et dans les milieux auxquels nous appartenons. Le temps (l'histoire), le lieu (le territoire) et le milieu (la société, le groupe, les professions..., avec leurs valeurs, leur destin...) sont ses paramètres constitutifs. La personne ne peut être confondue avec l'individu même si elle en procède. Nous ne pouvons donc vivre notre humanité en nous repliant sur notre individualité¹³. Par le cours et les événements de notre vie, nous sommes dans le temps d'une histoire partagée avec nos semblables. Cette histoire est singulière en ce qu'elle est vécue dans un territoire et dans un milieu social. La personne, par laquelle nous élaborons et vivons notre être social, construit nécessairement, sous peine de pathologie, une unité de temps, de lieu et de milieu. Si nous nous sentons menacés, de quelque manière que ce soit, nous allons nous retrouver, pour nous défendre, avec ceux qui partagent le même sentiment de cette menace. De la même façon, ceux qui veulent nous entraîner pour de bonnes ou de mauvaises raisons vont s'attacher à nous faire partager et valoriser ce sentiment de danger à conjurer.

Quels que soient les tourmentes et les bouleversements de l'histoire, cette unité de temps, de lieu et de milieu a assuré l'ordre et le cours des sociétés et des groupes sociaux, ainsi que le cadre et les visées de leur histoire. La patrie personnifiait alors un territoire sur lequel les repères sociaux étaient relativement stables dans le temps long. La plus grande part de la société était constituée par la paysannerie et le

13. L'individualisme n'est pas un signe de progrès et de liberté. Il est plutôt porteur des apories, des impuissances et des pathologies sociales de notre temps. En encourageant l'homme dans ses passions, ses seuls intérêts, ses propres expériences, il le replie et le « cloue » dans sa naturalité; il l'éloigne de sa raison sociale et de ses obligations à forger avec ses semblables une communauté de destin.

monde rural, que quelques « médiateurs », les notables, reliaient au monde des villes, elles-mêmes découpées en quartiers marqués par l'identité sociale de leurs habitants (ouvriers, artisans, bourgeois...). Ces territoires de la vie quotidienne avaient les frontières de leurs parlers (langues, dialectes), de leurs semblables labours, des croyances locales, de la pratique de cultures communes et des mêmes modes de vie. Le village, la paroisse, le quartier, la commune, le canton constituaient ces « petites patries » dont parle Giono. Les relations entre celles-ci pouvaient être tendues, voire conflictuelles, et donner lieu à des rivalités tenaces ou à des affrontements passagers. Les évolutions des techniques, des moyens de circulation et des échanges ont certes repoussé les frontières de ces univers territoriaux, mais leurs identités, leurs activités et leur histoire n'ont cessé de structurer la société, et la « grande patrie », représentée confusément et facilement mythifiée, est restée pour les habitants autochtones généralement bien éloignée de leurs horizons. La congruence entre le temps, le lieu et le milieu a forgé au fil des siècles le lien social du modèle communautaire de la société¹⁴. Les religions, les puissances publiques, les États et leurs administrations se sont efforcés, non sans mal et avec beaucoup de temps, de donner une unité à ce maillage de communautés territoriales, par leurs récits (représentations du monde), leurs contraintes, leurs rites, leurs intérêts, afin de construire un possible destin à partager et légitimer ainsi une foi commune dans une puissance supérieure, un pouvoir suprême, temporel et spirituel, une « patrie » à reconnaître et à défendre.

La relative mais réelle unité du temps (histoire), du lieu (territoire) et du milieu (société) a aujourd'hui volé en éclats. Les villes tendent à concentrer les populations et à les répartir dans des territoires où les habitants ne se connaissent plus. Ceux-ci habitent dans un quartier, travaillent dans un autre. La séparation entre l'habitat et le travail est le quotidien de la majorité des urbains, mais aussi désormais des ruraux. Le mode de vie urbain a gagné l'ensemble des territoires et contribué à effacer les frontières séculaires entre les villes et les campagnes. Si on s'en tient aux pays que l'on qualifie de développés, les personnes pratiquent aujourd'hui au quotidien plusieurs territoires, ceux de leur résidence et de leur travail, mais aussi ceux de leurs loisirs, de leurs réseaux de relations familiales, professionnelles, religieuses... En passant de territoire en territoire, elles fréquentent des milieux sociaux différents. Elles vivent dans leur propre être la diversité sociale. Qu'elles se revendiquent peu ou prou de ces milieux, elles

14. Que le sociologue Émile Durkheim caractérisa comme une société mécanique par des liens et des activités peu différenciées et qui font communauté. Il la distingue d'un modèle organique des sociétés modernes dont le lien social repose sur l'interdépendance des activités.

s'approprient, même involontairement, leurs cultures et participent à leur défense et à leur valorisation. L'interterritorialité s'est substituée au territoire.

Si l'homme est de par sa « nature » « un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant », comme le caractérisait Montaigne, ne l'est-il pas plus que jamais dans les conditions de vie des sociétés « modernes » ? L'homme contemporain « n'éclate-t-il » pas par cette confrontation à la diversité, par son appartenance à des sociétés atomisées, séparées en groupes d'intérêts, de cultures et de modes de vie différents ? N'appartenant plus, sauf exception, à une seule communauté rassemblant l'intégralité de sa vie et de son destin, n'est-il pas mis devant le défi de construire et de défendre l'unité de sa personne en intégrant les contraintes quotidiennes de sa dispersion ? Peut-il conserver à tout prix les cadres anciens de son temps, de ses lieux et milieux, ou doit-il chercher plutôt à s'adapter à la pluralité des mondes dans lesquels il s'inscrit ?

Les patriotismes « sociétaux »

L'homme contemporain est pris désormais dans une tension entre, d'une part, l'ethnocentrisme que portent toute appartenance et tout attachement à son propre univers et son histoire et, d'autre part, le cosmopolitisme irréversible de sa condition actuelle et future. C'est un des grands traits et ressorts des mutations de notre civilisation. Si, pour diverses raisons, l'homme contemporain reste figé dans le monde passé, il peut être tenté de rechercher la sécurité et les bonnes raisons de sa personne dans des « patriotismes » archaïques que sont les nationalismes, les communautarismes, les tribalismes, les clanismes, les autonomismes, les familialismes, les corporatismes... Autant de sources d'enfermements et de totalitarismes, même subtiles¹⁵... De la même façon, s'il se laisse illusionné par un cosmopolitisme niant toute frontière, par l'ultralibéralisme des échanges et des mœurs ou un multiculturalisme sans exigence et sans construction de valeurs communes, il se condamne à renoncer à toute unité de sa personne et à ses équilibres requis pour vivre en société, à partager avec ses semblables toute cause collective supérieure. En revanche, s'il s'efforce de s'adapter au cosmopolitisme et au pluralisme irréversible des sociétés contemporaines, s'il s'en nourrit, s'il veut les ordonner pour instaurer et protéger les cohérences de sa personne, il tend plutôt à construire et à mettre en valeur tout ce qui contribue à l'unité

¹⁵. Voir Jean-Pierre Le Goff, *La Barbarie douce*, Paris, La Découverte, 1999.

de la société, comme le civisme, la citoyenneté, le bien commun, l'éducation, les valeurs du vivre ensemble, la défense de ses intérêts légitimes, dont on parle souvent en termes de causes nationales. S'il accepte de s'intéresser aux expériences, aux projets, aux pratiques, aux visions, aux espérances de l'autre, sans doute sait-il découvrir le bien commun possible et renouveler ses valeurs suprêmes. Il peut faire dans tous les domaines. Il peut être conservateur dans l'un, progressiste dans l'autre. Ce qui ne manque pas de rendre difficile la lecture des choix politiques et des comportements citoyens. Les tensions ne sont plus binaires, même si elles ne l'ont jamais été complètement, mais multiples. Elles ne peuvent être dépassées que dans des causes communes, s'enracinant dans le lien social de chaque personne et dans le sentiment et l'exigence d'un bien commun supérieur. N'est-ce pas là le nouvel horizon d'un inéluctable patriotisme, puisqu'il est impossible d'échapper à la défense de notre intégrité que nous pouvons figer désespérément dans un passé révolu ou redéfinir dans les réalités et les évolutions des sociétés et de leurs frontières ?

Les « patriotismes d'hier » ne survivent ou ne sont acceptables que s'ils se renouvellent et se reconfigurent dans les nouveaux patriotismes et ceux du futur. Aucun pays ne peut aujourd'hui s'enfermer dans ses frontières sous peine de se condamner ; aucun État-nation ne peut se refonder, et prétendre réguler la société de son et de ses territoires, s'il fait prévaloir sa seule culture, ses seules normes, ses seules institutions. Il en est de même pour toute collectivité territoriale, région, département, commune..., et pour toute institution ou tout métier. En même temps, le renouvellement de leurs territoires, des valeurs et des attentes qui leur sont attachées, ne peut s'effectuer en niant « les patrimoines patriotiques ». Mais si ceux-ci sont affirmés comme exclusifs, ils peuvent conduire à des intolérances et à des sectarismes, porteurs de destruction sociale. S'ils sont conjugués aux réalités cosmopolites contemporaines, ils dessinent à l'échelle locale comme dans le champ géopolitique les causes communes qui sont indispensables à un destin acceptable et qui sont à défendre à tout prix. Dans des sociétés façonnées par les in territorialités, les interculturalités, les pluralismes des appartenances sociales, mis sous tension par les enjeux locaux, nationaux et internationaux, le défi patriotique est tout autant impérieux aujourd'hui qu'hier. Les patriotismes ne sont ni bons ni mauvais. Ils peuvent se pervertir dans des aventures totalitaires et conquérantes, comme se sublimer dans la défense et la promotion des biens suprêmes de la personne. Ils sont constitutifs de l'histoire et inhérents à ses conflits inéluctables. Ils procèdent du principe d'unité de la société, d'une unité jamais acquise puisqu'elle n'est pas naturelle. Si les patriotismes n'animent pas les sentiments d'appartenir, au-delà

des différences, à une même communauté d'intérêts et de destin, à l'échelle de la vie quotidienne (des petites patries) comme à celle des États-nations ou de leur rassemblement pour des biens supranationaux (comme dans l'Europe), les sociétés se livrent alors à des aventures destructrices et à des barbaries. L'histoire comme l'actualité ne manquent pas de nous le rappeler, et cela sur tous les continents. Si des patriotismes disparaissent un moment des représentations sociales, c'est que les conflits qui les animent sont en sommeil. Mais l'histoire ne peut que les réveiller.

Le patriotisme du soldat

La condition militaire illustre parfaitement cette évolution du patriotisme contemporain. Le soldat d'aujourd'hui appartient à cette génération qui pratique des univers différents de cultures, de communautés, de milieux sociaux, d'aspirations, de formations et d'éducatons... Son engagement dans l'armée lui apporte un univers supplémentaire, mais renonce-t-il pour autant à ceux qui ont fait sa personne ? Pourquoi s'engage-t-il ? Pour gagner sa vie ? Préparer et assurer son avenir ? Pour servir la patrie et être prêt à donner sa vie pour elle, pour l'Europe, pour la paix, pour des valeurs ? Ou plutôt avant tout pour honorer tous les liens construits au cours de sa vie d'apprentissage et d'exercice de son métier, pour en respecter sa déontologie (faire son devoir), pour honorer la « patrie de proximité » de ses camarades dont il a appris à être solidaire, pour ses chefs dont il veut mériter la considération ? Question à laquelle le silence devant la mort éclaire bien plus que toute explication. Il nous laisse le temps et la liberté de penser que tout sacrifice pour les autres dépasse sa conjoncture, et qu'il contient l'exigence dans la personne d'un bien suprême de sa communauté, de son pays, de l'humanité. Les résistants se battaient pour défendre les territoires d'une patrie, mais sans doute bien plus au fond d'eux-mêmes pour la cause d'un destin de la personne qui ne peut se réaliser que dans les libertés d'une société ouverte aux autres. 



BERNARD BOURGEOIS

FICHTE : L'ÉTAT, LA NATION ET LA PATRIE

L'affirmation de l'État est toujours suspectée d'en être l'absolutisation induite de la part de son auteur, alors dénoncé comme étatiste, et, de même, celle de la nation d'exprimer sa dangereuse exaltation chez le belliqueux nationaliste. Dans l'un et l'autre cas se trahirait la négation sous-jacente d'autres moments essentiels de la coexistence humaine. Dans le premier cas, par l'étatisme, de la société civile, et, dans le second cas, par le nationalisme, de celle-ci et des autres nations.

Il n'en va pas de même pour ce qui est de l'affirmation de cet autre grand lieu de la relation politique entre les hommes que constitue la patrie. Car le patriotisme est toujours jugé positif et n'a pas d'autre porteur, selon l'opinion commune, que, tout simplement (dans l'heureux et symptomatique défaut du mot « patriote » !), le patriote ; l'affirmation de la patrie ne ferait tort à rien et ne deviendrait jamais un excès. La déferlante actuelle d'un social avide de se fluidifier et de se libérer en un sociétal rend quasi maudits les termes d'« État » et, plus encore – en raison de sa connotation d'une identité limitante naturelle –, de « nation », mais elle épargne, de façon remarquable, la spontanée fraternisation patriotique.

Dans cette mesure, l'évocation de la problématisation fichtéenne du rapport rationnel entre État, nation et patrie peut revêtir un intérêt très actuel. Car Fichte fait s'accomplir l'existence humaine terrestre dans cette fondation quasi céleste d'elle-même qu'est un patriotisme consacré en quelque sorte religieusement et métaphysiquement, mais un patriotisme qui, tout en dépassant et rejetant l'étatisme et le nationalisme – contrairement à ce qu'on a seul retenu, quant au premier, de sa philosophie initiale de l'État, et, quant au second, de ses *Discours à la nation allemande* – requiert, au fond, pour l'essentiel, l'affirmation de l'État et de la nation comme moments nécessaires de la vie communautaire des hommes.

Certes, la conception fichtéenne de l'État et, plus encore, celle de la nation, sont originales et discutables, et il ne s'agit pas, pour nous, de nous mettre à l'école de Fichte ou de nous confier à son éducation. Mais l'exemple fichtéen d'une intégration rationnelle, sous l'autorité fondatrice du patriotisme, de l'État et de la nation eux-mêmes pleinement reconnus en leur positivité limitée car ainsi fondée, ne peut que stimuler l'opinion contemporaine à surmonter,

dans le jugement qu'elle porte sur les trois grandes dimensions de la vie communautaire réelle ou objective, l'unilatéralisme paresseux, peureux ou tendancieux, en tout cas *idéologique*, auquel elle s'abandonne trop souvent.

Dans un tel souci de tirer parti, dans le présent, de façon tout à la fois compréhensive et critique, des enseignements fichtéens, on examinera tout d'abord en quel sens le patriotisme célébré par Fichte lui fait relativiser et limiter l'affirmation, en premier lieu, de l'État et du droit réalisé par celui-ci, dans leur propre gestion, puis, en second lieu, de la nation elle-même, qu'on a reproché au philosophe de diviniser. Ensuite, on soulignera la justification patriotique fichtéenne de cette affirmation, et de l'État et de la nation en tant que leur relativité conditionnerait nécessairement la vie absolue du patriotisme.

On a souvent considéré Fichte comme le penseur qui, plus que Kant – qui loge significativement l'éthique et le droit, la moralité et la légalité, sous la même désignation générique de « morale » –, a libéré le droit et, par là, l'État (dans lequel il voit essentiellement, à l'égal de Kant d'ailleurs, la réalisation de ce droit) de la morale ; on lui sait gré d'avoir même élaboré, du moins un temps, dans sa première doctrine de la science ou de la conscience humaine, une philosophie pratique qui aurait été principalement une philosophie du droit et de l'État.

Et il est vrai que les Moi vivent et veulent la liberté de leur affirmation de soi dans une objectivation d'eux-mêmes que leur interaction naturelle, d'abord corporelle, ne peut réaliser que si chacun limite sa liberté par la reconnaissance effective de celle des autres. Une telle reconnaissance réciproque effective des libertés alors coexistantes est le droit. Mais, puisque chaque liberté, en tant que naturellement incarnée, est et se sent tentée, égoïstement, aussi de limiter celle des autres pour s'asservir leur énergie, vouloir que le droit soit, c'est, pour chacune, au fond d'elle-même, vouloir qu'il soit imposé par une volonté forte de la réunion de toutes, la volonté communautaire instituée, constituée, dans et comme l'État et son administration.

C'est bien un leitmotiv fichtéen : « Hors de l'État, il n'y a pas de droit... Il n'y a donc aucun droit naturel, mais seulement un droit étatique¹. » C'est ainsi que le grand texte de 1796, *L'Assise fondamentale du droit naturel suivant les principes de la doctrine de la science*, déduit rationnellement tout le dispositif étatique déterminant, réalisant et restituant le droit qui assure dans la paix la coexistence des libertés, en tant que la contrainte de l'État impose de l'extérieur aux volontés toutes supposées

1. Fichte, *Das System der Rechtslehre* [Le Système de la doctrine du droit] – SR –, 1812, in *Sämtliche Werke* – SW –, éd. J. H. Fichte, Bonn et Berlin, 1834-1846, T. 10, p. 515.

incliner à l'égoïsme un agir extérieur conforme à ses prescriptions. De la sorte, l'intériorité à soi ou la liberté originaire essentielle au sujet humain se réalise en lui comme l'interaction des hommes juridiquement fixée dans l'extériorité à soi pleinement objective de l'État.

La liberté comme originarité, qui est comme telle aussi originalité ou inventivité propre de chacun, se réalise donc dans et par l'État comme une interaction de tous tendant à être contrainte dans son contenu le plus concret. Car l'équité faisant accepter la réciprocité politiquement réglée doit être plus qu'une égalité simplement formelle entre les sujets de droit qui se lient dans un État. Si chacun doit également offrir son agir ou son travail à la communauté étatique, il ne doit pas y avoir de paresseux dans celle-ci, chacun doit de même recevoir également d'elle : il ne doit pas non plus y avoir de pauvres en elle. C'est un thème constant chez Fichte que celui selon lequel cet État ne saurait se contenter d'assurer à tous le même droit formel d'acquérir des biens, mais doit, pour s'accomplir ou se parfaire en sa rationalité, veiller à l'égalité matérielle de leurs droits.

Ainsi, dans sa *Doctrine de l'État* de 1813, un an avant sa mort, Fichte répète ce qu'il réclamait déjà en 1796 et précisait en 1801 dans ce complément économique de son *Droit naturel* qu'est *L'État commercial fermé*. Le dirigisme économique socialisant de l'État rationnel fichtéen concrétise bien le droit formel, négatif, de la sécurité et de la paix intérieure, dans et comme le bien-être qui entretient la vie, et, pour cela, maîtrise aussi, en les réduisant au maximum, c'est-à-dire en faisant se fermer sur lui-même autarciquement l'État, ses échanges commerciaux pleins d'aléas avec l'extérieur.

C'est toute la vie socioéconomique la plus réelle, et non pas seulement l'existence politique, plus idéale, qui est alors soumise à la contrainte étatique. La nécessaire surveillance des citoyens en leur agir objectif – extériorisé dans les lieux publics où un comportement indéterminé d'eux-mêmes peut faire suspecter leur oisiveté de les conduire à violer le droit –, en tant qu'elle est justifiée par Fichte, a pu le faire dénoncer, notamment par Hegel, comme le thuriféraire de l'État policier, dont « la police sait assez bien où chaque citoyen se trouve et ce qu'il fabrique à toute heure du jour »².

Il y a là une contradiction tellement flagrante en son immédiateté – la liberté par la contrainte omniprésente, c'est-à-dire par la non-liberté sans faille qui l'anéantit –, qu'elle n'a pu échapper à Fichte lui-même. Il s'emploie à la surmonter ou à la nier en faisant se nier en lui-même son *Rechtstaat*, son État de droit, aussi policier que juste. Le thème de l'autosuppression essentielle d'un tel État est effectivement

2. *Id.*, *Grundlage des Naturrechts nach Prinzipien der Wissenschaftslehre – NR–*, 1796, SW, T. 3, p. 302.

toujours présent dans sa philosophie politique. Et cette détermination ou destination, cette fin essentielle à l'État de droit, ne peut pas ne pas se manifester dans son existence, dans son exercice même, comme un État du droit qui est plus et mieux qu'un pur et simple État de droit.

La répression par l'État – serviteur de la liberté conforme au droit – de la liberté naturellement pervertie du criminel se manifeste à plein dans le rétablissement par la justice du droit violé. Et, en droit strictement appliqué, le criminel doit être nié par le droit qu'il a nié, ce qui a pour effet d'intimider et prévenir une nouvelle volonté criminelle, et de supprimer l'insécurité liée à l'existence de la première. Mais, parce que Fichte, à la différence de Kant – qui fait de l'auto-imposition de la loi dans la volonté la fondation de l'affirmation de celle-ci comme libre –, fonde inversement l'affirmation de la loi et du droit sur l'autoposition de la liberté constitutive du Moi pratique s'accomplissant dans l'éthique, leur rétablissement doit ménager chez le criminel puni la possibilité de recouvrer un comportement libre, et, pour cela, le laisser en vie, dans une vie enfermée mais resocialisante, ce qui rend la peine de mort absolument inadmissible.

Mais déjà l'établissement premier, originaire dans l'État (à travers la législation), du droit doit attester l'autolimitation par laquelle celui-ci, pour être vraiment lui-même en son ordination essentielle à la liberté, s'impose de ne pas vouloir tout régir dans l'existence effective des hommes. À côté des règles prescrivant un contenu du vouloir effectif, l'État du droit doit aussi en fixer qui garantissent la possibilité réelle, extérieure, dans certains lieux et à certains moments, d'un usage naturel du vouloir le plus personnel. Le contrôle de l'État s'arrête au verrou de ma porte et, « dans ma maison, je suis moi-même sacré et inviolable pour l'État »³.

Un État qui, chez Fichte, n'est donc pas si policier qu'on l'a dit, dans une injustice à l'égard du philosophe de la liberté, qui ne s'est pas limitée à ce seul point. L'État doit même, allant au-delà d'une telle retenue, ménager positivement de tels lieux et moments consacrés au « loisir », lequel est « ce qui constitue proprement la valeur et le prix de la vie »⁴. Car la possibilité du loisir, c'est celle, pour le citoyen, de s'adonner à des activités supérieures ordonnées à des buts librement choisis qui dépassent ceux qu'imposent la nature, l'entretien et la sécurisation de la vie, pris en charge par le droit réalisé étatique.

L'État, négation naturelle ou extérieure de l'extériorité naturelle, ne peut ni ne doit lui-même déterminer et effectuer ces buts supra-naturels, pleinement culturels, qui sont ceux des beaux-arts, de la

3. *Id.*, *SR, SW*, T. 10, p. 593.

4. *Ibid.*, p. 575.

morale, de la religion et de la science. Mais il doit faire que la liberté supérieure puisse réellement s'employer à les définir et les accomplir. En sa vérité, il est ainsi l'État du droit utilisant sa force à se dépasser lui-même en un « État de la culture [*Kulturstaat*] ». Il ne force certes pas ses citoyens à être ainsi libres, mais il fait tout pour qu'ils puissent en lui être libres, et libres de lui-même : « L'État a le droit, ou, plus proprement, il est le droit lui-même, devenu une puissance naturelle contraignante. Mais il n'a ce droit qu'à la condition qu'il ait l'obligation d'assurer la liberté supérieure de tous, l'indépendance de tous face à lui⁵. »

Or garantir ainsi la possibilité réelle, extérieure, de la libre activité en vue de la culture supérieure, c'est – pour la raison fichtéenne, qui voit dans la nature la présupposition de la liberté – garantir celle de l'usage naturel de la liberté dans lequel s'ancre son usage pleinement libre, mais que l'État doit soumettre à sa contrainte, contradiction qui ne peut que compliquer sa tâche. Fichte le reconnaît parfaitement dans les *Discours à la nation allemande* : « La liberté prise aussi dans les impulsions de la vie extérieure est le terrain dans lequel germe la culture supérieure ; une législation qui garde en vue cette dernière laissera à la première un champ aussi étendu que possible, au risque même qu'il s'ensuive un moindre degré de calme et de tranquillité uniforme, et que le gouvernement devienne un peu plus difficile et pénible⁶. »

Que l'État doive ainsi se nier lui-même pour que soient réalisés les buts supérieurs de la culture qui, dans l'agir, sont ceux de l'éthique – la liberté s'accomplissant par la liberté et non par la contrainte –, cela implique qu'il soit plus que simplement lui-même. Or le rationalisme fichtéen, celui d'une raison qui se sensibilise, d'un être qui se phénoménalise, ne peut, en l'occurrence, recourir à l'idée d'un en-soi positif en quelque sorte métaphysique de l'État, qui le maintiendrait dans l'être hors de sa manifestation négatrice de lui-même : « L'État en soi n'est rien d'autre qu'un concept abstrait ; seuls les citoyens comme tels sont des personnes effectives⁷. » C'est pourquoi l'État, réel ainsi seulement dans les Moi, ne peut s'affirmer dans sa négation de soi que si sa réalité proprement étatique, l'unité interactive artificielle des Moi liés par le contrat juridico-politique, se fonde sur une unité plus intime éprouvée par eux comme indépendante de leur art, les portant plus qu'ils ne la portent, à savoir l'unité native de la *nation*. La philosophie fichtéenne de l'État se fonde et s'approfondit dans une philosophie de la nation.

5. *Ibid.*, p. 539.

6. *Id.*, *Reden an die deutsche Nation [Discours à la nation allemande]* – *RN* –, 1808, *SW*, T. 7, p. 385.

7. *Id.*, *SR, SW*, T. 10, p. 638.

Si, à l'origine, Fichte distinguait l'État régi par le droit qu'il réalise et la « société [*Gesellschaft*] » comme interaction spontanée, à portée générale, des individus, il thématise ultérieurement celle-ci comme interaction liant plus immédiatement ou nativement entre eux ces individus qui ne s'affirment pas encore de façon individualiste, c'est-à-dire comme ancrée dans la totalité ou « communauté [*Gemeinschaft*] » quasi naturelle de la nation. Il emploie parfois synonymement les termes de nation et de peuple (*Volk*), le premier désignant de façon plus vraie la communauté plénière que le peuple doit devenir en cessant de s'appliquer restrictivement à la masse distinguée d'abord des élites cultivées et également du Prince. La nation, ou le peuple – ainsi distingué du simple « populaire » –, n'est véritablement que si tous en elle, le peuple *stricto sensu*, les classes cultivées et le Prince, sont unis par et dans une seule et même culture. L'élément de vie de la nation est bien, pour Fichte, la culture et si son nom lui confère un caractère natif ou naturel, c'est pour autant qu'il s'agit en elle de la seconde nature, de l'habitude, ici commune (les mœurs), en laquelle l'esprit est d'abord nature, s'est d'abord nature, s'est fait nature.

Tel que Fichte le comprend, l'esprit est, en effet, essentiellement agir, agir par soi sur soi, auto-activité : être, c'est pour lui se faire, se poser, se déterminer, ce qui est liberté. Et, se voulant plus concrètement réconciliateur que Kant – qui sépare originellement l'en-soi et le phénomène, l'intelligible et le sensible, l'esprit et la nature –, Fichte fait se naturer originellement l'esprit. Mais la *naturation*, qui est affirmée par une philosophie de l'esprit, est radicalement autre que la *nature* affirmée, elle, par une philosophie naturaliste. C'est bien pourquoi l'affirmation fichtéenne de la nation n'a rien à voir avec l'irrationalisme qui inspire souvent le nationalisme.

Fichte le dit d'autant plus brièvement qu'il le dit nettement et comme allant de soi pour une philosophie de l'esprit : ce n'est pas la nature qui fait la nation, une nation. Ni la nature extérieure, physique – le climat ou le territoire – ni la nature intérieure, physiologique : le sang, auquel on ramène souvent la race. La communauté, l'unité nationale, est d'abord l'unité de la langue, cette production naturelle première de l'esprit qui, par elle, comme organisation systématisante des mots, synthétise et rend ainsi maîtrisable culturellement l'expérience du monde et de l'être, et cela, non pas moyennant la volonté accomplie des Moi *singuliers*, mais moyennant l'énergie d'un groupe *particulier* de ceux-ci.

Alors que l'État doit résulter d'un contrat des volontés s'affirmant en leur singularité, la nation exprime l'unité plus primitive de la pratique parlée des choses propre à un ensemble particulier d'individus. L'immanence fichtéenne de l'esprit à sa présupposition naturelle ancre

alors l'État, produit réflexif, comme tel plus libre, des vouloirs singuliers, dans la nation parlante, communauté particulière spontanée, comme telle plus nécessaire. Ainsi plus nécessaire que l'État, plus contingent, une seule et même nation peut fonder plusieurs États, comme ce fut toujours le cas chez les Allemands.

Cependant, le socle naturel de la vie politique qu'est la nation est, comme naturation de l'*esprit*, lui-même encore régi par l'*identification* à soi qu'est cet esprit dans son inévitable différenciation de soi historique, identification qui l'arrache à l'*identité* à soi figée de la nature. C'est pourquoi la vigueur et la valeur d'une nation ne résident pas dans le contenu originel, *naturellement* advenu, de sa culture et de sa langue, mais dans sa fidélité à soi *historique*, construite et reconstruite dans son éducation de soi, combat contre son abandon, la divisant en elle-même, à l'extérieur et à l'étranger.

Si l'Allemagne est, pour Fichte, la nation par excellence, et sa langue, la langue par excellence, ce n'est pas en raison de leur nature intrinsèque, mais par l'exemplarité historique de leur fidélité à elles-mêmes dans leurs débats avec les autres. L'universalisme ici impliqué de la vocation nationale distingue l'exaltation fichtéenne de la nation du nationalisme qu'on lui reproche. De même qu'il n'y a pas d'étatisme chez Fichte, il n'y a pas non plus chez lui de nationalisme.

Il n'absolutise aucunement la nation. D'abord, au sein de la manifestation ou du phénomène de l'absolu, il n'en fait pas une entité spirituelle subsistante-par-soi, une conscience collective absorbant en elle les consciences individuelles. Parlant de la tâche pratique de l'affirmation du tout spirituel, Fichte déclare : « Cette tâche ne s'énonce pas dans une conscience collective, parce qu'il n'y en a pas de telle, mais seulement dans la conscience individuelle⁸. » Si la nation a plus de réalité que l'État, elle n'est donc pas plus réelle par elle-même que celui-ci. Elle est seulement un moment – tout essentiel qu'il soit – de la seule réalité phénoménale vraiment existante, celle des Moi singuliers. Et, en tant qu'un tel moment, elle est, certes, plus vraie que le moment individuel-individualiste du Moi singulier – ainsi qu'il en va de toute pratique rationnelle –, mais elle n'est pas son moment le plus vrai.

Car le Moi singulier vise toujours son identification avec l'identité à soi totale de la manifestation de l'esprit en son absolutité : l'identification nationale, collective, n'est qu'une étape ou une médiation menant à l'identification universelle, n'ayant comme telle rapport qu'à soi, où se manifeste dès lors l'esprit en son être absolu. De la sorte, la nation vraie, que Fichte – après avoir cru la découvrir dans la France

8. *Id.*, *Das System der Sittenlehre* [Le Système de la doctrine de l'éthique], 1812, *SW*, T. 10, p. 73.

révolutionnaire de 1789 se proclamant la missionnaire de l'humanité récréée – célèbre dans l'Allemagne appelée par lui à se régénérer éducativement, doit œuvrer à « l'amélioration ou la régénération du genre humain en son ensemble »⁹. Ainsi « le progrès qui, désormais, se trouve dans l'éternité du temps, à l'ordre du jour, est la parfaite éducation de la nation à l'Homme »¹⁰. L'exaltation fichtéenne de la nation – accomplie en l'allemande – est bien celle de la nation se dévouant à faire naître, en toutes les nations, l'humanité universelle. La nation entre en soi, elle aussi, à son tour, en sortant de soi.

De même qu'à propos de l'État, on peut alors s'interroger, dans le cas de la nation s'élevant à la vérité, ici supranationale, de sa destination, sur ce qui, en elle, lui fait se proposer un tel but supérieur à elle, existante comme pluralité de nations, puisqu'il est l'universalité et l'unité du genre humain. Suivant le grand principe de l'idéalisme allemand « on connaît et on veut ce que l'on est en soi » il y a donc, au fond même de la nation, un principe universel et un qui la fait être. L'attachement à la nation, qui peut amener à mourir pour elle, alors érigée en l'être et bien véritable de l'individu, se révèle être l'amour de quelque chose qui tient de l'absolu, qui n'est pas seulement durable en sa fidélité temporelle à soi-même, mais qui est proprement éternel. Car « l'amour [...] ne s'attache jamais à ce qui est passager, mais il ne s'éveille et ne s'enflamme, tout comme il ne repose, que dans l'éternel », et « l'homme ne peut s'aimer lui-même à moins qu'il ne se saisisse comme un être éternel »¹¹.

Or, en tant qu'elle est un tel bien réel empreint d'absoluité, la nation – si la célèbre équation est vraie : « *Ubi bene, ibi patria* [Là où l'on est bien, là est la patrie] » – est, en son fond le plus réel et le plus vrai, une *patria*, laquelle « ne s'offre au regard que sous l'image de l'éternité »¹². Ainsi, la sécurité commune étatique et la communauté nationale se fondent, celle-là par la médiation de celle-ci, sur la communion patriotique. La patrie porte la nation qui porte l'État.

De même que la communauté nationale particulière réalise concrètement la dissolution *éthique* de l'individualisme reconnu par l'État, de même la communion patriotique universalisante fonde *religieusement*, voire, par là, philosophiquement ou scientifiquement (au sens fichtéen du terme, qui vise l'auto-totalisation nécessaire du sens de l'être), la communauté particulière de la nation et, à travers celle-ci, l'interaction étatique instituée des individus. La philosophie

9. *Id.*, *RN*, *SW*, T. 7, p. 428.

10. *Ibid.*, p. 354.

11. *Ibid.*, p. 383.

12. *Ibid.*

fichtéenne, qui se comprend comme la compréhension de soi rationnelle, claire à elle-même, de l'intuition religieuse des choses, conçoit l'absolu comme une vie spirituelle divine qui manifeste sa plénitude universelle tout en restant une avec elle-même comme amour de soi, à travers une pluralité de modes particuliers d'elle-même : ceux-ci deviennent les lois fondamentales du développement de peuples ou de nations qui ont leur réalité dans leurs membres singuliers, les Moi humains formellement libres.

La vitalité créatrice originaire de l'être divin ne s'actualise alors dans les nations et leurs cultures, principalement dans leurs langues, que si les unes et les autres restent liées à leur origine, au lieu de se contredire et, par là, de se perdre en devenant étrangères à elles-mêmes comme ce fut le cas des peuples germaniques romanisés. C'est cette filiation maintenue qui, constituant une nation en une patrie, la fait participer, en tant que telle, à l'unité divine de sa source et lui confère ainsi la force véritable qui la distingue dans l'histoire. Et c'est l'oubli par l'État et la nation d'une telle origine patriotique, en son fond religieuse, qui les a précipités, par exemple, en Allemagne, dans leur désolante faiblesse.

Voilà pourquoi, aux yeux de Fichte, « l'amour de la patrie doit nécessairement régir l'État lui-même »¹³, en soumettant les buts directs ou immédiats de cet État – la sécurité juridique et l'entretien économique de la coexistence humaine en sa liberté – au but suprême, culturel et supranaturel, de son unité nationale spirituelle, qui, seule, lui permet de subsister historiquement ; seul l'esprit peut vaincre, et non pas la simple force matérielle. C'est le patriotisme qui impose à la nation de confier à l'autorité sensible de l'État la tâche prioritaire, éminemment spirituelle en son contenu et en sa forme ou sa démarche, d'éduquer la jeunesse à lui-même, qui fait s'accomplir la communauté nationale et l'interaction réglée étatique des individus s'affirmant en leur liberté. Cette éducation, qui ne sera pas en elle-même une éducation religieuse à une vie supraterrrestre mais une éducation humaniste à la vie terrestre, exposera néanmoins la dimension supraterrrestre, religieuse, de celle-ci, et elle l'exposera dans un discours rationnel commun (le Moi, comme tel, est raison), en soi déjà philosophant, puisque la philosophie est l'auto-clarification rationnelle (la « doctrine » immanente) de la conscience ou science, d'abord vécue (à sa cime, religieusement), de l'être.

Ce sont bien des maîtres eux-mêmes philosophants (tout homme l'est virtuellement) qui formeront des élèves jusqu'à les amener à la philosophie, c'est-à-dire à la compréhension de la nécessité

13. *Ibid.*, p. 384.

rationnelle, pour eux, d'obéir à l'État comme à ce qui a vocation de devenir, lui qui est un « *Zwinger* [celui qui contraint] », aussi un « *Erzieher* [celui qui éduque] »¹⁴. Et Fichte en vient ainsi, dans sa *Doctrine de l'État* de 1813, à souhaiter que le chef de l'État soit lui-même un membre de la classe des « *Lehrer* [maîtres ou professeurs] », c'est-à-dire que l'État soit lui-même l'État de l'esprit en sa cime scientifique ou philosophique. Mais celui-ci sait aussi que lui-même et la patrie dont il fait sa demeure ne peuvent exister effectivement que *conditionnés* nécessairement par l'État et la nation, descente réalisante dont seule la conjonction avec l'élévation idéalisante de l'État et de la nation à la patrie donne leurs vraies signification et valeur à ces trois termes.

Si la nation se spiritualise, et par là accroît sa force, dans et comme la patrie, c'est que la patrie, originairement, s'incarne, et par là se fait exister, dans et comme la nation. Réconciliant ce que Kant avait séparé : l'en-soi et le phénomène, la raison et le sensible, l'esprit et la nature, consacrant de la sorte le penchant naturel de l'homme « à trouver le Ciel déjà sur cette Terre »¹⁵, Fichte fait se naturaliser la différenciation réalisante de la patrie divine universelle du genre humain dans une pluralité de nations particulières.

C'est la patrie elle-même qui, pour exister, exige d'être une nation. Le moyen national conditionne la réalisation du but patriotique. Le genre humain ne s'affirme qu'à travers des nations et le cosmopolitisme se détermine donc lui-même plus avant dans et comme le patriotisme national : « Tout cosmopolite [citoyen du monde] devient nécessairement, moyennant sa limitation [réalisante] par la nation, un patriote ; et tout homme qui serait dans sa nation le plus vigoureux et le plus actif patriote est, précisément pour cette raison, le plus actif cosmopolite [citoyen du monde] »¹⁶. » Ainsi, l'universalisme immanent, concret, de Fichte ne lui fait affirmer le genre humain qu'en le particularisant à travers les nations, bien loin qu'on puisse découvrir chez lui une contradiction ou un flottement entre son cosmopolitisme et son patriotisme national.

Patriotisme national, mais, redisons-le, non nationaliste puisque, même lorsque dans les *Discours à la nation allemande* Fichte insiste sur la nécessité, pour cette nation « allemande », de ne pas se mêler à la nation « étrangère » – car tout mélange détruit –, il maintient l'égale nécessité de l'interaction entre elles et, même à travers l'inégalité de la valorisation (assurément contestable) de l'une et de l'autre, leur reconnaissance réciproque. Condamnant toute idée d'une nation

14. Cf. *id.*, *Die Staatslehre, oder über das Verhältnis des Urstaates zum Vernunftreiche* [La Doctrine de l'État, ou au sujet du rapport de l'État originaire au règne de la raison], 1813, *SW*, T. 4, p. 437.

15. *Id.*, *RN, SW*, T. 7, p. 379.

16. *Id.*, *Der Patriotismus und sein Gegenteil* [Le Patriotisme et son contraire], Premier entretien, 1807, *SW*, T. 11, p. 229.

unique – la monarchie universelle – et appelant à une interaction républicaine des nations, même dans la proximité culturelle intérieure à l'Europe, il maintient leur pluralité, et ce jusque dans la *Doctrine de l'État* de 1813, lorsqu'il prédit la venue d'un État ou, plutôt, d'un « règne » chrétien universel, il est vrai au seuil d'un autre monde, plus spirituel, où la distinction de la patrie, de la nation et de l'État pourrait ne plus avoir de sens.

Si la religion patriotique exige l'éthique nationale, celle-ci, à son tour, et, à travers elle, celle-là exigent la politique étatique. C'est la culture tout entière qui requiert et pose, comme sa condition d'existence nécessaire, l'État tout ordonné à elle. Si les premiers textes de Fichte, sur la Révolution française, ne faisaient pas de l'existence de l'État et du droit qu'il réalise, de l'État du droit, un devoir éthique, la première *Doctrine de la science pratique*, en 1796, tout en exposant l'autodétermination stricte du contenu juridico-politique, en lui-même non éthique, impose l'existence d'un tel droit étatique comme une obligation éthique. C'est là un principe définitif de la pensée fichtéenne. Le *Système de la doctrine du droit* de 1812 répète que le droit « est la condition factuelle de l'éthicité »¹⁷, et la *Doctrine de l'État* de 1813 déclare de même que la loi du droit « est elle-même une loi éthique, car elle est la condition de toute éthicité »¹⁸.

Le droit étatique suppose, certes, l'absence de vertu, mais, par sa seule existence, il intimide le mal et contient la sauvagerie pré-éthique de l'homme. Il nie, en imposant extérieurement des bonnes mœurs, l'obstacle à la libre affirmation intérieure de soi, proprement éthique. Et, par là même, il permet la concrétisation nationale de la réunion éthique des individus. C'est pourquoi « il n'y a aucune communauté en dehors de l'État et si ce n'est par l'État »¹⁹. Celui-ci, pris pour lui-même au sein du droit qu'il réalise, c'est-à-dire en son organisation extérieure puissante de la communauté nationale, assure l'indépendance de son effectivité historique et celle de la culture originale dont elle pare l'esprit totalement manifesté. La littérature et la langue constitutives, pour Fichte, de la nation incarnant la patrie ne peuvent subsister sans son institution politique comme État indépendant et fort. C'est bien seulement avec et par celui-ci que la vie divine clôt sa manifestation terrestre.

La circularité (le retour au commencement dans la fin) en laquelle Fichte, le premier, a vu s'avérer une philosophie, synthétise ainsi, dans le champ de l'esprit pratique, les trois affirmations – comme moments

17. *Id.*, *SR, SW*, T. 10, p. 540.

18. *Id.*, *SL, SW*, T. 4, p. 432.

19. *Id.*, *SR, SW*, T. 10, p. 543.

nécessaires de la réalisation de cet esprit – de l'État, de la nation et de la patrie. Dans l'ordre de l'*essence*, l'État a son *fondement* dans la nation, qui a le sien dans la patrie, tandis que, dans l'ordre de l'*existence*, la patrie a sa *fondation* dans la nation, qui a la sienne dans l'État. Et l'ordre du fondement porte celui de la fondation – comme l'être porte son phénomène –, de telle sorte que l'interrelation des trois moments est hiérarchiquement unifiée, préservant ainsi des facilités paresseuses des théories habituelles de l'interaction.

On peut, certes, contester le contenu que Fichte assigne à chacun des trois moments et à leurs rapports, par exemple dans sa caractérisation de la nation par la culture et par la langue, dans sa valorisation inégale particulière des nations (qu'on a pu juger inciter au nationalisme), dans sa conception au fond religieuse de la patrie et, à travers elle, de la nation et de l'État, sans parler de sa philosophie générale de l'être et de sa manifestation. Mais, par sa forme totalisante rationnelle, qui exclut l'unilatéralisme des partis pris idéologiques justifiant couramment les antagonismes politiques, la spéculation fichtéenne – comme ses grandes concurrentes au sein de l'idéalisme allemand – est riche d'enseignements pour notre époque. Elle vaut pour celle-ci, en particulier, comme une indispensable réhabilitation du moment de la *nation* dans la coexistence des hommes, de ce moment médian ou médiateur de celle-ci, et, comme tel, haï par les tenants opposés, extrémistes, de l'idéologie qui a envahi le discours politique contemporain. ┘



CHRISTOPHE DE SAINT CHAMAS

LEGIO PATRIA NOSTRA. UN PATRIOTISME COSMOPOLITE ?

Inflexions : *Mon général, que représente pour vous la devise de la Légion Legio Patria Nostra ?*

Christophe de Saint Chamas : Nous avons fêté l'an dernier le cent cinquantième anniversaire du combat de Camerone. L'éclat donné à ces commémorations et le rayonnement qui a suivi témoignent de la place toute particulière de la Légion étrangère dans le cœur des Français, de la fascination qu'elle suscite et du mythe qu'elle représente en France comme à l'étranger. Troupe unique au monde, elle est un véritable témoignage du génie français. Et pourtant, si beaucoup en parlent, peu la connaissent réellement.

Les Français savent-ils en effet, en ce début des commémorations du centenaire du premier conflit mondial, que de nombreux étrangers voulurent alors soutenir la France et s'engager à ses côtés ? La seule solution était de souscrire un engagement dans les rangs de la Légion étrangère. En décembre 1914, plus de huit mille étrangers furent ainsi incorporés dans les unités de marche de la Légion. En 1915, ils étaient environ quarante-cinq mille, représentant plus de cinquante nationalités. Parmi les noms que l'histoire retiendra, notons celui du légionnaire Lazare Ponticelli, italien d'origine et dernier poilu français, mort en 2008.

Des poètes-écrivains feront de même, tel Blaise Cendrars venu de Suisse ou Alan Seeger, des États-Unis. D'autres, voulant servir dans l'aviation, formeront le noyau de la prestigieuse escadrille La Fayette. Ils partageaient le goût de l'aventure, l'envie de servir et de défendre la liberté. Ils avaient quitté leur pays, leur famille, leur passé pour renaître sous l'uniforme de la Légion. Un sang étranger coulait dans leurs veines et ils étaient prêts à le verser pour la France au service de la Légion étrangère, leur nouvelle famille. Leur souvenir marque durablement la population française et son armée, comme en témoigne le magnifique poème de Pascal Bonetti, « Le volontaire étranger », écrit en 1920 :

« Le monde entier disait : la France est en danger ;
Les barbares demain, camperont dans ses plaines.
Alors, cet homme que nous nommions "l'étranger"
Issu des monts latins ou des rives hellènes

Ou des bords d'outre-mer, s'étant pris à songer
 Au sort qui menaçait les libertés humaines,
 Vint à nous, et, s'offrant d'un cœur libre et léger,
 Dans nos rangs s'élança sur les hordes germanes.
 Quatre ans, il a peiné, saigné, souffert.
 Et puis un soir, il est tombé dans cet enfer...
 Qui sait si l'inconnu qui dort sous l'arche immense,
 Mêlant sa gloire épique aux orgueils du passé,
 N'est pas cet étranger devenu fils de France,
 Non par le sang reçu mais par le sang versé ? »

Un siècle plus tard, la France accueille toujours des étrangers qui viennent la servir. Le statut général des militaires renouvelle ce choix politique et réaffirme l'existence du service à titre étranger dès le temps de paix. *Legio Patria Nostra* n'est donc pas seulement une devise gravée sur les murs du musée de la Légion. C'est une réalité bien tangible.

Inflexions : *Peut-on parler de patriotisme à la Légion étrangère ?*

Christophe de Saint Chamas : Sur les drapeaux de la Légion étrangère sont gravés en lettres d'or les mots « Honneur et Fidélité », à la différence des autres drapeaux de l'armée française qui, eux, portent « Honneur et Patrie » dans leurs plis. Cette fidélité aux chefs, aux autres légionnaires, aux valeurs de la culture française et de la Légion nourrit un esprit de corps particulier. Intimement lié au sens de l'honneur et du devoir, il constitue parfois une nouvelle forme de patriotisme. Sa réalité, sa profondeur et sa force n'en sont pas moins palpables. Le nombre de légionnaires tombés au service de la France en porte témoignage.

C'est dans ce sens que la devise *Legio Patria Nostra* prend une signification particulière. Tout comme la notion de patrie, elle sous-tend, selon la formule d'Ernest Renan, un « vouloir vivre ensemble » fortement ancré dans la tradition légionnaire. Et si le légionnaire est prêt à tout, ce n'est pas forcément pour la France qu'il connaît encore peu, mais pour son chef, pour la mission reçue, pour la parole donnée. La cause supérieure est alors la Légion qui l'a accueilli tel qu'il était et lui a donné sa chance.

Cette devise remonte à la fin du premier conflit mondial, lorsque le colonel Rollet propose d'inscrire sur l'ensemble des drapeaux de la Légion étrangère ce qui figure sur les actes d'engagement, « Honneur et Fidélité » au lieu d'« Honneur et Patrie » comme dans le reste de l'armée de terre. Ce changement a pour but de signifier très clairement que « la fidélité militaire tient lieu de patrie aux durs " *heimatlos* " venus chercher dans les rangs de la Légion un havre à leurs misères et

donner une activité à leur fougue, du pain à leur faim, des aventures à leurs rêves »¹. La Légion possède donc officiellement une personnalité propre qui marque profondément la mentalité de ses membres. Et la formule *Legio Patria Nostra* en est aussi une illustration « sans que l'on puisse savoir exactement quand ni comment elle est née »². En définitive, « il faut bien le répéter, les hommes qui viennent à la Légion ne sont pas toujours d'une essence exceptionnelle. Ce sont les traditions, l'esprit de corps, l'orgueil particulièrement sensible du régiment qui font de ces soldats des conquérants sans patrie qui n'obéissent qu'à la devise brodée sur leurs drapeaux : Honneur et Fidélité »³.

Inflexions : *La Légion étrangère peut-elle être une patrie ?*

Christophe de Saint Chamas : Aujourd'hui comme hier, le légionnaire est toujours un volontaire qui cherche un accueil, une famille, des repères pour démarrer une nouvelle vie. Sa détermination est telle qu'il est prêt à se donner sans compter, si nécessaire au péril de sa vie. Il s'agit là d'un point majeur qui montre que le système d'hommes de la Légion étrangère, s'il est efficace, ne peut être transposé ou imposé ailleurs, car la condition première est le volontariat du candidat. Et jamais aucun candidat ne pourra rester contre son gré. On ne peut marcher à reculons dans les rangs de la Légion étrangère. Souvent déçu par une première expérience, le candidat est exigeant avec lui-même lorsqu'il décide de redémarrer. Et c'est ce renoncement incroyable qui lui vaut l'estime des Français.

En mesurant l'ampleur de cette démarche, il devient plus facile de comprendre à quel point la Légion étrangère est pour le légionnaire sa famille, son cadre de vie, son horizon et son unique référence. Plus âgé de trois ans que le soldat français lors de son engagement, il doit franchir un premier obstacle de taille dès son arrivée : la barrière de la langue. Cette première épreuve incontournable impose d'accueillir des candidats aux dispositions intellectuelles leur permettant d'apprendre une nouvelle langue.

Inflexions : *Mais la Légion ne risque-t-elle pas de se concevoir comme autonome vis-à-vis de la communauté française, comme un État dans l'État ?*

Christophe de Saint Chamas : Le légionnaire est porté par une ambition secrète des plus humaines : pourra-t-il donner sa confiance à l'officier qui le commande ? Et pour répondre à ces attentes, l'officier doit

1. Émile Henriot, *Vers l'Oasis*, Paris, Plon, 1935, p. 1999.

2. Jean Hallo, *Monsieur Légionnaire*, Paris, Lavauzelle, 1994, p. 33.

3. Pierre Mac Orlan, *Légionnaires*, Éditions du Capitole, 1930, pp. 87-88.

savoir qu'il existe chez ses légionnaires une capacité commune à toutes les cultures : la capacité de juger, notamment ses chefs. Commander des légionnaires est une mission exaltante mais délicate, car la seule référence qui compte pour un légionnaire, c'est son lieutenant, son capitaine. Or ce que dit le chef a valeur de vérité, car ses ordres seront exécutés dans une confiance totale. C'est l'officier qui est le représentant de la France, le garant du respect des lois et du service de la France par ses légionnaires. Et lorsque le légionnaire acquiert la nationalité française, on lui rappelle ceci : « Vous êtes désormais tenu d'appliquer les lois françaises. » Cette déclaration montre qu'avant la cérémonie, le légionnaire n'a qu'une référence, la rigueur de son officier et les ordres qu'il donne. Et avant de devenir français, sa citoyenneté est celle d'un légionnaire. *Legio Patria Nostra*.

N'oublions pas que la Légion étrangère est partie intégrante de l'armée de terre et appartient à la nation. Ses valeurs sont reconnues et sa spécificité vient encore d'être clairement reconnue par la loi. À la question : « Servez-vous la France ou la Légion ? », le légionnaire répond simplement : « Je sers la Légion, qui sert la France. »

La poésie a souvent permis d'exprimer ce lien unique entre la Légion, patrie du légionnaire, et la France, qui peut devenir progressivement sa propre patrie s'il le souhaite :

« Étrangère ! Non pas ! Ô France, depuis quand
Le baptême du sang n'est-il plus un baptême ?
Qui donc vous renierait Français sans un blasphème,
Martyrs de Camaron, héros de Tuyen-Quan ?
Oui vous êtes à nous, et nôtre est votre gloire ;
Les lauriers sont à nous dont vos fronts sont fleuris,
Et parmi les plus beaux feuillets de notre histoire
Notre orgueil compte ceux que vous avez écrits⁴. »

Propos recueillis par Benoît Durieux ─

4. Poème « La Légion », 1912.



ÉTIENNE FRANÇOIS

LE NOUVEAU PATRIOTISME ALLEMAND

Un des grands atouts de la langue allemande est de souvent pouvoir recourir, en jouant sur les mots d'origine germanique et ceux d'origine latine, à deux termes différents pour exprimer des réalités ou des notions pour lesquelles le français, plus pauvre, n'a qu'un seul mot à sa disposition. C'est le cas en particulier du patriotisme, pour lequel les germanophones peuvent se servir de *Vaterlandsliebe* (attesté depuis le XVI^e siècle), d'origine germanique, et de *Patriotismus* (attesté depuis le XVIII^e siècle), d'origine latine. Or, si dans leur sens premier ces deux mots sont pratiquement interchangeables, leur évolution ultérieure et les connotations qu'ils ont progressivement acquises les ont fait diverger substantiellement l'un de l'autre au point de les rendre quasiment antagonistes.

Le terme de *Vaterlandsliebe* est celui qui correspond le mieux à ce qu'on entend en français et dans la majorité des autres langues par patriotisme, c'est-à-dire cet attachement affectif, à forte charge émotive et quasiment inconditionnel à la patrie en tant que territoire délimité par des frontières, mais aussi en tant que communauté de citoyens et système de valeurs, histoire et patrimoine, bref en tant que réalité transcendant toutes les différences, réunissant tous les habitants d'un même pays, donnant sens à leur existence en commun et au total si précieuse qu'en cas de menace extérieure, le devoir le plus sacré est de prendre les armes pour la défendre et accepter même, s'il le faut, de se sacrifier pour elle. Or, pour la grande majorité des Allemands d'aujourd'hui, un tel patriotisme, héritier à la fois de l'Antiquité (le *dulce et decorum est pro patria mori* d'Horace) et de la nation au sens moderne du terme, telle que l'a définie la Révolution française, souffre d'un discrédit unanime et fait l'objet d'une répulsion profonde et d'un refus viscéral.

Il s'agit là d'un fait relativement récent, qui remonte au plus tard à 1945, c'est-à-dire à l'effondrement du III^e Reich, à l'écrasement de l'Allemagne vaincue par les Alliés, mais aussi à la désillusion qui s'en est suivie et aux profondes remises en cause qui en ont été la conséquence. Jusque-là, en effet, l'Allemagne avait été à l'unisson des autres nations européennes dans le culte de la patrie. Héritier d'une longue histoire (il s'exprime en effet sous des formes diverses dès le Moyen Âge), ce patriotisme s'était affirmé avec une vigueur renouvelée dans la lutte contre l'occupation française et l'oppression

napoléonienne. Ernst Moritz Arndt, Heinrich von Kleist, Ludwig Jahn, Theodor Körner ou encore Hoffmann von Fallersleben, pour ne citer que ses principaux thuriféraires, lui avaient alors donné ses lettres de noblesse, mettant en avant trois thèmes principaux : la réalisation d'un État national unifiant tous les Allemands par-delà leurs différences régionales, « de la Meuse au Niémen, du détroit du Belt jusqu'à l'Adige » (tel est le sens de la première strophe du poème « *Deutschland, Deutschland über alles* » composé lors de la crise du Rhin de 1840 et devenu l'hymne officiel allemand après 1918) ; la haine des envahisseurs étrangers, à commencer par les Français ; et la foi dans la mission salvatrice de l'Allemagne exprimée dans sa forme canonique par le premier vers du poème d'Emanuel Geibel composé en 1851 « *Am deutschen Wesen soll die Welt genesen* » (« C'est à l'âme allemande de régénérer le monde »). Conforté dans les trois guerres de 1864 (contre le Danemark), de 1866 (contre l'Autriche) et de 1870-1871 (contre la France) ayant conduit à l'unification allemande sous la direction de la Prusse, renforcé plus encore par les sacrifices de la Première Guerre mondiale pendant laquelle l'Allemagne avait tenu tête presque seule pendant quatre ans aux ennemis qui l'encerclaient et voulaient sa perte, ce patriotisme à forte composante militaire, et dont portent témoignage aujourd'hui jusqu'à quinze mille monuments répandus à travers tout le pays, avait été porté à incandescence par l'humiliation de la défaite et du traité de Versailles. Il a joué un rôle déterminant dans l'arrivée au pouvoir de Hitler (qui s'est lui-même présenté et a été perçu par beaucoup comme l'incarnation par excellence du « soldat inconnu allemand »), dans le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, dans la rage expansionniste et exterminatrice qui l'a caractérisée, et finalement dans la lutte sans merci dans laquelle l'Allemagne tout entière a sombré.

On comprend bien de ce fait que dès les lendemains de la guerre, les survivants aient rejeté cette forme de patriotisme assimilée par eux aux excès meurtriers et suicidaires d'un nationalisme xénophobe et génocidaire. Et ce d'autant plus qu'ils en voyaient les résultats non seulement dans la ruine de leur pays, les millions de victimes qu'avait causées le conflit et la douzaine de millions d'Allemands expulsés des anciennes provinces orientales, mais aussi – et de plus en plus au fur et à mesure que le temps passait – dans les dimensions criminelles du régime nazi et de l'assentiment qui lui avait été porté, activement ou passivement, par la majorité de la société allemande. Le procès de Nuremberg, les campagnes de dénazification et de rééducation menées par les Alliés dans leurs quatre zones, puis le travail de mémoire, d'introspection et de réflexion critique sur le passé mené, avec une intensité croissante à partir des années 1960, par les générations

successives des deux États allemands ont joué en la matière un rôle qu'on ne saurait assez souligner. Les étapes de ce travail qui, loin d'avoir été entravé par la réunification, s'est au contraire intensifié depuis et se poursuit toujours, sont trop nombreuses pour qu'on les rappelle car, en définitive, seul compte leur résultat, à savoir le discrédit croissant jeté sur tout ce qui pouvait s'apparenter au culte de la patrie et à l'exaltation des valeurs qui y sont liées (fierté de porter l'uniforme, culte des traditions militaires, valorisation de l'héroïsme et de l'esprit de sacrifice...).

Dès ses débuts, la République fédérale d'Allemagne (RFA), au même titre d'ailleurs que la République démocratique allemande (RDA), a interdit le port des décorations antérieures à 1945 (y compris la croix de fer, la plus haute décoration militaire), a fait en sorte que les associations d'anciens combattants soient les plus discrètes possible et se cantonnent à un simple rôle d'entraide, a épuré les monuments aux morts de tout signe trop ostensiblement militariste, a banni de l'enseignement tout ce qui paraissait s'apparenter à des survivances de militarisme et de nationalisme, et a mis au contraire au premier rang de ses valeurs l'humanisme, les droits de l'homme, la démocratie, la civilité et l'attachement à la paix. Et s'il est vrai que la République fédérale s'est réarmée de 1950 à 1954 (au même titre que la RDA), cette décision, liée à la fois au souhait du protecteur américain et au désir du chancelier Adenauer de faire avancer la restauration politique de l'Allemagne nouvelle, a suscité de très fortes réactions d'opposition de la part de l'opinion publique et a été encadrée de précautions multiples destinées à éviter tout retour au militarisme d'antan (doctrine du « citoyen en uniforme », *Innere Führung*, intégration dans l'OTAN, renoncement à l'arme atomique, usage purement défensif de la force militaire...).

Jusqu'à aujourd'hui, y compris après la réunification et en dépit de l'engagement de la *Bundeswehr* dans des opérations extérieures depuis 1995, la société allemande, tout entière entrée dans l'« ère posthéroïque », reste une des sociétés les plus civiles de toute l'Europe, d'où non seulement les poussées de pacifisme qui la caractérisent, la faiblesse de l'irrédentisme en faveur des anciennes provinces de l'Est perdues après 1945, l'allergie de l'opinion publique à toute forme de politique de puissance ou encore l'attachement des différents gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, à une politique étrangère donnant la priorité au droit, à la négociation et au multilatéralisme, mais aussi le refus de toute forme de cérémonial militaire ou encore la répulsion à l'égard de l'atome, y compris civil. Élu président de la République en 1969, Gustav Heinemann (1899-1976), protestant convaincu qui s'était opposé au réarmement de la RFA et

avait quitté pour cela la *Christlich Demokratische Union* (CDU) pour adhérer au *Sozialdemokratische Partei Deutschlands* (SPD), avait déclaré dans son discours d'investiture : « Il y a des patries difficiles. L'Allemagne est l'une d'entre elles. Mais elle n'en est pas moins notre patrie » ; quelques mois plus tard, à un journaliste lui demandant s'il aimait l'État allemand, il répondait agacé : « Je n'aime aucun État ; je n'aime que ma femme. » Dans leur radicalité même, ces jugements, même s'ils ont plus de quarante ans d'âge, continuent d'exprimer ce qu'au fond d'eux-mêmes pensent la majorité des Allemands et confirment ce que révèlent les enquêtes comparant la fierté nationale à l'échelle internationale, enquêtes dans lesquelles l'Allemagne vient le plus souvent en dernière position.

On se tromperait cependant à conclure de ces observations que le patriotisme fait l'objet d'un rejet dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Ce rejet ne concerne que la *Vaterlandsliebe*, c'est-à-dire le patriotisme « à l'ancienne ». Il en va tout autrement en revanche si à la place on se réfère à la notion de *Patriotismus*. Celle-ci est en effet d'usage courant et fait l'objet d'une valorisation positive, surtout lorsqu'elle est liée à d'autres qui la précisent.

C'est le cas, en premier lieu, pour ce qu'on appelle en allemand le *Lokalpatriotismus*. Bien différent de l'« esprit de clocher » auquel on est tenté de le comparer, le *Lokalpatriotismus* n'est pas synonyme d'étroitesse ou de repli. Il renvoie à cette autre patrie qui, pour beaucoup d'Allemands, est bien plus importante que la patrie au sens de *Vaterland*, à savoir la *Heimat*, la « petite patrie » à laquelle chacun porte un attachement charnel et qui est fondatrice de son identité. Autant la patrie au sens de *Vaterland* suscite la méfiance parce que suspecte de collusion avec le nationalisme, autant la *Heimat* fait, elle, l'objet d'une valorisation positive car elle est synonyme d'enracinement, d'authenticité et de communauté. Cet attachement affectif fort à la *Heimat* est lui-même inséparable de la force des identités locales et de la vitalité du fédéralisme allemand. Il rappelle que le fédéralisme, la décentralisation et le polycentrisme sont parmi les réalités structurelles allemandes les plus anciennes : ils remontent en effet au Moyen Âge, ont perduré à travers les siècles et par-delà les changements de régime, et n'ont connu historiquement que deux exceptions centralisatrices, elles-mêmes liées aux pires moments de l'histoire allemande, le national-socialisme et le communisme est-allemand. C'est pour cette raison, du reste, que le rapport au passé est singulièrement différent selon que l'on se place à l'échelle nationale ou à l'échelle locale ; alors qu'à l'échelle nationale, l'attitude dominante est une attitude critique, centrée sur les XIX^e et XX^e siècles, et soulignant avant tout les ruptures, à l'échelle locale, l'attitude dominante est une attitude positive qui met

en valeur les continuités, remonte le plus loin possible dans le temps et donne la priorité à tout ce qui peut faire l'objet d'une identification valorisante.

La seconde forme de patriotisme assumée et revendiquée est ce qu'on appelle en allemand le *Verfassungspatriotismus*, traduit en français par « patriotisme constitutionnel ». Il s'agit là d'une notion inventée par le politologue Dolf Sternberger en 1979 et qui exprime la grande ambition de la République fédérale, c'est-à-dire se doter d'une identité politique d'un type nouveau, qui soit une alternative républicaine, inspirée du « plébiscite de tous les jours » d'Ernest Renan, à la définition ethnico-nationale de l'Allemagne définitivement discréditée par le national-socialisme et qui permette, dans le contexte de la séparation allemande, d'échapper à la « malédiction de la nation ». Reprise en compte par Jürgen Habermas ou encore Richard von Weizsäcker, cette notion, au départ assez abstraite, n'a cessé depuis de se concrétiser, en particulier à la suite de la réunification. Cette dernière, voulue d'abord par les Allemands de l'Est chez qui le sentiment national était resté plus fort qu'en RFA, mais portée également par le patriotisme allemand sous-jacent de la majorité des Allemands de l'Ouest, s'est effectuée en effet sur la base de la Loi fondamentale de 1949 étendue en 1990 à l'ancienne RDA. La Loi fondamentale s'en est trouvée de ce fait tout à la fois nationalement légitimée et métamorphosée puisqu'elle est passée du statut de Constitution provisoire à celui de Constitution commune à tous les Allemands.

Cet attachement à la Constitution, et plus généralement aux valeurs libérales, démocratiques et occidentales dont elle se réclame, n'est pas sans rappeler celui qui caractérise les États-Unis d'Amérique ; il s'exprime en particulier par la révérence pour le droit en tant qu'expression d'une culture politique commune et par l'autorité incontestée et sans exemple ailleurs en Europe de cette institution essentielle au bon fonctionnement de la démocratie allemande qu'est le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe (*Bundesverfassungsgericht*).

Deux éléments ont joué un rôle déterminant dans la naissance de ce patriotisme d'un type nouveau. Le premier a été la réussite de la mue démocratique de la RFA de 1949 à 1989, faisant d'elle une démocratie occidentale et libérale, parlementaire et sociale exemplaire ; le second a été la réussite de la réunification, plébiscite national s'il en fut, qui s'opéra de la manière la plus pacifique qui soit, avec l'accord des anciens Alliés et des pays environnants, sur la base des valeurs et des institutions de la RFA, et s'inscrivit dès le début dans un contexte européen plus général. Pour caractériser cette évolution, l'historien Edgar Wolfrum a parlé à juste titre de *geglückte Demokratie*, c'est-à-dire

d'une conversion démocratique réussie et d'autant plus remarquable à l'échelle européenne qu'elle a su faire échec jusqu'à aujourd'hui à l'émergence de partis d'extrême droite xénophobes et nationalistes.

Une conversion d'autant plus réussie, qu'elle s'est accompagnée d'une prospérité et de prouesses économiques qui font l'envie de bien des voisins de l'Allemagne et suscitent dans de larges secteurs de l'opinion publique allemande un sentiment légitime de fierté. Cette confiance en soi et cette assurance retrouvée ne reposent pas seulement sur la réussite économique, sur le redressement opéré par les réformes structurelles du gouvernement Schröder, sur les performances allemandes sur les marchés internationaux – et donc aussi sur un sens bien compris des intérêts allemands. Elles s'appuient également sur un héritage culturel qui a pour l'essentiel échappé à la damnation par le nazisme, mais aussi sur une perception moins exclusivement critique de l'histoire allemande.

L'identité historique allemande est certes en premier lieu une identité négative, qui repose sur le traumatisme représenté par le nazisme et la Shoah – avec la volonté de rupture et le sentiment de responsabilité qui en découlent ; Hitler est de loin la personnalité historique allemande la plus détestée et la plus présente dans les mémoires collectives, tandis qu'Auschwitz et sa rampe vient toujours en tête des lieux de mémoire allemands. Mais après Hitler, viennent Goethe et Schiller, Bach et Beethoven, Luther et Frédéric II – et de plus en plus des personnalités d'après 1945 qui sont considérées comme autant d'incarnations du nouveau patriotisme allemand, tels Konrad Adenauer, Helmut Kohl et plus encore Willy Brandt (à l'occasion du centenaire de sa naissance, l'hebdomadaire *Der Spiegel* lui a consacré un numéro spécial titré « *Der Patriot* »). N'oublions pas, enfin, le patriotisme sportif qui tient une place de première importance : la Coupe du monde de football remportée en 1954 en Suisse par l'équipe de la RFA contre l'équipe hongroise donnée comme favorite est qualifiée jusqu'à aujourd'hui de « miracle de Berne » et considérée par certains comme la véritable date de naissance de la RFA ; jusqu'en 1968, les sportifs des deux États allemands n'ont formé qu'une seule équipe aux Jeux olympiques, et s'il est vrai que lors de la Coupe du monde de football de 2006, l'Allemagne ne vint qu'en troisième position (après l'Italie et la France), le caractère aussi paisible que réussi de la compétition comme la floraison de drapeaux qui l'ont marquée ont été aussitôt perçus comme l'expression d'un patriotisme apaisé, ouvert au reste du monde et dépourvu de toute forme de nationalisme et de xénophobie.

Foncièrement pacifique, européen tout autant que national, vigilant et autocritique lorsqu'il le faut, ce nouveau patriotisme commence même à accepter de faire une place aux valeurs militaires. Le nouveau

mot d'ordre dont s'est dotée la *Bundeswehr* est « Nous sommes au service de l'Allemagne » (*Wir dienen Deutschland*) ; depuis 2008, l'armée allemande qui jusque-là n'avait à sa disposition, outre la très civile *Bundesverdienstkreuz* « croix du mérite fédéral », que des décorations pour services rendus, a décidé d'y ajouter une nouvelle décoration récompensant le courage manifesté sur des théâtres d'opérations, la *Ehrenkreuz der Bundeswehr für Tapferkeit*, « croix d'honneur du courage », qui n'est pas sans rappeler l'ancienne croix de fer ; un an plus tard, enfin, a été inauguré à Berlin, dans le périmètre du ministère de la Défense, un mémorial de la *Bundeswehr* (*Ehrenmal der Bundeswehr*) sur lequel sont projetés les noms des trois mille deux cents soldats et employés civils de l'armée allemande morts en service depuis sa fondation.

La date tardive de ces initiatives tout comme leur discrétion n'en expriment pas moins les difficultés du nouveau patriotisme allemand à s'assumer comme tel, tant reste grande la crainte d'une rechute dans le nationalisme ou le militarisme. Très différent en cela du mémorial d'Arlington ou de l'Arc de Triomphe à Paris, le mémorial central de l'Allemagne réunifiée installé sur l'avenue *Unter den Linden* dans la « nouvelle garde » (*Neue Wache*), a fait avant son ouverture en 1993 l'objet de très vifs débats dans l'opinion publique ; modeste et recueilli, il est aussi anti-héroïque que possible, et est dédié à la mémoire des victimes de la guerre et de la tyrannie. De la même manière, le nouveau musée d'Histoire militaire inauguré à Dresde en 2011 sur les plans de l'architecte Daniel Libeskind (l'architecte qui a également construit le Musée juif de Berlin), ressemble plus à un musée pacifiste qu'à un musée militaire au sens classique du terme. Lorsqu'enfin, de retour en mai 2010 d'une visite aux soldats allemands combattant en Afghanistan, le président de la République Horst Köhler tint une interview dans laquelle il laissait entendre qu'en cas de nécessité le recours aux armes pouvait s'imposer pour la défense des intérêts allemands, les réactions de la presse et des médias furent majoritairement négatives, lui reprochant d'avoir tenu des propos irresponsables et d'avoir transgressé un des tabous fondamentaux de la culture politique allemande, si bien que devant l'ampleur de ce qu'il perçut comme un désaveu, Horst Köhler décida avec éclat de démissionner (alors qu'élus une première fois en 2004, il avait été reconduit sans difficulté dans son mandat en 2009).

Redevenue au plus tard à la suite de sa réunification un État national « normal », l'Allemagne d'aujourd'hui, démocratique, pacifique et occidentale, a développé ou retrouvé un patriotisme qui, sur bien des points, s'apparente à celui des autres nations. Mais elle n'en oublie pas pour autant son histoire proche, l'assumant avec une rare exigence critique et éthique. Et même si elle n'échappe pas toujours à un

sentiment de supériorité, voire à la tentation de vouloir donner des leçons aux autres que ce soit en matière économique ou sur la bonne manière de se confronter au passé, elle sait quelles responsabilités en découlent et réclame de ce fait tout ce qui, de près ou de loin, pourrait s'apparenter à une rechute dans le nationalisme. ┘



JEAN-XAVIER CHABANE ET SERGE TOQUET

JEUNESSE ET PATRIE, UNE UNION LIBRE ?

Jean-Xavier Chabane : Le patriotisme, l'amour de la patrie, semble une valeur acquise et inhérente à l'état de militaire. En ce qui me concerne, cette valeur est l'un des fondements de mon engagement, de ma volonté de servir. Mais ce n'est heureusement pas l'apanage des soldats ! Pour vous, enseignant en histoire, que représente la notion de patriotisme en 2014 ?

Serge Toquet : Il me semble tout particulièrement important que nous, historiens et enseignants, soyons capables de prendre du recul sur le patriotisme lorsque nous l'évoquons avec les jeunes afin d'éviter de tomber dans les poncifs. Ceux-ci sont largement répandus parmi les générations, les plus nombreuses actuellement, qui n'ont pas connu la dernière guerre. Les *baby boomers* réduisent encore bien souvent le patriotisme à l'image du vieillard ancien combattant, fidèle mais chancelant porte-drapeau lors d'innombrables et incompréhensibles cérémonies mémorielles. Nous devons donc, dans un premier temps, redonner du sens au patriotisme dans le contexte plus large du devoir de mémoire qui, lui, reste d'actualité et est encore porteur de sens pour les jeunes tant il embrasse un vaste domaine de réflexion sur l'humain et sur notre pays. Dans un second temps, nous devons « démilitariser » le patriotisme en rappelant le rôle du citoyen dans sa manifestation. Il ne s'agit pas, bien entendu, de déposséder le militaire de l'expression de son engagement, mais bien d'inscrire notre jeune, futur citoyen, dans une perspective plus large au sein de laquelle il devrait pouvoir se projeter.

Jean-Xavier Chabane : Je souligne dans votre propos la référence à la Seconde Guerre mondiale, en pressentant que les conflits qui ont suivi n'ont pas généré dans les mémoires le même lien avec la notion de patriotisme. Ils auraient même pu, au contraire, entraîner une division du pays. L'engagement militaire, surtout loin des frontières de notre pays, n'est dès lors peut-être pas de nature à susciter le rapport à la patrie pour le citoyen, sauf pour celui qui y est confronté ou qui le décide. Ce qui est très différent de la notion de reconnaissance du sacrifice du soldat. En clair, le citoyen, et en particulier le jeune citoyen, pourrait respecter, admirer ou du moins reconnaître le courage du soldat en opérations sans y adhérer, car il placerait, parfois confusément, sa propre notion du patriotisme ailleurs. Et il est juste que l'amour de la patrie, première définition du patriotisme,

s'exprime en temps de paix dans d'autres secteurs que l'activité militaire, sinon il m'apparaît condamné. Ainsi, par exemple, même si notre école est un lycée de la Défense, je ne pense pas me tromper en disant que nos lycéens et nos collégiens sont bien des jeunes de leur génération. Alors, pour eux, le patriotisme est-il une notion « *has been* » ? Comment en parlent-ils avec vous ?

Serge Toquet : Non, le patriotisme n'est pas forcément « *has been* » comme vous dites ! Mais il est vrai que la plupart des élèves avec lesquels j'ai pu échanger ces dernières années semblent considérer qu'il s'agit d'un principe de circonstance qui se double d'un principe spatial : pourquoi en parler quand aucun danger ne menace le territoire national ? En ce sens, beaucoup considèrent que, plus qu'une valeur, c'est un sentiment inné qui s'éveille dès que nécessaire et qu'il n'est donc pas fondamentalement utile de l'entretenir. Cependant, par comparaison avec d'autres populations, dans le contexte d'un établissement scolaire de la Défense, le patriotisme semble avoir plus de sens pour plus de jeunes et est plus souvent rapporté à la chose militaire.

Jean-Xavier Chabane : Je peux aisément comprendre ce dernier point. Cela est sans doute lié à la spécificité d'une école comme la nôtre et de sa vocation d'accueil d'une majorité d'enfants de parents servant la Défense, dont certains ont d'ailleurs payé un lourd tribut ; tout comme à l'expression traditionnelle de nos valeurs à travers quelques cérémonies emblématiques. Cependant, l'école de la République dans son ensemble tend à vouloir réaffirmer par des symboles visibles l'attachement à la patrie, ou du moins, me semble-t-il, l'éveil à celle-ci, par une présence de l'emblème tricolore ou encore l'affichage de la devise fondatrice « Liberté, Égalité, Fraternité ». Doit-on y voir le besoin d'un retour aux sources, d'un rattrapage nécessaire ou d'une évolution naturelle ? Comme vous venez de le dire, même dans un univers baigné des symboles républicains tel que le nôtre, le principe reste de circonstance dans l'esprit des jeunes. Le symbole est peut-être nécessaire, mais sans doute pas suffisant, et devrait, je suppose, être accompagné d'un discours audible pour chacun dans l'éveil de sa conscience politique. Mais alors, entre patrie, nation, communauté, identité... ce n'est peut-être pas très facile pour un jeune de s'y retrouver aujourd'hui. Comment les programmes de l'Éducation nationale abordent-ils ces notions ?

Serge Toquet : Il y a là une vraie question, car nos programmes d'enseignement ne se focalisent plus depuis longtemps sur cette notion qui a fait les beaux jours de l'école républicaine des débuts de la III^e République. Le patriotisme n'est pas un sujet à part entière, mais plutôt une notion « anecdotique » qui est évoquée essentiellement quand sont abordés les deux conflits mondiaux en troisième au collège

et en première au lycée. Il s'agit bien sûr de mon regard d'historien, car en troisième la défense et la paix sont également abordées en cours d'éducation civique. Il faut bien comprendre que l'objectif n'est pas de dispenser des cours de patriotisme, car je ne pense pas que celui-ci puisse se décréter. Pour les élèves, il s'agit d'un sentiment, ce qui rejoint d'ailleurs pleinement la définition du mot. Or un sentiment, cela se suscite ou n'arrive jamais. L'école est l'une des composantes qui peut le susciter ou l'atténuer, comme la famille, les lectures, la société environnante, les médias... Nous, les enseignants, nous devons préparer les esprits à la réflexion, mettre les futurs adultes en position d'adhérer ou non, mais en conscience. Je pense que c'est en cela que les programmes abordent finalement peu la notion de patriotisme en elle-même.

Jean-Xavier Chabane : Je comprends et je retiens bien volontiers la notion de sentiment inné qui ne demande qu'à se réveiller, car je serais moi-même en peine de déterminer à quel moment précis j'ai pris conscience de mon patriotisme. Toutefois, la notion d'inné a sa limite si on considère la capacité, maintes fois démontrée dans l'histoire, d'hommes et de femmes hier encore étrangers qui ont prouvé leur attachement à leur patrie d'adoption avec une rare exemplarité. L'inné serait donc dans la capacité à éprouver ce sentiment et l'environnement national apporterait les conditions de son éclosion ? Les élèves perçoivent-ils une opposition franche entre nationalisme et patriotisme, et associent-ils systématiquement patriotisme et danger pour la nation ?

Serge Toquet : Par constat, le sentiment patriotique semble être considéré comme quelque chose d'individuel, alors que le nationalisme est ressenti comme une pratique collective. Il y a donc déjà une différence majeure qui s'exprime dans cette approche : d'un côté un sentiment, qui est quelque chose d'intime, de profond, de l'autre côté une pratique, un ensemble d'actions, de gestes et de paroles que l'on exécute parce que le groupe l'inspire. D'une part un sentiment qui sublime la personnalité, de l'autre le leurre d'un sentiment qui peut aliéner la personnalité. Le nationalisme en tant que notion est donc régulièrement habillé d'une connotation négative. L'écrivain et historien Ernest Renan évoquait un patriotisme de cœur et d'esprit, alors que le nationalisme, depuis la fin du XIX^e siècle, se nourrit de scandales politico-financiers et d'antiparlementarisme. Ce nationalisme se manifeste, au mieux aujourd'hui, par le chauvinisme exacerbé s'exprimant lors de certaines manifestations sportives, des rencontres de football par exemple.

Mais les élèves ne font pas forcément facilement la distinction entre les deux idées, sans doute par manque d'expérience et de maîtrise de

la chose historique. Il faut les amener par une réflexion et un apprentissage à acquérir la capacité de percevoir et d'exprimer clairement de tels écarts. C'est là que l'éclairage historique prend tout son sens. Les programmes, lorsque l'on évoque en particulier la « patrie en danger » de 1792 ou les débuts de la III^e République et les relations avec l'Allemagne, sont les principaux supports qui permettent aux élèves de commencer à faire une distinction : le patriotisme prend un caractère défensif, raisonnable, tolérant et républicain alors que le nationalisme est agressif et véhicule une idée de supériorité par rapport aux autres peuples et nations qui ne peut que dégénérer.

Jean-Xavier Chabane : Certaines de ces idées confinent à la philosophie, ou du moins à l'éducation à la pensée, alors qu'elles sont abordées au travers de l'histoire et de l'éducation civique dès le collège. Quelles évolutions de perception ou d'appropriation de cette notion ressentez-vous avec l'âge ?

Serge Toquet : Entre le collège et le lycée, il est vrai que la perception évolue : le patriotisme devient une notion de plus en plus concrète au fur et à mesure des progrès de la réflexion, de l'expérience et de la compréhension de l'actualité. Mais au collège, on est encore loin de cette appréhension des choses. Ainsi, il est frappant de constater comment le fait que le patriotisme ait été l'un des éléments ayant fait tenir les poilus dans les tranchées demeure un grand mystère pour les élèves de troisième. Abordé comme tel, ce principe n'est sans doute pas audible en ces termes pour eux. Le besoin de protéger sa famille, de défendre ses terres, sa ville, les lieux qui ont vu vivre les siens, la préservation de son mode de vie sont des notions autrement parlantes.

Jean-Xavier Chabane : Peut-être est-ce une étape indispensable de lien qui vise à créer un rapport entre le mot même de patriotisme et certaines des composantes suscitant, *in fine*, le sentiment ?

Serge Toquet : Oui, cela peut s'entendre car, en effet, quelques années plus tard, lorsque sont abordées les motivations de la Résistance, le lycéen comprend que l'on touche à quelque chose qui va bien au-delà de la défense d'un territoire et que le patriotisme, c'est aussi la défense de valeurs liées à l'histoire de notre pays, de valeurs qui ont forgé son identité, telles que l'attachement à la démocratie, la défense des libertés fondamentales (on retrouve là l'héritage de 1789). Cela fait bien souvent de plus écho à une actualité que, pour une bonne part d'entre eux, ils suivent et à laquelle ils s'intéressent.

Jean-Xavier Chabane : Si les programmes font une place importante aux conflits mondiaux, les années d'après-guerre, la réconciliation et l'émergence d'une communauté européenne sont également des passages forts de sens. Nous évoquions les symboles précédemment, mais ceux de l'Union européenne sont également très présents à

l'école, au moins à travers le drapeau et l'*Hymne à la joie*. Ressentez-vous chez nos élèves un conflit ou une ambiguïté entre être un citoyen européen et aimer sa patrie ?

Serge Toquet : Malgré ce que j'ai dit précédemment, il reste quasiment unanimement ancré que le patriotisme s'attache à un territoire. Or je n'ai jamais ressenti une identification des élèves au territoire de l'Union européenne qui, malgré les sensibilisations réalisées par les programmes, n'évoque aucun attachement particulier. Et pour ce qui concerne les valeurs, contrairement aux symboles, la visibilité est faible pour la majorité des jeunes...

Jean-Xavier Chabane : Alors, finalement, comme on éprouve un sentiment, fort ou distant, comment un jeune vit-il son patriotisme ou son absence de patriotisme aujourd'hui ?

Serge Toquet : Au final, je dirais, si vous me permettez ces termes, que la « ringardisation » déjà ancienne et bien ancrée du patriotisme dans le discours politique et la société « post soixante-huitarde », qui a baigné au moins deux générations en amont de celle de nos jeunes, dont la nôtre, fait que le patriotisme semble surtout un sentiment d'ordre privé. Or, même si certains sont capables d'exposer tous les détails de leur vie sur des réseaux sociaux, il n'en reste pas moins que le sentiment privé, l'intimité restent des domaines bien protégés chez les adolescents, qu'il est parfois difficile voire douloureux d'exposer aux regards. Alors, de manière assez confiante, je dirais que tant que l'expression de la présence d'un sentiment, même mal défini, ou tout du moins de sa capacité à éclore, demeure, c'est que le patriotisme n'est pas quelque chose de forcément mal perçu par nos élèves. Mais cela reste tout de même diffus.

Toutefois, il faut bien reconnaître que le goût prononcé pour tout ce qui a trait actuellement au mémoriel multiplie les occasions de manifester ce sentiment lors ou autour de cérémonies auxquelles les jeunes générations sont ouvertement encouragées à participer. Cette année, la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale offrira sans doute de nombreuses occasions de vérifier cette approche.

Jean-Xavier Chabane : C'est vrai, j'ai pu constater comme vous qu'au final les élèves ne sont pas réfractaires à ce type d'événement. D'ailleurs, ils ne sont pas dans une opposition avec la génération précédente sur ces thèmes. Adultes, nos jeunes n'auront plus autour d'eux beaucoup de vétérans du dernier conflit s'étant déroulé sur notre territoire. Or, comme vous l'avez bien montré, c'est une référence historique fondamentale pour exprimer ce sentiment du patriotisme. Je pense pour ma part qu'ils vivent leur patriotisme d'une manière différente de la nôtre, mais que nous devons contribuer à le susciter.

Nous avons beaucoup fait référence à la notion de sentiment, il m'apparaît également qu'un sentiment non partagé peut être une grande souffrance pour l'individu. Alors, si on s'interroge légitimement sur l'amour des jeunes pour la patrie, nos propos portent également et implicitement en eux cette question tout aussi fondamentale de l'exigence, pour que ce sentiment soit, que la patrie elle aussi aime ses jeunes et le leur montre. ┘

DIDIER NEBOT

JUIFS D'ALGÉRIE ET FRANÇAIS

Par rapport à d'autres communautés tant sépharades qu'ashkénazes, l'attachement particulier et puissant des juifs d'Algérie à la France est, pour certains, étonnant. Pour le comprendre, il faut faire un grand saut dans le passé, avant 1830, à l'époque où ils étaient des *dhimmis*. Écoutons le témoignage de William Shaler, consul général des États-Unis à Alger, en 1830 : « Les juifs ont à souffrir d'une affreuse oppression. Il leur est défendu d'opposer de la résistance quand ils sont maltraités par un musulman, quelle que soit la nature de la violence. Ils n'ont pas le droit de porter une arme quelconque, pas même de canne. Les mercredis et samedis seulement, ils peuvent sortir de la ville sans en demander la permission. Y a-t-il des travaux pénibles et inattendus à exécuter, c'est sur les juifs qu'ils retombent. Dans l'été 1815, le pays fut couvert de troupes immenses de sauterelles qui détruisaient la verdure sur leur passage. C'est alors que plusieurs centaines de juifs reçurent l'ordre de protéger contre elles les jardins du pacha ; et nuit et jour, il leur fallut veiller et souffrir aussi longtemps que le pays eut à nourrir ces insectes. Plusieurs fois quand les janissaires se sont révoltés, les juifs ont été pillés indistinctement ; et ils sont toujours tourmentés par la crainte de voir se renouveler de pareilles scènes. Les enfants même les poursuivent dans les rues, et le cours de leur vie n'est qu'un mélange affreux de bassesse, d'oppression et d'outrages. Je crois qu'aujourd'hui les juifs d'Alger sont peut-être les restes les plus malheureux d'Israël. »

Ainsi peut-on concevoir que, pour ces citoyens de seconde zone, l'arrivée des Français ait été ressentie comme une libération, surtout avec l'application, en 1870, du décret Crémieux, qui leur permit de devenir Français. Les juifs avaient accepté de renoncer à leur droit coutumier, contrairement à leurs voisins musulmans, qui ne bénéficièrent donc pas de l'entrée pleine et entière dans la citoyenneté française. Ils entraient de plain-pied dans la patrie des libertés, de l'égalité et de la fraternité. Ces hommes, qui étaient obligés de raser les murs devant un musulman, devenaient en un clin d'œil les égaux des Occidentaux. Fait unique dans l'histoire moderne des juifs, car aucun autre pays chrétien, même s'il pouvait se dire laïc (la religion influençait alors toutes les actions politiques des hommes de la planète), n'avait donné en masse sa nationalité à une communauté religieuse tout entière, si décriée durant tant de siècles.

Certes le corollaire fut un antisémitisme violent de la part d'un certain nombre de chrétiens qui voyaient mal l'arrivée au sein de la

communauté française de ces « youpins », de ces « parvenus », à la réussite aussi soudaine qu'excessive : « Ils ne sont pas Français », « ils profitent de nous », « ils nous ruinent », « ils sont sales », « ils sont lâches », « ils sont menteurs »... entendait-on dans certains milieux. Les musulmans n'étaient pas en reste : ils n'acceptaient pas l'émancipation de ces *dhimmis* qui les avaient « trahis » en devenant des Français.

Le point culminant de cet antisémitisme arriva au moment de l'affaire Dreyfus qui prit en Algérie d'importantes proportions. Le samedi 22 janvier 1898, à Alger, les extrémistes, menés par Max Régis, irrités par les rebondissements suscités par l'Affaire en métropole, fondirent sur le quartier juif. Une meute armée envahit les rues, brisa à coups de bâton les vitrines des commerces imprudemment exposées, détruisant avec fracas tout ce qui pouvait l'être. Ce n'était que cris de haine. Malheureusement l'histoire s'emballa, les extrémistes prirent le contrôle d'Alger et Max Régis, leur chef, fut élu maire. Leur seul objectif : l'abrogation du décret Crémieux et l'expulsion des juifs d'Algérie.

Quatre années passèrent ainsi. Les juifs plièrent sans se sentir vaincus. Les racistes s'époumonaient, menaçant Paris de sécession si on ne supprimait pas le décret Crémieux, mais leurs vociférations se perdaient dans l'immensité des flots qui séparaient les deux continents. Les discussions stériles de ces extrémistes, les luttes de clans, le marasme économique persistant leur ôtèrent toute crédibilité, si bien qu'aux élections de 1902, les candidats républicains l'emportèrent sur les ultras. C'était le triomphe du bon sens ; l'antisémitisme algérien avait échoué.

Ce fut une explosion de joie dans la communauté juive et son attachement définitif à la nation française. En une génération, elle changea définitivement de physionomie : désormais on ne disait plus bar-mitsva mais communion, on allait au temple et non à la synagogue, et les enfants s'appelaient Jean-Pierre ou Nicole et plus Isaac ou Sarah. Quant à la langue arabe que parlaient couramment les anciens, elle avait presque totalement disparu sauf dans les zones du Sud algérien. Cette francisation à l'extrême se doublait, il faut le dire, d'un sentiment de supériorité vis-à-vis des autres juifs du Maghreb, jugés trop arabisés. La culture des juifs d'Algérie était subrepticement en train de changer, même si les fêtes étaient respectées. Ils lisaient plus Victor Hugo ou Voltaire que les textes des rabbins.

Tous étaient reconnaissants envers cette nation française, mère des Lumières et de la Révolution, qui leur avait permis de sortir de l'obscurantisme et dont ils adoptaient les us et coutumes. Ainsi, lors de la Première Guerre mondiale, c'est avec fierté qu'ils partirent sur le front pour défendre la patrie. Sur le champ de bataille, l'uniforme

était le même tant pour le juif sorti du bled que pour le Parisien venu des faubourgs populaires. La France les avait accueillis en son sein ; quoi de plus naturel de la servir et de lui rendre les honneurs avec joie et fierté ?

L'entre-deux-guerres accentua encore cette francisation : les élites juives, et même le petit peuple, osèrent prendre position politiquement, ce qui eût été impensable du temps des pachas. Beaucoup flirtèrent avec les idées révolutionnaires et progressistes. Le Front populaire se nourrit en Algérie de nombreux éléments de la population juive – les juifs tunisiens ou marocains, qui vivaient dans ce qui n'était qu'un protectorat français, n'étaient eux pas concernés par cet étrange patriotisme.

Arriva la Seconde Guerre mondiale. Le 22 juin 1940, le régime de Vichy décida l'abrogation du décret Crémieux. Les juifs d'Algérie retrouvaient alors le statut de « juif indigène », subissant les lois imposées par Pétain. Les enfants étaient exclus des écoles, les professeurs également, toute l'administration était « déjudaïsée » et se préparaient les mêmes mesures qu'en métropole : l'étoile jaune et les rafles. La jeunesse juive d'Algérie décida de réagir. Clandestinement, elle organisa la résistance en s'installant dans un local situé près de la place du Gouvernement, la salle de gymnastique Géo-Gras, qui lui servit de couverture. De petits groupes de cinq personnes, cloisonnés, sans contact les uns avec les autres, participèrent à des actions de sabotage, distribuèrent des tracts, collèrent des affiches. On dénombra près de huit cents résistants juifs à Alger et pas moins de mille cinq cents à Oran.

Alors qu'en Europe l'Allemagne nazie asseyait dans la violence et la terreur son autorité, les Américains et les Anglais décidèrent de préparer un débarquement en Afrique du Nord. Le 7 novembre 1942, le signal retentit sur les ondes de la BBC : « Allo Robert... Franklin arrive. » À une heure du matin, le 8 novembre, les résistants passèrent à l'attaque. Sur un millier d'hommes pressentis, seuls trois cent soixante-dix-sept répondirent présents, dont trois cent douze juifs français déchus de leur nationalité, tous dirigés par José Aboulker. En très peu de temps, pratiquement sans armes, ils neutralisèrent tous les centres de commandement, civils et militaires, tous les points stratégiques d'Alger, afin de permettre aux Américains de débarquer pratiquement sans casse dans ce qui est connu sous le nom d'opération Torch. Ils le firent en tant que Français, même s'il est à regretter que cette action d'éclat ait été peu mise en valeur jusqu'à aujourd'hui.

Après la réussite du débarquement, la communauté juive d'Algérie espérait l'abrogation de l'abrogation du décret Crémieux, mais Giraud, haut-commissaire à la mort de Darlan, resta sur la même

ligne que l'amiral pétainiste et les juifs ne furent pas réintégrés dans la patrie. Il alla même plus loin en mettant en place des camps d'internement où ont été parqués les hommes, officiers et soldats juifs, afin de ne pas les intégrer aux unités combattantes de l'armée d'Afrique. Et malgré un virage démocratique imposé par les Américains en mars 1943 concernant les biens saisis des juifs, il refusa obstinément de réinstaurer le décret Crémieux, allant jusqu'à l'abroger à nouveau... Il faudra attendre le 22 octobre 1943 et le bras de fer remporté par de Gaulle pour voir les juifs retrouver la nationalité française. Pour eux, une fois de plus, la France, la véritable, les avait sauvés.

Et puis ce fut la guerre d'Algérie, ses morts, ses rêves évanouis et ses exodes. Si la plupart des juifs ne purent se résoudre à rejoindre l'OAS car bon nombre de ses militants étaient d'anciens pétainistes, beaucoup la soutenaient. Et lorsque le FLN organisa des attentats contre leur communauté, ils prirent en masse le chemin de la France contrairement aux juifs marocains qui, eux, choisirent de gagner Israël ou le Canada, même si une grande partie vint en France. L'apport de la France à la communauté juive d'Algérie avait été trop fort et l'empreinte trop indélébile pour que cette idée effleure la majorité d'entre eux : ils étaient Français !

Que reste-t-il aujourd'hui de ce passé très patriotique qui entraîna la plupart des juifs algériens en France ? Une empreinte profonde pour les nouvelles générations nées ici et définitivement intégrées avec souvent des mariages mixtes et un départ désormais un peu plus important en Israël que dans le passé. Il n'en reste pas moins que les enfants de nos enfants n'auront plus rien à voir avec les ancêtres qui reçurent leur émancipation de la France.

Lorsqu'il y a peu je discutais avec certains de mes amis nés comme moi « là-bas » et qui aujourd'hui vivent en Israël, les deux mille ans de notre vie en Algérie, que j'appellerais bien volontiers « la parenthèse du sirocco », sont clos car ils sont retournés sur la terre de leurs ancêtres. Leur patriotisme ne peut désormais être qu'israélien, même s'ils gardent une nostalgie et une tendresse pour la France. Quant au mien, moi qui habite Paris et dont les petits-enfants vont à l'école républicaine, ces deux mille ans sont également terminés, mais la boucle n'est pas bouclée de la même façon que pour mes amis devenus aujourd'hui Israéliens. Mon patriotisme est français, mais qu'on ne touche pas à un cheveu d'Israël, car mon cœur est aussi de l'autre côté de la Méditerranée. ─



VIRGINIE VAUTIER

LE PATRIOTISME AMER DE FRANTZ FANON

Frantz Fanon, médecin, philosophe et militant politique, est né français le 20 juillet 1925 à Fort-de-France, aux Antilles, et est mort algérien trente-six ans plus tard. Son père, inspecteur des douanes, lui a sans doute transmis les valeurs républicaines, mais celles-ci lui furent surtout enseignées tout au long de son apprentissage scolaire. Elles étaient plus proches d'un idéal que d'une réalité. Fanon a dix ans lorsqu'il assiste, avec les enfants de sa classe, à une cérémonie devant le monument dédié à Victor Schœlcher, célébré pour avoir mis fin à l'esclavage. Il dira plus tard le bouleversement qui l'a saisi lorsque lui fut révélée l'histoire de la traite des Noirs et la déshumanisation dans laquelle la France avait, à peine deux siècles plus tôt, jeté ses aïeux. Ceux qui l'ont connu à cette époque décrivent un garçon intrépide, meneur, animé d'une ardente foi patriotique fondée sur les valeurs révolutionnaires d'égalité et de fraternité.

En 1943, à dix-huit ans à peine, il fait le choix d'aller se battre pour défendre son idéal patriotique et s'engage pour rejoindre les Forces françaises libres. Et lorsque, autour de lui, ses amis créoles expliquent que cette guerre n'est pas la leur mais celle des Blancs contre les Blancs, que les nègres n'ont rien à y faire, il répond : « Chaque fois que la dignité et la liberté de l'homme sont en question, nous sommes concernés, Blancs, Noirs ou Jaunes, et chaque fois qu'elles seront menacées en quelque lieu que ce soit, je m'engagerai sans retour. »

Frantz Fanon s'engage donc. Mais la déception arrive vite. En escale aux États-Unis, il fait l'expérience insolite de pénétrer dans des bars interdits aux Noirs mais pas aux soldats français. Il se sent ensuite humilié par les conditions dégradantes dans lesquelles lui et ses jeunes camarades antillais sont transportés vers l'Europe. Sur le théâtre de guerre métropolitain, il constate l'indifférence des Français à l'engagement des Antillais. Il est nègre et considéré comme tel. Il est confronté à la violence morale d'un racisme fortement ancré dans les esprits des Européens, témoin des discriminations à l'égard des tirailleurs sénégalais et des soldats originaires d'Afrique du Nord qui ne bénéficient ni des mêmes conditions d'hébergement ni des mêmes marques de reconnaissance que les troupes métropolitaines. Alors qu'il a abandonné ses études et sa famille pour lutter contre le nazisme et les discriminations raciales, il en est victime au sein de son propre pays. Il se sent comme un étranger parmi ceux qu'il est venu soutenir alors qu'il pensait partager avec eux les mêmes idéaux de fraternité. La blessure est profonde.

▣ « Je me suis trompé »

Le ton des lettres qu'il adresse à sa famille laisse même penser qu'à un moment il a souhaité ne pas survivre aux combats auxquels il a participé : « Un an que j'ai laissé Fort-de-France. Pourquoi ? Pour défendre un idéal obsolète. [...] Je doute de tout, même de moi. [...] Cette fausse idéologie, bouclier des laïciens et des politiciens imbéciles, ne doit jamais nous illuminer. [...] Si je ne retournais pas, si vous appreniez un jour ma mort face à l'ennemi, consolez-vous, mais ne dites jamais : il est mort pour la belle cause. [...] Je me suis trompé ! Rien ici, rien qui justifie cette subite décision de me faire défenseur des intérêts du fermier quand lui-même s'en fout. [...] Je pars demain volontaire pour une mission périlleuse, je sais que j'y resterai. »

Son attachement patriotique est ébranlé. Loin de céder à la tentation de la haine et du ressentiment vis-à-vis de ses compatriotes blancs, il tire de cette expérience douloureuse une réflexion poussée sur le racisme, qui marque l'ensemble de ses écrits d'après-guerre. Après la Libération, il entame des études de médecine et de littérature à la faculté de Lyon. Et rédige son œuvre la plus étudiée, *Peau noire, masques blancs*, d'abord intitulée *Essai sur la désaliénation du Noir*.

Son récit est novateur, révolutionnaire et dérangeant. Il y transcrit une expérience subjective riche, celle d'un homme noir dans la France des années 1950, dans un univers social où le Blanc est considéré comme référent et dominant. Il ne s'agit pas pour lui de diviser, mais de partager son expérience, de la rendre palpable à ceux qui ne peuvent pas la saisir tellement elle est inscrite dans les mots et les attitudes de tous les jours. Il tente d'établir une compréhension entre ces deux mondes soi-disant réconciliés depuis plusieurs décennies. Il prône le dépassement de cette hiérarchisation implicite entre les ethnies au sein même de son pays, la France. Il souhaite une communication plus authentique. Une démarche qui peut être interprétée comme un patriotisme plus constructif, plus lucide.

▣ L'Algérie

À la fin de ses études, Frantz Fanon est affecté en Algérie comme psychiatre. Il se rend compte à quel point il partage cette expérience subjective avec les Algériens. Cette expérience partagée nourrit son travail de médecin autant que celui d'écrivain et d'homme politique. Il devient bientôt le chef de file du mouvement anticolonialiste, ce que ne lui pardonne pas la communauté des Algériens d'origine

métropolitaine qui le marginalise. À droite, son œuvre est perçue, à tort, comme un appel à la division et à la haine raciale ; on recommande même au médecin de « se soigner ». À gauche, le déni du racisme ordinaire fait que l'œuvre est jugée choquante, hors de propos et en décalage avec l'époque. Le monde intellectuel s'étonne que les discriminations raciales puissent encore être un sujet d'écriture. Les intellectuels blancs pensent en avoir eux-mêmes déjà fait le tour.

Son hôpital est considéré comme un lieu de refuge des combattants du FLN. Précipité par la menace d'une répression, Fanon présente sa démission. Le courrier adressé à l'autorité administrative de tutelle est un bilan. On y retrouve la formulation d'une expérience patriotique déçue : « Sur ma demande et par arrêté en date du 22 octobre 1953, monsieur le ministre de la Santé publique et de la Population a bien voulu me mettre à la disposition de monsieur le Gouverneur général de l'Algérie pour être affecté à un hôpital psychiatrique de l'Algérie. Installé à l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville le 23 novembre 1953, j'y exerce depuis cette date les fonctions de médecin chef de service. Bien que les conditions objectives de la pratique psychiatrique en Algérie fussent déjà un défi au bon sens, il m'était apparu que des efforts devaient être entrepris pour rendre moins vicieux un système dont les bases doctrinales s'opposaient quotidiennement à une perspective humaine authentique. Pendant près de trois ans je me suis mis totalement au service de ce pays et des hommes qui l'habitent. Je n'ai ménagé ni mes efforts ni mon enthousiasme. Pas un morceau de mon action qui n'ait exigé comme horizon l'émergence unanimement souhaitée d'un monde valable. Mais que sont l'enthousiasme et le souci de l'homme si journallement la réalité est tissée de mensonges, de lâchetés, du mépris de l'homme ? Que sont les intentions si leur incarnation est rendue impossible par l'indigence du cœur, la stérilité de l'esprit, la haine des autochtones de ce pays ? La folie est l'un des moyens qu'a l'homme de perdre sa liberté. Et je puis dire que, placé à cette intersection, j'ai mesuré avec effroi l'ampleur de l'aliénation des habitants de ce pays. Si la psychiatrie est la technique médicale qui se propose de permettre à l'homme de ne plus être étranger à son environnement, je me dois d'affirmer que l'Arabe, aliéné permanent dans son pays, vit dans un état de dépersonnalisation absolue. Le statut de l'Algérie ? Une déshumanisation systématisée. [...]

« Monsieur le ministre, il arrive un moment où la ténacité devient persévération morbide. L'espoir n'est plus alors la porte ouverte sur l'avenir, mais le maintien illogique d'une attitude subjective en rupture organisée avec le réel. [...] Une société qui accule ses membres à des solutions de désespoir est une société non viable, une société à remplacer. Le devoir du citoyen est de le dire. Aucune morale

professionnelle, aucune solidarité de classe, aucun désir de laver le linge en famille ne prévaut ici. Nulle mystification pseudo-nationale ne trouve grâce devant l'exigence de la pensée. [...] Depuis de longs mois ma conscience est le siège de débats impardonnables. Et leur conclusion est la volonté de ne pas désespérer de l'homme, c'est-à-dire de moi-même. Ma décision est de ne pas assurer une responsabilité coûte que coûte, sous le fallacieux prétexte qu'il n'y a rien d'autre à faire. Pour toutes ces raisons, j'ai l'honneur, monsieur le ministre, de vous demander de bien vouloir accepter ma démission et de mettre fin à ma mission en Algérie, avec l'assurance de ma considération distinguée. » « Nulle mystification pseudo-nationale ne trouve grâce devant la pensée » : telle est la formule par laquelle Frantz Fanon dénonce définitivement le patriotisme de son temps.

L'engagement révolutionnaire

Sa lettre de démission reste sans réponse et Fanon quitte Blida pour rejoindre Paris où il trouve asile chez son ami Jean Ayme, à l'hôpital de Clermont dans l'Oise. Il apprend peu après qu'un arrêté d'expulsion a été émis à son encontre. Après trois mois passés en France, il gagne Tunis pour mener une double activité, psychiatrique et politique. Il est intégré dans le service de presse du FLN et rédige régulièrement des articles pour le journal *El Moudjahid*. Au-delà du conflit algérien, il envisage la question de la décolonisation pour l'ensemble de l'Afrique. En 1959, il est nommé ambassadeur itinérant du gouvernement provisoire de la République algérienne et prend ses quartiers à Accra (au Ghana). De là il multiplie les voyages et les conférences dans lesquelles il milite pour une solidarité entre les différents pays d'Afrique : il rêve d'États-Unis d'Afrique. Il court de capitale en capitale, rencontre les dirigeants, fait des conférences, projette d'écrire un livre sur l'unité négro-africaine qui s'intitulerait *Alger-Le Cap...*

En décembre 1960, il revient à Tunis pour les fêtes de fin d'année. Il est épuisé et fait pratiquer des examens de santé de routine. Le diagnostic tombe : leucémie. Le pronostic est fatal et il le sait. Il part se faire soigner à Moscou d'où il revient au bout de quelques semaines, la maladie paraissant se stabiliser. Il dicte le livre qu'il avait en projet et qui s'intitulera *Les Damnés de la terre*. Comme dans ses autres ouvrages, le rythme est celui de la hâte, les phrases sont courtes, alternant entre le ton froid du médecin et la puissance verbale du militant. Les chapitres ont peu de liens entre eux, mais Fanon est plus attentif au contenu qu'à la forme : il a encore beaucoup à dire et le temps lui est compté. Son état de santé s'aggrave et il part suivre un nouveau traitement aux

États-Unis. Lors d'une courte escale à Rome, il rencontre Jean-Paul Sartre, qui rédige une préface pour son livre dont il reçoit les premiers exemplaires trois jours avant sa mort, le 6 décembre 1961, à Bethesda, dans le Maryland. Peu avant, il avait écrit une longue lettre à un ami : « Nous ne sommes rien sur terre si nous ne sommes d'abord les esclaves d'une cause, de la cause des peuples, la cause de la justice et de la liberté. Je veux que vous sachiez que même au moment où les médecins avaient désespéré je pensais encore, oh dans le brouillard, je pensais au peuple algérien, aux peuples du tiers-monde, et si j'ai tenu, c'est à cause d'eux. » Il est enterré en terre algérienne.

Dans les années 1970, les écrits de Frantz Fanon sont redécouverts et perçus comme visionnaires. Dans son parcours d'Antillais, de Français métropolitain puis de psychiatre en Algérie, il a vécu de l'intérieur l'expérience de l'aliénation et de la violence raciste. Il a tenté de l'exprimer et de l'extérioriser dans ses écrits comme pour trouver une solution aux clivages et au manque de communication entre les différentes ethnies qui composent notre pays. Son œuvre est aujourd'hui connue et étudiée dans plus de cinquante pays ; ses principaux ouvrages sont traduits dans toutes les langues. En 2000, sa vie a fait l'objet de deux biographies, l'une en français par Alice Cherki, l'autre en anglais par David Macey, de trois documentaires et d'un film. Et pourtant, son pays, la France, est avare en hommages... ┘



CLAUDE COHEN

LA FACE SOMBRE DU PATRIOTISME : LE CAS FRITZ HABER

Un officier allemand, col de sa vareuse relevé et casquette enfoncée sur le front, marche à travers l'immense plaine qui s'étend devant lui. Il s'arrête un moment. Il lève les yeux vers le ciel. Il n'attend pas que la providence lui vienne en aide ; ce qui l'intéresse, ce sont les conditions météorologiques. Le temps est gris et les nuages rangés en ordre de bataille sont poussés d'est en ouest par un vent force deux. L'officier tourne son regard vers l'est. On peut lire dans ses yeux une détermination teintée d'une grande impatience. Enfin, après des semaines d'attente, il va pouvoir montrer qu'il a raison. Il accélère le pas. Jusqu'à une tranchée où sont disposés des cylindres, exactement cinq mille huit cent soixante-dix sur sept kilomètres. Il s'arrête. Sept kilomètres ! Les imbéciles ! Lui, il aurait fait installer sur trente kilomètres, cinquante kilomètres, vingt mille, trente mille, cinquante mille cylindres. Mais certains généraux, un peu trop scrupuleux à son goût, n'ont pas voulu l'écouter. Ils n'ont pas voulu...

Dès son arrivée, tous les militaires présents se mettent immédiatement au garde-à-vous. L'officier regarde sa montre. Il est sept heures dix. Plus de temps à perdre : les conditions météorologiques sont idéales. Il donne les ordres : « Mettez vos masques ! » « Ouvrez les cylindres d'acier ! » « Reculez ! » « Reculez ! » Tout doucement, comme un léger brouillard au ras du sol, le gaz contenu dans les cylindres s'échappe, poussé par le vent. Petit à petit, sur plus de sept kilomètres de front, il s'étend, prenant la forme d'un nuage, un nuage vert. Parvenu dans les tranchées adverses, il provoque l'affolement. Il le savait, il s'en doutait. Il a écrit dans son Journal : « Un barrage d'artillerie est un stratagème connu ; aujourd'hui il n'a que peu d'effet sur le moral des troupes. La guerre est une guerre contre l'âme des soldats et non contre leur corps. Si l'on parvient à ruiner leurs espérances en les terrifiant, alors nous gagnerons la guerre. » Le gaz chloré attaque les voies respiratoires des soldats qui essaient de fuir. Nombre n'ont pas le temps d'échapper à ce nuage de mort.

Nous sommes à Ypres, le 22 avril 1915. La première attaque chimique par des gaz de combat vient d'avoir lieu, en dépit de toutes les règles et conventions internationales sur l'utilisation d'armes chimiques. Un traité interdit en effet « l'utilisation de tout projectile ayant pour but de disperser des gaz asphyxiants ou délétères » ; les responsables de cette attaque diront qu'il a été respecté puisqu'aucun projectile n'a été

tiré : seule l'ouverture de cylindres d'acier a permis la dispersion du gaz et il n'existe pas de convention internationale pour contrôler la direction du vent... Le but de cette attaque est de faire sortir l'ennemi de ses tranchées ; cette guerre d'enlisement ne convient pas à l'armée allemande faite pour le mouvement.

L'officier qui a mis au point ce gaz mortel et qui a donné l'ordre d'en faire usage s'appelle Fritz Haber. Il est chimiste et, fait unique dans toute l'histoire de l'armée allemande, il a été nommé capitaine par le Kaiser en personne. Haber est un brillant scientifique, un grand scientifique. C'est lui qui, dans les années 1907-1908, a mis au point le procédé dit Haber-Bosch qui permet la synthèse industrielle de l'ammoniac et, par extension, celle des engrais. De nos jours encore, deux milliards d'individus peuvent vivre grâce à ce procédé. Pour cette découverte, Fritz Haber recevra le prix Nobel de chimie en 1919 pour l'année 1918.

Fritz Haber est né le 9 décembre 1868 à Breslau. Il est juif, fils de Siegfried Haber, petit commerçant en peinture et produits chimiques. Talentueux universitaire, il essuie cependant les brimades de ses collègues et des universités ; on lui refuse des postes importants du fait de ses origines. En 1893, il se convertit au protestantisme et change son prénom Yacov en Fritz. En 1901, il épouse une brillante chimiste elle aussi d'origine juive, Clara Immerwahr, qui sera la première femme juive diplômée d'une université allemande.

Quand la guerre éclate, Fritz Haber se donne corps et âme à son pays. En octobre 1914, il signe le « manifeste des quatre-vingt-treize » par lequel des scientifiques et des intellectuels allemands affichent leur soutien sans faille à Guillaume II et à sa politique militaire. Il travaille sans relâche au bénéfice de l'armée. Dès 1915, il met au point les premiers gaz chlorés de combat issus de ses recherches sur la synthèse de l'ammoniac. Sans retenue, sans remords, il calcule et peaufine cette nouvelle arme de combat. Il ne désire qu'une seule chose : la victoire de son pays, à n'importe quel prix, et qu'il soit enfin reconnu par la société allemande comme l'un de ses enfants les plus prodigieux. Car grâce à lui, l'Allemagne peut gagner la guerre.

Fritz Haber vient de passer du statut de bienfaiteur de l'humanité à celui de bourreau. Clara, totalement contre l'utilisation de la science à des fins meurtrières, s'oppose à son mari. Elle lui reproche ses égarements criminels et essaye de le ramener à la raison en lui demandant d'abandonner ses recherches. Une violente altercation éclate au domicile des époux Haber après la première attaque chimique¹.

1. *Qui es-tu Fritz Haber?*, la pièce de théâtre de Claude Cohen qui met en dialogue l'altercation entre Clara et Fritz, a été jouée cet hiver au Théâtre de poche, à Paris.

Clara, ne pouvant ramener son mari à une éthique scientifique plus conforme à sa morale humaniste, se suicide avec l'arme de service de celui-ci. C'est Hermann, leur fils âgé de treize ans qui, réveillé par la détonation, retrouvera sa mère agonisante dans une mare de sang. Fritz, du front russe où il était parti la veille pour superviser une nouvelle attaque chimique, réglera les funérailles par téléphone...

En 1917, le laboratoire d'Haber met au point le gaz moutarde, le gaz le plus mortel jamais alors utilisé. Et élabore la « constante de Haber », c'est-à-dire la dose minimale de gaz fatale à l'homme. Grâce à elle, on peut désormais calculer la dose mortelle d'un gaz en fonction du temps d'exposition. Très vite, tous les belligérants se livrent à une guerre chimique sans retenue. Les gaz de combat seront responsables de la mort directe de plus de quatre-vingt-dix mille hommes et laisseront à travers toute l'Europe plus d'un million d'intoxiqués.

Patriote, vous avez dit patriote ?

Ainsi Fritz Haber se considérait comme un grand patriote. Quel est le sens de ce mot ? Il apparaît assez évident que dans nos sociétés actuelles la personne humaine a plus de valeur que dans la société dans laquelle il vivait. L'individuel a pris le pas sur le collectif. Centenaire de la Grande Guerre oblige, le mot patriote est aujourd'hui sur toutes les radios, dans tous les journaux télévisés et dans toutes les bouches, y compris celle du président de la République lors du lancement des commémorations le 7 novembre 2013 : « Mais qu'est-ce donc que le patriotisme aujourd'hui quand on se souvient de ce qu'il était dans la Première Guerre mondiale ? Qu'est-ce que le patriotisme ? C'est toujours l'amour des siens, pour reprendre la formule de Romain Gary, qui n'a rien à voir avec le nationalisme qui est la haine des autres. Le patriotisme, c'est la défense de la République, de ses valeurs, de ses principes, de sa promesse d'égalité mais aussi de réussite pour chacun. Dans cette période de commémorations, nous ne poursuivrons qu'un seul objectif : nous souvenir ensemble pour être plus forts ensemble. Voilà le grand dessein de l'année 2014 face à ce qui va être autant de traces retrouvées de notre histoire. » On appelle les citoyens à se regrouper autour de valeurs communes, comme celles du courage et du sacrifice de nos poilus. On évoque le patriotisme comme le panache blanc d'Henri IV, c'est un étendard auquel il faut se rallier.

La patrie, dont la racine étymologique est celle de « père », c'est le pays où l'on est né, auquel on appartient en tant que citoyen, par extension le pays que l'on aime par-dessus tout. Pour d'autres, cela n'est pas suffisant ; selon Fustel de Coulanges, « le véritable patriotisme

n'est pas l'amour du sol, mais l'amour du passé ». Le civisme est le fondement du patriotisme, car il ajoute un sentiment de solidarité verticale entre les générations et de solidarité horizontale entre les personnes qui ont la même culture, la même langue, les mêmes lois. Sans lien social, il est impossible de se sentir patriote.

La voix de notre « vieille Europe » n'ayant plus la même portée, la même force qu'il y a cent ans, les nations européennes ont, après la Seconde Guerre mondiale, ressenti le besoin de s'associer. Après l'échec d'une force armée commune, c'est une Europe économique qui s'est mise en place. En 1988, devant le Parlement européen, le pape Jean-Paul II le rappelle en ces termes : « Votre Europe sera celle de la libre association de tous les peuples et de la mise en commun des multiples richesses de la diversité. On peut regretter que les dimensions culturelles, spirituelles, humaines aient été négligées au profit de l'économie. »

Pour 45 % des quinze-vingt ans, la patrie serait la première valeur à rejeter... La disparition du service militaire a sans doute contribué à cet état de fait. Or le chemin qui mène du patriotisme au nationalisme peut être court, surtout en période de récession économique. L'exemple le plus probant est celui de l'Allemagne impériale. L'exacerbation de la notion de patrie et de nation a conduit les nazis à considérer qu'ils étaient au-dessus de certains hommes et qu'il était ainsi légitime qu'ils envahissent les pays voisins afin d'exercer leur pouvoir pour les mille ans à venir.

Tous les historiens le disent : il faut se remettre dans le contexte de l'époque, incontestablement patriotique. Chaque pays, chaque puissance plus exactement, a alors tenté de soumettre son voisin et d'imposer sa domination. J'emprunte ici à Philippe Alexandre des passages d'un essai remarquable, *Une étude comparative de l'enseignement du patriotisme à l'école entre 1871 et 1914*. À cette période, les mots patrie ou nation n'étaient employés que pour être magnifiés. Philippe Alexandre cite Célestin Bouglé, qui, en 1901, disait de la patrie « qu'elle est la plus active et la plus puissante des idées directrices de notre civilisation moderne, qu'elle est en droit de demander à chacun le suprême de sa personnalité, car mourir pour la patrie est le sort le plus beau ». La patrie est identifiable à une personne et non à un objet ou à une idée ; elle a des droits, comme une mère envers ses enfants. Le corollaire est bien entendu qu'il serait indigne de ne pas accepter un tel oubli de soi.

Revenons sur « l'état d'esprit » de la France et de l'Empire allemand au début du XX^e siècle. Les deux pays étaient en pleine mutation et les deux nouveaux régimes en place cherchaient à fonder leur légitimité. Côté français, la république succédait à l'empire, côté allemand, une monarchie impériale présidait aux destinées d'un État fédéral. Après la

guerre de 1870, les tensions étaient extrêmes entre les deux puissances et cela impliquait qu'une éducation au patriotisme fasse partie des priorités de l'enseignement scolaire. Il fallait façonner les esprits des plus jeunes. Pour ce faire, deux matières occupaient un rôle prépondérant : l'instruction civique et l'histoire. Philippe Alexandre prend pour témoignage le manuel scolaire d'Ernest Lavis, qui décrivait la France de la façon suivante : « La France, c'est la France dans le passé, le présent, dans l'avenir. La patrie, je l'aime de tout mon cœur, d'une affection exclusive et jalouse. » Une France éternelle enseignée dans les livres d'histoire. Les ouvrages ne manquent pas : dans *Le Tour de la France par deux enfants*, on suit la description magnifiée de la France par deux petits Lorrains dont les actes ne sont guidés que par le devoir et le don de leur cœur à la patrie².

C'est aux instituteurs qu'il appartient de créer cet état d'esprit. Jean Jaurès, dans un discours qui peut paraître étonnant, s'adressait à eux ainsi : « Vous tenez en main l'intelligence et l'âme des enfants. Vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à compter. Ils sont Français et doivent connaître la France, son histoire, sa géographie, son corps et son âme. Ils seront citoyens et doivent savoir ce qu'est une démocratie libre : quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. »

En Allemagne, on s'appuyait aussi sur les manuels scolaires et l'histoire occupait le premier plan dans l'éducation. Mais à l'opposé de la France qui s'est « libérée » de l'Église, l'histoire allemande restait attachée à l'image d'un empereur qui, par son action, réalisait le dessein de Dieu. La France républicaine, elle, donnait à travers l'histoire et une morale laïque une dimension transcendante à la patrie dont les idéaux se confondent avec ceux de l'humanité.

Philippe Alexandre rappelle comment, dans les deux pays, la jeunesse est préparée à la guerre au nom de la défense de la patrie ainsi qu'à l'idée de sacrifice. Le culte du soldat est magnifié, aussi bien par des représentations picturales que par des récits. Côté français, les tableaux montrant un soldat en larmes scrutant la « ligne bleue des Vosges » en sont le plus parfait exemple. Dès l'école primaire, la gymnastique et parfois des exercices de tir sont pratiqués. L'apprentissage des chants patriotiques est obligatoire. Tout ceci dans un état d'esprit militaire avec ses corollaires d'ordre et d'obéissance. L'enseignement n'est pas en reste : il est dirigé contre l'adversaire et on n'hésite pas à présenter l'Allemagne comme un empire fondé sur la force, bafouant les droits de l'homme, par opposition à une France qui s'érige en défenseuse

2. Voir l'article de Jean-Pierre Rioux dans ce même numéro.

exclusive de ces mêmes droits. Ainsi, au nom de l'humanité, il faut se préparer à reconquérir les provinces perdues, laissées à la barbarie du conquérant. Comment, dans cette atmosphère de fierté brocardée, de désir de revanche et d'exaltation du devoir à accomplir, l'esprit de patriotisme ne pouvait-il pas naître ?

Nous le savons, ces tendances guerrières n'étaient pas le fait de tout le monde. Les socialistes, les libéraux de gauche et les pacifistes réagiront, ce qui créera une crise du patriotisme à l'école. Les congrès d'instituteurs en France montrent un changement d'état d'esprit et l'apparition d'une forme de patriotisme moderne, éclairé dirai-je. Il est vrai que l'affaire Dreyfus a fait douter au moins la moitié de l'opinion française des volontés bellicistes des gouvernements en place. Philippe Alexandre nous indique « qu'en 1900, le septième congrès annuel de la paix appelle tous les éducateurs de tous les pays à travailler à l'avènement d'un monde nouveau pacifiste et uni dans les valeurs universelles d'humanité et de fraternité ».

La voix la plus emblématique de ce nouveau courant est celle de Jean Jaurès : « C'est donc d'un esprit libre aussi que vous accueillerez cette autre grande nouveauté qui s'annonce par des symptômes multipliés : la paix durable entre les nations, la paix définitive. Il ne s'agit point de déshonorer la guerre dans le passé. Elle a été une partie de la grande action humaine, et l'homme l'a ennoblie par la pensée et le courage, par l'héroïsme exalté, par le magnanime mépris de la mort. Elle a été sans doute et longtemps, dans le chaos de l'humanité désordonnée et saturée d'instincts brutaux, le seul moyen de résoudre les conflits ; elle a été aussi la dure force qui, en mettant aux prises les tribus, les peuples, les races, a mêlé les éléments humains et préparé les groupements vastes. Mais un jour vient, et tout nous signifie qu'il est proche, où l'humanité est assez organisée, assez maîtresse d'elle-même pour pouvoir résoudre par la raison, la négociation et le droit les conflits de ses groupements et de ses forces. Et la guerre, détestable et grande tant qu'elle était nécessaire, est atroce et scélérate quand elle commence à paraître inutile. La paix nous fuira-t-elle toujours ? Et la clameur des hommes, toujours forcenés et toujours déçus, continuera-t-elle à monter vers les étoiles d'or, des capitales modernes incendiées par les obus, comme de l'antique palais de Priam incendié par les torches ? Non ! Non ! Et malgré les conseils de prudence que nous donnent ces grandioses déceptions, j'ose dire, avec des millions d'hommes, que maintenant la grande paix humaine est possible, et si nous le voulons, elle est prochaine. Des forces neuves travaillent : la démocratie, la science méthodique, l'universel prolétariat solidaire. La guerre devient plus difficile parce qu'avec les gouvernements libres des démocraties modernes elle devient à la fois le péril de tous par

le service universel, le crime de tous par le suffrage universel. La guerre devient plus difficile parce que la science enveloppe tous les peuples dans un réseau multiplié, dans un tissu plus serré tous les jours de relations, d'échanges, de conventions ; et si le premier effet des découvertes qui abolissent les distances est parfois d'aggraver les froissements, elles créent à la longue une solidarité, une familiarité humaine qui font de la guerre un attentat monstrueux et une sorte de suicide collectif. »³

D'autres intellectuels prennent aussi la parole. Ainsi, Jules Renard écrit : « Au fond de tout patriotisme, il y a la guerre : voilà pourquoi je ne suis point patriote. » Rien n'y fera. En 1913, c'est la veillee d'armes. Plus rien ne peut faire changer l'état d'esprit général. Il faut en découdre. La déraison va l'emporter sur un idéal humanitaire. Philippe Alexandre, puis Olivier Loubes s'interrogent : pouvait-on tuer la guerre sans tuer le patriotisme, le corps sacré de la nation ?

Le patriotisme est-il une vertu ?

Cela introduit dans notre discussion une nouvelle question qui peut se poser de la façon suivante : est-il moral d'être patriote ? Rappelons quelques principes philosophiques : la morale est ce qui touche au juste et à la justice, c'est-à-dire à des principes universels. Ce sont les normes. Et ces normes sont souvent des interdits : « Tu ne tueras point », « tu respecteras tes parents »... La morale commande et elle s'impose à tous, sans exception. Cette notion d'universalité, au sens kantien du terme – « Agis seulement d'après la maxime grâce à laquelle tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle » – est fondamentale mais paraît incompatible avec une morale du patriotisme, car ce qui est valorisé dans ce cas, c'est ce qui est individuel : « mon » pays, « ma » patrie... Or la morale ne peut pas être l'expression d'un intérêt particulier. Méfions-nous d'une morale qui n'aurait de sens que pour soi, soyons prudents et rappelons-nous la sentence de La Rochefoucauld : « Nos vertus ne sont, le plus souvent, que des vices déguisés. » Ainsi Fritz Haber, en créant un gaz de combat, commet un acte contraire à la morale universelle qui se veut bienfaitrice et humanitaire. En ce sens, être patriote est loin d'être une vertu, c'est même son contraire.

Ceci dit, est-il vraiment immoral d'être patriote ? Est-il vraiment indigne de défendre son pays, le sol où l'on est né, où nos parents et leurs grands-parents ont vécu avant nous ? Je ne le crois pas, et la

3. Jean Jaurès, « Discours à la jeunesse », Albi, 1903.

figure sacrificielle du soldat tombé au champ d'honneur le drapeau national à la main, même si c'est une image d'Épinal, reste pour beaucoup un exemple de grande vertu. Il est de notre devoir d'honorer ces hommes ou ces femmes tombés pour la défense de la patrie. Toute communauté politique exige le maintien de troupes armées afin d'assurer sa sécurité. Cela signifie qu'être soldat, c'est posséder en soi une bonne dose de patriotisme.

Cela ajoute à notre débat une autre notion qui nous rappelle que nous ne sommes des acteurs moraux parce que ce que nous faisons partie d'une communauté. Mac Intyre le dit : « C'est le regard des autres aussi bien que son propre regard sur soi qui nous permet de devenir un acteur moral. » Sans la société dans laquelle je vis, je ne peux pas m'épanouir en tant qu'être moral. Sans communauté, je deviens un citoyen de nulle part, un apatride, et je ne peux pas réaliser d'action morale. Le bien et le mal ne se jugent qu'envers les autres. Si je vis dans telle ou telle société humaine, je dois, par ailleurs, me soumettre aux obligations imposées par cette communauté. Si elle défend des principes, je dois les défendre, et si pour cela on me demande le sacrifice suprême, je dois être prêt à y consentir. Je crée la société dans laquelle je vis et que je fais vivre, comme la société qui me fait vivre et dans laquelle je vis me crée. C'est indissociable d'une vie communautaire. Le patriotisme possède en lui une notion d'inconditionnalité. Ainsi, aller à l'encontre d'une morale patriotique peut à terme fragiliser nos liens sociaux et moraux.

Nous en revenons à la notion fondamentale de civisme, sans lequel nos sociétés ne seraient qu'un amalgame de communautés qui ne défendraient que leurs propres intérêts. Ainsi vont les guerres civiles. Pendant la guerre d'Espagne, en 1936, chaque camp se considérait comme le seul dépositaire du patriotisme. Est-il possible de concilier la notion d'universalité de la morale et la forme inconditionnelle du patriotisme ? Je n'ai pas trouvé de réponse entièrement satisfaisante. Tolstoï écrivait en 1896 : « Il est indispensable ou de démontrer que le patriotisme est un si grand bien qu'il rachète tous les terribles malheurs dont il accable l'humanité, ou de reconnaître que le patriotisme est un mal que non seulement il ne faut pas communiquer et inoculer aux hommes, mais dont il faut employer toutes ses forces à les guérir. » Il apparaît évident que dès qu'un acte dit « patriotique » s'oppose à la morale humaine, cet acte est condamnable. Le kamikaze, élevé au rang de « martyr » par certains, qui se fait exploser dans un bus en tuant des centaines d'innocents ne pourra jamais justifier son geste par je ne sais quel patriotisme. C'est indéfendable.

Mais on peut être un grand patriote, comme Charles de Gaulle, et s'opposer à son pays en attaquant un gouvernement, un État, un projet

politique qui exigerait de son peuple qu'il agisse à la défense d'intérêts opposés à ceux du genre humain. L'histoire est remplie de personnages qui ont su s'élever contre leur pays. Elle se souvient par exemple de Claus von Stauffenberg, colonel de l'armée allemande et figure centrale de la tentative du coup d'État militaire avorté, le 20 juillet 1944, contre Hitler.

Conclusion

Pouvons-nous conclure que Fritz Haber était un grand patriote ? Il devait être perçu comme tel par les militaires avec lesquels il travaillait. Et lui se considérait ainsi parce que son action visait sans aucune ambiguïté à aider son pays à gagner la guerre. Son patriotisme était bien inconditionnel. Or la morale universelle le désigne comme un criminel, car il n'a pas su préserver en lui cette part de rationalité qui aurait dû lui permettre de ne pas inventer les gaz de combat, acte contraire aux intérêts supérieurs de l'espèce humaine.

Dès la fin du conflit, Fritz Haber est accusé par certains de crime contre l'humanité. Il s'enfuit en Suisse où, grâce à l'argent rapporté par ses travaux scientifiques, il achète la nationalité suisse. En fait très peu inquiété, il rentre en Allemagne dès l'année 1919 et reçoit cette même année le prix Nobel 1918 de chimie pour sa découverte de la synthèse industrielle de l'ammoniac. De nombreuses voix se sont cependant élevées contre une telle distinction – il serait intéressant de connaître la teneur des délibérations pour l'attribution de ce prix.

Il est important d'ajouter deux éléments à la vie de Fritz Haber. Après le traité de Versailles, l'Allemagne, rendue seule responsable du conflit et de ses conséquences, doit payer une dette considérable aux Alliés. Celle-ci doit être payée en or. Haber invente alors une machine qui filtre l'eau des océans et qui récupère l'or que ceux-ci contiennent. Malheureusement l'or ainsi obtenu coûte plus cher que l'or lui-même. Le projet est donc abandonné. Ne pouvons-nous voir ici un exemple de patriotisme ? Parallèlement, Haber continue à travailler sur les poisons chimiques et met au point dans les années 1920 un produit permettant de désinsectiser les cales de bateaux. En 1933, à l'arrivée d'Hitler au pouvoir, il est touché par les lois antisémites et doit quitter l'Allemagne. Il se rend en Angleterre auprès de Chaïm Weizmann qui lui propose un poste de scientifique à l'Institut Daniel-Sieff, en Palestine. Haber accepte le poste, mais il meurt sur le chemin de l'exil, en Suisse, à Lugano, le 29 janvier 1934, d'une crise cardiaque. Il ne verra jamais l'utilisation faite par les nazis de son produit destiné à désinsectiser les cales de bateaux et qui s'appelait le Zyklon B. 

VÉRONIQUE NAHOUM-GRAPPE

LA PRÉFÉRENCE POUR LA HAINE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES ÉLANS COLLECTIFS

Sur nos écrans contemporains, le patriotisme s'entend et s'exprime mieux, de façon plus spectaculaire et avec plus de légitimité dans le champ du sport que dans celui des guerres en cours. Il est cette émotion collective qui fait se redresser le corps et humidifie les yeux à l'écoute du chant national. Il est un « élan du cœur » évident, simple et sans pourquoi. L'amour de la patrie semble inscrit dans la définition même de la citoyenneté contemporaine : le mot « amour » s'impose comme signe d'une intensité plus forte que tous les raisonnements, un puissant *a priori* consensuel. « Vive la France ! » : cela ne se discute pas. La question n'est pas celle de la croyance individuelle, plus ou moins intériorisée ou artificielle, cultivée ou passionnelle – il faut bien avouer que si quelqu'un transformait la tour Eiffel en boîte d'allumettes, l'auteur de ces lignes, après avoir sangloté à gros bouillons, prendrait son rouleau à pâtisserie pour courir sus à l'ennemi –, mais celle des grands élans collectifs. Ces derniers interrogent l'anthropologie ; ils impliquent des effets et enclenchent des mécanismes qui dépassent les bons sentiments des acteurs. Il ne s'agit ici que d'esquisser, trop rapidement et synthétiquement, ce qui semble constituer des acquis et des constats transversaux issus des sciences sociales.

En premier lieu, l'histoire apprend que les nations contemporaines sont des configurations assez récentes en Europe, ce qui a été très étudié : sous l'Ancien Régime, les « peuples » se sont petit à petit identifiés à certains territoires perçus comme leur appartenant de droit. Ainsi, la notion de « patrie » implique à la fois un horizon spatial et une référence à un lien de filiation « de père en fils » – on ne parle pas de « matricité » mais de « mère patrie », expression qui ajoute le sacré de la maternité à la force du « nom du père », expression psychanalytique intéressante pour exprimer l'ancrage commun entre les valeurs « symboliques » d'une culture et la force de leur inscription mémorielle portée par la voix, le nom du père. La terre de la patrie est bien celle des « pères de la nation », le lieu où les ancêtres sont enterrés.

Aux XIX^e et XX^e siècles, les « nations » deviennent des critères d'identification collective majeurs et les chocs des « nationalités » les sources de conflits mondiaux. La forme institutionnelle de l'État républicain

moderne s'est lovée dans ce nid géographique d'un territoire propre, d'une terre d'élection. Les cartes géographiques ont été redessinées au fur et à mesure que les guerres en traçaient les frontières. Les souffrances et les morts de tous ces conflits forment alors le ciment mémoriel, le terreau sacré du lien entre terre, peuple, nation et enfin État.

Il semble qu'en ce début de XXI^e siècle, les frontières des grandes nations européennes soient à peu près fixées : lors des derniers conflits en ex-Yougoslavie (1991-1999), les frontières linguistiques, culturelles et religieuses, et les frontières étatiques et politiques ne coïncidaient pas, ce qui fut l'objet de toutes les instrumentalisation idéologiques et politiques. Certains « peuples », « nationalités » ou « ethnies » pouvaient avoir été dispersés entre plusieurs États, se retrouver dominants ici et dominés là : la mémoire de leurs souffrances historiques fut un des leviers idéologiques de leurs politiques d'agression.

Les guerres anciennes, entre Sparte et Athènes, entre Rome et Carthage, ont un intérêt historique d'autant plus fascinant que les enjeux politiques de jadis, et les catégories identitaires pour lesquelles on acceptait de mourir et de tuer, sont tombés en désuétude. Les formes et les noms des espaces et des « êtres collectifs » pour lesquels on accepte de sacrifier sa vie et/ou de massacrer autrui changent donc au cours de l'histoire. De cette évidence naît une question : est-il raisonnable de s'entretuer pour une frontière qui n'aura plus aucun sens dans trois cents ans ? Le patriotisme suppose une patrie qui est elle-même une construction fragile et relative : l'appartenance à l'espèce humaine est une donnée anthropologique de base, mais l'appartenance à une nation est un artifice historicisé de peu de réalité.

Mais si la forme et le nom de l'appartenance revendiquée (la « nation ») sont des données relatives et vouées à disparaître, le sentiment d'appartenance, lui, se rencontre dans la plupart des groupes culturels connus et décrits : des Grecs anciens jusqu'aux Inuits, en passant par de nombreux groupes culturels étudiés par l'ethnologie depuis plus d'un siècle, un groupe social installé ou non en un lieu circonscrit, uni par une langue et/ou une culture, une mémoire, une histoire commune, tend à se définir lui-même comme « être humain » – les autres, différents, situés de l'autre côté de l'une des frontières identificatrices, seront désignés comme « barbares », sauvages, non humains. L'inscription dans un territoire pensé comme « appartenant » au groupe depuis « toujours » renforce l'évidence de se situer au centre d'un cercle centripète, l'espace propre des « nôtres » depuis « la nuit des temps » – « on est chez nous » parce qu'on y a toujours été : « on », c'est-à-dire nos pères, les pères de nos pères..., jusqu'aux lointains ancêtres transformés en icônes et divinités diverses. Il existe donc un lien entre l'idée d'autochtonie et

la légitimité du sentiment de propriété d'un sol. La mémoire généalogique qui, dans les sociétés sans écrit, peut remonter à un nombre impressionnant de récits générationnels plus ou moins mythiques inscrit dans un savoir transmis de génération en génération le lien entre la terre d'élection et les racines de l'arbre généalogique : les habitants du lieu se pensent « de souche » ; cette terre est à eux de toute éternité et de droit sacré.

Bien sûr, le fait qu'*homo sapiens sapiens* ait effectué trois fois le tour de la planète avant le néolithique est exclu de toute cette construction culturelle. En général, les grands récits restitués par la mémoire collective au sein d'un groupe culturel donné tendent à inscrire l'histoire de ce groupe dans son lieu de vie présent et à légitimer son organisation sociale dans un temps clos, d'une « origine » à un présent qui doit fidélité à ces récits d'origine. L'anthropologie, depuis la fin du XIX^e siècle, a multiplié les exemples de ces sociétés de chasseurs-cueilleurs non occidentalisés où les liens de filiation et d'alliance sont l'objet d'un intense travail théorique de définition et de lien avec des lieux privilégiés, même pour les nomades : les règles en vigueur définissent *in fine* les frontières entre des identiques, « les nôtres », et des différents, « les autres », avec lesquels on s'allie ou on fait la guerre. Dans le cercle de l'identique, les règles d'altruisme et de magnanimité sont perçues comme normales et positives. Mais envers les autres, les pires cruautés pourront être considérées comme sans gravité morale, voire définies comme exploit et performance.

Il est impossible de faire le tour de la bibliographie en sciences sociales qui traite de ce mécanisme que l'on peut appeler « l'effet de frontière » : quel que soit l'argument théorique (langue, couleur de peau, mode de vie...), cet « effet de frontière » produit la normalisation et la valorisation de la violence contre un autrui qui habite de l'autre côté. Il faudrait mettre ensemble ce que les spécialistes refusent comme iconoclaste : les faits de guerre dans les sociétés non occidentales recensés par les ethnologues, les guerres dans les sociétés historiques documentées par les historiens, les affrontements des gangs analysés par les sociologues de la ville depuis l'école de Chicago à la fin du XIX^e siècle. Sans oublier les conflits entre supporters sportifs au XX^e siècle. Et les recherches éthologiques concernant les sociétés animales : les nombreuses observations et les nombreux films réalisés en terrain naturel par l'Institut Jane Goodall (créé en 1973) semblent montrer que l'une des règles en vigueur dans les sociétés hiérarchisées et conflictuelles des chimpanzés soit l'union et la trêve des conflits internes le temps de l'union agonistique contre le groupe étranger qui pénètre dans leur territoire. Ainsi, l'une de nos valeurs les plus sacrées, le patriotisme guerrier, serait en fait lié à un vieux mécanisme phylogénétique !

Il existe des périodes historiques sans guerre et de grandes générosités dans le fonctionnement social de tout groupe humain – on découvre même de plus en plus d'actions généreuses et altruistes dans les sociétés de mammifères et de primates. Il n'est pas question ici de tenter une évaluation éthique de l'être humain grâce à une phrase du genre « l'homme est un loup pour l'homme » : l'homme est aussi un agneau, un père et une mère pour l'homme ; il est capable de se sacrifier et de se réconcilier, et même, plus difficile, voire quasiment impossible, de pardonner, d'arrêter le cycle des vengeances. Toute problématique éthique individuelle est compliquée, heureusement, et relèverait d'une autre étude.

Il semble qu'un point crucial pour la compréhension des élans collectifs soit le suivant : le sentiment d'appartenance à une collectivité, sous quelque angle qu'on la définisse (un nom propre, une langue commune, une terre d'élection, une religion dominante, une mémoire commune douloureuse, une famille, une nation...), est constitué en tant que dette ; être né ne suffit pas, on « doit » aux parents, aux siens, au pays, aux valeurs de sa propre civilisation... quelque chose de sacré qui met en jeu sa propre vie et sa propre valeur – et que l'on n'a jamais demandé : naître/être au monde ! C'est cette structure d'un « devoir de contre-don » qui fonde le patriotisme, l'amour de l'humanité et donc la haine de ce qui les menace. À mon sens, l'ancrage anthropologique du sentiment d'une dette, cet étrange devoir de rendre ce qui a été donné avec la naissance, est la matrice des élans collectifs d'appartenance. Leur intensité, source de sacrifices et d'oblation, est aussi le levier des haines guerrières face à une menace. La définition de celle-ci est une construction culturelle liée à la période et aux enjeux du moment, aux formes de rhétorique en cours : guerre des religions ici, des nations là, des « peuples » ou des « classes » ailleurs. Mais c'est toujours la guerre de ceux qui hurlent « Vive les nôtres ! À bas les autres ! ».

Ici, on peut constater une dissymétrie que les recherches de psychologie expérimentale pourront un jour valider : l'élan collectif « haineux » est meilleur à penser, à éprouver pour le groupe, plus simple à proclamer, plus convaincant, plus gai que son contraire, souvent suspect de fausseté perverse et un peu opaque quant à son but : même la sublime réconciliation (« dans mes bras », « viens mon frère, buvons »...) semble exceptionnelle si elle est sincère et appelée à ne pas durer bien longtemps, comme tout éblouissement. La haine comme élan perdure, elle, dans le temps, elle se consolide même et se transforme en architecture de sens ; elle résout la douloureuse question du doute éventuel porté sur soi-même : c'est l'autre qui est le seul détestable. Elle apporte aussi une réponse au difficile

problème du comment faire : il suffit d'éliminer l'ennemi et, logiquement, le programme de la violence contre lui, « à mort ! », est le plus facile à penser. La haine met ensemble tactique et stratégie dans une même évidence : le projet de vengeance préventive, avec cette ivresse « d'en finir une fois pour toutes » qui fonde le fanatisme de tout projet génocidaire – ou simplement purificateur, éradicateur. L'extension du domaine de la vengeance à un ennemi collectif est un but lumineux dans sa simplicité et excitant dans sa réalisation : la violence, ce monopole d'État en temps de paix, est enfin à portée du héros vengeur. Quelle ivresse ! Le programme de la haine est une fête et les guerriers sur le départ sont rayonnants de joie. Comme ils sont beaux, habités par leur propre masque statuaire, couverts de peintures de guerre et portant haut leurs chants, quand ils partent pour la bataille, pour le stade ! Plus tard, sur les gradins, dans la cave des prisonniers, la haine qui s'accroît dans une rage physique finit aussi par défigurer le massacreur, le supporter qui craque et casse les bouteilles pour tuer tous ces « enculés » d'en face !

La haine est un psychotrope qui fait du bien au corps, qui chasse pensées noires et dépressions opaques, doutes et culpabilité. Les tyrans jouent avec ce levier : ils enchantent les foules et les asservissent en les faisant hurler à la haine contre un ennemi collectif bien dessiné, avec ce nez ou cette couleur de peau. Le travail de propagande est central. Celui du mensonge politique diffusé, par exemple, par la radio Mille Collines appelant au génocide des Tutsi, les « cancrelats », au cours du génocide rwandais de 1994, ou par la télévision de Milosevic, deux ans avant le déclenchement du conflit en 1991, lorsque celui-ci voulait persuader la population serbe qu'elle allait être l'objet d'un génocide (qu'il était même en train d'avoir lieu !) dont il fallait se prémunir par une guerre préventive.

La force de séduction collective des postures de haine qui configurent un ennemi servant d'instrument aux pires desseins mortifères du politique est un levier qui doit être étudié et déconstruit en dehors des disputes idéologiques : il y a trop de bénéfices à la détestation d'autrui comme expérience intellectuelle qui donne des significations lumineuses au présent et comme profonde aventure psychotrope intérieure de réconciliation avec soi-même et avec ceux de son propre camp en dehors de tout argument. Il est urgent de repérer ces mécanismes qui constituent l'une des conditions de cette catastrophe historique majeure, et incompréhensible après coup : la possibilité d'un génocide. ┘

BELATSIPURIA

PATRIOTISME ET RÉSISTANCE DANS LA POÉSIE GÉORGIENNE

Pour juger de la réalité de la Géorgie contemporaine, il convient, selon nous, d'accorder une importance majeure à la tradition socio-culturelle forgée à partir du XIX^e siècle par la poésie patriotique. Un exemple qui peut servir à l'analyse de la réalité des pays de l'Europe de l'Est post soviétiques et de l'expérience coloniale.

Patriotisme contre colonisation

Les notions de patriotisme, d'identité nationale, de nationalisme sont intrinsèquement liées au sentiment intime d'un individu envers son pays, mais également au phénomène culturel qui contribue à former les sentiments d'un individu ou d'une collectivité¹. Dans la formation du champ culturel géorgien, la poésie patriotique joue un rôle primordial, tout particulièrement pour ce qui touche le sentiment patriotique et la propagation de l'idée nationale. Développée à l'époque de la colonisation du pays par la Russie, elle a popularisé l'attachement à des signes et à des symboles nationaux et favorisé la formation d'attitudes nationales tout en subissant l'influence des changements historiques.

Pour la Géorgie, le début du XIX^e siècle a été marqué par l'abolition de la monarchie, vieille de plusieurs siècles, et son intégration dans l'empire russe. L'histoire d'un pays féodal et monarchique, constamment engagé dans des guerres défensives contre des États musulmans voisins, a fait place à la réalité d'un pays colonisé par un empire coreligionnaire. Après la révolution bolchevique de 1917, la Géorgie a, pendant trois ans, existé comme république démocratique indépendante. Mais, en 1921, elle est à nouveau annexée et ce jusqu'à la désagrégation de l'Union soviétique. Ainsi, tout au long du XIX^e siècle et de la plus grande partie du XX^e, le pays a vécu sous le régime colonialiste russe, tandis que les décennies qui ont suivi l'année 1991 présentent les caractères de la condition postcoloniale.

1. L'éclosion du nationalisme au sens contemporain en Géorgie comme dans les autres pays d'Europe remonte au XIX^e siècle. Mais en Géorgie, elle coïncide avec la colonisation du pays. Par suite, dans le contexte de la politique impériale russe, le nationalisme ne pouvait pas correspondre à la définition donnée par Ernest Gellner et qui consiste en l'harmonisation des unités politique et nationale. On peut dire que, pour la même raison, le phénomène du nationalisme géorgien correspond plutôt à la définition d'Anthony D. Smith, où l'identité collective de la nation se forme sur la conception partagée de l'histoire, des mythes et de la culture.

La tradition de la poésie patriotique géorgienne a été conditionnée par ces processus historiques.

Pendant deux siècles, le patriotisme a été le sujet dominant de la poésie géorgienne et celle-ci a eu une influence particulière sur la formation d'un discours national. Elle a réellement joué un rôle positif dans la sauvegarde de l'idée de Géorgie comme patrie dans le sentiment collectif des Géorgiens (au lieu de l'empire russe ou de l'Union soviétique), dans la popularisation des signes d'identité nationale (le passé historique, les héros, les lieux de mémoire...), dans la formation d'un espace culturel national commun (une alternative à l'espace politico-culturel soviétique). On peut également mettre à son compte la réponse à des questions culturelles et socioculturelles mais aussi esthétiques, le renforcement des clichés sociaux, l'établissement de standards socioculturels doubles sur fond de politique culturelle soviétique et, pour finir, l'encouragement à l'isolement culturel.

Si on comprend le nationalisme comme l'action entreprise par les représentants d'une nation en quête d'autodétermination, on voit pourquoi, dans un pays colonisé où l'espace laissé à l'expression du nationalisme est limité, la littérature et l'art en général, et la poésie en particulier, sont devenus un espace essentiel de l'expression du patriotisme : le peuple géorgien n'avait pas d'autre espace d'action. C'est précisément ainsi que le critique littéraire géorgien Kita Abachidzé (1870-1917) explique le renforcement du rôle de la poésie dans la Géorgie du XIX^e siècle.

Poésie patriotique chez les romantiques

Le message prioritaire livré par la poésie patriotique du début du XIX^e siècle, c'est le constat de la colonisation et son évaluation négative. La prise de conscience de celle-là et sa verbalisation apparaissent dans les poèmes des écrivains comme Alexandre Tchavtchavadzé (1786-1846) et Grigol Orbeliani (1804-1883), plus tard Nikoloz Baratashvili (1817-1845), qui introduisent le romantisme dans la littérature géorgienne. Une voie occidentale que suivront sans dévier tous les poètes géorgiens qui, de cette époque jusqu'à nos jours, pourront faire un choix culturel libre (les générations formées à l'époque du totalitarisme seront contraintes de renoncer à la culture occidentale).

Les poètes romantiques ont donc fondé la tradition de la poésie patriotique géorgienne ; ils ont été les premiers à mettre l'accent sur la cause nationale et à concevoir une nouvelle identité nationale. Leurs textes remplissent une fonction particulière : réfléchir à la notion de patrie, faire prendre conscience du caractère négatif de la colonisation

de leur pays et exprimer les sentiments qu'elle éveille. La perte de l'indépendance s'accompagne de deuils, de pleurs, d'émotions, de chagrins, de désespoirs, d'amertume. Les œuvres parlent d'un passé autrefois magnifique, aujourd'hui perdu, vers lequel sont orientés les sentiments nationaux ainsi que le rêve d'indépendance.

Jusqu'aux années 1860, le thème essentiel de la poésie patriotique géorgienne est celui du malheur qui s'est abattu sur le pays avec la perte de sa liberté et qui semble irréparable dans un proche avenir. Cependant, malgré de telles postures, les auteurs de ces textes, membres de l'aristocratie géorgienne, ne renoncent pas aux privilèges accordés par le souverain russe, et servent aux plus hauts rangs de l'armée et de l'administration, mettant à son service généraux ou fonctionnaires. Au premier stade de la colonisation se manifeste donc l'ambivalence de l'espace socioculturel géorgien qui, de façon générale, caractérise toute culture et société colonisées. Bien que, à ce stade, cette ambivalence ne se manifeste pas tant dans le discours politique national (qui pourrait comporter en même temps les signes du colonisateur) que dans le conflit entre le discours poétique et le mode de vie des poètes.

Le patriotisme vu par les réalistes

En ce début de XIX^e siècle, les textes poétiques jouaient un rôle réel dans l'espace social géorgien, ce qui est confirmé par les réactions hostiles d'une nouvelle génération d'écrivains qui considéraient comme nocif pour la collectivité que les poètes romantiques provoquent des émotions pareilles. Ils se fixèrent donc un nouvel objectif, la refonte des messages poétiques, et utilisèrent leurs textes pour délivrer des messages nouveaux et optimistes, orientés vers l'avenir. Une mission civique, culturelle et esthétique. Dès lors, la poésie patriotique sera investie d'une fonction de réforme des attitudes collectives et de formation d'une nouvelle conscience.

Dans l'œuvre littéraire et journalistique d'Ilia Tchavtchavadzé (1837-1907), leader incontesté de ces années-là, la conscience nationale géorgienne se libère du statut colonial et du sentiment d'oppression. Tchavtchavadzé propose à la société géorgienne un objectif concret : assimiler les principes de l'organisation de la société occidentale, en particulier la responsabilité de chaque individu envers la société et celle de toute la société envers chaque individu. Il veut forger une société fondée sur des valeurs progressistes et pense que ce processus ne doit pas suivre mais précéder et rendre possible la décolonisation. Il s'agit d'orienter la conscience collective géorgienne

vers les idées du progrès social, tandis que les textes poétiques patriotiques deviennent les principaux instruments permettant de répandre principes et sentiments appropriés à cette fin.

Avec de nouveaux principes de pensée et des notions civiques, la génération des années 1860 a importé en Géorgie l'esthétique réaliste. Bien que la poésie patriotique d'Ilia Tchavtchavadzé, d'Akaki Tsérééli (1840-1915) et de Vaja-Pchavéla (1862-1915), profondément imprégnée de christianisme, contienne des symboles religieux et retienne la dimension morale du patriotisme, leur pensée s'énonce clairement, réunissant logique universelle et principes poétiques réalistes. C'est la raison pour laquelle ces œuvres, comprises de tous, tels les poèmes de Raphael Eristavi (1824-1901) où le sentiment patriotique s'exprime par le serment de dévouement à la patrie, deviennent très populaires. À la fin du XIX^e siècle et dans la première décennie du XX^e, le style poétique patriotico-réaliste est dominant.

Le modernisme géorgien et la question nationale

Une tendance moderne de la culture, qui a suscité le développement de la poésie symboliste, puis futuriste et celui de la prose moderne, a pourtant précédé de peu les brèves années d'indépendance du pays et a, en quelque sorte, préparé la Géorgie au choix du développement démocratique réalisé par la première république géorgienne (1918-1921).

À partir de 1916, un petit groupe d'écrivains géorgiens dénommés « les Cornes bleues » donne le signal d'un intérêt vif et soutenu pour la culture moderne. Mû par son intérêt pour le symbolisme français, il entame son activité artistique en mettant en œuvre les principes de la poésie symboliste. En peu de temps, ce groupe devient hôte et acteur au sein de la société multiculturelle avant-gardiste créée à Tbilissi par les artistes géorgiens mais aussi les poètes, peintres et artistes ayant fui la révolution et la guerre civile qui ont touché les centres culturels de la Russie. Dans le contexte de la construction d'un État géorgien fondé sur des principes progressistes², cet art avant-gardiste a été fondamental. Les « Cornes bleues » ont tourné le dos aux principes esthétiques réalistes et se sont opposés à ce que la littérature soit mise au service des valeurs nationales, bien qu'ils n'aient pas sous-estimé les valeurs patriotiques ou civiques et que l'idée de patriotisme ne

2. La République démocratique de Géorgie a adopté une constitution fondée sur des valeurs démocratiques : ce fut un des premiers États où le droit de vote pour les femmes est entré en vigueur.

fût pas hors de leurs préoccupations. S'il est vrai que, pendant leur période symboliste, ils n'ont jamais touché à cette thématique, ils n'ont pourtant pas renoncé à la cause nationale et, dans leurs essais, ils se sont montrés soucieux de l'invention d'une nouvelle identité nationale et de la conception du rôle culturel et politique du pays, à la croisée de l'Est et de l'Ouest.

Pour la Géorgie, cette période écourtée par l'annexion et la soviétisation du pays en 1921, puis par la répression sévère du soulèvement de 1924, revêt une importance culturelle et politique sensible jusqu'à aujourd'hui. À partir de cette date, les thèmes patriotiques s'intensifient et les symbolistes qui, quelques années plus tôt, récusaient les principes des écrivains des années 1860 se mettent à composer des poèmes imprégnés d'esprit patriotique. Ceux de Titsian Tabidzé (1893-1937), sont devenus particulièrement populaires. De tonalité très dramatique, ils laissent entendre la gravité de la situation du pays ressentie par le poète et exprimée en émotions subjectives.

À partir des années 1930, l'heure est au réalisme soviétique en Union soviétique, dont une des priorités est de prôner le patriotisme sur le mode pathétique en mobilisant les différents domaines de l'art, la littérature, le cinéma, la musique, la peinture, et en particulier la poésie. Ce patriotisme implique de faire le panégyrique de la réalité soviétique : les poèmes à la louange du bonheur et de la justice, de la révolution bolchevique, du travail des ouvriers et des paysans, de la collectivisation et de l'industrialisation et, bien évidemment, des leaders sont écrits dans le style uniforme imposé et ne se différencient ni du point de vue thématique ni du point de vue esthétique.

Les poètes modernistes géorgiens tels Galaktion Tabidzé (1891-1959), Titsian Tabidzé, Paolo Iachvili (1894-1937), Guiorgui Léonidzé (1899-1966) ou Simon Tchikovani (1902-1966)³ sont alors obligés de se soumettre à l'interdiction de l'esthétique moderne et de composer des panégyriques soviético-patriotiques. Pourtant, en dépit des contraintes, leurs poèmes ne se réfèrent pas au réalisme socialiste, mais au réalisme classique, la censure soviétique manquant de prétexte pour les interdire. L'adoption de ce style littéraire s'explique par la possibilité qu'il offre de contourner la censure, mais aussi par le lien traditionnel tissé depuis le XIX^e siècle entre la thématique patriotique et la représentation réaliste.

3. *L'Anthologie de la poésie géorgienne* (Tbilissi, Merani, 1971) publiée à l'époque soviétique présente une sélection de poèmes patriotiques de ces auteurs, ainsi que de ceux qui appartiennent à la seconde moitié du XX^e siècle.

Les périodes post totalitaire et post soviétique

Dans les années 1940-1950, une nouvelle génération fait son entrée dans la littérature géorgienne. Elle n'a à son acquis ni culture moderne ni recherches artistiques individuelles. Le rideau de fer soviétique l'a isolée du contexte culturel occidental, mais elle s'est éprise de la littérature à travers la lecture des écrivains géorgiens du XIX^e siècle et des poètes modernes réalistes.

Cette nouvelle génération commence par des poèmes patriotiques suivant les modèles en cours. Ses sujets principaux sont la glorification du passé, la déclaration d'amour à la patrie, le retour des rois, des combattants et des héros historiques, la glorification des combats livrés, la description des lieux historiques géorgiens et de la beauté de la nature. Ces motifs, aussi bien thématiques qu'esthétiques, ont été illustrés par Lado Asatiani (1917-1943) dans les années 1940. C'est ainsi que prend naissance une narration culturelle nationale (évocation d'un pays autrefois puissant, spirituel et culturel, qui, par son combat et par son art, fut le rempart du christianisme pendant des siècles, avait des héros, des rois et des écrivains éminents), qui constitue le fondement des œuvres les plus notables de la littérature, du cinéma, du théâtre, de la musique et de la peinture géorgiens, et qui favorise l'autodétermination nationale du peuple géorgien.

À l'époque poststalinienne, cette narration exprime l'attente cachée de la liberté à venir. Durant la période stalinienne, la place de la Géorgie au sein de l'Union soviétique ne pouvait pas être remise en question, car toute la machine idéologique et totalitaire l'excluait. Et il est évident que la personne de Staline avait été un argument déterminant pour ce maintien au sein du système soviétique. Or, à partir des années 1960, dans toute la culture de narration nationale et, en premier lieu, dans la poésie patriotique de Mukhran Machavariani (1929-2010), Murman Lebanidze (1922-2002) et Shota Nishnianidze (1929-1999), ainsi que dans les romans, apparaissent des allusions à la liberté future. Pour contourner les interdictions, les auteurs usent du procédé de l'allégorie que le lecteur géorgien est assez fin pour comprendre, tandis que, de leur côté, la censure géorgiano-soviétique et la critique littéraire feignent d'ignorer ces allusions. Le développement de la poésie patriotique et, en général, celui de la culture géorgienne, se sont effectués à partir de ces tendances dominantes.

Pourtant, en dépit de son esthétique réaliste, la poésie patriotique géorgienne reste à ce stade purement idéaliste par rapport à l'avenir et aux objectifs du futur : aucune stratégie ni principe d'action ne sont mis en place, un patriote n'est pas tenu de s'engager dans l'action, mais seulement de procéder à une démonstration verbale de son amour. Il

faut remarquer que même cet espace de démonstration est limité et ne comprend que la poésie et les textes. Discuter directement sous la forme d'un discours analytique sur ces sujets était impossible avant la *perestroïka*.

L'action patriotique, sous sa forme moderne, aurait pu être conçue comme un acte de service civique, mais parce que le système symbolique et légendaire de la poésie patriotique géorgienne s'est formé suivant le paradigme médiéval des guerres, des héros, de la glorification du passé, elle s'est exprimée dans l'idée de sacrifice pour la patrie, en calquant le modèle féodal où les combattants se sacrifiaient au cours de combats contre l'ennemi. Ainsi, dans la poésie du XX^e siècle, l'expression de l'action patriotique se déclare, pour l'homme, dans la volonté de faire le sacrifice de sa vie, pour la femme, dans le sacrifice de son enfant.

À l'époque de la *perestroïka* et au début des années postsoviétiques, la poésie patriotique géorgienne s'est débarrassée de la censure soviétique, mais, malgré tout, les attitudes patriotiques continueront à s'exprimer dans des poèmes ainsi que dans des textes de chansons utilisant le même système légendaire médiéval. Si bien que la langue dans laquelle s'exprimaient les sentiments patriotiques comme la conception des actions patriotiques se sont trouvées en dissonance avec l'époque contemporaine. La poésie patriotique et la narration nationale forment alors une culture mono-ethnique incapable de dialoguer avec les autres peuples à l'extérieur de la Géorgie ou d'avoir des interactions avec le monde multiculturel. L'isolement à l'écart d'un milieu hostile avait fait fonction de défense contre l'assimilation russe puis l'idéologisation soviétique. Mais ensuite, la tendance isolationniste s'est révélée être un obstacle pour l'entrée de la Géorgie dans un nouvel ensemble intégrateur. Bien qu'au XXI^e siècle la culture géorgienne poursuive l'objectif de l'autodétermination du pays dans l'espace culturel occidental et qu'elle ait réellement occupé sa place dans un paradigme culturel postmoderniste, la tendance isolationniste se fait encore sentir, mais au plan sociopolitique plutôt que culturel.

La poésie géorgienne et, de façon générale, la culture géorgienne n'ont ainsi trouvé ni le rapport qui convient avec la question nationale à l'époque contemporaine, ni de nouveaux principes d'expression. On ne compose presque plus aujourd'hui de poèmes patriotiques traditionnels, mais la mémoire de cette tradition est toujours intense parmi les amateurs de poésie. Pour eux, l'amour de la poésie signifie principalement l'amour de la poésie patriotique et l'amour de sa patrie ne peut s'exprimer autrement que par des poèmes patriotiques. L'amour de la patrie dans la société géorgienne est en effet difficilement

rattaché au rapport à l'État et à la responsabilité civique. Cette relation n'a pas été mise en évidence dans l'espace de la poésie ni, en général, dans celui de la culture.

Conclusion

Aussi étrange que cela puisse paraître, ce qui est révélateur de la situation postcoloniale, c'est la tolérance des milieux sociaux à l'égard des rapports politiques avec l'ex-pouvoir colonisateur qui, aujourd'hui, favorise le maintien de certains clichés patriotiques. Cela s'explique par le mimétisme et l'ambivalence socioculturelle : la tradition de la poésie patriotique s'est trouvée liée au contexte colonial auquel elle s'opposait, tandis que, à l'époque postcoloniale, les tendances socioculturelles nées de cette tradition se sont réorientées vers l'espace culturel et politique du colonisateur. L'isolement culturel a été un mode de défense que la littérature géorgienne de l'époque soviétique a offert à la nation dans le but de la sauver de l'invasion et de l'assimilation culturelles et idéologiques. Il survit depuis chez les adeptes de la culture de la narration nationale. Bien que, cette fois, la tendance dominante culturelle et politique du pays vise à l'intégration dans l'espace euro-atlantique, la tendance à l'isolement au nom de la défense des caractères « nationaux » imprimés par la poésie patriotique opère, en l'occurrence, contre elle. La poésie du début de l'époque postsoviétique ne montre pas encore de capacité à s'adapter à la nouvelle réalité et, si la production de la poésie patriotique traditionnelle n'est plus marquante au plan socioculturel, ses orientations continuent de produire leurs effets. ┘

JOHN CHRISTOPHER BARRY

MÉTAMORPHOSE DU SACRIFICE. DE MOURIR POUR LA PATRIE À LA TYRANNIE DU MARCHÉ

« Tromper les hommes [...] de sorte qu'ils combattent
pour leur servitude comme s'il s'agissait de leur salut. »
(Spinoza, *Traité des autorités théologique et politique*)

Près de dix millions de militaires morts pendant la Première Guerre mondiale, vingt-deux à trente millions pendant la Seconde et plus de soixante millions si on compte aussi les victimes civiles. Pour la France, sur une population de trente-neuf millions et demi d'habitants, un million quatre cent mille soldats sont tombés pour la Première, deux cent mille pour la Seconde ainsi que trois cent cinquante mille civils. Et depuis 1962, six cents soldats sont morts pour la France¹.

Que s'est-il passé ? La paix en Europe, assurément, mais pas seulement. Selon le dernier rapport SIPRI 2013, on assiste dans le monde à une baisse historique des pertes en vies humaines dans les conflits armés majeurs depuis la fin de la guerre froide². La société aurait-elle changé de finalité ? Serions-nous parvenus, grâce à cette marche inéluctable de la civilisation annoncée par Benjamin Constant dès 1814, à une société post belligène ? « Nous sommes arrivés à l'époque du commerce, époque qui doit nécessairement remplacer celle de la guerre, comme celle de la guerre a dû nécessairement la précéder. La guerre et le commerce ne sont que deux moyens différents d'arriver au même but, celui de posséder ce que l'on désire. [...] L'une est l'impulsion sauvage, l'autre le calcul civilisé. Il est clair que plus la tendance commerciale domine, plus la tendance guerrière doit s'affaiblir. Le but unique des nations modernes, c'est le repos, avec le repos l'aisance, et comme source de l'aisance, l'industrie. La guerre est chaque jour un moyen plus inefficace d'atteindre ce but³. » « Il doit venir une époque où le commerce remplace la guerre. Nous sommes arrivés à cette époque⁴. »

Assurément, Benjamin Constant a annoncé prématurément cette victoire de *l'homo œconomicus* sur l'homme de guerre. Près d'un

1. Selon le rapport du général Thorette, *Le Point*, 20 juin 2011.

2. Stockholm International Peace Research Institute, www.sipri.org/yearbook/2013/01

3. Benjamin Constant, *De l'Esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, in *Écrits politiques*, Paris, Gallimard, « Folio essais », p. 130.

4. Benjamin Constant, *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes*, in *Écrits politiques*, op. cit., p. 597.

siècle et demi trop tôt. Les deux guerres mondiales l'attestent, mais la différence entre les chiffres des pertes abyssales d'hier et celles d'aujourd'hui pointe un changement que l'on peut appeler sociétal. Sans poser de jugement normatif, que traduit cette baisse du don de soi dans le sang versé pour l'État ? La fin de l'ère du sacrifice de l'individu pour la société, pour la *res publica*, ou seulement sous l'une de ses formes : le sacrifice guerrier ?

Bien que ne partageant pas le positivisme de Durkheim ou son holisme insuffisamment dialectique, je vais lui emprunter sans nuances sa conception du sacrifice et de la société qui imprime sur l'individu ses actions et sa morale. Ce parti pris, je vais l'assumer, avec l'espoir d'approcher ce que Baudelaire prônait, le point de vue partial qui « ouvre les plus larges horizons. »

▣ La face cachée du sacré

Pour Émile Durkheim, « la société a ses besoins qui ne sont pas les nôtres. Les actes qu'ils nous inspirent ne sont donc pas selon le sens de nos inclinations individuelles ; ils n'ont pas pour but notre intérêt propre, mais consistent plutôt en sacrifices et en privations. Quand je jeûne, que je me mortifie pour plaire à la divinité, quand, par respect pour une tradition dont j'ignore le plus souvent le sens et la portée, je m'impose quelque gêne, quand je paie mes impôts, quand je donne ma peine ou ma vie à l'État, je renonce à quelque chose de moi-même ; et à la résistance que notre égoïsme oppose à ces renoncements, nous nous apercevons aisément qu'ils sont exigés de nous par une puissance à laquelle nous sommes soumis. Alors même que nous déférons joyeusement à ses ordres, nous avons conscience que notre conduite est déterminée par un sentiment de déférence pour quelque chose de plus grand que nous. [...] Telle est l'origine de toutes ces idées de transcendance qui sont à la base des religions et des morales. [...] Que nous leur donnions comme fondement un être personnel d'une nature spéciale ou quelque force abstraite que nous hypostasions confusément sous le nom d'idéal moral, [...] le processus qu'elles symbolisent ne laisse pas d'être réel⁵. »

Pour Henri Hubert et Marcel Mauss, prolongeant la problématique durkheimienne, le sacrifice « est un moyen pour le profane de communiquer avec le sacré par l'intermédiaire d'une victime »⁶.

5. Émile Durkheim, *Le Suicide*, Paris, PUF, « Quadrige », 2005, pp. 380-381.

6. Henri Hubert et Marcel Mauss, *Essai sur la nature et la fonction du sacrifice*, 1899, in Marcel Mauss, *Œuvres*. T. I, Paris, Éditions de Minuit, 1968, p. 302.

Et qu'est-ce que le sacré ? C'est, pour reprendre Durkheim, cette « force abstraite que nous hypostasions confusément », ce qui pour le groupe et ses membres réalise l'intégration symbolique de la société et assure sa cohésion sociale. Une « autorité qui nous dépasse, à savoir la société, et que les fins auxquelles elle nous attache ainsi jouissent d'une véritable suprématie morale »⁷.

Dans *La Notion de sacré*, Robert Lloancy soulignera dans son commentaire sur Marcel Mauss que c'est par et dans le sacrifice que le sacré acquiert une existence au sein d'une société : « Loin que le sacré sous-tende le sacrifice, c'est au contraire celui-ci qui sert à exhiber le sacré, à l'exalter, à le faire jaillir dans l'esprit et dans le cœur de celui qui y participe avec toute la profondeur et toute la force de sa conviction. De ce point de vue, le sacrifice est la cause originelle dont découle l'idée du sacré. [...] Le sacrifice n'est pas accompli dans le but d'honorer un sacré préexistant, mais c'est parce que l'on entre dans un processus sacrificiel que le sacré finit par jaillir comme justification de l'acte accompli, acquérant ainsi son existence⁸. » On pourrait faire le parallèle avec la fumée et le feu. Pas de fumée sans feu. Le rôle du feu, comme le sacrifice, est clairement posé comme condition première pour l'existence de la fumée. S'il y a du sacré, c'est parce qu'il y a du sacrifice.

Que devient aujourd'hui cette suprématie du tout social sur l'individu, plus particulièrement le sacrifice suprême, le don de sa vie pour la collectivité ? À présent, pour qui meurt-on ? Jadis, Carl Schmitt, en sus de fonder la politique par la distinction ami/ennermi, définissait la communauté politique comme celle qui était capable d'exiger que ses membres se sacrifient pour elle⁹. Quelles sont désormais, pour reprendre les termes de Durkheim, « les fins auxquelles [la société] nous attache » ?

Le charme discret du libéralisme

À l'État charismatique inspirant jadis, à tort ou à raison, ferveur patriotique et dévouement militaire a succédé un État libéral tout entier tourné vers la protection des intérêts individuels et le maintien de l'ordre marchand dans les rapports d'échange. La disparition de la conscription dans la plupart des pays occidentaux est un signe patent de cette réticence du citoyen démocratique à se sacrifier pour un État

7. Émile Durkheim, *op. cit.*, p. 381.

8. Robert Lloancy, *La Notion de sacré : aperçu critique*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 66-67.

9. En considérant le sacrifice comme condition et garant de l'existence d'une communauté politique, cette force morale et sociale, Schmitt rejoint Durkheim et Mauss.

n'incarnant plus à ses yeux la volonté générale citoyenne dédiée au souverain bien. Quoique ne partageant pas la solution heureuse de Durkheim d'un humanisme abstrait, combinant harmonieusement individualisme et communauté, il faut lui reconnaître une conscience aiguë des antinomies de la société moderne, déchirée entre individualisme et cohésion sociale fondée sur des sacrifices nécessaires pour réaliser le bien commun.

Nous pouvons remonter à Hobbes pour dégager les soubassements anthropologiques de cette nouvelle donne politique qui donne primauté aux droits naturels de l'individu par opposition à ses devoirs, droits que l'État aura pour mission de protéger. Pour Hobbes, en effet, « le premier fondement du droit de la nature est que chacun conserve, autant qu'il peut, ses membres et sa vie. [...] Il s'ensuit que, puisque chacun a droit de travailler à sa conservation, il a pareillement droit d'user de tous les moyens, et de faire toutes les choses sans lesquelles il ne se pourrait point conserver »¹⁰.

Malgré le paradoxe d'être aussi un chantre de l'État absolutiste, on peut considérer Hobbes comme le précurseur de notre ordre libéral. Il réaffirmera dans son œuvre majeure, *Léviathan*, ce credo libéral de la primauté de l'individu et de ses droits naturels dans l'exercice de sa liberté et la sauvegarde de sa vie. « La liberté qu'a chacun d'user comme il le veut de son pouvoir propre pour la préservation de sa propre nature, autrement dit de sa vie, et en conséquence de faire tout ce qu'il considérera selon son jugement et sa raison propres comme le moyen le plus adapté à cette fin »¹¹.

Pour Hobbes, l'idée de sacrifier sa vie pour l'État n'a plus sa place. Aucun corps souverain n'a désormais la légitimité nécessaire pour demander au citoyen de faire un tel don, car cela contredirait ses droits naturels à la vie, fondement premier du contrat social auquel il a souscrit, c'est-à-dire la protection contre « la crainte et le risque continuels d'une mort violente » (*Léviathan*, I, XIII). Mais l'État comme expression souveraine d'une communauté politique ne peut se trouver réduit à la simple protection de ses sujets, y compris dans leur droit à la vie. Il doit aussi, en contrepartie, revendiquer la loyauté de ses sujets pour sa survie comme communauté politique. La loyauté politique se différencie de la vision contractuelle de Hobbes : elle affirme le droit et le pouvoir de l'État de demander à l'individu de se sacrifier pour elle.

La vision libérale, niant le sacrifice, délite le fondement théologico-politique de l'État, son *corpus mysticum* si bien décrit par Ernst

10. Thomas Hobbes (1642), *Le Citoyen*, Paris, Garnier Flammarion, 1982, p. 96.

11. Thomas Hobbes, *Léviathan*, Paris, Sirey, 1971, p. 128.

Kantorowicz. Avec un contrat social fondé sur la maximisation des intérêts individuels, tout sacrifice pour l'État devient inexorablement incompatible et illégitime. « Car si l'on considère de plus près les causes pour lesquelles les hommes s'assemblent et se plaisent à une mutuelle société, il apparaîtra bientôt que cela n'arrive que par accident, et non pas par une disposition nécessaire de la nature. [...] L'intérêt propre est le fondement de cette société ; et ce n'est pas pour le plaisir de la compagnie qu'on s'assemble, mais pour l'avancement de ses affaires particulières », affirmera Hobbes¹². La société apparaît alors non pas comme une association naturelle d'hommes – une *polis* – dirigés vers un but commun (Aristote), mais comme un ensemble varié d'individus réduits à l'état d'atomes qui n'ont qu'un but : leur propre satisfaction. Fonder l'obligation politique de l'individu envers l'État libéral demeure toujours une gageure dans une société d'« individualisme possessif », car « l'individu n'est conçu ni comme un tout moral ni comme la partie d'un tout social qui le dépasse, mais comme un être libre, indépendant de la volonté d'autrui »¹³.

La disparition d'un corps souverain dans l'ordre libéral en faveur de la pluralité des pouvoirs et des intérêts privés enlève un transcendant pour lequel on se sacrifierait. Il ne reste plus qu'un ou des groupes primaires, style forces spéciales ou mercenaires, pour qui on meurt. Pour Ernst Kantorowicz, dans un texte prémonitoire rédigé il y a plus de soixante ans, « le désenchantement du monde a progressé rapidement et les anciennes valeurs éthiques qui ont partout fait l'objet d'abus et d'exploitations misérables sont sur le point de se dissiper comme de la fumée. La froide efficacité pendant et après la Seconde Guerre mondiale [...] a éliminé les "superstructures" traditionnelles, religieuses ou idéologiques, à telle enseigne que les vies humaines ne sont plus sacrifiées, mais "liquidées". Nous sommes sur le point de demander au soldat de mourir sans proposer un quelconque équivalent émotionnel réconciliateur en échange de cette vie perdue. Si la mort du soldat au combat – pour ne pas mentionner celle du civil dans les villes bombardées – est dépouillée de toute idée embrassant l'*humanitas*, fût-elle Dieu, roi ou *patria*, elle sera aussi dépourvue de toute idée anoblissante du sacrifice de soi. Elle devient un meurtre de sang-froid, ou, ce qui est pire, prend la valeur et la signification d'un accident de circulation politique un jour de fête légale »¹⁴.

12. Thomas Hobbes, *Le Citoyen*, op. cit., pp. 90-91.

13. C.B. Macpherson, *La Théorie politique de l'individualisme possessif, de Hobbes à Locke*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 2004, pp. 18-19.

14. Ernst Kantorowicz, *Mourir pour la patrie*, Paris, puf, 1984, pp. 139-140.

Un sacré caméléon

Dans la mesure où l'État n'est plus que l'ersatz d'un corps souverain, d'une volonté générale dissoute dans la pluralité des intérêts privés, la patrie cesse d'être une réalité vivante pour laquelle on se sacrifie. Avec la fin du sacrifice suprême pour un État dépourvu de sacré, voyons-nous tout simplement la fin du sacrifice ? Pas de sacré sans sacrifice. Pas de sacrifice sans sacré, si l'on suit la démarche de Mauss qui les appréhende comme couple indissociable, mais qui pose le sacrifice comme préalable pour l'existence du sacré. Le sacrifice produit le sacré. Le sacré résulte du sacrifice. Il n'est pas fondateur mais conséquence. Le sacrifice est « la condition même de l'existence divine. C'est lui qui fournit la matière immortelle dont vivent les dieux. Ainsi, non seulement c'est dans le sacrifice que quelques dieux prennent naissance, mais encore c'est par le sacrifice que tous entretiennent leur existence. Il a donc fini par apparaître comme leur essence, leur origine »¹⁵.

On pourrait conclure qu'avec la disparition du sacré de l'État et de la patrie, on assiste également et logiquement à la disparition du sacrifice qui en est son fondement. Mais Mauss insiste : le sacrifice est un phénomène complexe qui peut revêtir plusieurs formes. Il suffit de constater que l'on peut identifier deux grandes formes ou types de sacrifice, le sacrifice de soi et le sacrifice de l'autre, largement analysé par René Girard avec sa théorie du bouc émissaire et que j'ai choisi de laisser de côté dans mon texte. « Mais si le sacrifice est si complexe, d'où peut lui venir son unité ? », se demande Mauss. Il répondra : « C'est qu'au fond, sous la diversité des formes qu'il revêt, il est toujours fait d'un même procédé [sacrificiel] qui peut être employé pour les buts les plus différents¹⁶. » Le don de soi et le renoncement pour le transcendant auraient-ils changé d'objet, de but ? Si ce n'est plus pour l'État, la patrie, pour quoi alors ? Le sacré se serait-il déplacé dans d'autres cieux et le sacrifice métamorphosé sous d'autres formes ?

Nous trouverons peut-être une réponse chez un spécialiste du sacré, dont les prédécesseurs en ont longtemps eu le monopole dans nos sociétés. Je pense au souverain pontife, le pape François, évidemment sensible aux nouvelles manifestations concurrentes du sacré : « Nous avons créé de nouvelles idoles. L'adoration de l'antique veau d'or a trouvé une nouvelle et impitoyable version dans le fétichisme de l'argent et dans la dictature de l'économie sans visage et sans un but

15. Hubert et Mauss, *op. cit.*, pp. 298-299.

16. *Ibid.*, p. 302.

véritablement humain. La crise mondiale qui investit la finance et l'économie manifeste ses propres déséquilibres. [...] Alors que les gains d'un petit nombre s'accroissent exponentiellement, ceux de la majorité se situent d'une façon toujours plus éloignée du bien-être de cette heureuse minorité. Ce déséquilibre procède d'idéologies qui défendent l'autonomie absolue des marchés et la spéculation financière. Par conséquent, ils nient le droit de contrôle des États chargés de veiller à la préservation du bien commun. Une nouvelle tyrannie invisible s'instaure, parfois virtuelle, qui impose ses lois et ses règles, de façon unilatérale et implacable. [...] Une telle économie tue. [...] Dans ce système, [...] tout ce qui est fragile, comme l'environnement, reste sans défense par rapport aux intérêts du marché divinisé, transformés en règle absolue. » Et pour souligner la responsabilité des riches et des puissants, le pape cite saint Jean Chrysostome (344-407) : « Ne pas faire participer les pauvres à ses propres biens, c'est les voler et leur enlever la vie¹⁷. »

Dans cette exhortation apostolique, le pape fait un double constat, phénoménologique et politique, des nouvelles formes du sacré et du sacrifice. Constat d'un nouveau sacré qui se manifeste par l'idolâtrie de l'argent et du marché. Constat d'un sacrifice des populations du monde à une tyrannie invisible et implacable, un système économique devenu autonome et souverain, et qui « tue », engendrant un déséquilibre abyssal dans le partage des richesses au profit d'une petite minorité heureuse de son bien-être¹⁸. Nous retrouvons là tous les attributs décrits à la fois par Durkheim et Mauss pour caractériser le sacrifice et le sacré au cœur de tous les phénomènes religieux. Une puissance séparée et autonome des individus pour laquelle on se sacrifie et que l'on idolâtre.

■ Une nouvelle religion ?

Le *corpus mysticum* de la patrie, de l'État, est désormais phagocyté par un nouveau paradigme économique qui nécessite une nouvelle forme de sacrifice. L'État sacralisé d'hier, qui incarnait la nation et inspirait

17. Exhortation apostolique *evangelii gaudium* du saint père François, 24 novembre 2013, vatican.va/holy_father/francesco/apost_exhortations/documents/papa-francesco_esortazione-ap_20131124_evangelii-gaudium_fr.html

18. Ce n'est pas une simple vue de l'esprit et rhétorique moralisante d'un ecclésiastique. Le dernier rapport d'Oxfam, de janvier 2014, établit que les quatre-vingt-cinq personnes les plus riches du monde ont autant d'argent que les trois milliards et demi les plus pauvres de la planète, soit la moitié de la population du monde. Et quasiment la moitié des richesses du monde appartient à 1 % de la population (oxfam.org/en/policy/working-for-the-few-economic-inequality). Selon Eurostat de la Commission européenne, un quart de la population de l'Union européenne est menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale. Soit près de cent vingt-cinq millions de personnes. L'équivalent de la population de la France et de la Grande-Bretagne (epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-05122013-AP/FR/3-05122013-AP-FR.PDF).

ardeur patriotique et sacrifice, s'est vu remplacé par un nouveau Moloch, la finance transnationale, qui ne connaît ni patrie, morale ni politique autres que celles de sa propre nature jamais satisfaite, et qui exige qu'on lui sacrifie le monde entier. Cela réclamera un nouveau discours pour le légitimer, une nouvelle « religion » pour le sacrifier. Le sacrifice se traduira désormais par une idolâtrie du marché et d'un capitalisme débridé, vanté comme la plus pure des incarnations de la liberté et de la foi en l'individu. Ce darwinisme social sanctifié par une nouvelle religion civile n'épargnera aucun pays, population ou aucun État.

La tyrannie du marché est une idéologie mais aussi un ordre social et économique qui trouvera ses grands prêtres dans les institutions comme la Banque mondiale, le FMI et l'OMC. « En dehors du marché, point de salut » sera leur mantra pour légitimer les politiques d'austérité et de sacrifice promises au peuple du tiers-monde en particulier. Pour le théologien brésilien d'origine coréenne Jung Mo Sung, « on ferme toutes les portes pour la transcendance, aussi bien en termes historiques (un autre modèle de société au-delà du capitalisme) qu'en termes de transcendance absolue (il n'y a pas d'autre dieu au-delà du marché) »¹⁹. Succédant au « dieu mortel » de Hobbes, identifié à l'État, le Moloch Capital se déclarera totalement autonome, y compris vis-à-vis des États, et créera, pour la première fois dans l'histoire humaine, une religion radicalement universelle²⁰. Cette idéologie d'un monde marchand émancipé du politique et de la souveraineté des États s'appuiera cependant sur eux pour promouvoir cette utopie d'un marché autorégulé, amoral et apolitique. L'État politiquement émasculé mais juridiquement proactif aura pour mission de favoriser cette privatisation du champ social afin de transformer la société en cité radieuse du capital.

Le discours savant des économistes destiné à avaliser ce cours des choses ne sera pas très éloigné de ce qu'en pensait déjà Durkheim : « Ces spéculations abstraites ne constituent pas une science à proprement parler puisqu'elles ont pour objet de déterminer non ce qui est [...] mais ce [qui] doit être²¹. » Rejoignant le point de vue critique de Durkheim sur la théorie économique comme acte de parole performatif plutôt que science, l'économiste André Orléan assimile le discours dominant économique néoclassique aux modèles des rites védiques de l'Inde : « Ils sont indissociablement des normes, des explications et des instruments. Ce faisant, ils mêlent trois finalités

19. Cité par Michael Löwy, in *La Cage d'acier. Max Weber et le marxisme wébérien*, Paris, Stock, 2013, pp. 147-148.

20. Hugo Assmann et Franz J. Hinkelammert, *L'Idolâtrie du marché*, Paris, Le Cerf, 1993, p. 225.

21. Émile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1973, p. 26.

qui demandent à être distinguées : dire ce qui doit être, dire ce qui est et construire le monde²². »

Un des maîtres à penser de l'école néoclassique, Friedrich Hayek, dévoile dans *La Route de la servitude* le fond politique de cette théorie du marché autonome et autoréglé. Face à la crise de légitimité du capitalisme après la Révolution russe et la crise de 1929, il était important de trouver une réponse au défi des mouvements sociaux, socialistes et communistes. Hayek dévoile sans ambiguïté le dessous des cartes dans l'éloge du marché par les néolibéraux : « On supporte plus aisément l'inégalité, elle affecte moins la dignité, si elle résulte de l'influence de forces impersonnelles. [...] Le chômage ou la perte de revenu [...] sont moins dégradants si l'on peut les considérer comme la conséquence d'une malchance et non pas comme voulus par l'autorité²³. » Le marché autonome permet ainsi, comme un *deus ex machina*, de désamorcer le ressentiment des masses contre les classes dominantes en transformant leur sentiment d'injustice comme un coup du destin, un *fatum* grec au-delà de tout contrôle humain. Quoi de plus efficace que de diluer la responsabilité et la visibilité d'un pouvoir politique et économique contesté par la concurrence spontanée d'acteurs multiples dans le jeu aléatoire et aveugle du marché à l'échelle d'un pays et du monde ? Hayek rappelle avec approbation que pour les anciens, « la cécité fut un attribut de la divinité de la justice ». En termes plus prosaïques, *TINA* (*There is no alternative*) sera le mot d'ordre choisi par Margaret Thatcher pour justifier cet ordre « spontané » du marché. Mais les soubresauts économiques nécessitent toujours un discours renouvelé pour nourrir l'élan sacrificiel des populations. La religion du marché s'est trouvée enrichie depuis quelques années par un nouvel argumentaire : la dette.

Les rapports d'exploitation capital-travail se trouvent désormais subsumés par un nouveau rapport de pouvoir, créancier-débiteur, à l'échelle des individus, des populations et des États. Pour le sociologue Maurizio Lazzarato, « l'immense majorité des Européens est triplement dépossédée par l'économie de la dette : dépossédée d'un pouvoir politique déjà faible, concédé par la démocratie représentative ; dépossédée d'une part grandissante de la richesse que les luttes passées avaient arrachée à l'accumulation capitaliste ; dépossédée, surtout, de l'avenir. [...] Les économistes nous disent que chaque nouveau bébé français naît déjà avec vingt-deux mille euros de dette. Ce n'est plus le péché originel qui nous est transmis à la naissance, mais la dette des générations précédentes. L'"homme endetté" est

22. André Orléan, *L'Empire de la valeur. Refonder l'économie*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 356.

23. Friedrich A. Hayek, *La Route de la servitude*, Paris, PUF, 1985, p. 80.

soumis à un rapport de pouvoir créateur-débiteur qui l'accompagne tout au long de la vie, de la naissance à la mort. Si autrefois nous étions endettés auprès de la communauté, des dieux, des ancêtres, désormais c'est auprès du "dieu" Capital²⁴. »

Mais le dieu Capital est un dieu mortel et le cycle incessant du sacrifice exigé risque bien de prendre fin. Dans un monde aux ressources finies, les lois d'airain de son modèle productiviste, la croissance ou la mort, confrontent déjà l'humanité à des choix qui engagent sa survie. Selon un rapport de 2012 sur les conséquences du réchauffement climatique commandité par la Banque mondiale, institution conservatrice peu portée sur l'alarmisme complaisant, le compte à rebours a commencé²⁵. Si, dès aujourd'hui, des mesures radicales ne sont pas prises pour diminuer les émissions à effet de serre, il faudra s'attendre, estime ce rapport, à la destruction de notre écosystème avant la fin du siècle, et à l'effondrement économique, social et politique de nos sociétés. À défaut de répondre à ce défi, c'est-à-dire rester en dessous d'un seuil maximal de quatre degrés de réchauffement climatique, un cauchemar écologique nous attend comme une certitude, accompagné par son lot de souffrances et de morts par millions. Les atermoiements des États et les échecs répétés des sommets internationaux pour contraindre nos industries mortifères à plus de modération ne laissent rien présager de bon. Car même si les engagements et les mesures annoncées des États étaient pleinement appliqués aujourd'hui, il y aurait, selon le rapport, 20 % de probabilité que nous atteignions une augmentation de chaleur de quatre degrés dès 2060. Le rapport conclut par une mise en garde, « au vu des incertitudes qui continuent à planer sur la véritable nature et l'ampleur de ces conséquences, nous n'avons aucune certitude qu'une adaptation à une planète + 4 °C soit possible ». De mourir pour la patrie à l'homme endetté, serait-on passé à une nouvelle forme de sacrifice suprême : la mort de l'espèce ? ┘

24. Maurizio Lazzarato, *La Fabrique de l'homme endetté. Essai sur la condition néolibérale*, éditions Amsterdam, 2011, p. 29.

25. « *Turn Down the Heat : Why a 4°C Warmer World Must Be Avoided* », rapport préparé pour la Banque mondiale par le Potsdam Institute for Climate Impact Research et Climate Analytics, novembre 2012.



ENTRETIEN AVEC BENOÎT GOURMAUD

« RÉFLÉCHIR D'ABORD À CE QUI NOUS LIE AUX AUTRES »

Benoît Gourmaud a une cinquantaine d'années. Après des études dans une école de commerce parisienne, il devient commercial puis rejoint l'entreprise familiale qui lui donne la possibilité de constituer les premières étapes d'un réseau mondial. Il est à la tête d'Orvia depuis 1998, succédant ainsi à son père, qui a créé la société en Vendée avec deux associés en 1976.

Orvia est une entreprise industrielle du secteur agroalimentaire avicole. Elle est parvenue depuis peu à se hisser au deuxième rang mondial de la génétique et de l'accoupage des palmipèdes. Son métier est de vendre, partout dans le monde, des canetons ou des oisons âgés d'un jour. Derrière l'apparente simplicité de la production se cache un effort considérable de recherche pour garantir au client la meilleure qualité en fonction de ses besoins tels que le magret ou le foie gras. Orvia possède donc ses propres couvoirs qui permettent d'entretenir des lignées génétiques fiables. Son offre est valorisée par le service proposé au client qui est écouté et conseillé réellement. Elle a choisi de conquérir avec ténacité, et contrairement à certains concurrents, son indépendance financière et matérielle pour décider seule des investissements de long terme.

Chaque année Orvia dépose jusqu'à cinq brevets qui ont trait à l'environnement du palmipède (alimentation, hygiène...) et à sa génétique. Sa dernière grande réussite concerne le programme de sélection et la maîtrise des conditions d'élevage industriel du « canard de Pékin », seule variété de canard dont les qualités gustatives permettent la réalisation du célèbre « canard laqué », ou canard chinois. Cet investissement et cette recherche sur fonds propres ont duré une bonne dizaine d'années. Ils permettent aujourd'hui à Orvia de déployer ses activités en Chine et en Extrême-Orient selon des perspectives qui dépassent les espoirs initiaux. L'entreprise génère un chiffre d'affaires de soixante-dix millions d'euros, emploie trois cent cinquante-deux personnes dans six couvoirs ou sites en France, deux à l'étranger (Chine et Hongrie) et six bureaux (Allemagne, Italie, Égypte, Corée du Sud, Vietnam, Chine). Elle enregistre depuis une dizaine d'années une croissance annuelle moyenne de 12 %. Les perspectives estimées de 2014 sont au même niveau.

Volontiers intéressé par la réflexion, Benoît Gourmaud aime le concret et apprécie de pouvoir prendre du recul de temps en temps.

Ses voyages réguliers à l'étranger lui permettent d'avoir une perception intéressante de la France et des Français, une perception qui sort du discours convenu. Il ne connaissait pas la revue *Inflexions*. Pourtant, malgré une actualité chargée pour l'entreprise et la filière avicole, il a très rapidement accepté de lui exposer sa vision de la notion de patriotisme, à la fois en tant qu'homme et en tant qu'entrepreneur. Il ne cherche pas à théoriser, il décrit ce qu'il voit, ce qu'il fait, ce qu'il vit.

Inflexions : *M. Gourmaud, vous êtes Vendéen, donc originaire d'une terre dont la population a la réputation d'être patriote, presque chauvine. Vous êtes à la tête d'une entreprise familiale dans l'agroalimentaire, créée par votre père et détenue par votre famille. Terre, famille, qu'est-ce que ces mots et celui de patriotisme vous inspirent ?*

Benoît Gourmaud : Personnellement, je me méfie des clichés, des mots qui deviennent des grands mots dont le sens peut être détourné et donc instrumentalisé trop facilement parce qu'on évite d'en préciser la définition. Je décèle ce piège derrière « terre », « famille » et « patrie » ou « patriotisme ». Ils appartiennent à une sémantique culturelle, voire politique, et donc deviennent connotés. Ce qui m'intéresserait serait de trouver un équilibre et de prendre ce qui est bien dans les notions qui se cachent derrière ces termes.

En tant qu'entrepreneur, mon environnement est celui de l'économie. Et je pourrais rapidement balayer votre question en disant qu'elle ne porte pas sur mon monde, sur mon quotidien. Pourtant, il me semble qu'on ne peut agir correctement dans la sphère économique ou dans la sphère privée que si l'on sait d'où l'on vient. Il est nécessaire de connaître ses origines pour dresser des perspectives, pour avancer. C'est d'ailleurs pourquoi j'utilise depuis un ou deux ans la notion de « socle » pour éclairer les prises de décision à la tête de l'entreprise, pour revenir aux fondamentaux, aux principes de la société, lors de situations complexes. Cela m'aide à réfléchir et à expliquer à mes collaborateurs les règles, l'environnement de la décision. Ils peuvent ainsi faire de même à leur tour, soit pour me « retenir », soit pour organiser et expliquer le travail à réaliser.

Ce « socle », je l'ai rédigé en allant puiser dans les origines de l'entreprise, en analysant son parcours économique et surtout en comparant ce dernier à celui de ses principaux concurrents, mais aussi à l'attitude de clients ou de fournisseurs. Le « socle » d'Orvia, ce sont ses gènes. Et la génétique, ici, c'est fondamental ! Je crois donc à l'importance des racines, mais il peut arriver que parfois des racines pourrissent. Il convient alors de les couper pour éviter de faire dépérir l'arbre. Il convient de pouvoir aussi replanter l'arbre ailleurs, si besoin est ou si les racines ne peuvent permettre à l'arbre de s'épanouir.

Je n'ai pas choisi ma famille. Cependant, elle m'a donné un état

d'esprit, une identité. Mais elle ne m'a pas attaché à une terre, de la même façon qu'Orvia n'est pas attachée à la Vendée, même si elle y plonge ses racines. Revenons d'ailleurs à la Vendée et à sa culture. Je crois que nous avons tout particulièrement affaire ici à un cliché. La Vendée, à bien des points de vue, n'est pas un modèle réfléchi, anticipé. Son miracle économique, c'est en fait la somme de sursauts individuels, c'est une réaction vitale face à un enclavement, face à des problèmes économiques alors que le pays était en pleine période de prospérité. La Vendée, c'était un bocage de petites parcelles qui pouvaient difficilement alimenter les familles nombreuses. Pour vivre, les individus ont dû sortir de leur environnement, de leur commune. Ils se sont remis en cause pour satisfaire leurs besoins vitaux. Quand on me parle des mythiques sagas familiales vendéennes, j'ai beaucoup de mal à ne pas sourire. Il existe de telles histoires un peu partout en France. La différence est qu'il y a eu une valorisation de nature politique du phénomène. Mais en lui-même, ce dernier n'est pas extraordinaire. Le contrecoup a été l'ouverture de la région, le rayonnement de ses habitants, de ses entreprises en France mais aussi dans le monde entier. Le symbole de leur réussite, c'est le tourisme avec le Puy du Fou et l'aventure sportive avec le Vendée Globe. C'est Beneteau, Fleury Michon, Sodebo.

Quand j'étudie l'histoire de ma famille et que je la compare à celle de la Vendée, je ne trouve qu'un concours de circonstances. La Vendée n'est pas un modèle, ma famille non plus. La réussite économique n'est pas l'apanage de la famille vendéenne. Elle n'est pas liée à la terre, avec ou sans majuscule. Donc attention à la volonté de duplication d'un modèle qui n'existe pas à mon sens, d'autant qu'aujourd'hui, nous pourrions étudier le déclin des mêmes familles d'entrepreneurs. C'est encore affaire de circonstances.

Inflexions : *Mais le patriotisme ?*

Benoît Gourmaud : Je n'ai pas de définition du patriotisme. Quand je suis avec des extraterrestres, je suis fondamentalement terrien, je suis un patriote terrien. Quand je suis en Chine ou aux États-Unis, je suis Européen plus que Français. Mes interlocuteurs ne connaissent pas la France, ou très mal. De l'Ohio ou du Yunnan, l'Europe est plus visible que la France. Mais quand je suis en Hongrie, je suis Français. Je peux continuer mon raisonnement jusqu'au plan local : face à un Corse, je suis Vendéen.

À mon sens, le patriotisme est un moyen d'identification. Il permet de se présenter, de se définir par rapport à un interlocuteur pour essayer d'établir des référents communs propices à l'établissement d'un dialogue. Il dépend de la personne à laquelle on s'adresse, mais

aussi du référentiel de celle-ci. Il permet à la fois l'ouverture et la fermeture, la fierté et l'évitement. On est toujours le patriote de la strate du dessus ou de celle qui est compréhensible par l'autre. Je ne suis pas à la recherche d'une expression d'identité pour moi et moi seul, mais toujours en référence à un autre. Le patriotisme est ainsi un des moyens qui permet d'aborder l'autre, de « transparaître », si je puis me permettre. Cette transparence peut aller parfois jusqu'à l'intime si on s'approche des origines de celui qui se présente.

Pour poursuivre, je voudrais ajouter que le patriotisme peut être connoté temporellement. Aujourd'hui, son référent est peut-être plus le paiement d'un impôt que le port de la baïonnette. L'économie prime sur le militaire défensif. À chaque époque sa forme de patriotisme.

Qu'est-ce que l'esprit d'une entreprise, si ce n'est une forme de reconnaissance identitaire d'un groupe humain qui travaille dans un même but ? Où est la différence fondamentale avec la notion politique du patriotisme ? Pour le dirigeant, il s'agit de diffuser une image afin de favoriser la création de richesses en commercialisant un produit. C'est un lien de reconnaissance d'un groupe par rapport à un autre. À mon sens, le patriotisme ne peut être une valeur absolue. La conséquence de cette vision, c'est qu'il ne faut pas se limiter à sa commune, à sa région, à la France. Sinon on s'interdit de réussir, on s'interdit d'exporter, on reste dans son bocage et on meurt de faim.

La définition du lien est importante. Ainsi, il est nécessaire de se poser la question : « Puis-je commercer avec la Chine, ce pays qui rejette la représentativité du Dalaï-Lama, moi citoyen de la patrie des droits de l'homme ? » Le patriotisme est un frein s'il ne repose que sur des valeurs ; il devient réducteur et laisse le champ libre à d'autres formes plus pragmatiques que j'aurais tendance à rejoindre. Mon travail d'entrepreneur est de créer de la richesse. Ce serait ça, de prime abord, mon patriotisme.

Inflexions : *Mais cette richesse profite à votre entreprise, à vos salariés. Par les impôts que les uns et les autres payent, elle profite donc à la patrie...*

Benoît Gourmaud : Attention à ne pas confondre richesse et profit. À qui profite le travail de mes employés chinois ? À Orvia ? À la Chine ? À la France ? À l'Europe ? Quelle est la part de profit qui découle de l'activité Orvia qui revient à la France réellement ? Dire que « la production en Chine profite aux salariés français d'Orvia » est trop simpliste. Le jeu me semble beaucoup plus subtil dès qu'on envisage les effets indirects. Je vois d'abord que grâce aux canards qu'Orvia produit en Chine, la proportion de Chinois pouvant en consommer augmente. Et cela ne changera pas grand-chose en France !

Inflexions : *La défense de l'emploi, la défense économique...*

Benoît Gourmaud : De quel référentiel parlez-vous ? Quel est l'objectif d'une activité économique ? Derrière votre remarque, on sent bien la difficulté de coexistence du discours économique à côté du discours politique. Quand on pense entreprise, on pense forcément échange hors des frontières, hors du bocage. Mais quand je suis en Chine, je ne me sens pas plus Européen que Français ou vice versa. Quand je mène une négociation, j'utilise les arguments qui me favorisent. Pour un Chinois, la France, c'est le luxe. Donc si je suis Français, je peux utiliser cette corde pour « flatter » mon interlocuteur. Si l'image de la France risque de me gêner, alors je suis Européen. Cela évite d'entrer dans la complexité diplomatique pour laquelle je ne suis pas armé. Si dans l'esprit de certains le patriotisme limite l'action économique à l'Hexagone, c'est par détournement politique. Cette récupération potentielle confirme d'ailleurs ce que je vous disais tout à l'heure : nous parlons de circonstances, d'un point de vue à un moment donné.

Inflexions : *Vous évoquiez tout à l'heure le patriotisme d'entreprise, de culture d'entreprise...*

Benoît Gourmaud : Oui, je pense que cela existe. Il s'agit de créer un réseau de personnes attachées à une identité propre, en fonction de l'histoire et de l'objet de ce réseau. Cette culture d'entreprise permet de développer une identité commune, de favoriser la confiance à la fois en interne et en externe. Les salariés savent pourquoi ils travaillent, la demande de l'entreprise, ses objectifs. Cela entraîne de la confiance dans l'avenir. Une confiance qui rejaillit sur les relations avec les clients et les fournisseurs. Avec cette vision de la culture d'entreprise, il est compréhensible que le fait de quitter une société disposant d'une forte personnalité pose des difficultés aux individus qui en partent : c'est quitter un monde pour acquérir les valeurs d'un autre.

Cette culture d'entreprise que je décris n'est pas exclusive. Un de mes concurrents de dimension mondiale est installé à trente-cinq kilomètres du siège d'Orvia. Son histoire, son approche du métier et sa culture sont très différentes. Selon l'endroit, selon les circonstances, Orvia peut être son allié comme son rival. En aucun cas il ne me viendrait à l'esprit de dire que cette entreprise n'est pas française et que je n'ai rien à faire avec elle. En aucun cas je ne voudrais être accusé de manque de loyauté à son égard. La culture Orvia n'est pas la même que la sienne, nous n'avons pas les mêmes objectifs économiques, mais nous ne cherchons pas à nous nuire. Encore moins à nous nuire pour le plaisir de nous nuire, pour le plaisir de nous détruire. Nous sommes simplement en concurrence. Pour l'instant Orvia a l'avantage ; pour l'instant, dans les circonstances actuelles, seulement.

Cet esprit identitaire, que je rapproche personnellement du patriotisme, n'est donc pas exclusif. Il est par conséquent différent du patriotisme mis en avant par certains politiques, de toutes les époques, quand le terme fait référence à la notion de pré carré, de frontières. Mais après tout, le politique n'utilise-t-il pas, comme l'entrepreneur, la notion d'appartenance, la notion identitaire quand cela l'arrange ?

Inflexions : *Nous sommes partis du patriotisme et nous arrivons aux notions de respect de l'autre. Considérez-vous que le patriotisme puisse être quelque chose qui a trait à l'éthique ? Cela a-t-il une conséquence sur la possibilité de créer des alliances ou non avec des partenaires économiques potentiels qui ne soient pas de la même origine ? Privilégieriez-vous l'économie sur le patriotisme de type politique ?*

Benoît Gourmaud : Je n'ai pas de définition précise de l'éthique en tête. Intuitivement, je dirais que l'éthique, c'est l'application de règles de vie en société avec comme principes essentiels le respect de l'individu-homme, de l'être vivant et de son environnement naturel. Créer de la richesse ne passe pas par l'affranchissement de ces règles éthiques. Mais quitte à choisir une alliance entre un compatriote qui ne respecte pas un minimum de règles et un étranger, au sens de « qui n'est pas français », mais qui lui les respecte, je choisis le second.

Je prends un exemple récent qui vient de marquer Orvia. Notre entreprise est installée en Chine depuis douze ans et depuis douze ans elle emploie là-bas un Français qui connaît le marché d'Orvia et qui a acquis la culture Orvia. Une des grosses coopératives françaises de la filière, qui plus est une de nos clientes, s'est implantée en Chine récemment. Orvia s'est préparée à lui faire des propositions pour accompagner une croissance mutuelle sur le territoire chinois. Qu'a fait la coopérative ? Elle a débauché l'employé d'Orvia. Qu'en conclure ? Cette entreprise pille littéralement le patrimoine d'Orvia, rompant une règle tacite qui pourrait être : « À l'étranger, les compatriotes s'entraident. » Je n'ai jamais vu chez les Allemands, chez les Américains ou chez les Britanniques de tels comportements. Ceux-ci chassent en meute, en véritable meute solidaire. Alors que la coopérative et Orvia pouvaient construire ensemble dans leur intérêt commun, je m'aperçois que je ne peux pas faire confiance à mon compatriote. Il y a transgression. Il n'y a pas de respect de l'autre. Je ne me reconnais pas dans un tel comportement. Je ne suis pas du même monde. Donc cette coopérative de nationalité française n'est pas de ma patrie. Donc oui, il y a un lien entre patriotisme et éthique. Ce n'est pas parce que nous sommes à l'étranger que nous devons nous affranchir des règles que nous proclamons en France.

Vous comprenez pourquoi je suis très méfiant à l'égard des gens qui exploitent le filon du patriotisme à l'intérieur de nos frontières.

Comment une telle action peut-elle se produire ? Simplement parce qu'il n'existe pas de règles sur le sujet entre les entreprises françaises. Je pense même que tant que cet état de choses perdurera, nos entreprises perdront systématiquement face aux entreprises étrangères. C'est selon moi une des grandes lacunes des missions économiques françaises. Cela me rend même méfiant à l'égard de tel grand groupe du CAC 40 qui crée une fondation pour aider les entreprises de tailles plus petites à s'installer à l'étranger. Ces dernières ne risquent-elles pas de se voir elles aussi pillées à un moment ou un autre parce qu'elles auront été aidées ? Si on parle de patriotisme, je crois qu'il faut aussi parler de loyauté dans la durée, de création d'un climat de respect et de confiance. Sans confiance, il n'est pas possible d'avoir d'échanges économiques ou autres.

Je vous donne un autre exemple à l'échelle locale. Nous pourrions grandement améliorer nos relations commerciales avec l'un de nos clients dans l'intérêt de nos deux entreprises. Mais ce client craint trop de dépendance, il tergiverse en permanence. S'il existait véritablement une notion de patriotisme vendéen telle que nous l'évoquions tout à l'heure, alors nous serions beaucoup plus attachés l'un à l'autre, beaucoup plus solidaires. Il n'en est rien. La réalité économique, l'imaginaire et les craintes priment sur l'idéal.

Inflexions : *Vous nous avez parlé de la culture d'entreprise et avez évoqué la notion de durée. Or, derrière la notion de patriotisme, il y a aussi l'idée de famille, d'héritage, de transmission. Vous avez repris l'entreprise créée par votre père. Allez-vous transmettre votre entreprise à l'un de vos enfants ?*

Benoît Gourmaud : Derrière le mot patriotisme vous mettez de l'affect. Or, en matière de transmission d'entreprise, il ne doit pas y en avoir. Il faut être logique et pragmatique. Je connais des entrepreneurs qui ont réussi leur vie d'entrepreneur jusqu'à leur départ de la vie active. Mais à ce moment-là précis ils échouent parce qu'ils n'ont pas réussi la transmission au fils ou à la fille. Pourquoi ? Parce que le fils, ou la fille, n'avait pas d'appétence pour le métier d'entrepreneur ; parce qu'il, ou elle, n'osait pas refuser l'idéal du père ; parce qu'il, ou elle, n'avait pas les compétences ; parce que les circonstances n'étaient pas favorables. Il y a beaucoup de raisons pour qu'une transmission échoue.

Si cette transmission pèse trop sur la famille, il peut y avoir explosion au sens propre et figuré de celle-ci. Le comble au regard de l'état d'esprit que l'on pourrait imaginer trouver dans une transmission familiale. Au lieu d'une solution, la transmission peut devenir une catastrophe. Il est donc nécessaire de prendre du recul par rapport à cette idée et essayer d'être rationnel. Ce qui, j'en conviens, n'est pas

facile. Il faut regarder les choses objectivement du point de vue des individus et de l'entreprise pour ne faire le malheur ni des uns ni de l'autre. La transmission n'est ni un cadeau ni un dû. Il convient de la préparer suffisamment pour trouver le bon moment soit pour céder les rênes de l'entreprise, soit pour la transformer, soit pour la vendre dans de bonnes conditions. Le profit collectif se situe donc ailleurs. C'est pourquoi, personnellement, je ne souhaite pas que l'un de mes enfants me succède sans qu'il le veuille et le puisse réellement. Je veux pouvoir être libre de mes actions, comme je désire que mes enfants le soient aussi. Je ne veux pas me mettre une pression supplémentaire sur les épaules à propos de la succession, comme je ne veux pas mettre une charge sur les leurs, une charge qui ne serait pas réellement assumée. Ce serait une contrainte pour tout le monde. Ce serait un drame pour Orvia et pour ma famille. La question fondamentale reste : qu'est-ce que je veux faire avec mon entreprise ? Le fait d'y tenir conjugué à la considération des miens n'implique pas de lier l'un à l'autre. Si je vois mon entreprise par le petit bout de la lorgnette, je serais peut-être tenté de le faire. Si je prends du recul, mon intérêt est de libérer les énergies des uns et des autres.

Je ne voyais pas pourquoi vous vouliez me rencontrer sur ce thème. Je n'avais jamais réfléchi au sujet. Mais cela me fait penser au « socle » d'Orvia. Au final, je pourrais peut-être affirmer que réfléchir au patriotisme, comme à la transmission d'ailleurs, c'est réfléchir certes à l'histoire, aux circonstances, mais d'abord à ce qui nous lie aux autres.

Propos recueillis par Jean-Luc Cotard 

L POUR NOURRIR LE DÉBAT

GRÉGORY CHIGOLET

L'ARMÉE, LA GUERRE ET LES POLITIQUES DE DÉFENSE : FONDEMENTS ET CONTROVERSES ÉCONOMIQUES

« La France s'est faite à coups d'épée »¹, affirmait doctement le général de Gaulle. « La guerre est le prolongement de la politique par d'autres moyens », assurait Clausewitz. « Ce n'est point par les discours parlementaires et par le vote des majorités que se résoudront les grandes questions actuelles, c'est par le fer et par le sang », tempêtait Bismarck lors de son discours à la commission du budget. Les citations abondent pour souligner à quel point les conflits armés jalonnent et façonnent l'histoire de l'humanité. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le rôle de la guerre ait été étudié sous de multiples angles et ait donné lieu à une littérature abondante tant en géopolitique qu'en histoire ou en démographie.

Curieusement, l'analyse des économistes sur ce thème est réduite à sa portion congrue. Et les quelques auteurs qui se sont penchés sur la question des effets économiques de la guerre ont des points de vue discordants. Une première catégorie voit dans les conflits armés et les dépenses en armement qui en découlent une source de relance de l'activité. Citons Bernard Rosier, spécialiste de la théorie des crises : « On ne saurait trop souligner le rôle de la préparation à la guerre et de la guerre elle-même dans la sortie de crise². » Inversement, une deuxième famille de théoriciens considère que les batailles ainsi que l'entretien de l'armée sont directement à l'origine de la destruction de capital aboutissant aux dépressions économiques. C'est ainsi que l'économiste marxiste Boukharine écrit : « L'armée qui représente une demande colossale pour son entretien ne fournit pas de contrepartie en travail ; il s'ensuit qu'elle ne produit pas mais prélève. [...] Cette circonstance constitue le facteur de destruction [du capital] le plus important³. » Enfin, une troisième catégorie d'économistes adopte un point de vue plus nuancé. Pour eux, les commandes d'armement et les conflits militaires sont d'abord constitutifs de débouchés supplémentaires pour l'industrie pendant la guerre elle-même, mais également

1. Charles de Gaulle, *La France et son armée*, Paris, Plon, 1938, p. 5.

2. B. Rosier, *Les Théories des crises économiques*, Paris, La Découverte, 2003, p. 56.

3. N. Boukharine, *Économie de la période de transition*, Études et documentation internationales, 1920, p. 78.

après, en s'implantant dans les pays alliés ou vaincus. Toutefois, ces débouchés ne peuvent être durables et profitables que dans la mesure où ils s'accompagnent d'un « essor des revenus »⁴ permettant de faire croître la consommation.

Le propos de cet article est d'examiner successivement et synthétiquement le fondement de ces trois types de positions. Si nous n'ambitionnons pas de les départager, nous avons néanmoins la prétention de révéler le rôle que chacune d'elles a pu ou continue à tenir dans la politique de défense des États-Unis, de la France, de la Russie ou encore de la Chine et de l'Angleterre.

▣ La puissance militaire à l'origine du dynamisme économique

Les auteurs favorables à la hausse du budget des dépenses militaires possèdent un point commun : tous sont convaincus que les crises procèdent d'une insuffisance de débouchés et, *in fine*, de la demande d'investissement et de consommation.

John Maynard Keynes est très certainement l'économiste le plus célèbre adhérent à cette vision. Bien qu'il estime que les « causes de la guerre sont multiples »⁵, il considère que « la poussée de la population et la compétition autour des débouchés »⁶ en sont les facteurs économiques prépondérants. Pour lui, contrairement à ce qu'affirme la loi des débouchés, le fait de produire et de distribuer des revenus ne suffit pas à engendrer une demande capable d'absorber la totalité de ce qui a été fabriqué. L'offre ne crée pas entièrement sa propre demande car une fois l'achat de biens de consommation et d'investissement effectué par les ménages et les propriétaires des moyens de production, une fraction des revenus n'est pas utilisée. Cette fraction d'épargne est mise de côté pour des motifs de transaction, de précaution et de spéculation ; elle ne permet donc pas d'alimenter la consommation proportionnellement à la hausse de la production. Il s'ensuit une surproduction, la totalité des produits ne pouvant être écoulee. Cette surproduction a pour effet de compromettre la rentabilité des investissements et au final de les contracter. Ce qui est générateur de chômage et de crise économique. Elle oblige aussi les entrepreneurs, ainsi que la classe politique, à trouver de nouveaux débouchés pour écouler le surplus de production, comme cela fut le cas au XIX^e siècle lorsque les pays industrialisés s'engagèrent dans une politique d'expansion coloniale.

4. C. Bettelheim, *L'Économie allemande sous le nazisme*, Paris, Maspero, 1979, p. 116.

5. J. M. Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, 1936, p. 374.

6. *Ibid.*, J. M. Keynes.

Dans ce contexte, les dépenses militaires possèdent un double attrait. Elles sont en premier lieu constitutives de débouchés supplémentaires pour l'industrie. Les commandes d'équipements militaires étant du ressort de l'État, donc financées par l'épargne des ménages et des propriétaires des moyens de production *via* l'impôt ainsi que les grands emprunts, elles soutiennent la demande interne. En réinjectant l'épargne dans le circuit économique grâce à leurs commandes publiques, les nations tendent vers le « plein emploi au moyen de leur seule politique intérieure »⁷. Il est dès lors vain de se lancer à la conquête militaire – à l'image de la période coloniale – des marchés extérieurs avec pour seul espoir de constituer de nouveaux débouchés. La conclusion en devient presque paradoxale : des dépenses militaires élevées contribuent à éviter la guerre pour des motifs économiques.

En second lieu, la recherche d'équipements performants nécessaires pour préparer les forces armées à la guerre est génératrice de progrès technique et d'innovation. Cette position rappelle celle du président Eisenhower exprimée lors de son discours de fin de mandat portant sur le complexe militaro-industriel. À cette occasion, il insistait sur l'importance du progrès technologique et sur l'impérieuse nécessité de son financement, même si celui-ci doit, pour une part croissante, être à la charge de l'État : « En grande partie responsable des changements radicaux dans notre posture militaro-industrielle a été la révolution technologique au cours des dernières décennies. La recherche est devenue centrale, elle devient plus formalisée, complexe et coûteuse. Une part sans cesse croissante est effectuée pour, ou vers, le gouvernement fédéral. »

Le progrès technique et l'innovation sont effectivement des éléments prépondérants pour se prémunir des crises économiques. Ils « maintiennent à un niveau élevé les perspectives de profit » en créant – accompagnés d'une stratégie marketing appropriée – « un important besoin pour des équipements nouveaux »⁸. Ce qui naturellement constitue une solution aux difficultés de débouchés et maintient, au moins provisoirement, l'investissement ainsi que la croissance à un niveau élevé.

Vladimir Poutine est l'un des hommes d'État les plus en phase avec l'exposé de Keynes. Candidat à un troisième mandat à la présidence de la Fédération de Russie, il se déclare convaincu que « le renouvellement de l'industrie de la défense facilitera le développement des secteurs les plus divers »⁹. La relance de l'activité, considère-t-il, doit

7. *Ibid.*, J.M. Keynes.

8. E. Malinvaud, *Théorie macroéconomique. Tome I*, Dunod, 1981, p. 354.

9. V. Poutine, « Being strong : National security guarantees for Russia », 2012, *Rossiiskaya Gazeta*.

passer par une modernisation de l'armée agrémentée d'une hausse de son budget. Cette stratégie doit instaurer les conditions favorables à une augmentation des investissements privés et permettre un partenariat : « Il est important de promouvoir le partenariat entre l'État et les entreprises privées dans le secteur de la défense. [...] Les entreprises privées sont prêtes à investir leur capital, leur expertise et leur savoir-faire dans le secteur de la défense¹⁰. » Les effets de ce partenariat sont doubles. Premièrement, il favorise, comme Eisenhower l'avait décrit, le progrès technologique et l'innovation. Ce qui élève la compétitivité des firmes russes et constitue le meilleur moyen d'assurer des ventes ainsi qu'un profit élevé. Deuxièmement, il accroît la demande intérieure et permet ainsi d'accélérer la production tout en réduisant le chômage. La politique économique intérieure vise clairement dans ce raisonnement à combler la faiblesse des débouchés externes.

La voie que Poutine propose à ses concitoyens est celle déjà empruntée par l'empire du Milieu. La politique de défense de la Chine cherche en effet explicitement à préserver la sécurité du territoire national, mais également à garantir sa prospérité économique. Pour y parvenir, les dépenses militaires se sont accrues de façon spectaculaire avec un taux de croissance annuel moyen de plus de 15 % entre 1998 et 2007.

Outre la modernisation de la Marine et de l'aviation, l'expansion du budget dédié à l'armée vise à soutenir massivement le développement des technologies spatiales¹¹. Les prétentions dans ce domaine sont vastes : mise en orbite de satellites, envoi de sondes lunaires ou encore exploration de l'espace extra-atmosphérique. Les objectifs à moyen terme, d'après le *China Daily*, sont tout aussi ambitieux : mise en place d'un système de géopositionnement, le système COMPASS, d'ici 2015 et exploration de la Lune au plus tard en 2025. Ce programme d'exploration lunaire ayant pour appétence de déceler des gisements d'hélium 3, future matière première des centrales nucléaires à fusion. Ces ambitions spatiales sont les témoins les plus visibles des retombées civiles des innovations militaires en matière d'armement dont Pékin espère bénéficier. Le principe qui guide ce développement est de s'assurer que 90 % des technologies spatiales puissent avoir une utilisation duale civilo-militaire.

L'interdépendance entre le développement des technologies militaires et économiques est à la base de la stratégie de développement de la Chine. C'est ainsi que pour le politologue Wu Chunsi, fin connaisseur de la stratégie militaire, le gouvernement chinois « attache

10. *Ibid.*, V. Poutine.

11. Cf. Fa Wen Bu (s.d.), *L'Armée chinoise et sa modernisation*, Beijing Information, 1985.

une importance toute particulière à l'apport significatif des activités spatiales au profit de la stratégie de revitalisation du pays »¹². Parmi ces apports figurent la dynamisation de la recherche et la revitalisation de l'industrie militaire. Une thèse que confirme le spécialiste de la politique chinoise Ashley Tellis, qui souligne que « l'espace contribue à l'accélération de la croissance économique, [...] aide la Chine à atteindre son vaste défi de développement » et « aide au maintien de la stabilité interne »¹³. Les technologies spatiales développées en Chine servent ainsi dans plusieurs secteurs industriels et sont à l'origine d'importants bénéfices qui découlent notamment des contrats internationaux liés au lancement de satellites. Des contrats qui favorisent largement l'expansion économique.

▣ L'armée et la guerre, causes des crises du capitalisme

En périodes troublées, d'autres théoriciens se risquent à prédire la fin du capitalisme. Nicolaï Boukharine, chef de file du courant de la « déviation de droite », est un d'entre eux. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, il explique dans un chapitre baptisé de façon évocatrice « L'écroulement du système capitaliste » que les conflits militaires sont à l'origine de l'affaiblissement du capitalisme. Il considère que la guerre impose à l'État de mobiliser une armée d'une taille considérable. Or cette armée ne produit rien. Ceci a pour conséquence une destruction nette de capital toujours plus importante et engendre « une sous-production sans cesse croissante ». En somme, « on peut appeler ce processus reproduction élargie négative du capital. Telle est la guerre considérée du point de vue économique »¹⁴. Dans cette perspective, la dépense consacrée à l'entretien de l'armée est source d'une disproportion entre la production et la consommation remettant, de fait, en cause « la condition *sine qua non* de l'équilibre dynamique du système capitaliste »¹⁵. À suivre Boukharine, c'est donc la guerre et l'armée qui sont au premier chef responsables de la déliquescence du capitalisme ou, à défaut, de ses crises.

Sans aller jusqu'à prophétiser la fin du capitalisme, Adam Smith, et plus généralement une frange d'économistes libéraux, témoigne d'une opinion similaire. À propos des dépenses qu'exige la défense,

12. Wu Chunsi, « *China's Outer Space Activities : Motivations, Goals and Policy* », *Strategic Analysis*, 32 (4), 2008, pp. 621-635.

13. A. J. Tellis, « *China's Space Capabilities and their Impact on US National Security* », Washington Congressional Testimony, 2008.

14. N. Boukharine, *op. cit.*

15. N. Boukharine, *op. cit.*, p. 83.

il affirme : « Dans une société civilisée, les soldats étant entretenus en entier par le travail de ceux qui ne sont pas soldats, le nombre des premiers ne peut jamais aller au-delà de ce que les autres sont en état d'entretenir¹⁶. » Au même titre que Boukharine, il fonde son analyse sur l'hypothèse d'une dichotomie entre deux catégories de travail : le productif et l'improductif. Alors que le premier « ajoute à la valeur de l'objet », le second ne produit aucune richesse supplémentaire. L'activité des militaires s'inscrit dans cette seconde catégorie : « Dans la plupart des pays, la totalité ou la presque totalité du revenu public est employée à entretenir des gens non productifs. Tels sont les gens qui composent de grandes flottes et de grandes armées qui ne produisent rien en temps de paix, et qui, en temps de guerre, ne gagnent rien qui puisse compenser la dépense que coûte leur entretien, même pendant la durée de la guerre¹⁷. »

Si Boukharine ou Smith ne militent pas en faveur d'une augmentation des dépenses de l'armée, c'est qu'ils estiment que les crises économiques ont pour origine la faiblesse ou une mauvaise orientation de l'épargne. L'idée qui sous-tend leur raisonnement est particulièrement simple : l'épargne, servant à financer les travailleurs non productifs, n'est plus disponible pour accumuler du capital, c'est-à-dire pour investir. La raréfaction de l'épargne disponible pour l'accumulation du capital est alors la source de l'augmentation du taux d'intérêt et d'une contraction toujours accrue des investissements.

Plus récemment, l'économiste américain Douglass North reprend ce raisonnement et y ajoute une analyse en termes d'évolution de la structure des marchés. Selon lui, les guerres ont pour spécificité de provoquer un phénomène de concentration des entreprises. Des monopoles émergent qui ont pour caractéristique d'engendrer « un déclin du négoce et du commerce »¹⁸. Déclin que l'économiste anglais David Ricardo, proche d'Adam Smith, avait également expliqué en son temps sur la base de transferts de capitaux : « Le déclenchement d'une guerre après une longue période de paix, ou l'avènement de la paix après une longue période de guerre, provoque généralement une grave crise du commerce. Ces événements modifient considérablement la nature des emplois auxquels étaient auparavant consacrés les capitaux respectifs de chaque pays. Et le temps que ces capitaux trouvent les emplois que ces nouvelles circonstances ont rendu plus avantageux, beaucoup de capital fixe ne sera pas utilisé, pourra même être totalement perdu, et les travailleurs ne seront pas pleinement

16. A. Smith, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776, rééd. Paris, Coll. « Garnier-Flammarion », Flammarion, T. II, p. 318.

17. A. Smith, *op. cit.*, pp. 429-430.

18. D. North, *Le Processus du développement économique*, Éditions d'organisation, 2005, p. 173.

employés¹⁹. » Ainsi, l'instabilité provoquée par le passage d'un état de guerre à une situation de paix, et vice versa, est source de réduction de l'activité économique, de chômage et donc de crise.

La politique adoptée par le président de la République Nicolas Sarkozy entre 2007 et 2012, et exposée dans le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2008, est certainement celle qui est la plus conforme aux vues de Boukharine et de Smith. Par-delà l'hommage d'usage qu'il rend aux militaires, ce *Livre blanc* ne prête à aucune ambiguïté. L'accent est mis sur les questions budgétaires. L'entretien et l'engagement des forces armées sur les différents théâtres d'opérations sont perçus comme des dépenses irrécouvrables. Il en résulte que lorsque « la part des dépenses militaires dans les budgets nationaux demeure excessivement élevée », cela « freine le développement »²⁰. Les dépenses militaires, voire plus largement les guerres, sont donc ici considérées comme un obstacle à la croissance économique. En cause, l'étroussure du marché de l'armement qui ne profite qu'à un petit nombre d'entreprises et qui ne permet pas un développement d'envergure.

Ce marché, affirme le *Livre blanc*, « n'existe pratiquement pas en dehors des commandes d'un petit nombre d'États » et s'adresse « à des fournisseurs très peu nombreux »²¹. L'ampleur des coûts fixes explique principalement son caractère non concurrentiel. La libre entrée, vu l'importance des investissements, tout comme la libre sortie, eu égard aux pertes encourues, ne sont pas assurées. La guerre incite certes les capitaux à s'orienter massivement vers l'industrie de l'armement et y accroît provisoirement la concurrence, mais une fois celle-ci achevée, indique l'historien et politologue français René Rémond, les nations sont « suréquipée[s] » en armes « dont la reconversion fait question »²². Les capitaux, bien que confrontés à la fin d'une guerre à une surproduction du secteur de l'armement, ne sont pas en mesure – sans encourir des pertes importantes en capital fixe – de s'orienter vers un autre secteur d'activité. Il s'ensuit alors le scénario décrit précédemment par David Ricardo faisant état de faillites, de réduction de l'emploi, de chômage, c'est-à-dire de crise économique.

Le souci de maîtriser les dépenses de la défense afin d'éviter une concentration des entreprises et un affaiblissement des relations marchandes est une préoccupation constante dans la pensée française. Au début des années 1960, les rédacteurs du quatrième Plan de développement économique et social conditionnaient aussi le progrès

19. D. Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1821, rééd. Paris, Coll. « Garnier-Flammarion », Flammarion p. 282.

20. *Défense et sécurité nationale. Le Livre blanc*, Odile Jacob, 2008, p. 28.

21. *Op. cit.*, p. 272.

22. R. Rémond, *Introduction à l'histoire de notre temps*, Paris, Le Seuil, 1974, p. 41.

et le rayonnement de l'industrie à « la modernisation de l'armée » qu'ils liaient à « la réduction de ses effectifs »²³. Une vision que la France partage depuis 1945 avec la Grande-Bretagne. Celle-ci est tout aussi disposée à appliquer les thèses de Boukharine et de Smith. La réduction des effectifs des armées britanniques a été érigée en véritable dogme depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et ces dernières années ont vu cette tendance s'accroître. Le *White Paper* publié en 2003 confirme une baisse des effectifs. La crise des dettes souveraines a conduit le gouvernement de David Cameron à persévérer dans cette voie même si, il convient de le souligner, le budget de la défense est relativement ménagé en comparaison des autres ministères : « Compte tenu de l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés et de l'importance que nous attachons à la sécurité nationale, nous ne pourrions pas réduire les dépenses de défense autant que nous sommes obligés de les réduire dans d'autres secteurs afin de ramener le déficit dont nous avons hérité sous contrôle. »

Cette volonté d'épargner le budget de la défense dans l'effort de réduction de l'endettement public est justifiée par des impératifs de sécurité nationale. La menace terroriste est l'argument mis en avant pour accréditer ce choix. Aussi surprenant que cela puisse paraître au premier abord, la position prise par David Cameron est loin d'être en contradiction avec celle de David Ricardo qui refuse d'invoquer le niveau de l'endettement public pour mener une politique de réduction des effectifs des armées. Suite aux guerres contre Bonaparte, qui ont imposé à l'État anglais de s'endetter abondamment auprès de sa population, il explique que « le million annuel qu'on lève par des impôts pour payer les intérêts [...] ne fait que passer des mains de ceux qui le payent dans celles des créanciers de l'État. [...] Que les intérêts de l'emprunt soient ou ne soient pas payés, la nation ne s'en trouve ni plus ni moins riche, [...] ce n'est donc pas le paiement des intérêts de la dette nationale qui accable une nation, et ce n'est pas en supprimant ce paiement qu'elle peut être soulagée »²⁴.

Pour cause, Ricardo envisage le paiement des intérêts de la dette comme une redistribution de richesses interne à la nation. Pour lui, la question essentielle est celle de l'objectif de l'emprunt qui doit permettre de créer des richesses supplémentaires. Et de ce point de vue, Ricardo, Smith, Boukharine et David Cameron sont unanimes : l'armée, bien qu'elle assure la sécurité nationale et qu'elle intervienne sur des théâtres d'opérations à l'étranger, ne produit aucune richesse. Elle n'ajoute, directement ou indirectement, aucune valeur à un produit.

23. Commissariat général au Plan, *Quatrième Plan de développement économique et social* : 1962-1965, p. 4.

24. D. Ricardo, *op. cit.*, p. 261.

La guerre et l'armée pour relancer la consommation et réduire la place du marché

Cherchant une autre voie, une troisième famille d'économistes prend une position intermédiaire. Ils adhèrent à la thèse de l'insuffisance des débouchés et estiment que les dépenses en armement donnent, selon l'expression de Charles Bettelheim, un « coup de fouet » à la croissance. Toutefois, à la différence de leurs confrères, ils jugent que ce manque de débouchés ne résulte pas d'une « surproduction » mais d'une « sous-consommation ». De leur point de vue, « dans l'état des communautés industrielles modernes, c'est la consommation qui limite la production et non la production qui limite la consommation »²⁵.

Si, au premier abord, la différence de vocabulaire peut sembler être d'ordre purement sémantique, elle a en réalité une nuance pratique non négligeable. Cette modification lexicale permet d'insister sur le rôle de la demande et les effets négatifs de l'épargne dans le déclenchement des crises. En effet, pour ces auteurs, les crises économiques procèdent d'un excès d'épargne par rapport à la consommation, qui prive la main-d'œuvre de ses emplois faute pour les entreprises de perspectives de vente. La politique économique doit donc viser uniquement à faire croître la consommation.

Les dépenses militaires, qui créent certes des emplois, sont durablement profitables à la condition expresse qu'elles s'accompagnent d'un « essor des revenus principalement destinés à la consommation (salaires et revenus agricoles) »²⁶. Sans quoi les débouchés liés aux dépenses militaires sont étouffés par le fait « qu'en dépit de l'activité économique accrue suscitée par les commandes publiques, on n'assiste pas à un élargissement sensible du marché des objets de consommation »²⁷.

Reste un problème de taille : comment s'assurer que les dépenses militaires s'accompagnent d'une hausse des salaires ? Surtout qu'en période de crise, caractérisée par un taux de chômage important, il est peu probable que des dépenses publiques supplémentaires se traduisent, au moins à court terme, par une augmentation des salaires réels ou même nominaux. Cette difficulté nous conduit à exhiber la seconde caractéristique de ce groupe d'auteurs : leur volonté commune de planifier. Pour eux, « la planification économique est devenue dans de nombreux pays un moyen de croissance et une forme d'action

25. J. A. Hobson et A. F. Mummery, *The Physiology of Industry*, 1889.

26. C. Bettelheim, *op. cit.*, p. 116.

27. C. Bettelheim, *op. cit.*, p. 115.

gouvernementale dont la valeur peut difficilement être contestée »²⁸. L'accroissement des dépenses de la défense doit s'inscrire dans un vaste programme de planification économique visant à bonifier les effets d'une politique de relance de l'activité.

Eugène Préobrajensky, économiste marxiste russe, est représentatif de cette manière de raisonner. Il concède volontiers à Ricardo que la guerre modifie l'orientation des investissements et de la production. Ainsi, dans *La Nouvelle Économique* (1926), il écrit : « Les besoins de la défense contraignent l'État à faire l'inventaire de toutes les possibilités de production du pays et à répartir, suivant un plan déterminé, les commandes militaires. Ce fut le début du développement forcé de certaines branches, de la compression d'autres branches et de la redistribution des forces de production du pays²⁹. » Développant une opinion proche de celle qui sera exprimée quelques décennies plus tard par Douglass North, il admet également que la guerre favorise la cartellisation des entreprises et supprime toute régulation concurrentielle des marchés. C'est ainsi qu'au cours de la Première Guerre mondiale, « la libre concurrence était supprimée par le principe planifié du capitalisme d'État »³⁰.

Mais là s'arrête le parallélisme. Contrairement à Ricardo et à North, Préobrajensky n'adhère pas au fait que la guerre est à la source du déclin du négoce et du commerce. Selon lui, chaque conflit est surtout à l'origine de l'émergence de nouvelles règles économiques caractérisées par un accroissement toujours plus important de la régulation de l'activité par l'État. Cette régulation se fait alors au détriment de la loi de la valeur capitaliste, c'est-à-dire schématiquement de la libre concurrence : « Le rétablissement, presque atteint, de la situation d'avant-guerre pour l'importance de la production et des échanges mondiaux ne constitue nullement du même coup un rétablissement de toutes les lois de l'économie d'avant-guerre. La limitation de la loi de la valeur, amorcée sous le capitalisme monopolistique, non seulement n'a pas marqué de pause du fait de la guerre, mais a acquis après celle-ci une forme encore plus grande, ainsi qu'une forme tout à fait originale³¹. »

Cette différence de conclusion entre d'un côté Ricardo et North et de l'autre Préobrajensky s'explique par la conception de la dynamique économique que développent les protagonistes. Alors que les premiers croient globalement en la loi des débouchés, le second estime que

28. A. Garcia, « La planification sociale », *Revue économique*, vol. 17, n° 2, 1966, p. 229.

29. E. Préobrajensky, *La Nouvelle Économique* (1926), Études et documentation internationales, p. 216.

30. *Ibid.*, E. Préobrajensky.

31. E. Préobrajensky, *op. cit.*, pp. 217-218.

les travailleurs subissent l'exploitation des détenteurs des moyens de production. Ce faisant, les salaires sont uniquement maintenus à un niveau de « subsistance », tout juste nécessaire à la survie et à la « reproduction » des travailleurs. Ils ne peuvent s'élever sous l'influence des mécanismes de marché, condamnant ainsi la consommation à stagner. La guerre, en réduisant la part de la concurrence au profit de la régulation par l'État de l'activité économique *via* la mise en place d'un système de planification, crée les conditions propices à un accroissement des salaires et plus largement du niveau de vie.

Les thèses de la sous-consommation ont trouvé un écho inattendu après le 11 septembre 2001. Suite aux attaques « terroristes », le président des États-Unis, George W. Bush, engage un processus de transformation de l'armée. Son secrétaire d'État à la Défense, Donald Rumsfeld, en précise les objectifs : protection du territoire national et des bases à l'étranger, pérennisation des capacités de projection des forces, amélioration de la capacité à pourchasser les ennemis en tout lieu de la planète, accroissement de la protection des informations sensibles transitant sur les réseaux, perfectionnement du renseignement grâce à l'utilisation de nouvelles technologies d'information ainsi que l'amélioration et la protection des capacités spatiales³².

Ce processus de transformation se traduit par une intervention croissante de l'État au préjudice de la libre concurrence. Il est significatif de remarquer qu'alors que le terme « marché » est mentionné à six reprises dans l'article de Poutine, celui-ci est totalement absent des écrits de Rumsfeld. Seule subsiste une référence à un esprit « plus entrepreneurial » qui doit favoriser « une culture de la créativité et la prise de risque intelligente »³³. Mais au-delà de cette référence, c'est bien une intervention accrue de l'État qui est favorisée.

Cette intervention se traduit simultanément par la mise en place d'un système de planification de la stratégie de la défense nationale ainsi que par une hausse importante du budget de la défense. Cette hausse du budget, déclare George W. Bush, doit relancer la croissance économique et plus spécifiquement accroître la consommation car « quand les gens ont plus d'argent, ils peuvent le dépenser en biens et services. Et dans notre société, lorsqu'ils demandent un bien ou un service additionnel, quelqu'un va le produire. Quand cela arrive, cela signifie que quelqu'un va obtenir un travail »³⁴. Un point de vue que les théoriciens de la sous-consommation, en particulier Bettelheim et Préobrajensky, ne renieraient probablement pas.

32. D. H. Rumsfeld, « *Transforming the Military* », *Foreign Affairs*, vol. 81, n° 3, 2002, pp. 20-32.

33. D. H. Rumsfeld, *op. cit.*, p. 29.

34. Cité dans G. Mankiw, « *The Macroeconomist as Scientist and Engineer* », *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 20, n° 4, 2006, p. 42.

L'administration Obama, en place depuis 2009, a largement tempéré les principes de la période précédente. Si elle ne rejette pas en bloc la logique qui a présidé à la restructuration de l'armée, la défense ne lui paraît pas être un canal de relance de l'activité économique efficace. Confrontée à la crise mondiale des dettes souveraines, la politique de défense américaine s'inscrit sous le mandat de Barack Obama dans un contexte de rigueur budgétaire. Des choix drastiques doivent être effectués. Les deux premiers concernent les interventions extérieures et portent sur le retrait des troupes d'Irak ainsi que sur leur départ programmé d'Afghanistan. Le dernier choix concerne une réduction substantielle des effectifs. Sur le plan industriel, les décisions d'investissement se doivent désormais d'être éclairées. Un *distinguo* est opéré entre les investissements indispensables et ceux qui sont accessoires. Alors que les premiers sont à réaliser sans délai, les seconds peuvent être reportés.

Il serait néanmoins exagéré de soutenir que la politique de défense de l'administration Obama s'appuie sur les mêmes fondements économiques que celle du président Sarkozy. Tout d'abord, l'administration Obama ne va pas jusqu'à considérer les dépenses militaires comme néfastes pour l'économie américaine. Elle évalue seulement son rôle sur la croissance économique comme peu sensible. Ensuite, la concentration du marché de l'armement ne lui paraît pas être une source de problème fondamentale. Au contraire, elle peut s'avérer stabilisatrice et éviter des mouvements erratiques de capitaux. D'où l'intérêt de l'État, par l'intermédiaire de son département à la défense, de veiller à réguler le secteur et à pérenniser l'investissement dans les sciences et la technologie de manière à continuer « de maintenir une base industrielle suffisante ». En somme, rassure l'administration Obama, « nous allons également encourager l'innovation dans les concepts d'opération »³⁵.

Si la nouvelle politique américaine ne partage plus l'opinion qu'une hausse du budget de la défense permet de relancer la consommation, elle préserve l'idée qu'il est du rôle de l'État d'organiser, voire de planifier, le marché de l'armement et ceux qui y sont associés.

Conclusion

Parmi les trois conceptions exposées, laquelle est la plus pertinente ? Quelle nation est engagée sur le chemin le plus propice à assurer à la fois sa défense et à favoriser sa croissance économique ? Il est bien sûr

³⁵. *Sustaining US Global Leadership : Priorities for 21st Century Defense, january 2012, p. 8.*

délicat de répondre de façon tranchée à cette question. Une chose est en revanche certaine. Pour l'ensemble des nations, la politique de défense ne relève pas d'un principe utilitariste de mise en comparaison des bonheurs et des peines, mais d'un droit naturel, inaliénable, à la sécurité. La politique de défense française, qui est pourtant parmi les plus sceptiques sur le bénéfice économique à attendre des dépenses militaires, ne fait pas exception.

Néanmoins, l'accélération de la baisse des effectifs des armées depuis 2008 remet aujourd'hui en cause la possibilité pratique d'assurer ce droit à la sécurité. Face à une menace plus diffuse – et souvent le fait d'organisations non étatiques –, la sécurité d'un État ne repose plus seulement sur la crédibilité de sa dissuasion nucléaire, mais aussi sur l'efficacité de son renseignement ainsi que sur la capacité de son armée à intervenir rapidement partout sur la planète. Autant de tâches qui nécessitent du personnel sur le territoire national, mais aussi un nombre croissant de forces prépositionnées à l'étranger. D'autant plus qu'au-delà des problématiques sécuritaires, c'est bien à une guerre économique, dimensionnée par des idéologies distinctes, que se livrent les grandes puissances de ce monde à travers la politique de défense. Le célèbre théoricien allemand Clausewitz n'avait donc que partiellement raison : si la guerre est bien le prolongement de la politique, l'économie l'est tout autant. ─

CHRISTOPHE FONTAINE

LE TEMPS RÉEL : AUBAINE, FATALITÉ, VULNÉRABILITÉ OU TYRANNIE ?

« Pour penser que les hommes vivent ensemble parce qu'ils vivent côte à côte, il faut n'avoir jamais regardé à la portée de leur œil. »
(Julien Gracq, *Le Rivage des Syrtes*)

Dans une tribune publiée le 18 juin 2013 dans *Le Figaro*, le journaliste Yves Thréard s'interrogeait sur le principe de précipitation : « L'emballement, est-ce là une tare de nos sociétés modernes ? Une information non confirmée est prise pour argent comptant, une rumeur prend forme et, aussitôt, une alerte générale, officielle, est lancée. » La technologie du temps réel irrigue aujourd'hui les médias modernes. Et donc, par capillarité, tous ceux qui, à l'instar des dirigeants, en sont devenus dépendants. L'information semble donc imposer son *tempo* aux décideurs. Cette dépendance commence à interpeller au sein de l'appareil décisionnel militaire.

Aubaine

Des technologies qui permettent de suivre une situation en temps réel comme la *Full Motion Video* (FMV) ou le *Blue Force Tracking System* entrent désormais avec force au plus haut niveau de l'appareil décisionnel. Depuis l'avènement de la révolution dans les affaires militaires (RMA¹) venue d'outre-Atlantique et l'introduction massive de l'informatique dans la conduite de la guerre, la maîtrise du temps réel se pose clairement comme l'alpha et l'oméga des opérations dites info-centrées. Aujourd'hui, le temps est devenu une nouvelle dimension, dont le contrôle est considéré comme fondamental. L'enjeu vise à ne pas laisser le temps à l'adversaire de se reconfigurer, de se repositionner et, d'une certaine manière, de comprendre ce qu'il se passe, tant rapide et instantanée sera l'action des stratèges de cette nouvelle école. À l'opposé, ces derniers se trouveraient être désormais en capacité de pouvoir se plonger depuis leur état-major ou leur bureau au cœur du champ de bataille *via* un cockpit virtuel. Le monde serait ainsi plus lisible, la guerre plus compréhensible, car conduite dans le domaine du visible.

1. *Revolution in Military Affairs*.

┌ Limites ?

Le remplacement des cartes d'état-major et des moyens de communication d'antan par des technologies tactiles ainsi que l'accès *via* les drones et les satellites aux images et vidéos en temps réel devraient nous donner un avantage sur nos adversaires. Et ainsi compenser leur propension à contourner nos instruments de puissance. En effet, dans ces guerres dites de quatrième génération, leurs comportements et leurs modes d'action rapides les rendent difficiles à localiser et à identifier clairement. Complètement intégrés à leur environnement naturel, cette « furtivité sociétale » gomme l'avantage qu'offre la technologie numérique. Portée principalement par l'arme aérienne, les drones notamment, celle-ci a pu un temps laisser penser qu'elle serait la solution pour contraindre/domestiquer la violence terroriste ou insurrectionnelle de manière préemptive. Mais la guerre ne s'arrête pas parce que la force est appliquée plus vite et plus fortement. Car la solution est rarement exclusivement militaire. Il en va de même pour les questions économiques ou sociétales, qui sont parfois abordées de manière déshumanisée, à travers des modèles mathématiques qui ne sont que les traductions partielles et fragiles de phénomènes très complexes. La technologie du temps réel ne serait-elle donc qu'une nouvelle chimère ?

┌ Fatalité ?

Le monde est complexité. Il est en effet profondément humain dans sa diversité, dans son enchevêtrement d'artéfacts qui constituent une œuvre d'art aussi improbable qu'impossible à numériser ou à mettre en équation. Mais le besoin d'information est devenu tel qu'il paraît impossible de se passer de ce qu'il conviendrait presque de définir comme une addiction. Celle-ci s'observe tant dans la consommation effrénée des sondages d'opinion par les dirigeants politiques que dans l'attirance de la FMV chez les stratèges et les chefs militaires avec le souhait de voir ce qui se passe au plus profond du champ de bataille. Il semble peu probable que l'on puisse désormais se passer de cette nouvelle dimension de la conduite de l'action, que ce soit dans le domaine politique, économique ou militaire. Au-delà de l'avion, c'est bien le numérique et la vitesse de transmission d'une information qui ont réduit les distances, rendant presque caduc le séquençement jour/nuit de l'activité terrestre. Cela constitue l'avènement d'un nouveau modèle qui n'est pas sans danger. Au-delà de ce rapport au temps, cette mise en réseau offre à un adversaire militairement moins avancé une

nouvelle dimension pour agir : le cyberspace. Une vulnérabilité que de nouveaux cyberacteurs dans un monde intrinsèquement conflictuel entendent bien mettre à profit pour bousculer l'ordre établi.

Vulnérabilité ?

Les adversaires que l'Occident rencontre sur les zones de conflits dans lesquelles ses forces armées sont engagées sont capables d'exploiter sa dépendance aux réseaux temps réel et aux médias par la mise en scène des conséquences de leurs actions. Cela revient à transformer cette supposée supériorité numérique en faiblesse. Et à livrer l'opinion publique à la résonance des actions passionnées d'un certain extrémisme perçu, avec notre grille d'analyse, comme irrationnel. Mais pour détecter les signes avant-coureurs de ces menaces, la « détection précoce » chère à Xavier Raufer, la technologie n'est pas toujours la panacée. Les terroristes décidés à porter le fer contre l'Occident, ses alliés ou la Chrétienté sont, de fait, la plupart du temps animés d'un ressentiment, voire d'une haine, qui reste profondément humain dans ses modes d'action, de pensée, de planification et de communication. Et c'est bien dans cet enchevêtrement de vaisseaux, de capillarités et de cellules qu'une action doit être menée pour désamorcer un processus où la violence engendre la violence dans des modèles où la vengeance est un élément moteur de la motivation et de l'action. Les champs du cognitif, du sociologique, du religieux et du civilisationnel restent donc impénétrables aux nouveaux canons de la conduite des conflits modernes.

Tyrannie ?

Ainsi, le temps réel devient une triple tyrannie. D'abord, par l'addiction qu'il crée et dont il est difficile de s'affranchir. Ensuite, parce que la dépendance est telle que l'on ne sait plus comment opérer sans ces technologies. Enfin, parce qu'il constitue une vulnérabilité qui donne à l'adversaire la capacité d'éprouver, de mutiler, d'ébranler la résilience de notre opinion publique. Notre aptitude à comprimer le temps devait permettre d'imposer notre propre rythme à l'adversaire. Or elle est contournée quand un seul événement majeur peut exploser à la une des médias. L'effet de sidération, voire de terreur, représente un levier potentiel pour infléchir l'action d'un État. Nous nous exposons en fait à montrer combien notre niveau de puissance est relatif. Notre dépendance aux flux d'informations en temps réel

nous place en effet dans une position de vulnérabilité permanente de laquelle il paraît difficile sinon impossible de s'extraire. Ne pas réagir face à un événement est presque suicidaire médiatiquement. Dans l'action militaire, devenir dépendant des technologies temps réel peut s'avérer aussi paralysant voire toxique pour la chaîne de commandement que de manquer une opportunité de traiter une cible de portée stratégique. Et toute hésitation ou incapacité à percevoir la nature du problème ou du handicap dans le partage en *prime time* des médias de sa peine, de sa colère ou de son indignation semblent être porteuses d'iméritie. C'est la quadrature du cercle.

▣ Réaction

Paradoxalement, la solution réside peut-être dans un positionnement à contretemps. Il va probablement falloir réapprendre à prendre son temps et donc à accepter d'en perdre. Laisser passer l'orage et les vociférations des « agités de l'instantanéité » pour mieux reprendre l'initiative à un moment particulier, opportun, choisi et surtout décisif. Comme en aéronautique, dans le cas d'un décrochage de l'avion, la bonne réaction n'est pas de se crispier sur les commandes mais plutôt de laisser vivre l'événement, de rendre la main pour mieux reprendre le contrôle une fois que les paramètres fondamentaux seront de nouveau pilotables. Et cela est vrai dans la conduite des opérations comme dans toute action complexe. Car l'« urgence », comme le rappelle Erik Orsenna, « c'est bien le long terme ». C'est là que se trouve le cœur du domaine de l'action, pour le dirigeant comme pour le stratège qui, tous deux, doivent veiller à se préserver, à donner du temps au temps, à s'extraire de la mêlée, à se prémunir de l'influence de la matrice infernale du *tempo* médiatique ou de l'événementiel. La recette ? La subsidiarité. Décider découle certes d'une planification centralisée. Mais une fois la décision souveraine prise, son exécution et sa conduite doivent être déléguées au plus bas niveau possible. Il s'agit d'en faciliter la réalisation et de préserver la capacité du décideur à anticiper une réaction de l'adversaire ou à faire face à la friction avec le monde réel. La centralisation de l'exécution doit rester l'exception.

▣ « Désaction »

Se cantonner à la sphère de décision et non à celle de l'action permanente est la bonne attitude pour le décideur ou le stratège. Peut-on imaginer le directeur d'une banque interagir en permanence avec sa

salle de *traders* pour orienter les décisions d'achat où chaque microseconde fait augmenter ou baisser le niveau des bénéfices en fonction de sa perception du flux du marché ? Non, évidemment. Il applique le modèle de subsidiarité, autrement dit de délégation. Certes, parfois avec des ratés de portée stratégique. Mais l'analyse des faits montre que c'est moins la subsidiarité qui est en cause que l'homme qui agit en dehors des mécanismes de contrôle et d'encadrement et de la planification que présuppose son droit à jouir de cette délégation. Et si, finalement, face à l'accélération du temps, le secret résidait dans une forme de « désaction » ? Pour le dirigeant politique comme pour le stratège, il faut donc, d'une certaine manière, réapprendre à prendre son temps, sinon à en perdre, pour, au-delà du vacarme des bienpensants de la communication ou des prêcheurs/apôtres du tout *Time Sensitive Targeting* (TST), en gagner *in fine*. Et ce, afin d'agir au moment opportun. Il s'agit bien d'en gagner au niveau qui est le sien, le niveau stratégique, c'est-à-dire le temps long de l'histoire. ─



TRANSLATION IN ENGLISH



ÉTIENNE FRANÇOIS

THE NEW GERMAN PATRIOTISM

One of the great advantages of the German language is that, by playing with words of German and Latin origin, two different terms can often be used to express facts or ideas for which French, a language that is not so rich, has only one word available to it. This is especially the case with the word patriotism, for which German speakers can use two different words, one German in origin, *Vaterlandsliebe* (found since the 16th century), and the other Latin in origin, *Patriotismus* (found since the 18th century). Although the two words are, insofar as regards their original meanings, more or less interchangeable, the ways in which they have since evolved and the connotations that have become attached to them over time means that they have diverged to such an extent that they are now practically opposites.

The term *Vaterlandsliebe* is the closest to what is meant by the term patriotism in French and most other languages, in other words, a highly emotional attachment, more or less exclusively to one's country, as a territory defined by its borders, but also as a community of citizens and a value system, a history and heritage, in other words, as a reality that transcends differences, uniting all the inhabitants of a single country, giving meaning to their common existence and, as a whole, so precious that in the event of any external threat, the most sacred duty is to take up arms in its defence, and to accept, when necessary, the sacrifice of one's own life in its name. For most Germans today, this kind of patriotism, dating back to Antiquity (cf. Horace's *dulce et decorum est pro patria mori*) and to the nation in the modern meaning of the term, as defined by the French Revolution, has been unanimously discredited and is an object of deep-rooted repulsion and visceral rejection.

This is a relatively recent fact, dating back to 1945 at the most, in other words, to the fall of the Third Reich and Germany's crushing defeat by the Allies, as well as to the disillusionment that followed and the deep questioning that resulted. Up until then, Germans had been as devoted to their country as every other European nation. Continuing a long history (expressed in various forms since the Middle Ages), there was an upsurge of this form of patriotism in the fight against French occupation and oppression under Napoleon. Ernst Moritz Arndt, Heinrich von Kleist, Ludwig Jahn, Theodor Körner and Hoffmann von Fallersleben, to mention but

a few of its most ardent advocates, lent it credibility, highlighting three main themes: the achievement of a nation State uniting all Germans regardless of their regional differences, "from the Meuse to the Memel, from the Adige to the Belt" (the first line of the poem "*Deutschland, Deutschland über alles*" composed during the Rhine Crisis of 1840, which became the Official German national anthem after 1918), hatred for foreign invaders, starting with the French, and faith in Germany's mission to save the world, expressed in canonical form in the first line of Emanuel Geibel's poem, written in 1851, "*Am deutschen Wesen soll die Welt genesen*" ("The German soul/being may heal the world"). Consolidated in the three wars of 1864 (against Denmark), 1866 (against Austria) and 1870-1871 (against France) that resulted in German unification under the Prussians, and further strengthened by the sacrifices of the First World War during which Germany stood practically alone for four years against enemies that surrounded her and wished for her fall, this very militaristic form of patriotism, which some fifteen thousand monuments across Germany now bear witness to, was brought to boiling point by the humiliation of defeat and the Treaty of Versailles. It was a determining factor in Hitler's rise to power (he presented himself and was perceived by many to be the perfect incarnation of the "unknown German soldier"), in the outbreak of the Second World War, in the expansionist and exterminating rage that characterised it, and in the merciless war in which the whole of Germany was plunged.

It is therefore understandable that, in the aftermath of the war, the survivors rejected this form of patriotism, which they identified with the deadly, suicidal excesses of a nationalism rooted in xenophobia and genocide. This was all the more so in that they could see the results not only in the ruins of their own country, the millions of victims of the war and the twelve million Germans expelled from the former eastern provinces, but also – and increasingly as time passed – in the criminal dimensions of the Nazi regime and the assent given it, actively or passively, by the majority of German society. The Nuremberg Trials, the denazification and rehabilitation campaigns carried out by the Allies in their four zones, and then the effort of memory, introspection and critical examination of the past they themselves carried out, with increasing intensity since the 1960s, by successive generations in both German states, played a role that cannot be emphasized too strongly. The stages involved in this effort which, rather than being held back by reunification, has in fact intensified since and continues today, are too numerous to recall, since what really matters is the outcome, namely the consistent discrediting of anything related to the cult of "one's country" and the exaltation of the values that go with

it (proud to wear the uniform, worshipping military tradition, exalting heroism and the spirit of sacrifice, etc.).

From the outset, the Federal Republic of Germany (FRG), as did the German Democratic Republic (GDR), banned people from wearing medals from before 1945 (including the Iron Cross, the highest military decoration), ensured that veterans associations were as discreet as possible and restricted themselves to mutual assistance, stripped memorial monuments of all signs that were too overtly militaristic, banned any trace of militarism and nationalism from being taught in school, instead promoting the values of humanism, the rights of man, democracy, civility and a commitment to peace. While it is true that the Federal Republic re-armed between 1950 and 1954 (as did the GDR), this decision, linked both to America the Protector's desire and to Chancellor Adenauer's wish to progress with the political restoration of the new Germany, aroused strong opposition in public opinion and was supervised within a broad framework of precautions aimed at preventing any return to former militarism (the doctrine of the "citizen in uniform", *Innere Führung*, integration in NATO, renouncing nuclear armament, and the purely defensive use of military force, etc.).

Until now, including post-reunification and in spite of the *Bundeswehr's* involvement in foreign operations since 1995, German society, which has entered the "post-heroic age" as a whole, remains one of the most civil societies in Europe, hence not only the upsurges of pacifism characteristic of the country, the lack of irredentism with regard to the former eastern provinces lost since 1945, public opinion's allergy to any form of power politics, together with the attachment of different governments, whatever their political persuasion, to foreign policy that gives priority to the law, negotiation and multilateralism, as well as the refusal of any form of military ceremony and a revulsion for nuclear energy, including its civil use. Elected President of the FRG in 1969, Gustav Heinemann (1899–1976), a staunch Protestant who had been against the rearmament of the FRG and, as a result, had left the *Christlich Demokratische Union* (CDU) to join the *Sozialdemokratische Partei Deutschlands* (SPD), declared in his investiture speech: "There are difficult countries. Germany is one of them. But it is still our country"; a few months later, asked by a journalist if he loved the German State, he replied, annoyed: "I do not love any State; I love only my wife." For their very radicalism, his words, even forty years later, are typical of what the majority of Germans still deeply believe, and confirmed in surveys comparing national pride worldwide, which more often than not have German in bottom position.

However, it would be mistaken to conclude from such observations that patriotism is rejected in today's Germany. What is rejected is

Vaterlandsliebe, the “old” form of patriotism. It is quite another story in the case of *Patriotismus*. This is a commonly-used concept and is seen as a positive value, especially when related to other concepts defining it more precisely.

To begin with, this is the case with what is called *Lokalpatriotismus*. Nothing to do with the “small-town mentality” with which it is tempting to compare it, *Lokalpatriotismus* is not a synonym for small-mindedness or withdrawal. In fact, it refers to that other country which, for many Germans, is of much greater importance than country inferred by the word *Vaterland*, namely *Heimat*, the native land to which the individual is physically attached and which lies at the foundation of his or her identity. Just as “one’s country” in the meaning of the *Vaterland* arouses distrust and suspicion of collusion with nationalism, so *Heimat* is a positive value since it is a synonym for rootedness, authenticity and community. This strong emotional attachment to the *Heimat* is itself inseparable from the strength of local identities and the vitality of German federalism. It reminds us that federalism, decentralisation and polycentrism are some of the most ancient structural realities of Germany: indeed they date back to the Middle Ages and have endured throughout the centuries and in spite of changing regimes, with only two exceptions of centralisation in the history of Germany, related to the worst periods in German history, national socialism and East German Communism. This is why the relationship with the past is so distinctly different depending on whether it is looked at on the national or the local scale; on the national scale, the predominant attitude is a critical attitude, focused on the 19th and 20th centuries, and above all on the major breaking points; on the local scale, the predominant attitude is a positive attitude that values continuity, going as far back in time as possible and giving priority to anything conducive to positive identification.

The second form of patriotism assumed and defended is what is called *Verfassungspatriotismus*, which translates as “constitutional patriotism”. This is a concept invented by the political scientist Dolf Sternberger in 1979 and which expresses the Federal Republic’s great ambition to create a new political identity that would be a republican alternative, inspired by the Ernest Renan’s idea that a nation is a “daily plebiscite”, to the ethnic/national-oriented definition of Germany that had been definitively discredited by national socialism and which, in the context of the separation of Germany, made it possible to escape from the “curse of the nation”. Reinstated by Jürgen Habermas and Richard von Weizsäcker, this originally rather abstract concept has since become more concrete, particularly following reunification. Reunification, primarily desired by East Germans for whom

national sentiment had remained stronger than in the FRG, but equally endorsed by the underlying German patriotism of the majority of West Germans, was in fact based on the German Basic Law (*Grundgesetz*) of 1949 extended in 1990 to include the former GDR. The Basic Law was thus nationally legitimised and metamorphosized since it has gone from the status of provisional constitution to that of the constitution shared by all Germans.

This attachment to the constitution, and, more generally, to the liberal, democratic and Western values it proclaims, brings to mind the attachment to the constitution typical of the USA; in particular, it is manifest in the reverence for the Law as a reflection of a common political culture and by the uncontested authority of the Federal Constitutional Court (the *Bundesverfassungsgericht*), an institution unique in Europe and seen as fundamental to the smooth functioning of German democracy.

Two factors have played a determining role in the birth of this new kind of patriotism. First, the success of the FRG's democratic transformation between 1949 and 1989, making of it an exemplary Western, liberal, parliamentary and social democracy; and second, the success of reunification, a national plebiscite if ever there was one, which came about in the most peaceful manner possible, with the consent of the former Allies and the neighbouring countries, based on the values and the institutions of the FRG, and, from the outset, as part of the wider European context. To describe this development, the historian Edgar Wolfrum has rightly spoken of *geglückte Demokratie*, in other words, a successful democratic conversion, all the more remarkable at the European scale in that it has so far managed to quash the emergence of xenophobic, nationalist extreme right parties.

This conversion has also been successful in that it has gone hand-in-hand with prosperity and economic performance that are the envy of many of Germany's neighbours and arouse a justifiable feeling of pride in broad sectors of German public opinion. This self-confidence and regained assurance are not only based on economic success, recovery brought about by the Schroeder government's structural reforms and Germany's performance on international markets – in other words on a well-understood meaning of German interests. It is also based on a cultural heritage that escaped damnation by Nazism, as well as on a less totally critical perception of German history.

While German historical identity is undoubtedly, and primarily, a negative identity, founded on the traumatism represented by Nazism and the Holocaust – with the resulting feeling of responsibility and desire to break with the past; Hitler is by far the most detested German historical figure, and the most present in the collective memory, while

Auschwitz with its station platform is still considered Germany's most important "memory site". However, after Hitler come Goethe and Schiller, Bach and Beethoven, Luther and Friedrich II – and increasing numbers of post-1945 figures who are thought of as embodying the new German patriotism, such as Konrad Adenauer, Helmut Kohl and especially Willy Brandt (to mark the 100th anniversary of his birth, the newspaper *Der Spiegel* devoted a special issue to Brandt entitled "Der Patriot"). Of course, there is also the vitally important patriotism in the sports world: the World Cup won in 1954 in Switzerland by the GFR team against Hungary, tipped as the favourite to win, is still today described as the "miracle in Berne" and some people consider this to be the real date on which the FRG came into being; up until 1968, sportsmen and women from both sides of the Berlin Wall formed a single team at the Olympic Games, and while it is true that in the 2006 World Cup, Germany only came third (after Italy and France), the peaceable nature of the competition, like the flourishing of flags that accompanied it, was immediately seen as a reflection of a pacified patriotism open to the rest of the world and free of any form of nationalism and xenophobia.

Fundamentally peace-loving, as much European as national, vigilant and self-critical when necessary, this new patriotism is even beginning to accept a certain place for military values. The new motto adopted by the Bundeswehr is "We serve Germany" (*Wir dienen Deutschland*); since 2008, the German army, which until then, apart from the very civil *Bundesverdienstkreuz* (Federal Cross of Merit), only had decorations for services rendered, decided to add a new decoration for showing courage in theatres of operations, the *Ehrenkreuz der Bundeswehr für Tapferkeit* (Cross of Honour for Courage), which is vaguely reminiscent of the former Iron Cross; a year later in Berlin, within the Ministry of Defence, a memorial to the *Bundeswehr* (*Ehrenmal der Bundeswehr*) was inaugurated on which are projected the names of the three thousand two hundred soldiers and civilian staff of the German Army that have been killed in service since its founding.

The tardiness of such initiatives, together with their discretion, also reflect the fact that this new German patriotism has some difficulty in coming to terms with itself as such, so great is the continuing fear of slipping back into nationalism or militarism. Quite different from the Arlington Memorial or the Arc de Triomphe in Paris, the Central Memorial of reunified Germany is found on boulevard *Unter den Linden* and housed in the "Neue Wache" (new guardhouse). Public opinion was divided prior to its opening in 1993. Modest and inspiring contemplation, it is also as anti-heroic as it could be. It is dedicated to the memory of victims of war and tyranny. Similarly, the new

military history museum that opened in Dresden in 2011, designed by architect Daniel Libeskind (the same architect who built the Jewish Museum in Berlin), seems more like a pacifist museum than a military museum in the conventional sense of the term. When, returning from visiting German troops in Afghanistan in May 2010, President of the Republic Horst Köhler held an interview in which he suggested that, if necessary, military deployment could be used in defence of German interests, reaction in the Press and media was overwhelmingly critical, reproaching him for his irresponsible words and for having transgressed one of the fundamental taboos of German political culture, so much so that, given the scale of what he perceived as rejection, Horst Köhler made the shock decision to resign (even though, after first being elected in 2004, he had been comfortably re-elected in 2009 for a second term).

Having once more become a “normal” nation state at the latest following reunification, Germany today, democratic, peace-loving and Western, has developed, or rediscovered, a form of patriotism that resembles that of other nations on many points. This does not mean, however, that she has forgotten her recent past, and indeed has come to terms with it in an uncommon sense of critical and ethical expectation. Yet even if it is not always possible to avoid a certain sense of superiority, or even the temptation to preach to others, whether on economic matters or on the best way to deal with the past, it is aware of the responsibilities involved and, therefore, challenges anything that, from near or far, could be taken as slipping back into nationalism. ┘

COMPTES RENDUS DE LECTURE



Michel Goya nous immerge dès le début de son ouvrage dans un épisode bien connu des militaires, à Sarajevo au milieu des années 1990 : le lieutenant Heluin et sa section reçoivent l'ordre de reprendre le poste français situé près du pont de Verbanja. Ce chapitre introductif ne révèle pas encore le sujet du livre, mais il plonge le lecteur au milieu d'un combat moderne et récent, décrit avec sobriété mais aussi avec précision. Il sera alors difficile d'interrompre la lecture de ce livre où les nombreux exemples viennent étayer en permanence des idées assez rarement développées dans un essai destiné au grand public.

L'ouvrage a pour vocation de décortiquer la réalité du combat et surtout d'analyser le combattant, cet homme placé au milieu d'un monde déstructurant et agressif. L'auteur ne souhaite pas décrire ce héros qu'est le soldat quand il monte à l'assaut. Bien au contraire, il cherche à nous montrer la réalité des comportements dans des situations où surgit forcément la vérité des âmes. Après cette introduction consacrée à une description sans fard de la guerre à travers un exemple finalement intemporel, le colonel Michel Goya nous explique que la réalité du terrain est plus complexe que nous l'imaginons dans notre vision collective.

Le cheminement de l'ouvrage est scientifique et il s'appuie sur une explication thématique parfaitement construite et fondée sur la logique. Alors qu'il détaille la réalité des premiers combats, la place du courage, l'importance de l'expérience et bien d'autres traits du visage de la guerre, il ne manque jamais de resituer sa description du combat dans son contexte hors norme.

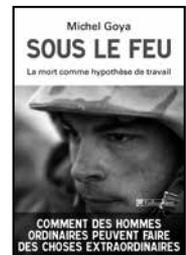
Le récit commence alors, aussi cynique qu'organisé autour de l'idée que quelques hommes font basculer le sort d'une bataille. La majorité des autres, la masse, ne fait que suivre, parfois d'assez loin, le mouvement général, sans aucune influence sur les combats en cours. Il décrit également très bien comment ce phénomène touche le fantassin comme le cavalier ou le pilote de chasse. Il précise bien que ces attitudes ne sont pas liées à l'époque, à l'armement ou au camp choisi dans la bataille. Les comportements observés sont tous assez semblables à travers les âges. L'évolution des technologies n'y changera finalement rien.

Au fil de son livre, Michel Goya nous révèle tout de même que la préparation à travers l'entraînement, la confiance en ses chefs et/ou en ses pairs sont des facteurs, entre autres, qui peuvent avoir une influence sur les résultats obtenus. De multiples critères jouent en effet un rôle qui peut être sensible dans l'obtention d'un résultat sur le terrain. La confiance précitée est un de ces critères, la maîtrise, les savoir-faire et l'expérience en sont d'autres.

L'auteur s'appuie en permanence sur des témoignages pour illustrer ses idées, ce qui est très agréable pour le lecteur. Il a étudié en profondeur de nombreux témoignages à travers une recherche historique d'une grande qualité. De nombreux extraits d'écrits récents, tirés des théâtres où l'armée française est ou était encore récemment engagée (Afghanistan, Mali) donnent une saveur particulière à la lecture. Par ailleurs, l'évocation d'événements antérieurs (Bosnie, Liban dans sa première phase) permet de faire un trait d'union entre

Sous le feu
La mort
comme
hypothèse
de travail

Michel Goya
Paris, Tallandier,
2014



la période contemporaine et l'histoire plus ancienne, notamment des deux guerres mondiales ou de la guerre de Corée. La référence fréquente aux armées étrangères, comme l'armée américaine, permet aussi de tirer des enseignements qui dépassent le seul cadre national. Michel Goya n'omet pas non plus d'évoquer le comportement de l'adversaire, de l'ennemi, ce qui complète parfaitement sa démonstration.

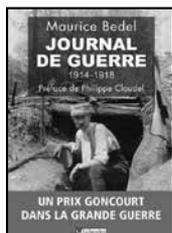
Enfin, il aborde dans une dernière partie les « reproches » qui peuvent être adressés aux chefs militaires et au monde politique. Il le fait à travers l'illustration d'exemples historiques (les mauvais choix), mais aussi en abordant, à travers une mise en garde, la prospective et les tendances qui pourraient remettre en cause la construction du bon soldat de demain. Cette démarche est courageuse de sa part. Elle rend aussi plus exhaustive sa brillante analyse.

Cet ouvrage d'une longueur adaptée se lit facilement et rapidement. Michel Goya est particulièrement crédible dans son témoignage pour trois raisons essentielles : il s'appuie sur une expérience personnelle réelle, riche et parfaitement décrite ; il a effectué un travail de recherche considérable qui lui permet de tirer des conclusions d'engagements différenciés dans les échelles du temps et d'intensité ; les témoignages sont nombreux, sobres et incontestables. Ce livre ne s'adresse pas uniquement à un public averti, connaisseur du monde militaire, mais aussi à une population civile éloignée des préoccupations de ce milieu, car il présente finalement l'homme face à une situation de stress, de crise, souvent poussée loin dans ses extrêmes.

Frédéric Gout

Journal de guerre. 1914-1918

Maurice Bedel
Paris, Tallandier,
2013



Un journal de guerre tenu par un médecin, écrivain et fin observateur des réalités. Un journal de guerre qui (ils sont finalement peu nombreux dans la masse des publications) nous entraîne du 1^{er} août 1914 au 15 décembre 1918.

Dans sa présentation de l'auteur, Chantal Verdon utilise abondamment les carnets et autres écrits d'avant 1914 et d'après 1918 afin de nous présenter celui qui fut aussi un grand défenseur de la langue française, ce qui permet de mieux cerner sa personnalité. Médecin aide-major au 170^e RI, la première phrase de la première page de son journal, à la date du 1^{er} août, donne le ton : « Dans le train qui m'empporte vers Nancy tout le monde est ivre. » Homme cultivé, Maurice Bedel ne se sent pas à l'aise au milieu de cette populace qui « gueule » *La Marseillaise*. Néanmoins, « tous nous avons la gaîté au cœur et la certitude de la victoire » (2 août). Les portraits de ses chefs, de ses pairs ou de ses hommes qu'il dresse au fil du temps sont rédigés avec la même franchise et le même style direct, de même que pour les Territoriaux, « affolés par leur responsabilité ». À partir du 23 août, la tonalité change : ce sont les premiers trains chargés de blessés puis la retraite, « lugubre », et les combats autour de Rambervillers. Commence alors une série de visites, plus ou moins spontanées, aux premières lignes (« Je suis retourné à la bataille, malgré la consigne. C'est d'ailleurs un plaisir de plus que d'y aller en désobéissant ») et la description de ce qu'il voit ou de ce que l'on lui raconte. Après une brève contre-offensive en direction de Baccarat à partir du 12 septembre, voilà dès le 15 l'organisation défensive du terrain et le 17 septembre « la guerre, c'est un jeu de cache-cache où les cachettes sont des tranchées ». Tout en assurant son service de médecin, régulièrement il « cherche une ruse pour s'approcher de la ligne de feu » et ces allers et retours permanents entre l'extrême avant et l'immédiat arrière-front nous donnent des descriptions saisissantes des fantassins ou des artilleurs.

Les Vosges, la Meuse, l'Aisne : entre les bombardements et les périodes en réserve à l'arrière, Maurice Bedel saisit la moindre opportunité pour se déplacer, voir d'autres lieux, d'autres personnes, d'autres formes de la guerre. Au fil des pages aussi, « la monotonie de ces jours de guerre durant lesquels il se tire à intervalles éloignés un coup de canon par-ci, un coup de canon par-là ». Mais bientôt, le retour aux tranchées, et cette alternance de séjours en ligne et de journées à l'arrière, avec des descriptions toujours différentes selon les lieux et les temps. Blessé en 1915, Bedel est évacué vers Lyon pendant que son régiment est dans les tranchées de Notre-Dame-de-Lorette. Un congé de convalescence de deux mois, qu'il supporte parfois difficilement loin de ses hommes et de ses camarades, et le retour à la fin du mois d'août : « Tous les officiers supérieurs du bataillon ont été tués ou évacués comme incapables. Les capitaines tués. Et tant de lieutenants ! Que reste-t-il de tous ces anciens ? » C'est ensuite le front de Lorraine, la pluie avant la neige et le verglas, la description des nouveaux matériels d'artillerie lourde, celle des gaz de combat et celle des travaux qui accompagnent les préparatifs d'une attaque. Le 23 février, il note qu'à « cent cinquante kilomètres du champ de bataille, la terre tremble, l'air est lourd de bruit » : c'est Verdun. Tout en pratiquant le ski, il commente le communiqué officiel, décrit les combats autour du linge, l'inanité de la presse parisienne : « Le journaliste a toujours flatté l'appétit sanguinaire du public. » Allant du poste de secours en ambulance de l'avant à l'arrière, il voit tout dans son secteur et note tout. Ses propos se font de plus en plus critiques ou pessimistes, mais il ne renonce pas pour autant à sa curiosité d'esprit.

Au début de septembre 1916, on lui annonce son départ pour le Maroc et il quitte ses tranchées (« Enfer, tu m'as élevé au-dessus des misères. Tu m'as élevé également au-dessus de la pitié. Et cela, Enfer, je ne te le pardonnerai jamais. »). Il y arrive le 15 pour être affecté à sa demande « au 3^e bataillon de tirailleurs marocains qui opère dans le Moyen-Atlas ». Dans un tout autre environnement, avec des soldats bien différents et à l'occasion d'engagements qui relèvent de la pacification (parfois rude), il poursuit son récit, multiplie les descriptions, sur les habitations, les modes de vie, les opérations et le quotidien des groupes mobiles. En mai 1917, c'est le retour dans l'Hexagone, une tentative de torpillage de son navire et la description de Gibraltar où « la puissante Angleterre est là qui veille ». C'est alors le front de l'Aisne : « L'Allemand a condamné ce pays à la peine de mort. Le pays a été exécuté ; et la terre est morte, et les maisons sont mortes, et les rivières sont mortes, et les champs sont morts. » Un séjour à Soissons avant le Moulin de Laffaux, les offensives allemandes du printemps 1918, l'arrivée des Américains et, le 20 juillet, les premiers échos de la contre-offensive de Villers-Cotterêts. Le ton change, les phrases deviennent brèves, la guerre de mouvement reprend. Le 13 octobre, on annonce que les Allemands acceptent de discuter des conditions de paix. Désormais, quelques mots jetés rapidement sur le papier entre deux informations (ou rumeurs) sur les conversations d'armistice. Le 10 novembre encore : « La guerre sera longue, mais la victoire est sûre. » Mais rien le lendemain 11, rien avant le 15 novembre pour noter le décès d'un proche six semaines plus tôt. Et à aucun moment dans les dernières lignes il n'écrit le mot paix ou un quelconque synonyme.

Un très beau et très grand témoignage qui doit impérativement être connu de tous les amateurs, étudiants, chercheurs. Dès à présent un incontournable.

PTE

**Mémoires
de guerre**
T. I 1919-1941
T. II 1941-1945

Winston
Churchill
Paris, Tallandier,
2013



Entre 1948 et 1953, Winston Churchill a rédigé et publié ses *Mémoires de la Seconde Guerre mondiale*, en six volumes de deux tomes chacun. Une première version abrégée est éditée en 1959, traduite en français et éditée en 2009. De nombreux passages sont supprimés et le texte est remanié pour respecter la chronologie et les proportions puisque le plan de Churchill est conservé. Cette édition présente une nouvelle traduction réalisée par François Kersaudy : « On retrouvait dans les volumes ultérieurs de l'édition française la langue fragile, les expressions familières, les approximations et les contresens désastreux émaillant les premiers tomes » (tome II, p. 17). Spécialiste d'histoire diplomatique et militaire, auteur notamment d'une biographie de Churchill parue en 2009, Kersaudy a également annoté cette nouvelle édition. Ces notes sont à la fois passionnantes et précieuses : très limitées, elles n'alourdissent pas le texte mais le remettent utilement en perspective. En effet, dans ses *Mémoires*, Churchill ne peut pas tout, par exemple, « [il] ne peut dire qu'il le savait [l'attaque imminente de la Crète par des troupes aéroportées allemandes] grâce aux interceptions par Ultra des transmissions de la machine allemande Enigma » (tome II, p. 66). « En décembre 1952, d'autres commentaires très peu flatteurs sur l'inaptitude politique du général Eisenhower ont été expurgés *in extremis*, celui-ci venant d'être élu à la présidence des États-Unis... » (tome 2 p. 906). François Kersaudy nous montre aussi que Churchill ne veut pas tout dire : « Notre stratège enthousiaste omet de citer ici les innombrables objections présentées par les chefs d'état-major à ces plans churchilliens entre 1941 et 1943 » (tome II, p. 276). Des erreurs factuelles sont également corrigées : « En dépit d'une légende tenace, le général Rommel n'a jamais participé au complot contre Hitler. [...] Churchill a sans doute été influencé par l'ouvrage du premier biographe britannique de Rommel, Desmond Young, qui avait fait de Rommel un héros de la résistance dès 1950, sans connaître l'envers du décor » (tome II, p. 61). Enfin, son action est parfois remise à sa place : « Comme à Yalta, Churchill donne l'impression d'avoir maîtrisé les négociations de bout en bout, mais plus encore qu'à Yalta, il semble les avoir abordées avec un certain dilettantisme » (tome II, p. 954).

Ces notes très complètes éclairent donc *Les Mémoires* de Churchill, texte écrit en suivant la méthode employée par Daniel Defoë dans ses *Mémoires d'un cavalier* : rattacher l'exposé et la discussion de grands événements d'ordre militaire et politique au fil de l'expérience personnelle d'un individu (tome I, p. 23). Churchill s'entoure d'assistants, à la fois militaires et civils, qu'il appelle le « consortium » et qui sont chargés des recherches des documents d'archives (reproduits dans *Les Mémoires* et accompagnés de cartes), puis de la rédaction des grandes lignes en s'appuyant également sur les souvenirs dictés par le Premier ministre. Le texte écrit par ce dernier à partir de cette base est envoyé pour relecture à des généraux, ministres, parlementaires, historiens, diplomates et à tous ceux qui ont travaillé à ses côtés durant la guerre. Puis il est censuré par les services secrets, comme on l'a vu, mais aussi par Churchill lui-même.

Néanmoins, ces *Mémoires* ne sont nullement aseptisés et il faut les lire pour des raisons très diverses. Bien que Churchill précise qu'il s'agit d'une contribution à l'histoire et non d'une œuvre d'historien, c'est un témoignage historique qui commence en 1919 – parce que Churchill considère que la Seconde Guerre mondiale est une continuation de la Première, une nouvelle guerre de Trente Ans – et s'achève en 1945. Les descriptions sont précises – par exemple le sauvetage de Dunkerque ou l'organisation logistique du débarquement en Normandie – et la vision est limpide : « Après la fin de la Grande Guerre de 1914, les hommes eurent la conviction profonde et l'espoir presque universel que la paix régnerait dans le monde. Cette aspiration de tous les peuples aurait pu être aisément satisfaite si l'on s'en était tenu à de justes principes, avec le secours

du bon sens et de la sagesse. [...] Cette guerre avait opposé, non des gouvernements, mais des peuples; toute l'énergie vitale des plus grandes nations s'était déversée en furie et en carnage. [...] L'époque des traités d'Utrecht et de Vienne était bien révolue, où des hommes d'État et des diplomates distingués, qu'ils soient vainqueurs ou vaincus, se réunissaient pour débattre courtoisement et refaire le monde sur des bases consensuelles, loin du vacarme de la démocratie. Les peuples, emportés par leurs souffrances et par l'inspiration d'enseignements de masse, se dressaient par millions pour exiger une vengeance exemplaire» (tome I, pp. 30-31).

Churchill est un chef de guerre : il assiste aux batailles, parfois contre l'opinion de son entourage ; on le voit choisir les hommes, se déplacer énormément malgré des problèmes de santé, mettre en place des stratégies et évaluer les événements avec rapidité. Ainsi, à la nouvelle de l'attaque de Pearl Harbor, il écrit : «Aucun Américain ne m'en voudra de proclamer que j'éprouvai la plus grande joie à voir les États-Unis nous rejoindre; je ne pouvais prévoir le déroulement des événements, je ne prétends pas avoir mesuré avec précision la puissance guerrière du Japon, mais je compris dès cet instant que la grande République américaine était en guerre, jusqu'au cou et jusqu'à la mort. Ainsi, nous avions fini par l'emporter! [...] Après dix-sept mois d'un combat solitaire, [...] nous avions gagné la guerre. L'Angleterre survivrait» (tome II, p. 173).

Churchill est également un homme politique pendant les années de guerre et il évoque ses interventions au Parlement, les oppositions et les soutiens qu'il y rencontre, le fonctionnement des institutions en temps de guerre : «Jamais un Premier ministre anglais n'avait reçu de ses collègues du Cabinet l'aide loyale et sincère que m'apportèrent pendant les cinq années suivantes ces hommes venus de tous les partis de l'État» (tome I, p. 406). Il évoque sa défaite aux élections en 1945 de manière très rapide : «Après quoi, tous nos ennemis s'étant rendus sans conditions ou étant sur le point de le faire, j'ai été immédiatement congédié par les électeurs britanniques et écarté de la conduite de leurs affaires» (tome I, p. 379). Et y revient en quelques pages à l'extrême fin des *Mémoires*.

Après la guerre, Churchill est toujours un homme politique, chef de l'opposition; il ménage ses collègues de l'opposition sur leur rôle joué pendant la guerre. Ainsi, Lord Halifax n'est pas cité lorsqu'il évoque les éventuelles tentatives de discussion avec les Allemands en juin 1940, lui qui était favorable à un contact indirect avec les Allemands. Mais comme l'indique François Kersaudy : «Si Churchill choisit d'effacer cet épisode, c'est que Halifax est resté très influent au sein du parti conservateur en 1948 et qu'il importe de le ménager» (tome I, p. 507).

Churchill parle également de lui – «On a publié tant de fables au sujet de ma prétendue aversion pour des opérations de grande envergure sur le continent qu'il importe de rétablir la vérité» –, décrit les hôtels dans lesquels il loge, l'organisation de ses déplacements d'un bout du monde à l'autre, les moments où il peint, le rôle de son fils et de son épouse : «Mon épouse ressentait profondément combien notre incapacité à aider militairement la Russie déroutait et tourmentait notre peuple. [...] [Elle] fut invitée [...] à prendre la tête d'une campagne en faveur de l'aide à la Russie» (tome II, p. 139).

Enfin, l'humour légendaire de Churchill transparait également. Comme, par exemple, à propos de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne envoyée à l'ambassadeur du Japon : «D'aucuns se sont offusqués de ce style cérémonieux; mais après tout, quand vous devez tuer quelqu'un, rien ne coûte d'être poli» (tome II p. 175). Ou pour décrire Lord Mountbatten : «Il est ce que j'oserais appeler – tant pis pour les puristes – un "triphilien complet", c'est-à-dire qu'il est également à son aise dans les trois éléments : la terre, l'air et l'eau, et il a également l'habitude du feu» (tome II, p. 527).

C'est donc pour une raison connue mais peut-être oubliée – la qualité du texte de Churchill –, mais aussi pour une raison nouvelle – la qualité de la traduction et des notes de François Kersaudy – qu'il ne faut pas hésiter à se plonger – ou se replonger – dans *Les Mémoires de guerre*.

Évelyne Gayme

La Bataille des Ardennes

15/12/44-31/1/45
La dernière folie de Hitler

Guillaume
Piketty
Paris, Tallandier,
2013



Dans les dernières semaines de la Seconde Guerre mondiale, alors que la victoire alliée semblait acquise, Hitler, après une préparation dans le plus grand secret, lance une offensive éclair massive dans les Ardennes en pleine tempête de neige. Cette attaque surprend et bouscule les GI. L'aviation alliée ne peut intervenir en raison des conditions météorologiques particulièrement éprouvantes. Des milliers d'Américains se rendent. L'angoisse étirent les jeunes recrues peu habituées à combattre, dans le froid glacial, des divisions SS surentraînées. Celles-ci sont même à un moment toutes proches de la victoire, mais elles vont se heurter à une résistance acharnée qui fera de ces semaines terribles le symbole de l'héroïsme et de la ténacité américaine.

Le lecteur est pris au piège du récit de ces jours qui voient se succéder attaques, contre-attaques meurtrières (près de deux cent mille morts) de tanks mais aussi de corps à corps. Le froid sibérien, la neige sidérante, le verglas immobilisant les véhicules sont autant des auxiliaires bienvenus que des obstacles majeurs pour les combattants.

Les conflits d'egos, entre Montgomery et Eisenhower témoignent de la difficulté des décisions stratégiques aux moments clés. Même si l'issue de cette bataille est connue, la lecture de ce livre est celle d'un thriller éprouvant et passionnant. Mais le lecteur est un peu perdu devant l'abondance de détails opérationnels mêlant numéros de divisions blindées, réserves, destructions et reconstructions de régiments, et perd pied devant cette avalanche de détails.

Cette bataille a épuisé les ultimes régiments d'élite allemands et a contribué ainsi au déferlement à l'est des armées russes. Elle constitue le combat le plus spectaculaire de la Seconde Guerre mondiale. L'auteur a le don rare de rendre vivant cet épisode marquant en lui conférant autant un aspect d'épopée qu'une rigueur historique.

Didier Sicard

La Première Guerre de Charles de Gaulle, 1914-1918

Frédérique
Neau-Dufour
Paris, Tallandier,
2013



Agrégée et docteur en histoire, Frédérique Neau-Dufour a été en charge de La Boissierie et responsable de la mise en place du Mémorial de Gaulle à Colombey-les-deux-Églises. Déjà auteure de plusieurs ouvrages sur la famille de Gaulle, et ses femmes en particulier, elle était toute désignée pour rédiger cette « tranche de biographie », car « la Première Guerre mondiale demeurait un sujet marginal dans l'ensemble des études gaulliennes ».

À partir de nombreuses sources encore inexploitées, en particulier des correspondances et des archives familiales, mais aussi les archives des camps de prisonniers où le capitaine de Gaulle fut détenu, elle retrace l'ensemble du parcours de celui-ci pendant la Grande Guerre. Ce récit nous entraîne de la 12^e compagnie du 33^e RI sur la Meuse en août 1914 à la Pologne de 1920, où une puissante mission militaire française contribue au « miracle de la Vistule ». À partir des correspondances évoquées, du journal de marche de l'unité, du carnet personnel du lieutenant puis capitaine de Gaulle, elle traite dans le détail des opérations de 1914 et de 1915 auxquelles participe le futur chef de la France libre, mais avec les limites inhérentes à cette vision « par le bas » : aussi prémonitoires que puissent être ses réflexions, un jeune lieutenant est relativement mal placé pour élaborer une théorie de la guerre à l'échelon d'un

théâtre d'opérations. Même de Gaulle ! Certaines observations d'un jour ne sont plus valables la semaine suivante, tandis que d'autres se révéleront pertinentes. C'est le lot commun de très nombreux carnets et journaux personnels.

En fait, comme beaucoup de ses contemporains, de Gaulle reproche à Joffre de ne pas lancer d'offensive plus puissante encore et imagine que le but de la France serait « de rejoindre les troupes russes à travers l'Allemagne ». Sa prise de conscience de la guerre de position, le 15 novembre 1914, n'a rien de particulièrement précoce ou original par rapport à beaucoup d'autres officiers et généraux. Après Mesnil-lès-Hurlus en 1915, déjà blessé deux fois au feu, il arrive en 1916 dans le secteur de Verdun. Frédérique Neau-Dufour signale à très juste titre les réserves qu'il faut avoir à l'égard des critiques des antigaullistes forcenés relatives à cet épisode, et rappelle la nécessité de croiser les sources et témoignages. Elle nous présente aussi un de Gaulle ignoré, qui « sait se montrer de bonne compagnie avec ses camarades », « bon vivant, sociable, sachant s'amuser », loin de l'image austère et parfois glaciale du futur chef de corps à Metz par exemple. L'épisode de Verdun fait bien sûr l'objet de deux chapitres en tant que tels, qui décrivent par le menu les circonstances dans lesquelles il est fait prisonnier. À nouveau, Frédérique Neau-Dufour n'hésite pas à confronter les sources et donne des combats une présentation tout à fait crédible.

La deuxième grande partie de l'ouvrage s'attache donc à l'expérience vécue dans les camps de prisonniers, aux tentatives successives et infructueuses d'évasion, au régime de détention (de plus en plus contraignant) et aux personnages que croise de Gaulle, aux activités des officiers prisonniers (dont le tennis et l'escrime) et aux longues heures de lecture ainsi qu'aux exposés et conférences qu'il prépare pour ses camarades. Constatons néanmoins que lorsqu'en 1915 « de Gaulle énonce une loi, celle de l'économie des forces », il n'y a toujours pas là quoi que ce soit d'original et que cette référence est non seulement admise mais prônée par la quasi-totalité des chefs militaires et des officiers. L'ouvrage se termine sur la libération de De Gaulle et une rapide évocation de sa participation à la mission militaire française en Pologne, annonciatrice d'une « guerre de trente ans » souvent évoquée depuis.

Un bel ensemble de notes et références, une chronologie, quelques cartes, une solide bibliographie et un index terminent ce volume très intéressant. L'auteure est visiblement en empathie avec son sujet, mais elle livre ici un ouvrage passionnant qui replace la vie du fondateur de la V^e République dans son temps long, décrit une page très peu connue de son histoire et fait prendre conscience d'un certain nombre d'éléments marquants. Un livre à lire.

PTE

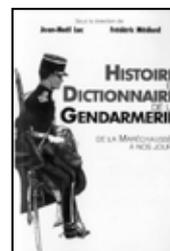
« Ouaouh ! » Est-il possible de commencer une analyse critique d'un ouvrage dans la revue *Inflexions* par cette onomatopée ? Pourtant, c'est bien cette exclamation qui vient naturellement aux lèvres lorsqu'on aborde pour la première fois cet *Histoire et Dictionnaire de la gendarmerie*. D'abord parce qu'arriver à concilier dans un même livre un dictionnaire et une partie très littéraire est assez original, ensuite parce que s'essayer à dresser un panorama lisible d'une institution comme la gendarmerie est source d'inquiétude pour qui possède un minimum de connaissances en histoire militaire ou politique françaises. L'inquiétude ne porte pas tant sur la qualité de la prestation que sur l'éventualité d'une langue de bois administrative et bienveillante à l'égard de l'institution, dame au cuir pourtant suffisamment tanné pour qu'on puisse porter sur elle à la fois un regard attendri et une critique réelle.

Cette exclamation première traduit bien l'intérêt et l'inquiétude. Première ouverture de l'ouvrage, au hasard : « Petit-Clamart (attentat du) » ; « Tiens, ils y

Histoire et dictionnaire de la gendarmerie De la maréchaussée à nos jours

Jean-Noël Luc et Frédéric Médard (dir.)

Paris, Éditions Jacob-Duvernoy / ministère de la Défense, 2013



étaient ? », me souffle à l'oreille un camarade. De quel côté ? se demande-t-on aussitôt. L'article renvoie en fait à un autre article, celui décrivant la carrière de l'adjudant-chef Francis Marroux, ce gendarme qui a sauvé la vie au général de Gaulle et à sa femme, en sortant la DS qu'il conduisait en dehors du champ de tir des comploteurs jusqu'au terrain de Villacoublay, malgré deux pneus crevés. Voilà le ton donné pour le dictionnaire de trois cent onze entrées. L'histoire qui fait découvrir des acteurs anonymes. Forcément cela attire et pousse à parcourir un peu plus : chevaux, hélicoptère, Juvaquatre, étendard, Ouvéa... Justement Ouvéa : à quel panégyrique se livre-t-on dans cette entrée de deux bonnes pages ? Panégyrique ? Mais non, une présentation sobre des faits, de la polémique qui a suivi après la mort du chef des indépendantistes et surtout la conclusion judiciaire. Car n'oublions pas que cet ouvrage est écrit en grande partie par des gendarmes (dix-neuf auteurs sur trente). La loi, la référence réglementaire sont toujours sous-jacentes, voire citées comme dans l'article portant sur les « instances de représentation et de participation (IRP) » ou celui sur « l'intelligence économique », ou encore celui sur le « barrage routier ». Après Ouvéa, on pense forcément au GIGN, que l'on cherche désespérément comme entrée dans le dictionnaire, mais que l'on retrouve à « Irlandais de Vincennes (affaire de) », mais aussi dans la partie historique (pp. 91-92). Les parties sombres de l'Arme ne sont évitées ni dans cette première partie ni dans le dictionnaire. « Paillotes (affaires des) », occupation, épuration, collaboration se mélangent à des narrations ou des images plus classiques de la gendarmerie comme le « taconnet » qui est préféré au « chapeau de gendarme » lorsque l'on veut doter les officiers de l'EÖGN d'un uniforme de prestige.

La partie historique est très classique dans sa forme. Elle balaie toute l'histoire de l'Arme en profitant des travaux menés par le service historique de la gendarmerie, la Société nationale de l'histoire et du patrimoine de la gendarmerie, et l'université de Paris-Sorbonne. Nous avons donc le fruit d'un riche travail universitaire, du solide. Dans la deuxième partie, la continuité entre la maréchaussée et la gendarmerie dans l'utilisation des techniques de police scientifique, des unités spéciales d'intervention est bien soulignée. Les sauveteurs ne sont pas oubliés. Les crises de l'institution de 1989 et 2001 ne sont pas éludées. Les derniers thèmes abordés par la troisième partie sont en revanche plus novateurs : « Des pieds nickelés à l'enquête corse », après un chapitre consacré à « La figure du gendarme au miroir des formes littéraires », « Les gendarmes dans le septième art » nous permet de retrouver *Les Gendarmes de Saint-Tropez*, mais aussi des films des années 1930 plus ou moins tombés dans l'oubli, avant d'aborder *L'Assaut* ou *L'Ordre et la Morale* qui retracent plus récemment une partie de la vie du GIGN. *Une Femme d'honneur* sert d'accroche au chapitre « Les gendarmes du petit écran », qui souligne comment la gendarmerie utilise cette série au profit de son image. Jean-Noël Luc, le coordonnateur de la partie historique, et Hélène de Champchesnel, coauteure de ce dernier chapitre, soulignent qu'aucune autre série ne met en scène des gendarmes. Les producteurs préfèrent en effet utiliser le thème de la police qui permet « de se placer sur le terrain des omniprésentes séries américaines, où les enquêteurs sont toujours des civils ».

Même si le lecteur averti aimerait plus de détails encore dans la partie historique, notamment sur les relations entre la gendarmerie et l'armée de terre, plus d'entrées dans le dictionnaire, plus d'analyse sur le devoir de réserve, il est indéniable que cette initiative, indépendante de la hiérarchie de la gendarmerie, représente un excellent travail. Du fond qui laisse espérer une expression des gendarmes dans la revue *Inflexions*. Du fond qui se lit soit en picorant, soit en étudiant. Un document à conseiller et à offrir à tous, surtout aux plus jeunes. Le « Ouaouh ! » initial inquiet se transforme en « Ouaouh » admiratif devant le résultat de ce travail. Voilà du bel ouvrage à donner en exemple aux autres armées.

Jean-Luc Cotard

Jean-François Copé a porté le projet de création du musée de la Grande Guerre à Meaux à partir d'une des plus importantes collections de documents sur la Première Guerre mondiale. Depuis cette ville symbole de la bataille de la Marne, les auteurs reconstituent cet affrontement historique qui a changé le cours de l'histoire. On sait en effet que l'offensive allemande d'août 1914 avait suscité à peu près les mêmes conditions d'effondrement de l'armée française qu'en 1940. Il a fallu cette erreur stratégique majeure des Allemands, qui se sont soudain détournés de Paris pour s'infléchir vers le sud-est et aller à la rencontre des 3^e, 4^e et 5^e armées françaises pour que le destin change soudain. Jugeant Paris sans défense, les armées allemandes pensent en effet obtenir une victoire totale en effondrant le front est. Mais le 6 septembre 1914, l'attaque française surprend l'armée allemande sur son flanc. Celle-ci, craignant soudain l'encerclement, s'arrête. Débute alors la guerre de tranchées. L'épisode des taxis de la Marne est rendu à sa juste valeur plus modeste que l'historiographie héroïque. L'ouvrage est très pédagogique, facile à lire, avec une iconographie claire, originale, et des cartes explicatives du mouvement des armées. Je regrette que le rôle majeur de Gallieni dans la défense de Paris, la mobilisation des réserves et la décision d'attaque de l'armée allemande soit un peu négligé au profit de Joffre et de Foch dont les erreurs stratégiques initiales auraient pu être dramatiques. Cet ouvrage n'a pas la prétention d'être scientifique, mais il aborde avec sérieux et clarté une page brillante de l'histoire de notre armée.

Didier Sicard

La Bataille de la Marne

Jean-François Copé avec la collaboration de Frédéric Guelton

Paris, Tallandier, 2013



Loin des grandes monographies consacrées à telle ou telle bataille, telle unité ou tel personnage de premier plan, Pascal Wion nous offre la possibilité de redécouvrir la Grande Guerre sous un angle un peu oublié, celui de la musique. Passionné de chants militaires et grand collectionneur de partitions, l'auteur livre en fait ici une très fournie *Histoire de la Grande Guerre au travers des chansons de l'époque*. L'ouvrage est bienvenu, car si la mémoire collective se souvient de quelques chansons célèbres comme *Quand Madelon* ou *La Chanson de Craonne*, il faut bien avouer que l'essentiel des autres a été oublié. Ce constat s'explique par le fait qu'étant spécifiques, « endémiques » à la Première Guerre mondiale, elles ne lui ont pas survécu. Ainsi, même les armées actuelles n'ont plus dans leurs chants de tradition de témoignages très ancrés dans leur temps, à l'instar de *Guyenemer et Londres vengés* et *Nous irons jusqu'à Berlin*.

Pascal Wion nous permet donc de redécouvrir plus de cent cinquante chansons pour la plupart rarement citées. Elles sont classées à la fois par ordre chronologique, de 1870 à 1918 (il parle donc des chansons de la période 1870-1914, ce qui est appréciable), et thématique (les tranchées, l'arrière, le bilan de la guerre...). Leurs paroles, les circonstances de leur création et leurs illustrations souvent reproduites éclairent donc le lecteur sur 14-18 et les conditions de vie, de combat ou de mort des soldats. À l'heure de fêter le centenaire de la période étudiée, ce biais permet de mieux la comprendre et l'envisager, surtout si l'on considère que le chant en fait partie intégrante.

Au final, ce livre s'adresse à la fois aux amateurs d'histoire militaire, culturelle ou populaire et aux mélomanes. Grâce à lui, toute une époque revit. On regrettera juste que l'ouvrage ne traite presque que les chants français, les autres mis en regard, notamment ceux de l'adversaire, auraient permis d'intéressantes mises en perspective. Quelques reproductions de partitions auraient aussi été appréciées. Il ne reste plus qu'à espérer que ce bel ouvrage donne envie d'enregistrer à nouveau certains des airs présentés...

Jean-Baptiste Murez

14-18. La Victoire en chantant Histoire de la Grande Guerre au travers des chansons de l'époque

Pascal Wion

Paris, Imago, 2013



**La
Campagne
de France,
1814
L'impossible
victoire**

Yves Jégo
Paris, Tallandier,
2013



Son autorité entamée (ses subordonnés refusent de lui obéir), le moral du pays atteint (pas de soutien explicite du peuple au début de l'invasion), l'équipement et l'entraînement des Marie-Louise laissant à désirer, Napoléon va, avec au mieux soixante mille hommes et quelques fidèles, faire trembler pendant plusieurs mois les souverains européens... jusqu'à l'inéluctable. D'une grande facilité de lecture, ce récit bien écrit et bien documenté de l'avant-dernière campagne de l'Empereur insiste beaucoup sur les difficultés rencontrées par ce dernier, mettant d'autant plus en valeur ses qualités militaires. L'approche est originale en ce qu'elle accorde beaucoup d'importance à l'aspect moral et psychologique. Plusieurs points intéressants sont à noter : le récit des exactions des forces ennemies sur le territoire national et la réaction des Français ; les refus d'obéissance inattendus (Eugène de Beauharnais, Augereau...), qui privent l'Empereur de soixante-dix mille à cent mille hommes ; l'incapacité des élites politiques et militaires à l'épauler ; les trahisons, dont celles de sa famille ; son souci de sauver d'abord sa dynastie plus que son pays. D'autres points portent à critique : les supputations sur la psychologie de l'Empereur et sur son état d'esprit ; quelques longueurs dans les citations.

Philippe Mignotte

**La Grande
Guerre
Fin d'un
monde, début
d'un siècle**

**François
Cochet**
Paris, Perrin, 2013



Pouvoir rédiger, avec un sens aigu de la synthèse, une vaste histoire de la Première Guerre mondiale qui embrasse aussi bien les questions militaires que les problématiques de l'arrière, les sujets politiques que les aspects techniques, les contraintes diplomatiques que les évolutions sociales et culturelles, n'est pas donné à tous. Il faut, pour réussir ce difficile exercice, une connaissance approfondie de toute la période, afin d'intégrer au bon moment dans le tableau d'ensemble les paramètres les plus divers, mais il est tout aussi indispensable de n'avoir aucune « œillère » intellectuelle, afin de pouvoir restituer avec la plus grande finesse possible des réalités parfois fort différentes selon les lieux et les temps. Il fallait donc que François Cochet, dont les publications de référence sur la Grande Guerre se succèdent depuis une vingtaine d'années et qui anime à Metz les travaux universitaires les plus dynamiques sur l'histoire des conflits (comme le cycle « Expérience combattante » depuis 2010), mette tout son savoir et sa passion dans le projet. Le résultat est à la hauteur des attentes.

Dans un style dense et sobre qui n'abuse pas d'un vocabulaire inutilement intellectualisé, il dresse une large fresque de l'ensemble de la période, de la question des origines de la guerre à celle des conséquences des traités de paix. Son travail offre également l'intérêt de ne pas se limiter à l'étude du front occidental et de prendre en compte, au fur et à mesure des événements, les théâtres d'opérations extérieurs, européens, africains et asiatiques, sans oublier la guerre navale. De même, au fil d'un discours logiquement chronologique, il aborde les questions les plus diverses en revenant aux sources et en replaçant les événements dans leur contexte. La deuxième partie, « L'été le plus meurtrier », comprend ainsi un chapitre consacré à « La course à la mer, une fiction mémorielle », mais aussi un sur les exactions allemandes dans les territoires occupés ou un autre sur la mise en place du discours de propagande. En neuf grandes parties (« Pourquoi la guerre? », « L'été le plus meurtrier », « 1915 : la guerre s'invente dans les tranchées », « 1915-1916 : les sociétés dans la guerre », « 1916-1917 : le temps des hyper batailles », « Hommes à la peine dans la tourmente des hyper batailles », « Désarrois, révolutions et paix (1917-1918) : les fronts intérieurs », « 1918 : comme en 14? » et « 1919 et après »), il aborde les sujets les plus variés. Parmi ceux-ci, sans jamais oublier les grandes batailles du front de France, on relève par exemple les fronts orientaux et turcs, le financement de la guerre, les adaptations doctrinales,

les protestations contre la guerre, le traitement des blessés, la situation des prisonniers, les échecs des tentatives officielles ou officieuses de paix, la question du moral et celle des opinions publiques, les combats de l'armée italienne et ceux des Américains, la problématique des démobilisations dans des sociétés traumatisées, le phénomène des anciens combattants...

Au fur et à mesure que se développe le récit, l'auteur n'hésite pas à remettre en cause nombre d'idées reçues. Sur les réactions des soldats face au mur de feu auquel ils sont confrontés dès les premiers combats, il rappelle cette réalité des unités en campagne : « L'homme n'est jamais seul... En permanence sous le regard des camarades de combat ou des chefs de contact, le soldat ne réagit pas comme un individu, mais comme l'élément constitutif d'un tout. Se poser la question fondamentale des raisons qui ont fait tenir les soldats durant les quatre années de la Grande Guerre en ignorant cette dimension expose à de graves incompréhensions. » Comparant le front occidental et le front oriental, il souligne que « la densité des troupes qui sont en confrontation est assez radicalement différente à l'Est par rapport à l'Ouest. Lors de l'année 1915, alors que cent dix divisions alliées font face à cent divisions allemandes sur le front de l'Ouest (soit approximativement six kilomètres trois cents linéaires par division alliée), sur le front oriental, les empires centraux opposent quatre-vingt divisions aux quatre-vingt-trois divisions russes (soit près de vingt kilomètres linéaires par division)... Au plan tactique, la moindre occupation des sols débouche sur des comportements fort différents également ». À propos du rôle des journaux, il observe que « la presse généraliste évite de choquer son lectorat en fonction de ses attentes supposées relues par les journalistes. Le conformisme s'impose donc aux dépens de l'information. Car la presse fonctionne d'abord et avant tout sur le principe de l'entreprise capitaliste qui doit faire des bénéfices. Durant la Grande Guerre, elle accepte donc, par peur de disparaître au vu de la raréfaction des lecteurs mobilisés et de la production de pâte à papier, de se conformer au discours ambiant ». Il souligne toute la complexité et parfois les ambiguïtés de la bataille de Verdun où « la plupart des combats, à l'exception des "grands coups" du 21 février ou de la reconquête de Douaumont, n'ont concerné que des unités élémentaires », car paradoxalement, dans cette titanesque bataille de dix mois, « la compagnie constitue l'unité de référence, comme souvent. Les échelons supérieurs, régiment, brigade et *a fortiori* division, ignorent le plus souvent la réalité locale du combat ». Plus loin, s'intéressant au développement du travail des femmes, il rappelle que celui-ci était déjà une réalité, en particulier en Allemagne, avant le conflit. De même, il « décortique » les ressorts de l'instrumentalisation politique (y compris américano-américaine) des combats de Bois Belleau ou du saillant de Saint-Mihiel : « En d'autres termes, l'AEF a besoin d'actions d'éclat pour se construire des mythes guerriers. » Les citations pourraient ainsi être multipliées, sur tous les sujets et dans tous les domaines.

Accumulant les exemples précis, les données chiffrées, les références les plus diverses (on apprécie les nombreuses citations et la longue bibliographie finale), cette *Grande Guerre* de François Cochet, qui ne s'arrête jamais à la seule répétition de considérations communes, doit indiscutablement marquer par son ampleur et sa qualité les publications du centenaire. Tel spécialiste de tel sujet pourra bien sûr regretter que son thème de prédilection ne soit pas davantage fouillé, c'est légitime. Mais tel n'était pas le but de cet ouvrage. En ouvrant aussi largement le champ de ses questionnements, en intégrant chaque problématique dans son environnement et en dénouant l'écheveau des interactions entre les différentes disciplines et les différents niveaux d'analyse, l'auteur nous propose une indiscutable, et rare, synthèse de référence, qui doit impérativement figurer dans toute bonne bibliothèque, généraliste ou spécialisée.

PTE

1940 et si la France avait continué la guerre...

Jacques Sapir,
Franck Stora
et Loïc Mahe
(s. d.)

Paris, Tallandier,
2013



Dense et fortement documentée, cette uchronie est écrite néanmoins dans un style accessible. Deux manières de la lire peuvent être retenues : au fil du texte comme une fiction politique et historique, en se laissant porter par le récit, ou en s'appuyant sur une documentation solide pour suivre et comprendre la totalité de cette création et la qualité des références, en particulier dans le monde politique, tant français que chez nos alliés ou ennemis de l'époque. S'adressant plutôt à des amateurs éclairés, cette histoire revisitée aborde non seulement les sujets militaires, mais aussi économiques, industriels, commerciaux, politiques et institutionnels posés par l'établissement du gouvernement français à Alger et par le maintien dans la guerre de l'armée française, en particulier sa Marine et une partie de son aviation. Non dénuée d'humour dans ses nominations (la redistribution des rôles peut parfois faire sourire) ou dans certaines références au futur (qui est notre passé), elle paraît plausible même si l'option choisie paraît quelque peu optimiste ! Certains esprits critiques pourront, par ailleurs, y trouver, à travers les failles soulignées du système de l'époque, des parallèles intéressants avec notre actualité... Aucune erreur technique ne vient ternir cet ouvrage très complet. La connaissance des matériels de l'époque, des interactions économiques internationales (le financement d'usines d'aviation et de matériels militaires par la France aux États-Unis par exemple), des capacités respectives des marines ou des aviations impliquées rend ce travail particulièrement intéressant. Tant pis si nos élites en prennent pour leur grade ! Se terminant le 31 décembre 1940, la suite promet des développements captivants, s'écartant au fil du temps de la réalité connue. La part d'imagination sera un piment intéressant... Une petite critique cependant : une comparaison entre la situation réelle fin 1940 et celle du livre, agrémentée d'un tableau récapitulatif, permettrait de conclure cette étape avec des idées claires, en particulier pour les non-initiés.

Philippe Mignotte

SYNTHÈSES DES ARTICLES

JEAN-PIERRE RIOUX

LA PATRIE AVEC DES YEUX D'ENFANT

« Par un épais brouillard du mois de septembre deux enfants, deux frères, sortaient de la ville de Phalsbourg en Lorraine. Ils venaient de franchir la grande porte fortifiée qu'on appelle "Porte de France" : ainsi commence le voyage initiatique d'André et de Julien, ces deux orphelins vosgiens qui partent à la rencontre de la mère patrie après la défaite de 1870 et l'amputation des « provinces perdues ». Ces quelques mots ouvrent le best-seller de « lecture courante » qui a aidé des millions de Françaises et de Français à cultiver la tendresse géographique, physique et spirituelle pour leur pays, à fortifier leur intelligence civique et à défendre quoi qu'il en coûte la « mère des arts, des armes et des lois » : *Le Tour de la France par deux enfants. Devoir et Patrie* de G. Bruno.

FRANÇOIS LECOINTRE ET THIERRY MARCHAND

ÉCLAIRAGE CROISÉ

Qu'est-ce que la patrie ? Il existe à l'évidence une divergence de perception de cette notion entre la société civile et le monde militaire. Si, pour la première, la patrie apparaît comme une variable liée aux fluctuations du sentiment national dans un environnement changeant, elle constitue pour le second une permanence intimement liée à un fonctionnement spécifique. La patrie est consubstantielle à l'état militaire. Le croisement proposé ici entre une approche historique, soulignant l'évolution de cette notion au cours du temps, et un regard militaire, qui intègre au contraire la patrie comme une constante, permet probablement de mieux comprendre les limites et le potentiel de ce concept renaissant.

YOHANN DOUADY

UN TREILLIS BLEU, BLANC, ROUGE

Beaucoup de jeunes qui s'engagent aujourd'hui dans notre armée ne sont pas habités d'idées patriotiques très prononcées. Certains viennent chercher un travail, une qualification ou une formation. Mais tous ont trouvé les valeurs qu'ils attendaient : la discipline, le goût de l'aventure et du voyage, la camaraderie, mais surtout le service de son pays. Car quel que soit leur grade, les militaires remplissent les missions données par les élus du peuple français. Le témoignage d'un sergent-chef des troupes de marine.

JEAN-YVES LE DRIAN

« AUX ARMÉES, LA PATRIE RECONNAISSANTE. »

À PROPOS DU 14 JUILLET

Chaque année, des interrogations se font jour sur le 14 Juillet, pas tant sur la fête nationale que sur le défilé militaire, qui en sera le cœur cette année encore. En guise de réponse, Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, explique ici ce que représente pour lui ce défilé : la nation qui rend l'hommage du peuple à ses armées, qui se rassemble autour d'elles ; la nation qui se retrouve, à travers la rencontre de deux fiertés, celle des soldats, dévoués à notre pays, et celle de l'ensemble des Français, qui portent ce dévouement au cœur. Et c'est en même temps une ouverture sur le monde. Car nos soldats agissent au service d'une paix dont l'histoire nous a enseigné le prix. À chaque fois qu'ils interviennent, ce sont les intérêts de la nation et nos valeurs qui sont en jeu. Ces valeurs, qui nous unissent, sont ouvertes ; elles sont généreuses ; elles n'excluent pas les autres.

┐ PATRICK CLERVOY **SPÉCIFICITÉS FRANÇAISES**

Le patriotisme en France et pour les Français se distingue des sentiments nationaux des pays étrangers ainsi que des régionalismes pour plusieurs raisons, essentiellement sociales et historiques. Il se constitue comme une identité héritée qui se prend par adhésion à des valeurs immuables. Son culte ressurgit à des temps précis. Ceux qui adhèrent à ces valeurs y puisent des forces immenses. Cependant, il a également ses défauts, il peut aussi se constituer comme un obstacle aux changements. Autant de nuances parcourues au fil de citations choisies dans le répertoire des historiens et des hommes politiques français.

┐ JEAN-PIERRE RIOUX **CHARLES PÉGUY, PATRIOTE DE 1914**

Charles Péguy est parti pour la guerre, le dimanche 2 août 1914, un parmi l'« immense troupe » de la mobilisation générale, « soulevé d'enthousiasme et du bonheur d'être le soldat de la République de France ». Car de 1905 à 1914, il a su réchauffer, transcrire et sublimer son patriotisme d'enfance ; il l'a porté à incandescence en l'inscrivant au registre de l'épique et a ainsi, selon Daniel Halévy, « repris possession de cet immense domaine moral et lyrique dont l'avait privé un civisme étriqué par les polémiques de la crise dreyfusienne » et par le constat désespérant de la dégradation calamiteuse de la mystique en politique.

┐ JEAN-RENÉ BACHELET **AIMER LA FRANCE. QUELLE FRANCE ?**

Dans l'inconscient national, le régime de Vichy, du fait de ses compromissions dans la collaboration avec l'occupant nazi et de ses égarements dans la « Révolution nationale », demeure une plaie profonde qui n'a cessé de fragiliser la cohésion du tissu national, dont le patriotisme est le ciment. Comment, dans un monde qui a tant changé, des événements vieux de sept décennies peuvent-ils garder quelque actualité ? Tout simplement dans le fait qu'alors, clairement, entre l'« État Français » d'une part, la France libre et la Résistance d'autre part, se sont affrontées deux conceptions de la France, radicalement contrastées, dans une lutte où la survie même de la nation était en cause. Leur mise en évidence reste plus éclairante que jamais pour une juste compréhension de ce que nous appelons la France, comme lieu d'un « vouloir vivre ensemble » susceptible d'inspirer le « patriotisme » au-delà des clivages de toutes natures.

┐ ARMEL HUET **PATRIOTISMES, FRONTIÈRES ET TERRITOIRES**

L'histoire montre que le patriotisme n'exprime pas que des attachements au territoire d'un pays, d'une nation, mais qu'il se présente sous des formes différentes de défense aussi bien de la famille, d'intérêts particuliers ou d'engagements pour des causes communes. Le patriotisme est actif dans toute société, dans toute communauté, dans tout groupe attaché à construire et à protéger son unité. Dans un monde qui bouleverse les frontières sociales et les appartenances nationales, les patriotismes se recomposent aussi bien dans des idéologies d'exclusion que dans des engagements pour les biens divers des personnes en société. Le combattant est au cœur des patriotismes contemporains. S'il renonce à servir de mauvaises raisons, son combat prend fondamentalement sens dans la défense des biens et du destin de la personne qui ne peuvent se réaliser que dans les libertés d'une société ouverte aux autres.

┐ BERNARD BOURGEOIS **FICHTE : L'ÉTAT, LA NATION ET LA PATRIE**

Le patriotisme fichtéen prend son sens concret dans l'articulation rationnelle de l'État, de la nation et de la patrie. D'une part, la patrie fonde l'être de la nation et, à travers celle-ci, de l'État. Mais, d'autre part, l'État conditionne l'existence de la nation et, à travers celle-ci, de

la patrie. Par la réhabilitation qu'elle opère ainsi, notamment de la nation, moyen terme des deux séquences, la doctrine de Fichte a une valeur exemplaire pour notre époque, tentée par l'idéologisme sectaire.

CHRISTOPHE DE SAINT CHAMAS **LEGIO PATRIA NOSTRA. UN PATRIOTISME COSMOPOLITE ?**

Aujourd'hui comme hier, le légionnaire est un volontaire qui cherche un accueil, une famille, des repères pour démarrer une nouvelle vie. Sa détermination est telle qu'il est prêt à se donner sans compter, si nécessaire au péril de sa vie, pour ses chefs et pour la Légion. Un lien unique entre la Légion, patrie du légionnaire, et la France, qui peut, progressivement et si celui-ci le souhaite, devenir sa propre patrie. Et « Qui sait si l'inconnu qui dort sous l'arche immense, / Mêlant sa gloire épique aux orgueils du passé, / N'est pas cet étranger devenu fils de France, / Non par le sang reçu mais par le sang versé ? »

ÉTIENNE FRANÇOIS **LE NOUVEAU PATRIOTISME ALLEMAND**

Redevenue à la suite de sa réunification un État national « normal », l'Allemagne d'aujourd'hui, démocratique, pacifique et occidentale, a développé ou retrouvé un patriotisme qui, sur bien des points, s'apparente à celui des autres nations. Mais elle n'en oublie pas pour autant son histoire proche. L'assumant avec une rare exigence critique et éthique, elle sait quelles responsabilités en découlent et refuse de ce fait tout ce qui, de près ou de loin, pourrait s'apparenter à une rechute dans le nationalisme.

JEAN-XAVIER CHABANE ET SERGETOQUET **JEUNESSE ET PATRIE, UNE UNION LIBRE ?**

Serge Toquet enseigne l'histoire en collège et lycée au sein de l'École des pupilles de l'air. Le colonel Jean-Xavier Chabane, est, quant à lui, le commandant de cet unique lycée de la Défense de l'armée de l'air, à la vocation sociale marquée. Tous les deux nous font partager, au fil de leur échange, leurs réflexions sur le patriotisme et les jeunes du XXI^e siècle. Regards croisés d'un officier et d'un enseignant, croisement d'expériences.

DIDIER NEBOT **JUIFS D'ALGÉRIE ET FRANÇAIS**

Face aux attentats perpétrés par le FLN envers leur communauté, la grande majorité des juifs d'Algérie gagna la France. Et non Israël, contrairement à leurs coreligionnaires marocains. Un choix qui est le fruit d'une longue histoire et d'un attachement profond nés avec le décret Crémieux en 1870.

VIRGINIE VAUTIER **LE PATRIOTISME AMER DE FRANTZ FANON**

Frantz Fanon, médecin, philosophe et militant politique, est né français et mort algérien. Patriote ardent, Antillais d'origine, il s'engagea à dix-huit ans dans les Forces françaises libres. Mais durant la guerre, il fit l'expérience du racisme ordinaire des Français de métropole. Amer, il dénonça les mensonges qui l'avaient jeté dans cette aventure. Il s'engagea ensuite dans une œuvre de réflexion puis de lutte militante pour établir les bases d'une fraternité qui dépassât les différences ethniques et culturelles. Il disparut précocement, laissant une œuvre brûlante autant étudiée à l'étranger que méconnue en France.

┌ CLAUDE COHEN

LA FACE SOMBRE DU PATRIOTISME : LE CAS FRITZ HABER

Fritz Haber ou les deux visages de la science : prix Nobel de Chimie en 1919 pour l'année 1918, ses découvertes permettront la fabrication des engrais azotés, mais aussi des gaz de combat, dont le fameux gaz moutarde. En attendant un certain Zyklon B mis au point pour désinfecter les cales des navires. Son seul but : servir son pays, l'Allemagne. Lui se considérait comme un grand patriote, d'autres le tiennent pour un criminel.

┌ VÉRONIQUE NAHOUM-GRAPPE

LA PRÉFÉRENCE POUR LA HAINE.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES ÉLANS COLLECTIFS

Pour le groupe, la haine est plus facile à penser, à éprouver, plus simple à proclamer, plus convaincante, plus gaie que son contraire, souvent suspect de fausseté perverse. Comme élan, elle tient dans le temps, elle se consolide même et se transforme en architecture de sens : elle résout la question d'une éventuelle mise en question de soi (c'est l'autre qui est le seul détestable) et celle du comment faire : il suffit d'éliminer l'ennemi et, pour ce faire, le programme de violence est le plus facile à penser. La haine est un psychotrope qui fait du bien au corps, qui chasse pensées noires et dépressions opaques, doutes et culpabilité.

┌ BELATSIPURIA

PATRIOTISME ET RÉSISTANCE DANS LA POÉSIE GÉORGIENNE

La réflexion sur les problèmes nationaux et les sentiments patriotiques est née de la colonisation de la Géorgie au XIX^e siècle. Le peuple géorgien s'est trouvé confronté à la nécessité de réfléchir à une nouvelle réalité et de forger une nouvelle identité nationale, ce qui s'est réalisé dans l'espace littéraire. Mais alors que la poésie patriotique a été stimulée par le colonialisme, à l'époque postcoloniale, c'est son dysfonctionnement par rapport à la réalité nouvelle qui est apparu.

┌ JOHN CHRISTOPHER BARRY

MÉTAMORPHOSE DU SACRIFICE. DE MOURIR POUR LA PATRIE À LA TYRANNIE DU MARCHÉ

Après l'hécatombe de 1914-1918 et son postlude 1939-1945, les Européens ne veulent plus faire la guerre. Tout au plus des opérations de police avec des forces de sécurité professionnelles. Le sacrifice collectif exigé des peuples n'a pas disparu pour autant. L'État charismatique qui incarnait, à tort ou à raison, la nation, et inspirait jadis ferveur patriotique et sacrifice s'est vu remplacé par un nouveau Moloch, la finance transnationale, qui ne connaît ni patrie ni morale ni politique autres que celles de sa propre nature jamais satisfaite, et qui exige qu'on lui sacrifie le monde entier.

┌ ENTRETIEN AVEC BENOÎT GOURMAUD

« RÉFLÉCHIR D'ABORD À CE QUI NOUS LIE AUX AUTRES »

Inflexions est allée interviewer un chef d'entreprise dont la société industrielle du secteur agroalimentaire est implantée en France mais également à l'étranger, en particulier en Chine, afin de savoir ce qu'est pour lui le patriotisme au quotidien. Au terme de cette réflexion, il estime que « réfléchir au patriotisme, comme à la transmission, c'est réfléchir certes à l'histoire, aux circonstances, mais d'abord à ce qui nous lie aux autres ».

┌ GRÉGORY CHIGOLET

L'ARMÉE, LA GUERRE ET LES POLITIQUES DE DÉFENSE : FONDEMENTS ET CONTROVERSES ÉCONOMIQUES

Cet article expose les théories économiques sous-jacentes aux politiques de défense des principales puissances militaires mondiales. Alors que la France et le Royaume-Uni ont une conception

héritée des positions libérales et du courant marxiste représenté par Boukharine, qualifié de « déviation de droite », les États-Unis ont à l'opposé une vision des politiques de défense largement inspirée des thèses interventionnistes et marxistes les plus radicales. Enfin, la Russie et la Chine sont à la recherche d'une voie médiane fondée sur un partenariat public-privé.

CHRISTOPHE FONTAINE **LE TEMPS RÉEL : AUBAINE, FATALITÉ,** **VULNÉRABILITÉ OU TYRANNIE ?**

La technologie du temps réel irrigue les médias modernes tout comme les structures de commandement des forces armées. Nous sommes donc tous devenus dépendants de cette dernière et, dans la plupart des cas, cela apporte une réelle plus-value. Pourtant, certains ne peuvent et ne doivent pas tomber sous le coup de ce qui peut rapidement se transformer en une addiction, voire une vulnérabilité. Il s'agit de ceux qui ont en charge l'action de l'État ou d'une force armée, le politique d'une part, le stratège d'autre part. En situation de responsabilité, il convient de se garder de se laisser prendre dans ce tourbillon temporel que génèrent les flux continus d'informations. Face à cette ivresse informationnelle et cognitive qui grâce à l'image laisse à penser que l'on comprend parce que l'on voit, il convient probablement de réapprendre à prendre son temps, voire à en perdre. L'enjeu est d'agir au bon moment dans une séquence maîtrisée et cohérente dans le long terme, car c'est bien là que se situe la véritable urgence.

TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH

JEAN-PIERRE RIOUX

FRANCE THROUGH THE EYES OF CHILDREN

"Par un épais brouillard du mois de septembre deux enfants, deux frères, sortaient de la ville de Phalsbourg en Lorraine. Ils venaient de franchir la grande porte fortifiée qu'on appelle 'porte de France'" (Through the thick September fog two children, two brothers, left the town of Phalsbourg in Lorraine. They had just gone through the huge fortified gateway known as the Gateway to France). Thus begins the voyage of initiation taken by André and Julien, two orphans born in Les Vosges, who set off to discover the motherland after the defeat of 1870 and the amputation of the "lost provinces". These are the opening words of the bestseller once used in French schools to develop reading fluency, and which helped millions of French schoolchildren to cultivate geographical, physical and spiritual affection for their country, fortify their civic intelligence and defend, at any cost, the "mother of the arts, arms and the Law": *Le Tour de la France par deux enfants. Devoir et Patrie* by G. Bruno.

FRANÇOIS LECOINTRE AND THIERRY MARCHAND COMBINED ENLIGHTENMENT

What is Country? There is obviously divergence in the perception of this notion between civil society and the military. For the former, Country appears as a variable related to fluctuating trends in national sentiment in a changing environment, for the latter it constitutes a permanent entity intimately linked to a specific function. Country is consubstantial to the military state. The combination proposed in this article between an historical approach, focusing on how this notion has evolved in the course of time, and a military point of view which, on the contrary, integrates Country as a constant, may help us to understand the limits and the potential of this re-emerging concept.

YOHANN DOUADY A BLUE, WHITE AND RED UNIFORM

Many of the young people that join the French army nowadays are not filled with particularly strong patriotic ideas. Some come in search of a job, a qualification or training. Yet they all find the values they expected when they enlisted: discipline, a taste for adventure and travel, camaraderie and, above all, that of serving their country. Whatever their rank, military personnel fulfil the duties ordered by the elected representatives of the French people. A Chief Sergeant of the Marine Corps tells his story.

JEAN-YVES LE DRIAN THE COUNTRY THANKS THE ARMED FORCES. ABOUT THE 14TH OF JULY

Every year questions are raised about the 14th of July, not so much about the national holiday as about the military parade, which this year, as every year, will be central to the celebrations. In reply, Jean-Yves Le Drian, France's Defence Minister, explains what this parade means to him: the Nation paying the people's tribute to its armed forces, gathering around them; the Nation coming together, through two things of which it is proud, its soldiers, dedicated to our country, and the French, who take this dedication to heart. It is also an opening up to the world, since our soldiers act in the name of peace, the price of which we have learned from History. Whenever they are deployed, what is at stake are the interests of the Nation and our values. These values, that unite us, are open and generous; they do not exclude others.

PATRICK CLERVOY TYPICALLY FRENCH

Patriotism in France and for the French is unlike the national sentiment of other countries, and of regional attachments too, for many reasons, mainly social and historical. It is shaped like an inherited identity that takes root by upholding what are unshakeable values. It resurges at specific points in time. Those who uphold these values draw immense strength from them. Nonetheless, it does have its faults too, it may also take a shape that blocks change. Here we look at its various nuances by means of selected quotations from French historians and politicians.

JEAN-PIERRE RIOUX CHARLES PÉGUY, PATRIOT OF 1914

On 2 August 1914, Charles Péguy left for war, "uplifted with enthusiasm and joy at being a soldier of the French Republic". He had sublimated his childhood patriotism by giving it the dimensions of the epic, reclaiming possession of "that vast moral and lyrical domain that had been stripped away by a sense of civic responsibility constrained by the polemic of the Dreyfus case".

JEAN-RENÉ BACHELET LOVING FRANCE. BUT WHICH FRANCE?

In the French national unconscious, the Vichy regime, with its principles compromised by its collaboration with the Nazi occupying forces and the excesses of the "National Revolution", remains a deep wound that continues to weaken the cohesion of the national fabric, where patriotism is the cement. How, in a world that has changed so much, can events that took place seven decades ago still be relevant today? Quite simply in the fact that, at the time, between the "French State" on the one hand, and Free France and the French Resistance on the other, two radically contrasting conceptions of France clearly came up against each other, in a battle in which the very survival of the nation was at stake. Identifying them clearly remains more enlightening than ever in order to gain a fair understanding of what we call France, as a site for "wanting to live together" that might inspire a form of "patriotism" that does not imply a divide of any kind.

ARMEL HUET PATRIOTISMS, FRONTIERS AND TERRITORIES

History shows that patriotism is not just a matter of attachment to the territory of a country, or nation, but that it takes many forms of defence, defence of the family, of specific interests or commitment to common causes. Patriotism is active in every society, every community, every group, attached as they are to constructing and protecting their unity. In a world that is breaking down social boundaries and the sense of belonging to a specific nation, patriotisms are re-forming in ideologies of exclusion as well as in a commitment to the diverse good of people in society. The soldier plays a central role in contemporary patriotisms. If he may no longer serve his country for all the wrong reasons, his combat makes fundamental sense in the defence of personal goods and futures which cannot be ensured other than in the freedoms inhering in a society open to others.

BERNARD BOURGEOIS FICHTE: STATE, NATION AND COUNTRY

Patriotism in the tradition of Johann Fichte finds its concrete form in the rational linking between State, Nation and Country. On the one hand, Country is the foundation of the being of the Nation, and, through the latter, of the State. But, on the other hand, the State conditions the existence of the Nation and, through the latter, of Country. Thanks to the reinstatement effected by Fichte's doctrine, notably that of the Nation, the intermediate term between two sequences, it can serve as an example for our age, tempted as it is by sectarian ideology.

CHRISTOPHE DE SAINT CHAMAS LEGIO PATRIA NOSTRA. A COSMOPOLITAN PATRIOTISM?

Today, as in the past, the legionnaire is a volunteer seeking a shelter, a family, a frame of reference so he can begin a new life. His determination is such that he is prepared to give himself unconditionally, if necessary at the cost of his life, for his superiors and for the Legion. The link between the Legion, as the Legionnaire's home country, and France, is unique. Gradually, and if the Legionnaire so desires, France can become his own country. "*Qui sait si l'inconnu qui dort sous l'arche immense,/ Mêlant sa gloire épique aux orgueils du passé,/ N'est pas cet étranger devenu fils de France,/ Non par le sang reçu mais par le sang versé ?*" (Who can tell if the stranger sleeping under the immense arch,/ Blending epic glory with the pride of the past,/ Is not that foreigner become a son of France,/ Not by blood, but by blood shed?)

ÉTIENNE FRANÇOIS THE NEW GERMAN PATRIOTISM

Having become a "normal" nation state once more since reunification, Germany today, democratic, peace-loving and Western, has developed, or rediscovered, a form of patriotism that resembles that of other nations on many points. This does not mean, however, that she has forgotten her recent past. Having come to terms with it, thanks to an uncommon sense of critical and ethical expectation, it is aware of the responsibilities involved and, therefore, challenges anything that, from near or far, could be taken as slipping back into nationalism.

JEAN-XAVIER CHABANNE AND SERGETOQUET YOUTH AND COUNTRY, A HAPPY UNION?

Serge Toquet teaches History at lower and upper secondary level at the EPA air cadets school. Colonel Jean-Xavier Chabane, is in command at this unique French Air Force school, which has a distinct social mission. Through this discussion, the two men share their thoughts on patriotism and the youth of the 21st century. Comparing the viewpoints of an officer and a teacher, comparing experience.

DIDIER NEBOT ALGERIAN AND FRENCH JEWS

To escape the attacks perpetuated by the FLN against their community, the large majority of Algerian Jews fled to France, rather than to Israel, as their fellow believers in Morocco did. This choice was due to a long history and deep-rooted attachment that emerged with the Crémieux Decree.

VIRGINIE VAUTIER THE BITTER PATRIOTISM OF FRANTZ FANON

Frantz Fanon, doctor, philosopher and political militant was born French and died Algerian. An ardent patriot, originally from the French West Indies, he joined the Free French forces at the age of eighteen. During the war, however, he encountered the everyday racism of the mainland French. He bitterly denounced the lies that had drawn him into this situation. He went on to study and then actively campaign to establish the bases of a fraternity that would transcend ethnic and cultural differences. He died young, leaving behind him a controversial work which is as widely studied abroad as it is unknown in France.

CLAUDE COHEN THE DARK SIDE OF PATRIOTISM: THE CASE OF FRITZ HABER

Fritz Haber, or the two faces of science: winning the Nobel Prize in Chemistry in 1919 for the year 1918, his discoveries would enable the production of nitrogen fertilisers, but also that of poison gases, including the infamous mustard gas. This would eventually lead to Zyklon B, developed as a fumigant

for ship's holds. His only aim was to serve his country, Germany. Considering himself to be great patriot, others thought of him as a criminal.

VÉRONIQUE NAHOUM-GRAPPE
A PREFERENCE FOR HATRED.
THOUGHTS ON COLLECTIVE PASSIONS

For the group, hatred is easier to think and feel, simpler to proclaim, more persuasive and more fun than its opposite, which is often suspected of perverse falseness. As a passion, it endures over time, even consolidating and transforming into an architecture of meaning: it solves the problem of self-criticism (the Other is the despicable one) and that of how to achieve it: simply eliminate the enemy and, to do that, violence is the easiest programme to think of. Hatred is a psychotropic drug that makes the body feel good, chasing away dark thoughts and obscure depression, doubt and guilt.

BELATSIPURIA
PATRIOTISM AND RESISTANCE IN GEORGIAN POETRY

The study of national problems and patriotic sentiment came about as a result of the colonisation of Georgia in the 19th century. The people of Georgia came up against the need to reflect on a new reality and forge a new national identity, and this took place in the literary sphere. But while patriotic poetry was stimulated by colonialism, in postcolonial Georgia, it is its failure in relation to the new reality that has been revealed.

JOHN CHRISTOPHER BARRY
THE METAMORPHOSED SACRIFICE. FROM DYING
FOR ONE'S COUNTRY TO THE TYRANNY OF THE MARKET

After the slaughter of 1914-1918 and its postlude in 1939-1945, Europeans do not want to go to war any more. The most they will accept is policing operations using professional security forces. This is not to say that the collective sacrifice demanded of a people has disappeared. The charismatic State that, rightly or wrongly, embodied the nation and, in the past, inspired patriotic fervour and sacrifice, has been replaced by a new Moloch, transnational Finance, which recognises no homeland and no moral or political values other than that of its own insatiable nature which demands that we sacrifice the whole world to it.

INTERVIEW WITH BENOÎT GOURMAUD
"ABOVE ALL, THINK ABOUT WHAT IT IS
THAT BINDS US TO ONE ANOTHER"

Inflexions went to interview the director of a company operating in the agri-food industry and based in France but also abroad, particularly in China, to ask what patriotism means to him in his daily life. Having thought about this, he believes that "thinking about patriotism, and about passing on traditions, naturally means thinking about history, and circumstances, but above all, about what it is that binds us to one another".

GRÉGORY CHIGOLET
THE ARMY, WAR AND DEFENCE POLICY:
ECONOMIC FOUNDATIONS AND CONTROVERSIES

In this article, we discuss the economic theories that underlie the defence policies of the world's major military powers. While France and the United Kingdom's conceptions are rooted in liberal positions and Marxist thought, represented by Bukharin and described as a "right-wing deviation", the United States has a vision of defence policy which, on the contrary is largely inspired by the most radical interventionist and Marxist theses. Last, Russia and China are seeking an intermediate path based on public-private partnership.

CHRISTOPHE FONTAINE
REAL TIME: GODSEND, FATAL MISTAKE,
VULNERABILITY OR TYRANNY?

Real-time technology is everywhere in today's media, as it is in the command structures of the armed forces. We have all therefore become dependent on it and, in most cases, this is a real bonus. Nonetheless, some people cannot and should not fall under the spell of what can quickly become an addiction, or even a vulnerability. By this I mean those who are in charge of State intervention or of an armed force, politicians on the one side and strategists on the other. In a situation of responsibility, one must beware of getting lost in this temporal whirlwind that generates continuous streams of information. Faced with this information- and cognitive-drunkenness, which, thanks to the image, makes you think you have understood because you have seen, it is probably time to re-learn how to take one's time, and even waste time. This implies acting at the right moment within a controlled sequence that is consistent in the long term, for that is where the real emergency lies.

BIOGRAPHIES

LES AUTEURS

▣ Jean-René BACHELET

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ John CHRISTOPHER BARRY

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ Bernard BOURGEOIS

Bernard Bourgeois, professeur émérite à l'université de Paris-I, secrétaire général de l'Institut international de philosophie, président de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien directeur de la *Revue de métaphysique et de morale*, a consacré sa recherche essentiellement à la pensée allemande moderne, notamment à Hegel.

▣ Jean-Xavier CHABANE

Ancien élève des classes de l'air de l'École des pupilles de l'air, le colonel Jean-Xavier Chabane commande aujourd'hui cet unique lycée de Défense de l'armée de l'air. Entré à l'École de l'air en 1990, il effectue une carrière essentiellement tournée vers l'opérationnel, servant dans deux escadrons de combat et créant l'unité de maintenance opérationnelle Mirage 2000D, forte de six cents techniciens pour une flotte de soixante appareils. Cette dominante s'est également enrichie d'une expérience de suivi du développement de programmes d'armement relatifs aux missiles de croisière et armements guidés. Titulaire de deux diplômes d'ingénieur et breveté de l'École de guerre, il a également servi au sein du cabinet du chef d'état-major de l'armée de l'air (CEMAA) en tant que correspondant personnel officier près le CEMAA et chef de cabinet adjoint, avant de prendre son commandement en 2012.

▣ Grégory CHIGOLET

Économiste-mathématicien, diplômé de la faculté des sciences d'Orsay ainsi que docteur en science économique de l'université Paris-I-Sorbonne, Grégory Chigolet est spécialiste des techniques quantitatives de planification. Il est également lieutenant-colonel de réserve de l'armée de l'air.

▣ Patrick CLERVOY

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ Claude COHEN

Claude Cohen est né en 1960 en Algérie. Il est médecin anesthésiste réanimateur ; il exerce à Toulouse où il y a fait toutes ses études. Il s'occupe notamment d'éthique médicale et anime régulièrement des réflexions sur la fin de vie. Passionné de théâtre, il est auteur depuis une quinzaine d'années de pièces et de sketches de café-théâtre joués à Toulouse et dans sa région. Il a écrit récemment une pièce dramatique intitulée *Qui es-tu Fritz Haber ?*, relatant sur le thème « science sans conscience », l'altercation qui opposa Fritz Haber et son épouse Clara. Cette dernière, aussi chimiste, juive et allemande, reprochait à son époux d'utiliser la science à des fins meurtrières. Cette pièce a obtenu le coup de cœur du festival off d'Avignon en 2013 et le grand prix du jury de la presse du Vaucluse.

▣ Yohann DOUADY

Le sergent-chef Yohann Douady, engagé en 2001, à vingt ans, dans les troupes de marine, appartient à la section « tireurs d'élite » du 2^e régiment d'infanterie de marine et a notamment servi en Bosnie, en Côte d'Ivoire et en Afghanistan. Il a publié en 2012 *D'une guerre à l'autre. De la Côte d'Ivoire à l'Afghanistan avec le 2^e RIMA* (Éditions Nimrod), un récit autobiographique qui retrace l'engagement d'un jeune soldat français et les épreuves traversées par un régiment dont plusieurs de ses hommes sont tombés au service de la France. Cet ouvrage a été récompensé par le prix littéraire de la gendarmerie en 2013.

▣ Christophe DE SAINT CHAMAS

Officier de cavalerie, le général Christophe de Saint Chamas, passé par Saint-Cyr (promotion « Général Rollet », 1978-1980), a servi au sein du 12^e régiment de chasseurs de Sedan puis au 1^{er} régiment de dragons de Lure et a participé à l'opération Daguet en 1991, au moment de la guerre du Golfe. Il connaît bien la Légion étrangère pour y avoir été affecté à trois reprises avant d'en devenir le commandant. Il a en effet été chef de peloton et capitaine au 1^{er} régiment étranger de cavalerie (REC) d'Orange en 1984, avant d'y revenir en 1995 en qualité de chef du bureau opérations instruction, puis de chef de corps de 2003 à 2005, ce qui lui a valu de prendre le commandement d'un groupement tactique interarmes (GTIA) en Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'opération Licorne. Il a occupé plusieurs postes en état-major et a été adjoint au chef de la cellule Terre au cabinet du ministre de la Défense. Il a également été affecté au Centre interarmées de concepts de doctrines et d'expérimentations en 2006, avant de prendre les fonctions d'adjoint planification et chef du J5 au Centre de planification et de conduite des opérations un an plus tard. Avant de devenir « Père Légion », il a été le chef du bureau Plans et stratégie (CJ5) de l'état-major de la force internationale d'assistance et de sécurité (ISAF) à Kaboul de février 2010 à mars 2011. Il est officier de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre TOE et de la croix de la valeur militaire.

▣ Christophe FONTAINE

Le lieutenant-colonel Christophe Fontaine commande l'escadron de drones 1/33 Belfort mettant en œuvre les drones *Reaper* et *Harfang*. Entré en service en 1988 comme aspirant du contingent, il entame une carrière d'officier de renseignement sous contrat avant de devenir officier de carrière. Il a occupé des postes en escadrons de chasse et d'hélicoptères, en unités interarmées et en état-major interalliés, a participé à de très nombreuses opérations extérieures en Afrique, dans les Balkans et au Moyen-Orient. Lauréat 2009 du prix René Mouchotte du Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA), de l'armée de l'air, il est diplômé du Département de recherches sur les menaces criminelles contemporaines (DRMCC), titulaire d'un master de recherche sur les théoriciens aériens allemands de l'entre-deux-guerres et actuellement doctorant à la Sorbonne sur le même sujet.

Diplômé de l'École de guerre, il est l'auteur de nombreux articles sur les drones, la stratégie, la géopolitique et l'histoire de l'aviation.

▣ Étienne FRANÇOIS

Professeur émérite d'histoire à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne et à l'université libre de Berlin, Étienne François est spécialiste de l'histoire allemande et de l'histoire européenne comparée. Auteur de nombreux ouvrages, il a notamment dirigé, avec Hagen Schulze, *Mémoires allemandes* (Gallimard, 2007).

▣ Benoît GOURMAUD

Après des études de commerce dans une école parisienne, Benoît Gourmaud, aujourd'hui âgé d'une cinquantaine d'années, dirige Orvia, une entreprise industrielle du secteur agroalimentaire créée par son père en 1976 et qui occupe aujourd'hui le deuxième rang mondial de la génétique et de l'accoupage des palmipèdes. Cette entreprise est implantée en France mais également à l'étranger, en particulier en Chine.

▣ Armel HUET

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ François LECOINTRE

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ Jean-Yves LE DRIAN

Jean-Yves Le Drian est né en 1947 à Lorient. Il est agrégé d'histoire (1971) et inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale. Élu au conseil municipal de Lorient en 1977, il devient maire de la ville en 1981 et le reste jusqu'en 1998. Il préside aujourd'hui le conseil régional de Bretagne, élu en 2004 et renouvelé en 2010. Il exerce à ce titre des responsabilités au sein d'instances françaises et européennes. Il a notamment présidé la Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM) qui réunit cent soixante-et-une régions littorales (2010-2013). Élu député du Morbihan pour la première fois en 1978, Jean-Yves Le Drian quitte l'Assemblée nationale en 2007. Durant tous ses mandats de parlementaire, il siège à la commission de la Défense nationale. Il s'est particulièrement impliqué sur les questions de défense et a notamment été rapporteur du budget sur la Marine nationale et rapporteur de la commission d'enquête sur la sécurité du transport maritime des produits dangereux et polluants. François Mitterrand le nomma secrétaire d'État à la Mer (1991-1992). Il a notamment été chargé de mettre en place la politique de modernisation de la filière portuaire (réforme des dockers). En 2004, François Hollande, alors premier secrétaire du Parti socialiste, le nomma secrétaire national en charge des questions de défense. Il lui confia une responsabilité analogue à la direction du pôle « Défense » dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle de 2012. Élu président de la République, il l'a nommé ministre de la Défense le 16 mai 2012. Jean-Yves Le Drian a effectué son service militaire en 1972-1973 au groupement d'escadrons de transport (GET 512) de Saint-Lô (Manche).

▣ Thierry MARCHAND

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ Véronique NAHOUM-GRAPPE

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ Didier NEBOT

Docteur en médecine, stomatologiste, ancien membre du bureau du Collège des médecins stomatologistes et chirurgiens maxillo-faciaux de France, médecin d'associations humanitaires (Médecins du monde, Œuvre de secours aux enfants), Didier Nebot préside l'association Mémoire et traditions des juifs d'Algérie (MORIAL). Il est l'auteur de nombreux ouvrages : *Le Chemin de l'exil* (Belfond, 1992), *Le Dernier Commandement* (Anne Carrière, 1995), *La Kahena reine d'Ifrikia* (Anne Carrière, 1998), *Les Tribus oubliées d'Israël. L'Afrique judéo-berbère, des origines aux Almohades* (éditions Romillat, 1999), *Et les enfants furent sauvés* (Pascal, 2008) et *Mémoire d'un dhimmi* (Éditions des Rosiers, 2012).

▣ Jean-Pierre RIOUX

Inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale et directeur de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Jean-Pierre Rioux a notamment dirigé *Nos embarras de mémoire* (Lavauzelle) et publié *La France perd la mémoire* (Perrin) ainsi que *Tableaux de la France* (Omnibus, 2007), volume qui contient le *Tour de la France par deux enfants* (1877) de G. Bruno, le *Tableau de la France* (1833) de Jules Michelet, l'*Introduction générale à l'histoire de France* (1865) de Victor Duruy et *La France. Tableau géographique* (1903) de Paul Vidal de la Blache. Il vient de livrer *La Mort du lieutenant Péguy. 5 septembre 1914* (Tallandier, 2014).

▣ François SCHEER

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ Serge TOQUET

Historien de formation, titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine obtenue à l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble, Serge Toquet est professeur depuis 1992. Après une première expérience d'enseignement de l'histoire contemporaine aux candidats au concours d'entrée à l'École militaire interarmes, il a enseigné en zone d'éducation prioritaire (ZEP) en Picardie et en Isère avant de rejoindre l'École des pupilles de l'air en 1995. Il y exerce depuis en collège et en lycée. Impliqué dans le devoir de mémoire, il a suivi une formation dispensée par le Mémorial de la Shoah à Paris, qui l'a notamment conduit à organiser un voyage scolaire sur Auschwitz avec une classe de première.

▣ Bela TSIPURIA

Bela Tsipuria, née en 1967, est professeur et directrice de l'Institut de littérature comparée à l'université d'État Ilia à Tbilissi (Géorgie). Agrégée de l'université d'État de Tbilissi, elle a été sous-ministre de l'Éducation et de la Science de la Géorgie. Elle a été chercheur invité à l'université de Lund (Suède), au Pennsylvania State University (États-Unis) et au Centre culturel international de Cracovie (Pologne). Elle se spécialise dans la littérature géorgienne du XX^e siècle et la littérature comparée, l'accent étant mis sur l'interculturalisme, le modernisme, l'avant-garde et le postmodernisme dans la littérature géorgienne, les influences idéologiques soviétiques et le postcolonialisme.

▣ Virginie VAUTIER

Le médecin principal Virginie Vautier est psychiatre. Elle exerce actuellement au service de psychiatrie de l'hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne à Toulon.

LE COMITÉ DE RÉDACTION

▣ Jean-René BACHELET

Né en 1944, Jean-René Bachelet a effectué une carrière militaire complète dans l'armée de terre, de 1962, où il entre à Saint-Cyr, jusqu'en 2004, où, général d'armée, il occupe les fonctions d'inspecteur général des armées. Chasseur alpin, il a commandé le 27^e bataillon de chasseurs alpins, bataillon des Glières. Comme officier général, outre de multiples commandements nationaux au plus haut niveau, il a exercé le commandement du secteur de Sarajevo dans le cadre de la FORPRONU en 1995, au paroxysme de la crise. De longue date, il a mené une réflexion de fond touchant aux fondamentaux du métier militaire en termes d'éthique et de comportements ; cette réflexion est traduite dans un certain nombre de documents dont les principaux sont « L'Exercice du métier des armes dans l'armée de terre, fondements et principes » et le « code du soldat », ainsi que dans de multiples articles et communications. Jean-René Bachelet quitte le service actif en 2004 et sert actuellement en deuxième section des officiers généraux. Il a publié *Pour une éthique du métier des armes, vaincre la violence* (Vuibert, 2006).

▣ John Christopher BARRY

Né à New York. Après des études d'histoire et des diplômes de sciences politiques aux États-Unis (UCLA et NYU), de philosophie et de sociologie de la défense et d'études stratégiques en France (Paris-X et EHESS), John Christopher Barry co-anime un séminaire de recherche, « La globalisation sécuritaire », à l'EHESS. Il est chargé de cours à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. A publié dans *Les Temps Modernes*, *Inflexions*, les *Études de l'IRSEM* et *Global Society*.

▣ Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'État, Monique Castillo enseigne à l'université de Paris-XII. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Morale et politique des droits de l'homme* (Olms, 2003), *Connaître la guerre et penser la paix* (Kimé, 2005), *Éthique du rapport au langage* (L'Harmattan, 2007), *Qu'est-ce qu'être européen ?* (Cercle Condorcet d'Auxerre, 2012). Elle a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (CHEAR-DGA) sur la gestion des crises.

▣ Jean-Paul CHARNAY (†)

Né en France, Jean-Paul Charnay passe ses jeunes années en Algérie où il étudie le droit français et musulman ; après avoir soutenu à Paris ses thèses de doctorat (lettres et sciences humaines, droit, science politique) il exerce diverses professions juridiques puis s'intéresse à la sociologie, l'histoire et la stratégie. Jean-Paul Charnay, qui a vécu plus de vingt ans au Maghreb, s'est attaché au fil du temps à multiplier les rencontres de terrain et les missions universitaires sur tous les continents où il a mené une recherche comparée sur les conflits. Après avoir créé à la Sorbonne le Centre d'études et de recherches sur les stratégies et les conflits, il préside le Centre de philosophie de la stratégie dont il est le fondateur. Islamologue reconnu, Jean-Paul Charnay a publié de nombreux ouvrages,

entre autres : *Principes de stratégie arabe* (L'Herne, 1984), *L'Islam et la guerre* (Fayard, 1986), *Métastratégie, systèmes, formes et principes de la guerre féodale à la dissuasion nucléaire* (Economica, 1990), *Critique de la stratégie* (L'Herne, 1990), *Stratégie générative. De l'anthropologie à la géopolitique* (PUF, 1992), *Regards sur l'Islam. Freud, Marx, Ibn Khaldun* (L'Herne, 2003), *Esprit du droit musulman* (Daloz, 2008), *Islam profond. Vision du monde* (Éditions de Paris, 2009).

▣ Patrick CLERVOY

Issu du collège militaire de Saint-Cyr-l'École puis de l'École du service de santé des armées de Bordeaux, le médecin chef des services Patrick Clervoy a été médecin d'unité pendant quatre années au profit de régiments de la 9^e division d'infanterie de marine. Il a participé à plusieurs opérations extérieures en Afrique centrale, en Guyane et en ex-Yougoslavie. Il est aujourd'hui professeur titulaire de la chaire de psychiatrie et de psychologie clinique appliquée aux armées à l'École du Val-de-Grâce et chef du service de psychiatrie de l'hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne à Toulon. Il est l'auteur de publications sur les thèmes du soutien psychologique des forces – *Les Psy en intervention* (Doïn, 2009) – et de la prise en charge des vétérans – *Le Syndrome de Lazare. Traumatisme psychique et destinée* (Albin Michel, 2007), *Dix semaines à Kaboul. Chroniques d'un médecin militaire* (Steinkis, 2012). Il a récemment fait paraître *L'Effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires* (CNRS éditions, 2013).

▣ Samy COHEN

Samy Cohen est diplômé de Sciences Po et docteur en science politique. Politiste, spécialiste des questions de politique étrangère et de défense, il a également travaillé sur les rapports entre les États et les acteurs non-étatiques et sur les démocraties en guerre contre le terrorisme. Il a enseigné au DEA de Relations internationales de l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), au master recherche Relations internationales de Sciences Po Paris et au Stanford Program in Paris. Il appartient au projet transversal « Sortir de la violence » du CERI. C'est également un spécialiste de la méthodologie de l'enquête par entretiens. Samy Cohen est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages de science politique, dont en 2009, *Tsahal à l'épreuve du terrorisme* (Le Seuil). Depuis 2007, il est membre du conseil scientifique de Sciences Po.

▣ Jean-Luc COTARD

Saint-Cyrien ayant servi dans l'arme du génie, le colonel Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de Saint-Cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information et du journalisme, et a réfléchi, dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de la presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban et Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 (Mitrovica) et 2008 (Pristina) ainsi qu'en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au SIRPA-Terre, il a conseillé le général commandant la région terre Nord-Est. Il a choisi de quitter l'uniforme en 2010, à quarante-huit ans, pour créer son entreprise de communication spécialisée dans la communication de crise.

▣ Catherine DURANDIN

Catherine Durandin est historienne et écrivain. Après de nombreux ouvrages consacrés à la France, aux relations euro-atlantiques et à la Roumanie, elle s'oriente vers une recherche portant sur la mémoire des Français et leur relation à la guerre, avec un roman, *Douce France* (Le Fantascopie, 2012), puis *Le Déclin de l'armée française* (François Bourin, 2013).

▣ Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Après un passage à l'état-major des armées, il a été chef de corps du 2^e régiment étranger d'infanterie jusqu'à l'été 2010. Ancien auditeur au Centre des hautes études militaires (CHEM), le colonel Durieux est aujourd'hui adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense. Docteur en histoire, il a publié *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand. Pour cet ouvrage, il a reçu le prix *La Plume et l'Épée*.

▣ Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, Michel Goya est officier dans l'infanterie de marine depuis 1990. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieure scientifique et technique puis, il intègre, en 2003, le Collège interarmées de défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres (CDEF), il est assistant militaire du chef d'état-major des armées de 2007 à 2009. Il a dirigé le domaine « Nouveaux Conflits » au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM). Aujourd'hui, le colonel Goya est chef du bureau recherche à la DREX du CDEF. Titulaire d'un brevet technique d'histoire et d'un doctorat, il est l'auteur de *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au XX^e siècle* (Economica, 2010), d'*Irak. Les armées du chaos* (Economica, 2008), de *La Chair et l'acier ; l'invention de la guerre moderne, 1914-1918* (Tallandier, 2004, rééd., 2014), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918, de *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail* (Tallandier, 2014) et *Israël contre le Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée 12 juillet-14 août 2006* (avec Marc-Antoine Brillant, Éditions du Rocher, 2014). Il a obtenu deux fois le prix de l'École militaire interarmes, le prix Sabatier de l'École militaire supérieure scientifique et technique, le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense et le prix Edmond Fréville de l'Académie des sciences morales et politiques.

▣ Armel HUET

Professeur de sociologie à l'université Rennes-II, Armel Huet a fondé le Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) et le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) qu'il a dirigé respectivement pendant quarante ans et quinze ans. Il est aujourd'hui le directeur honoraire. Outre un master de recherche sociologique, il a également créé des formations professionnelles, dont un master de maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière ; il a dirigé le comité professionnel de sociologie de l'Association internationale des sociologues de langue française

(AISLF). Armel Huet a développé dans son laboratoire plusieurs champs de recherche sur la ville, les politiques publiques, le travail social, les nouvelles technologies, le sport, les loisirs et les questions militaires. Il a créé des coopérations avec des institutions concernées par ces différents champs, notamment avec les écoles militaires de Coëtquidan. Ces dernières années, il a concentré ses travaux sur le lien social. Il a d'ailleurs réalisé à la demande de l'État-major de l'armée de terre, une recherche sur la spécificité du lien social dans l'armée de terre.

▣ Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'école pratique des hautes études en 2003. Jusqu'en 2004, il a été directeur de cabinet du grand rabbin de France. Actuellement, le grand rabbin Haïm Korsia est aumônier en chef des armées, aumônier en chef de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'association du rabbinat français. Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères*, *Jacob Kaplan* (Édition Pro-Arte, 2006), *À corps et à Toi* (Actes Sud, 2006), *Être juif et français : Jacob Kaplan, le rabbin de la république* (Éditions privé, 2005).

▣ François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecointre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment inter-armes d'Outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995), et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique interarmes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur puis directeur de la formation au Centre des hautes études militaires (CHEM), il a été jusqu'à l'été 2011 adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis a commandé la 9^e brigade d'infanterie de marine jusqu'à l'été 2013. Le général Lecointre est actuellement officier général synthèse à l'état-major de l'armée de terre.

▣ Thierry MARCHAND

Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987 (promotion « Général Monclar »), Thierry Marchand a choisi de servir dans l'infanterie. À l'issue de sa scolarité à l'École d'application de l'infanterie, il rejoint la Légion étrangère au 2^e régiment étranger d'infanterie (RE) de Nîmes. Il est engagé en République centrafricaine (EFAO) en 1989 et en Guyane en 1990. Il participe également comme chef de section à l'opération Daguet en Arabie Saoudite et en Irak (septembre 1990-avril 1991). Promu capitaine à l'été 1991, il est affecté pour un séjour de deux ans à Djibouti à la 13^e demi-brigade de Légion étrangère (DBLE). Au cours de ces deux années, il participe à l'opération Iskoutir en République de Djibouti puis est engagé par deux fois en Somalie (Opération *Restore Hope* en 1992 puis ONUSOM II en 1993). De retour à Nîmes en 1993, il prend

le commandement de la 4^e compagnie du 2^e REI en 1994. Il sera engagé en opération à quatre reprises au cours de son temps de commandement (opération Épervier en 1994, Force de réaction rapide en Bosnie en 1995, Gabon et République centrafricaine – opération Almandin II – en 1996). En 1997, il est affecté à l'École spéciale militaire de Saint Cyr comme officier instruction au 4^e bataillon. Il est promu chef de bataillon en 1998. Il intègre en 1999 la 113^e promotion du cours supérieur d'état-major, puis en 2000 la 8^e session du Collège interarmées de défense. À l'été 2000, il est affecté au 152^e régiment d'infanterie à Colmar en qualité de chef opérations. Il est promu au grade de lieutenant-colonel en 2001. Il sera engagé avec son régiment au Kosovo (KFOR) en 2003. Il est ensuite affecté au cabinet du ministre de la Défense entre 2003 et 2006 (cellule terre du cabinet militaire) et est promu au grade de colonel en 2005. Entre 2006 et 2008 il commande la 13^e DBLE à Djibouti. De 2008 à 2009 il est auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Il est ensuite affecté pour une année au Centre interarmées de concepts et de doctrines (CICDE) puis rejoint la Délégation aux affaires stratégiques en qualité de sous-directeur aux questions régionales en 2010. Depuis 2012, le colonel Marchand est chef de la cellule relations internationales du cabinet militaire du ministre de la Défense.

▣ Jean-Philippe MARGUERON

Dès sa sortie de l'École spéciale militaire en 1978 dans l'arme de l'artillerie, Jean-Philippe Margueron sert dans plusieurs régiments tant en métropole qu'outre-mer (5^e régiment interarmes de Djibouti). Commandant de compagnie à Saint-Cyr (promotion Tom Morel 1987-1990), il commande le 54^e d'artillerie stationné à Hyères avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au début de la professionnalisation de l'armée de terre. Il est auditeur au Centre des hautes études militaires et à l'Institut des hautes études de la Défense nationale (54^e promotion). De 2008 à 2010, général de division, il est général inspecteur de la fonction personnel de l'armée de terre. Promu général de corps d'armée, il est depuis le 1^{er} septembre 2010 général major général de l'armée de terre (MGAT)

▣ Daniel MÉNAOUINE

Né en 1964, Daniel Menaouine choisit l'artillerie dès sa sortie de l'École spéciale militaire de Saint-cyr. Il sert comme lieutenant et capitaine au 58^e régiment d'artillerie. Il est engagé au Cambodge (1992-1993). Chef de B01 du 54^e régiment d'artillerie (2002-2004), il commande par la suite ce régiment stationné à Hyères, de 2007 à 2009. Ayant suivi une scolarité à l'École supérieure de commerce de Paris et se spécialisant dans le domaine des finances, il tient la fonction de chargé de mission au sein de la direction de la programmation des affaires financières et immobilière du ministère de l'Intérieur puis de chef de bureau au sein de la direction des affaires financières du ministère de la Défense. Ancien auditeur au Centre des hautes études militaires (CHEM) et à l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), il est aujourd'hui le chef de cabinet du général chef d'état-major de l'armée de terre.

▣ Véronique NAHOUM-GRAPPE

Chercheur anthropologue à l'École des hautes études en sciences sociales (au CETSAH), Véronique Nahoum-Grappe travaille sur les formes contemporaines et sociales de la

culture : le quotidien, les conduites d'excès, les rapports entre les sexes, la violence ; elle participe aux comités de rédaction de plusieurs revues parmi lesquelles *Esprit*, *Terrain*, *Communication*. Quelques ouvrages parus : *Du rêve de vengeance à la haine politique* (Buchet Chastel, 2004), *Balades politiques* (Les prairies ordinaires, mai 2005), *Vertige de l'ivresse – Alcool et lien social* (Descartes et Cie, 2010).

▣ Hervé PIERRE

Né en 1972, Hervé Pierre est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, breveté de l'enseignement supérieur, il a suivi aux États-Unis la scolarité de l'*US Marines Command and Staff College* en 2008-2009. Titulaire de diplômes d'études supérieures en histoire (Sorbonne) et en science politique (IEP de Paris), il est l'auteur de deux ouvrages, *L'Intervention militaire française au Moyen-Orient 1916-1919* (Éd. des Écrivains, 2001) et *Le Hezbollah, un acteur incontournable de la scène internationale ?* (L'Harmattan, 2009). Ayant effectué l'essentiel de sa carrière dans l'infanterie de marine, il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan (Kapisa en 2009, Helmand en 2011), et a été officier rédacteur des interventions du général major général de l'armée de terre. Actuellement, le colonel Hervé Pierre est commandant du 3^e régiment d'infanterie de marine avec lequel il a été engagé au Mali (2013-2014).

▣ Emmanuelle RIOUX

Historienne, auteur de différentes publications sur les zazous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Histoire*, directrice de collection « Curriculum » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'Encyclopaedia Universalis. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'État et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

▣ François SCHEER

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962). De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du président du Parlement Européen (Simone Veil) et du ministre des Relations extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des communautés européennes, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et ambassadeur en Allemagne. Ambassadeur de France, il a été de 1999 à 2011 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

▣ Didier SICARD

Après des études de médecine, Didier Sicard entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, cliniciat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur

agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique, institution qu'il préside jusqu'en février 2008 et dont il est aujourd'hui président d'honneur. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006) et, avec Georges Vigarello, *Aux Origines de la médecine* (Fayard 2011). Depuis 2008, Didier Sicard préside le comité d'experts de l'Institut des données de santé.

▣ André THIÉBLEMONT

André Thiéblemont (colonel en retraite), saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, titulaire des diplômes d'études approfondies de sociologie et de l'Institut d'études politiques de Paris, a servi dans la Légion étrangère, dans des régiments motorisés et dans des cabinets ministériels. Il a quitté l'armée en 1985 pour fonder une agence de communication. Depuis 1994, il se consacre entièrement à une ethnologie du militaire, axée sur les cultures militaires, leurs rapports au combat, aux mythes politiques et aux idéologies, études qu'il a engagées dès les années 1970, parallèlement à ses activités professionnelles militaires ou civiles. Chercheur sans affiliation, il a fondé Rencontres démocrates, une association qui tente de vulgariser auprès du grand public les avancées de la pensée et de la connaissance issues de la recherche. Sur le sujet militaire, il a contribué à de nombreuses revues françaises ou étrangères (*Ethnologie française, Armed Forces and Society, Le Débat...*), à des ouvrages collectifs et a notamment publié *Cultures et logiques militaires* (Paris, PUF, 1999).

Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

- L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui? n° 1, 2005
- Mutations et invariants, « soldats de la paix », soldats en guerre n° 2, 2006
- Agir et décider en situation d'exception n° 3, 2006
- Mutations et invariants, partie II n° 4, 2006
- Mutations et invariants, partie III n° 5, 2007
- Le moral et la dynamique de l'action, partie I n° 6, 2007
- Le moral et la dynamique de l'action, partie II n° 7, 2007
- Docteurs et centurions, actes de la rencontre du 10 décembre 2007 n° 8, 2008
- Les dieux et les armes n° 9, 2008
- Fait religieux et métier des armes,
actes de la journée d'étude du 15 octobre 2008 n° 10, 2008
- Cultures militaires, culture du militaire n° 11, 2009
- Le corps guerrier n° 12, 2009
- Transmettre n° 13, 2010
- Guerre et opinion publique n° 14, 2010
- La judiciarisation des conflits n° 15, 2010
- Que sont les héros devenus? n° 16, 2011
- Hommes et femmes, frères d'armes? L'épreuve de la mixité n° 17, 2011
- Partir n° 18, 2011
- Le sport et la guerre n° 19, 2012
- L'armée dans l'espace public n° 20, 2012
- La réforme perpétuelle n° 21, 2012
- Courage! n° 22, 2013
- En revenir? n° 23, 2013
- Commémorer n° 25, 2014



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

À retourner à la Direction de l'information légale et administrative (DILA)
Administration des ventes : 29-31 quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07 France

Bulletin d'abonnement et bon de commande

Acheter un numéro, s'abonner, c'est simple :

@ En ligne : www.ladocumentationfrancaise.fr

✉ Sur papier libre ou en remplissant ce bon de commande à retourner à l'adresse ci-dessus

Où en est mon abonnement ?

@ En ligne : abonnement@ladocumentationfrancaise.fr

☎ Téléphone 01 40 15 69 96
Télécopie 01 40 15 70 01

Je m'abonne à Inflexions

un an / 3 numéros (3303334100009)

- France métropolitaine (TTC) **32,00 €**
- Europe* (TTC) **35,00 €**
- DOM-TOM-CTOM et RP** (HT) **33,40 €**
- Autres pays (HT) **34,20 €**

* La TVA est à retrancher pour les pays n'appartenant pas à l'Union européenne et aux pays du Maghreb.
** RP (Régime particulier) : pays de la zone francophone de l'Afrique (hors Maghreb) et de l'Océan Indien.

Je commande les numéros suivants de Inflexions

Au prix unitaire de **13,00 €** (n° 1 épuisé) **livraison sous 48 heures**

..... pour un montant de €
 participation aux frais d'envoi (sauf abonnement) + 4,95 €
 Soit un total de €

Voici mes coordonnées

M. M^{me} M^{lle}

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Méi :

Ci-joint mon règlement de €

Par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de : **Comptable du B.A.P.O.I.A. - DF**
(B.A.P.O.I.A. : Budget annexe publications officielles et information administrative)

Par mandat administratif (réservé aux administrations)

Par carte bancaire N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Date d'expiration : | | | | | | | | N° de contrôle | | | | |
(indiquez les trois derniers chiffres situés au dos de votre carte bancaire, près de votre signature)

Date Signature



Informatique et libertés- Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et les rectifier en écrivant au Département commercial de la DILA. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre commande et peuvent être transmises à des tiers sauf si vous cochez ici

Impression
Ministère de la Défense
Secrétariat général pour l'administration / SPAC Impressions
Pôle graphique de Tulle
2, rue Louis Druliolle – CS 10290 – 19007 Tulle cedex

